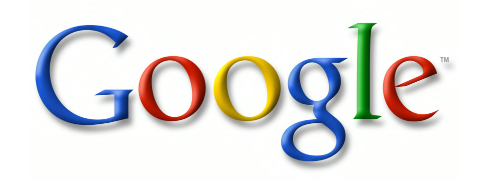



WIDENER
HN Q3IC D



NOUVELLES ÉTUDES FAMILIÈRES

DE PSYCHOLOGIE

ET DE MORALE

PAR

FRANCISQUE BOUILLIER

Membre de l'Institut.

I. DE LA JUSTICE HISTORIQUE.

II. COMMENT VA LE MONDE, OU ÉTUDE SUR LA LACHETÉ.

III. CORRUPTION DE LA LANGUE PAR LA MAUVAISE FOI.

IV. DE L'OUBLI.

V. PATRIOTISME ET FÊTES PUBLIQUES, OU ENSEIGNEMENT HISTORIQUE POPULAIRE.

VI. AMOUR DE SOI, AMOUR DES AUTRES.

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1887

NOUVELLES ÉTUDES FAMILIÈRES

DE PSYCHOLOGIE

ET DE MORALE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

A LA LIBRAIRIE HACHETTE ET C[ie]

Du plaisir et de la douleur, 3e édition, 1 vol. in-12.
L'Institut et les Académies de province, 1 vol. in-12.
La vraie conscience, 1 vol. in-12.
Études familières de psychologie et de morale, 1 vol. in-12.

A LA LIBRAIRIE DELAGRAVE

Histoire de la philosophie Cartésienne, 3e édition, 2 forts volumes in-8°.
Le même ouvrage, 2 vol. in-12.
Notions de l'histoire de la philosophie, 6e édition, 1 vol. in-12.

A LA LIBRAIRIE ÉMILE PERRIN

Le principe vital et l'âme pensante, 2e édition, 1 vol. in-12.
Morale et progrès, 2e édition, 1 vol. in-12.

A LA LIBRAIRIE ALCAN

Méthode pour arriver à la vie bienheureuse, par FICHTE, traduction de Francisque BOUILLIER, 1 vol. in-8°.

A LA LIBRAIRIE GAUME ET C[ie]

L'Université sous M. Jules Ferry, 1 vol. in-12.

BOURLOTON. — Imprimeries réunies, A, rue Mignon, 2, Paris.

NOUVELLES ÉTUDES FAMILIÈRES

DE PSYCHOLOGIE

ET DE MORALE

PAR

FRANCISQUE BOUILLIER

Membre de l'Institut.

I. DE LA JUSTICE HISTORIQUE.
II. COMMENT VA LE MONDE, OU ÉTUDE SUR LA LACHETÉ.
III. CORRUPTION DE LA LANGUE PAR LA MAUVAISE FOI.
IV. DE L'OUBLI.
V. PATRIOTISME ET FÊTES PUBLIQUES, OU ENSEIGNEMENT HISTORIQUE POPULAIRE.
VI. AMOUR DE SOI, AMOUR DES AUTRES.

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1887

AVERTISSEMENT

Ces nouvelles Études familières ressemblent à celles que j'ai précédemment publiées par la nature psychologique et morale de la plupart des sujets que j'y traite, comme par la forme dépourvue de tout appareil scientifique que j'ai conservée. Je tiens à me servir d'une langue qui soit comprise de tous, même en des questions plus ou moins philosophiques. Cela m'est d'ailleurs d'autant plus facile que je ne prétends nullement à cette profondeur qui peut servir d'excuse à une certaine obscurité. En adoptant ce même titre d'Études familières, j'espère me faire pardonner, encore cette fois, le ton léger de certaines pages, et même quelques plaisanteries dont je n'ai pas

P

eu le bon esprit de m'abstenir. Je crois cependant que l'exactitude de mes analyses psychologiques de la justice historique, de l'oubli, de l'amour de soi et des autres n'a pas eu à en souffrir.

On me pardonnera d'y avoir joint deux projets de réforme, l'un relatif à la dénomination des voies publiques, l'autre à un programme de fête nationale, bien qu'ils semblent plutôt du domaine de la municipalité ou de la préfecture de la Seine que de la psychologie et de la morale. Toutefois, comme l'amour de la patrie est une partie de la morale, et comme ces deux réformes auraient pour effet de mieux faire connaître la France au peuple par un enseignement qui parle aux yeux, et de la faire aimer davantage, j'ai cru qu'elles se rattachaient par un lien suffisant aux autres Études de ce livre.

La plus grande différence entre ce volume et le précédent, c'est la part faite à la politique et à des questions du jour. Pourquoi sommes-nous sorti des régions sereines de l'analyse psychologique et morale? Ce n'est pas nous, à vrai dire, qui en sommes sorti, c'est la politique du jour qui y a vio-

lemment pénétré. C'est elle qui, par ses atteintes à la croyance des pères et des enfants, à la liberté des consciences, est venue troubler les philosophes dans leur foi aux progrès de la raison publique et de la liberté ; c'est elle qui a ému, indigné tous les vrais libéraux par un retour aux pires oppressions des temps passés, avec l'hypocrisie par surcroît. Nous n'avons pas résisté à la tentation de dévoiler l'hypocrisie de ces nouveaux persécuteurs sous toutes ses formes, dans les lois et règlements, et jusque dans la langue qu'ils corrompent à plaisir, pour chercher à donner une moins malhonnête apparence aux astuces et aux violences de leur politique.

Puissent-ils tomber dès à présent sous les coups de cette justice historique dont nous croyons, dans notre première Étude, avoir solidement établi les principes et les règles!

NOUVELLES ÉTUDES FAMILIÈRES
DE PSYCHOLOGIE
ET DE MORALE

DE LA JUSTICE HISTORIQUE

I

INDULGENCE POUR LES ANCIENS

En quoi consiste la justice historique. — La justice est une, mais les responsabilités sont diverses pour les peuples comme pour les individus. — Tout historien doit être un moraliste. — L'histoire, selon Schiller, est un jugement. — Une critique à M. Taine. — Peut-on assister impassible aux événements humains comme aux métamorphoses d'un insecte? — Le rôle de la justice historique commence avec l'histoire. — Les sauvages ont eux-mêmes quelque sentiment de la justice. — Méthode à suivre dans les jugements historiques. — Diversité des poids et des mesures selon la diversité des temps et des circonstances. — Du point de vue où doit se placer la justice historique. — Double comparaison avec ceux qui ont précédé et avec ceux qui ont suivi. — L'historien se fera le contemporain de ceux qu'il juge dans le passé. — Circonstances maîtresses dont il faut tenir compte. — Critique des historiens du dix-huitième siècle. — Circonstances où la justice absolue se rencontre avec la justice historique.

Comme il y a une justice pour les individus, il y en a une pour les peuples; comme il y en a une pour le présent, il y en a une pour le passé.

Nous donnons le nom de *justice historique* à cette justice qui a pour domaine la vie et les actions des peuples et des gouvernements. Quelles que soient en morale les diversités, ou même les contradictions, quand on passe d'un siècle à un autre siècle ou d'un peuple à un autre, nous tenons pour certain qu'il y a une règle de justice universelle inhérente à notre nature, à laquelle, pour juger du bien et du mal, il faut en référer dans tout le cours de l'histoire du monde. Mais l'unité de la règle suprême n'empêche pas que les applications n'en doivent être diverses, sous peine d'iniquité, selon l'état des lumières, selon les préjugés, les intérêts, les passions, selon les temps et les lieux.

Il n'y a pas sans doute deux morales en théorie et en un sens absolu ; mais il y en a bien plus de deux dans l'application. Quelle diversité de jugements ne comporte pas cette morale unique, même pour des cas identiques, du moins en apparence ! Jamais, en effet, l'identité n'est absolue. Ce qui varie, ce n'est pas la règle, mais la matière diverse et changeante à laquelle elle s'applique ; la lumière est la même, mais elle se réfracte en des milieux différents.

Nous voulons examiner comment la justice historique doit tenir compte de toutes ces diversités pour l'indulgence ou la sévérité de ses jugements.

Ce que nous mettons en question, ce n'est pas l'autorité suprême et l'immutabilité de la justice en elle-même, mais le degré de responsabilité, la part du mérite ou du démérite de chacun, peuple ou individu, part que l'historien doit s'efforcer de faire aussi exacte que possible, s'il veut être un juge équitable des temps passés comme du temps présent.

Il y a une justice historique pour tous les peuples sans exception, anciens ou modernes, barbares ou civilisés. Mais où elle importe le plus pour l'utilité morale et politique à en retirer, c'est au regard des temps plus rapprochés de nous, et surtout de celui où nous vivons, alors que ses jugements vont droit à ceux qui, peuples ou princes, peuvent encore les mettre directement à profit pour eux-mêmes.

Quel autre siècle d'ailleurs a des comptes plus sévères à rendre que le dernier venu, qui a l'avantage d'être riche de toutes les expériences, de tous les enseignements, de toutes les lumières du passé? Malheureusement la tâche de l'historien est plus difficile et plus délicate, là même où elle devient plus utile et plus importante.

Comment en effet, au milieu de la lutte des passions et des partis qui s'agitent autour de lui, conservera-t-il assez de sang-froid, de fermeté, de raison, pour se flatter de ne rendre que

des arrêts équitables et de devancer les jugements de l'impartiale postérité? Il devient plus facile d'être juste après un certain temps écoulé, quand la scène et les acteurs ont changé, quand les intérêts et les passions ne sont plus les mêmes. Encore est-il des passions religieuses et politiques qui se survivent à elles-mêmes, qui renaissent quand on les croyait éteintes, et qui, après des siècles, faussent encore les jugements des historiens d'aujourd'hui comme les jugements des contemporains. Il est indispensable de se préparer à la justice historique envers le temps présent, en jugeant d'abord le passé et en méditant les règles générales qui doivent la guider dans toutes les époques.

Cet office de moraliste et, pour ainsi dire, de grand juge à travers les lieux et les siècles s'impose, suivant nous, à l'historien comme la plus utile et la plus noble partie de sa tâche. Il ne peut s'en affranchir, sans se rabaisser au rôle d'un simple chroniqueur, ou à celui d'un romancier qui n'écrit que pour amuser le lecteur, et sans devenir indigne du nom d'historien. Tous les grands historiens anciens et modernes sont plus ou moins des moralistes, et l'histoire elle-même tout entière est, à vrai dire, une morale en action.

Sous prétexte de se renfermer dans la rigueur d'une analyse purement scientifique des faits ou,

pour mieux faire montre d'impartialité, quelques historiens de nos jours ont à tort affecté de dépouiller ce rôle de moraliste et de justicier. Dans l'introduction de son ouvrage sur les *Origines de la France contemporaine*, M. Taine nous dit : « On permettra à un historien d'agir en naturaliste; j'étais devant mon sujet comme devant la métamorphose d'un insecte ». Cette permission, s'il nous était permis de parler ainsi, nous ne la donnerions pas, surtout à un historien comme M. Taine, capable plus que tout autre d'agir en moraliste. D'ailleurs, bien qu'il demande cette permission, en réalité il ne l'a pas prise. Il s'en faut bien qu'il assiste impassible, ainsi qu'il le dit, aux péripéties de ce grand drame de la Révolution, comme aux métamorphoses d'un insecte, ou avec une curiosité purement scientifique. Ses pénétrantes analyses des ressorts de la Terreur, ses études psychologiques sur les plus sinistres acteurs de ce temps, les pièces décisives de conviction qu'il a réunies avec un si grand et si consciencieux travail, excitent certainement autre chose chez lui, comme chez nous, qu'une pure curiosité scientifique. Peut-être même a-t-il l'art d'émouvoir, d'indigner d'autant plus les lecteurs qu'il affecte de rester lui-même plus impassible. Les faits parlent d'autant plus haut que l'historien

semble lui-même se taire. Il a beau chercher à paraître impassible : derrière ce prétendu naturaliste nous ne cessons pas de sentir une âme émue et indignée, et un juge non moins juste que sévère et impitoyable.

La morale et la justice n'ont rien à voir sans doute dans les révolutions du globe, ni même dans les évolutions fatales des espèces vivantes; mais il n'en est plus de même dans les révolutions ou les évolutions de l'humanité. Celles-là nous touchent de plus près ; celles-là d'ailleurs ne sont pas fatales et nous font encourir une grave responsabilité. Il ne nous est pas donné de les contempler, froids et indifférents, comme la structure des pierres ou les métamorphoses des chenilles.

Schiller a bien dit, selon nous : L'histoire est le jugement.

Nous n'oublions pas que la justice historique, à l'égard des peuples, comme la loi morale à l'égard des individus, suppose nécessairement deux choses : la liberté et une notion naturelle du bien et du mal. Ces deux choses, nous n'entreprendrons pas de les démontrer, parce que nous les regardons comme des faits attestés par la conscience du genre humain. Nous n'admettons pas sans doute une liberté absolue, encore peut-être moins chez les peuples que chez les individus, ni une vue toujours claire et nette de

ce qui est mal et de ce qui est bien en toutes choses. Mais, quelles que soient les limites que la liberté rencontre au dedans et au dehors, et quelque bornée et obscure que soit la conscience morale, il y a toujours assez de l'une et de l'autre pour le bon et le mauvais vouloir, c'est-à-dire pour une part de responsabilité des événements de l'histoire dans la vie des peuples, comme dans la vie des individus. De là la légitimité d'une justice historique, de là ce rôle de moraliste qui s'impose à tout historien.

A partir de quelle phase du développement de l'humanité doit-il prendre ce rôle, et suivant quelles règles doit-il l'exercer? Voilà les deux questions que nous avons à examiner.

Nous pensons que la justice historique, de même que la morale, doit commencer avec l'humanité elle-même. Si loin qu'on remonte dans le passé, il n'y a pas de premier âge où l'humanité, dépourvue de toute raison, ait été complètement inconsciente et irresponsable du mal comme du bien. L'enfant, il est vrai, avant un certain âge, qu'on appelle l'âge de raison, est censé avoir agi sans discernement. Mais pour l'humanité il n'y a pas d'âge correspondant, antérieur à un âge de raison. Un temps où ni bien ni mal ne sauraient lui être imputés à aucun degré, n'a pas existé, si loin qu'on veuille remonter.

On dit bien qu'il y a des peuples enfants, mais il ne faut pas nous laisser tromper par une fausse analogie. S'il est une première période de la vie de l'individu, plus courte que généralement on le suppose, où l'enfant, faute de raison, n'est encore responsable à aucun degré, il n'y a rien de semblable dans la vie d'un peuple, quelque primitif, quelque peu éclairé, quelque grossier qu'il puisse être. Les barbares, les sauvages ne sont des enfants que par pure métaphore. En réalité, ces barbares et ces sauvages sont des collections d'adultes, d'hommes faits, chez lesquels ni la raison ni la volonté ne font entièrement défaut, fussent-ils encore dans cette condition misérable où Lucrèce nous a dépeint les premiers hommes. Combien ne l'emportaient-ils pas déjà sur le petit enfant par la conscience d'eux-mêmes, par le libre exercice de leur pouvoir d'agir, non moins que par la force physique? *A priori*, il nous semble d'ailleurs impossible qu'un individu prenne conscience de sa libre activité sans prendre en même temps une connaissance, plus ou moins obscure, d'une règle qui doit la diriger. Cette connaissance n'a pas dû tout à fait manquer, même aux hommes préhistoriques, à la seule condition toutefois que ce fussent des hommes et non des bêtes. D'ailleurs cette vue *a priori* se

confirme chaque jour par les progrès de la géographie et de l'ethnographie, par les témoignages des voyageurs les plus récents et les plus autorisés. Descartes a eu raison de dire que l'idée du juste est contemporaine de nous-mêmes, d'où il suit qu'elle est contemporaine de l'apparition de l'homme sur le globe [1].

La tâche de moraliste ne commencera donc pas pour l'historien à partir seulement d'un certain degré de culture intellectuelle et morale des peuples, mais avec l'histoire même de l'humanité. Dès les premiers jours il y a eu des héros et des scélérats, des vertus, des dévouements et des crimes, des actes de loyauté et des actes de perfidie. Ainsi le discernement du bien et du mal, du mérite et du démérite, ou de la part de responsabilité s'impose, dès l'origine, non seulement à l'historien qui écrit sur la civilisation en France et en Angleterre, mais à quiconque fouille dans les annales de nos plus sauvages et plus anciens ancêtres.

La seconde question, qui importe davantage,

1. Jouffroy a dit en termes non moins expressifs : « La forme du bien est dans toute intelligence humaine... Le sauvage peut être aussi moral que nous » (*Cours de droit naturel*, 28e leçon). Telle est aussi l'opinion de M. Vacherot dans la conclusion de son ouvrage sur la *Religion*, de M. Janet dans sa *Morale*, de l'abbé de Broglie dans ses articles du *Correspondant* sur la morale évolutionniste (10 octobre 1885).

et qui demande un plus long examen, est celle de savoir quelle sera la règle de ces jugements historiques. Seront-ils constants et uniformes d'après une même mesure, immuable, inflexible? Sera-ce la règle absolue des stoïciens ou de Kant, que l'historien moraliste promènera, sans jamais la faire fléchir, sur toute la suite des peuples et des siècles, sur toutes les têtes, les consciences et les cœurs, depuis qu'il y a des hommes?

Répétons ici ce que nous disions au commencement, pour qu'on ne se trompe pas sur notre pensée, et qu'on ne fasse pas de nous un sceptique ou un empirique en fait de morale et de justice. Sans doute, au point de vue absolu, il y a une règle morale invariable qui plane également sur tous, peuples ou individus. Mais, si l'on descend de la spéculation à la pratique, de la philosophie à l'histoire, que de différences, que d'inégalités entre ceux auxquels a été imposée l'obéissance à cette loi, quelle part inégale dans la responsabilité, dans le mérite ou dans le démérite

Loin de nous la pensée de combattre ce grand axiome populaire de l'équité et de la justice : il ne doit pas y avoir deux poids et deux mesures. Oui sans doute, il ne doit pas y en avoir deux, mais seulement à l'égard de faits

et de personnes exactement dans les mêmes conditions et dans des cas réellement identiques. Où cette identité n'existe pas, l'unité de poids et de mesure, loin d'être la justice, est le comble même de l'injustice. Or, dans les événements humains du ressort de l'histoire, malgré les rapprochements, plus ou moins ingénieux, qu'ont imaginés certains historiens pour la louange ou pour la satire du temps présent, cette identité n'est jamais que partielle ou apparente. Elle peut être dans les noms, comme ceux d'empire, de république, de tyrannie, de démocratie, de despotisme, de révolution, mais elle n'est pas dans les idées et dans les choses. La seule différence des temps et des lieux en entraîne avec elle une foule d'autres qui doivent être prises en considération. Autant vaudrait accuser d'avoir deux poids et deux mesures le juge qui abaisse ou élève la peine pour deux accusés du même délit ou du même crime, mais dont l'un a dépassé un certain âge que l'autre n'a pas encore atteint, ou dont l'un a agi, et l'autre n'a pas agi avec préméditation. Le degré des lumières, la notion plus ou moins nette du mal accompli, l'éducation, la famille, l'entraînement de la passion, les tentations plus ou moins grandes de la faim et de la misère nécessitent presque toujours plusieurs poids et mesures. Les peuples, devant le tribunal

de l'histoire, doivent être jugés comme les individus devant la cour d'assises ou la police correctionnelle. L'historien, de même que le juge ou le juré, avant de prononcer, fera la part de toutes les circonstances à charge ou à décharge, circonstances encore bien plus nombreuses et plus complexes dans la vie des peuples que dans celle des individus.

Il faut cependant qu'il ait un point de comparaison par rapport auquel il gradue ou proportionne les sentences qu'il prononce, et apprécie les divers degrés du mieux au pire, ou du pire au mieux, dans le cours du passé. Ainsi le voyageur ne peut mesurer les distances qu'il a parcourues qu'en les rapportant toutes à un même point de départ. Où l'historien prendra-t-il ce point de comparaison? Sera-ce dans la perfection rêvée par les sages, dans l'idéal le plus élevé de la justice qu'ait conçu la raison des philosophes? A notre avis, ce serait le placer trop haut. Considérés d'une pareille hauteur, toutes les nuances, tous les degrés, toutes les distances, étant dans la réalité infiniment au-dessous de cet idéal, risqueraient de se confondre, au grand détriment de la justice distributive. Combien, en effet, les peuples les plus civilisés ne demeurent-ils pas eux-mêmes au-dessous de cet idéal ! Que de progrès à réaliser,

nous ne disons pas pour l'atteindre, mais seulement pour en approcher davantage !

Il convient donc de prendre pour mesure de la justice historique, non pas la raison pure ni une perfection idéale, mais seulement le degré de perfection relative ou de moindre imperfection auquel se sont élevés, dans le temps présent, les peuples les plus civilisés. La moyenne de moralité des sociétés contemporaines, voilà le vrai criterium, ni trop haut ni trop bas, de la justice historique. C'est de là qu'elle fera la part des mérites et des démérites de ceux qui nous ont précédés, selon qu'ils en auront plus ou moins approché. Peut-on exiger d'eux qu'ils aient valu mieux que nous ne valons ?

Cette première comparaison ne suffit pas ; il en faut une seconde pour réunir tous les éléments de la justice historique. En nous bornant à comparer les temps passés au temps présent, nous n'arriverions qu'à une appréciation fausse ou incomplète. Nous saurions ce qui nous sépare des siècles antérieurs et quels progrès nous avons accomplis ; nous saurions de combien nous les dépassons, mais non de combien eux-mêmes ils ont dépassé ceux qui les ont précédés, quelle est leur part, quelle est leur œuvre propre, progrès ou défaillances, mérites ou démérites, dans la marche de l'humanité.

A cette première comparaison il faut donc en ajouter une seconde, non plus au regard du temps présent ou des siècles qui ont suivi, mais au regard de ceux qui ont précédé et des sociétés contemporaines. Du point de vue plus élevé où il s'était placé d'abord, c'est-à-dire du monde tel qu'il est aujourd'hui, l'historien devra descendre pour considérer le monde tel qu'il était autrefois, à l'époque des peuples et des événements qu'il s'agit de juger. Il cessera d'être un homme du dix-neuvième siècle, pour se transporter dans le passé, pour devenir un homme de l'antiquité ou du moyen âge, se faire le contemporain des hommes de ce temps-là, et vivre de leur pensée et de leur vie. Ainsi seulement leur rendra-t-il la justice à laquelle ils ont droit, et fera-t-il la part du mérite, même dans des siècles de barbarie et d'ignorance, comme aussi du démérite dans les siècles les plus civilisés.

L'époque ou le siècle, voilà, nous l'avons dit, la circonstance maîtresse dont la justice historique doit tenir compte avant tout. Suivant qu'ils sont anciens ou modernes, plus ou moins rapprochés ou éloignés de nous, les faits et les personnages historiques ne doivent pas être jugés de la même manière et du même point de vue.

Nous ne prétendons pas qu'entre un siècle et

un autre, ou même en prenant de plus grandes divisions chronologiques, le niveau de justice et de moralité s'élève ou s'abaisse d'un même nombre de degrés précis et déterminés. Diverses causes peuvent intervenir qui hâtent ou ralentissent les changements dans les idées, dans les mœurs et le progrès vers le mieux. Mais, si ce rapport n'est pas d'une rigueur absolue, du moins est-il approximativement vrai, surtout si tout est bien pesé et considéré, et si l'on ne s'arrête pas à quelques traits particuliers, à quelques côtés plus ou moins exclusifs. Les siècles, en plus ou en moins, voilà, dans l'histoire du monde, d'où dépendent la plupart des circonstances qui doivent influer sur les arrêts de la justice historique. Le degré des lumières ou de l'ignorance, de la politesse ou de la grossièreté des mœurs, les guerres plus ou moins fréquentes, longues et cruelles, la dureté des conditions de la vie, ne sont-elles pas généralement, et sauf des exceptions passagères, en raison de l'éloignement plus ou moins grand dans le passé, ou du degré de proximité avec les temps où nous vivons? Concurremment avec le temps il faut considérer les lieux et les climats qui influent si profondément, non seulement sur la condition physique, mais sur la condition morale des peuples et des gouvernements. Des faits de barbarie accomplis en

Asie ou en Afrique, bien qu'au dix-neuvième siècle, ne comportent pas la même indignation que des faits semblables en Europe, en France et en Angleterre. On voit donc combien la justice historique doit avoir de poids divers et combien sa règle, loin d'être uniforme, doit être variable et graduée.

Nous avouons que cette graduation du blâme ou de l'éloge, suivant les temps et les lieux, n'est pas susceptible de l'exactitude et de la précision d'un instrument de physique ou de mathématiques qui mesure les distances, le temps ou les degrés de la chaleur et du froid. Il ne suffit pas, pour bien appliquer cette règle, de compter les siècles, comme on compte les degrés de latitude et de longitude. Mais si l'on ne peut parvenir à ce degré de précision, du moins n'est-il pas impossible de tracer dans l'évolution morale de l'humanité quelques grandes lignes en rapport avec certaines de ses phases les plus saillantes, avec la formation de tel ou tel état social, avec la domination d'une nouvelle race, avec l'avènement d'une religion, avec telle ou telle grande réforme sociale et politique. Quelle iniquité de juger d'après les règles d'un code inflexible, sous le prétexte que la morale est absolue, les premiers et les derniers venus dans ce monde !

Combien l'histoire ne perdrait-elle pas en intérêt,

en enseignement, comme en vérité morale, par cette inintelligente et brutale uniformité? Les siècles antérieurs se trouveraient tous enveloppés dans une même et sommaire condamnation, malgré les degrés les plus divers dans leur moralité et leur responsabilité. Tous apparaîtraient comme également plongés dans l'ignorance et la barbarie en comparaison du temps présent, qui seul aurait en partage tous les mérites, comme toutes les lumières. C'est une faute que ne pouvaient guère éviter les historiens anciens qui ne connaissaient rien ou presque rien, en dehors de la Grèce et de Rome. Tout ce qui a été avant Athènes ou Rome, tout ce qui est en dehors de leurs frontières, c'est pour eux le monde barbare. Une exception cependant doit être faite en faveur d'Hérodote, qui avait beaucoup voyagé, beaucoup vu et comparé, et que n'aveugle pas toujours sa prédilection pour le monde grec.

Telle est aussi la faute de bon nombre d'historiens modernes, faute moins pardonnable parce qu'ils étaient moins ignorants du passé et de l'état des nations étrangères. Selon quelques-uns, tout a été barbare avant le dix-septième ou le dix-huitième siècle, ou même avant 89. Voici, par exemple, comment Voltaire, dans l'*Essai sur les mœurs*, juge le moyen âge tout entier : « Figu-

rez-vous des déserts où les tigres, les loups et les renards égorgent un bétail épars et timide. C'est le portrait de l'Europe pendant tant de siècles. L'Europe elle-même croupit dans cet avilissement jusqu'au seizième siècle. »

Buckle, le célèbre historien de *la Civilisation en Angleterre,* bien que grand admirateur du génie historique et des idées de Voltaire, et bien que lui-même il traite fort mal le moyen âge, ne peut se défendre de lui reprocher de n'avoir pas suffisamment reconnu le mérite de certains hommes de cette époque. La plupart des historiens du dix-huitième siècle ont plus ou moins suivi l'exemple de Voltaire; ils ont déclamé contre le passé plutôt qu'ils ne l'ont jugé avec impartialité.

Quelques historiens du dix-neuvième siècle, sans aller aussi loin dans ce dénigrement systématique du passé de la France, ne se sont pas toujours montrés assez équitables dans l'appréciation des principaux règnes et des principaux faits de notre histoire. C'est un reproche que M. Guizot et M. Mignet, deux grands maîtres dans la science historique, ont tous deux justement adressé à Sismondi. « Dans l'histoire des siècles passés il a trop laissé entrevoir, a dit M. Guizot, l'influence des idées et des événements contemporains[1]. » Tel est aussi le juge-

1. *Histoire de la civilisation en France,* 2e leçon.

ment de M. Mignet dans la belle notice qu'il lui a consacrée. « On aimerait, dit-il, qu'il eût jugé les mœurs et les actions des temps passés en tenant compte d'idées que nous n'avons plus et de besoins qui ne sont plus les nôtres. »

Peu de temps avant sa mort, M. Henri Martin, dans un rapport à l'Académie des Sciences morales et politiques, blâmait un de nos lauréats les plus distingués, M. Perrens, l'auteur de l'*Histoire de Florence*, d'avoir manqué à la vérité morale et historique dans son ouvrage sur l'*Histoire de la démocratie au quatorzième siècle*. Il y a manqué, non pas tant par le tableau trop assombri du siècle entier, que pour avoir prêté, à ce qu'il appelle la démocratie de ce temps-là, des sentiments et des idées qui sont de la fin du dix-huitième siècle ou du dix-neuvième, mais non du quatorzième. Il ne faut pas ôter le passé de son cadre; ne demandons au passé que le passé lui-même, ni plus ni moins, sous peine de cette double altération de la vérité historique et de la vérité morale. Je ne parle pas des historiens fanatiques de l'école révolutionnaire qui ne font dater la France que de 89, ou même de 93.

Tout dans l'histoire apparaît sous un faux jour à qui l'entreprend avec la pensée de retrouver le temps moderne dans le temps passé, la société chrétienne dans la société païenne, et les idées

du dix-neuvième siècle dans le moyen âge. Les siècles passés n'ont pas mérité notre anathème pour n'avoir pas anticipé sur les siècles futurs et ne pas les avoir égalés. Réservons l'anathème pour ceux qui, venus après eux, n'ont pas mieux fait ou fait plus mal encore. Nous sommes loin de recommander à l'historien une indulgence absolue à l'égard de nos devanciers, surtout de nos devanciers les plus proches, et d'absoudre le passé tout entier par cela seul qu'il est le passé; nous ne réclamons nullement en sa faveur une complète amnistie. Ce n'est pas la quantité du mal que nous contestons, mais la quantité de la responsabilité. Le mal est plus grand à mesure que nous remontons vers les temps primitifs; ce qui diminue ce n'est pas le mal, encore une fois c'est la responsabilité.

D'ailleurs dans tous les temps, et comme pour témoigner de l'universalité du sentiment de la justice, il y a eu des actes exceptionnels de méchanceté, de perfidie, de perversité qui ont fait saillie en quelque sorte sur la moyenne de la barbarie générale, et que les contemporains eux-mêmes ont exécrés, non moins que tous ceux qui sont venus des siècles après eux. Dès l'origine des sociétés il s'est rencontré des monstres jugés tels par leurs contemporains, comme aujourd'hui par nous-mêmes.

Caïn, le meurtrier d'Abel, a été marqué d'un signe de malédiction dans la première des histoires. Rome a détesté, comme nous au dix-neuvième siècle, Néron assassinant sa mère. Partout a été maudit celui qui a trahi sa patrie ou massacré son hôte. Ici les jugements de la justice historique sont identiques à ceux de la justice absolue. Cette réprobation unanime prouve, comme nous l'avions dit, qu'il y a une loi morale universelle, quoique plus ou moins obscurcie, quoique tous, peuples et individus, ne soient pas également coupables, en tout temps et en tout lieu, de méconnaître et d'enfreindre certaines de ses prescriptions. Il y a donc des crimes où la justice historique se rencontre dans ses jugements avec la justice absolue, et où, pour tous les siècles, il ne devra y avoir qu'un poids et qu'une mesure. Ces crimes sont plutôt le fait de quelques individus pervers que d'un peuple entier; mais il en est d'autres où la justice historique ne saurait être aussi inflexible que la justice absolue et sur lesquels nous devons insister davantage.

DE LA JUSTICE HISTORIQUE (Suite)

II

SÉVÉRITÉ POUR LE TEMPS PRÉSENT

En quoi la justice historique diffère de la justice absolue. — La responsabilité augmente avec les lumières. — Un verset de l'*Imitation*. — Modifications profondes, d'un siècle à l'autre, dans les idées et dans les mœurs. — Indulgence pour le passé, sévérité pour le présent. — Replacées à leur époque, certaines coutumes paraissent moins déraisonnables et moins odieuses. — Explication que donne Montesquieu des jugements de Dieu. — Malebranche et les procès de sorcellerie. — Comment Guizot juge les massacres du seizième siècle. — L'horreur du sang versé en raison du progrès de la civilisation. — Violation de cette règle par quelques historiens de la Révolution française. — Parallèle des Ligueurs et des Jacobins. — Cruauté égale des deux côtés, hypocrisie en moins chez les ligueurs. — De la justice historique dans l'ordre des idées. — Une grande règle de critique littéraire. — Distinction de la valeur relative et de la valeur absolue des idées d'écrivains d'un autre siècle.

Outre ce mal particulier qui dépend de la méchanceté exceptionnelle de tel ou tel individu, l'histoire nous montre à toutes les époques un mal général qui est en quelque sorte plus ou moins la condition et la loi commune, qui est plus ou moins de tous et par tous, en vertu de l'état général

des esprits, des mœurs et de la force des liens de la solidarité. Telles sont certaines coutumes barbares et iniques qui sont le fait de l'ignorance, des préjugés universels et d'un certain état social. Voilà où l'historien devra faire fléchir la rigidité de la règle morale, et où il y aura un écart entre la justice historique et la justice absolue. L'historien équitable ne sera pas aussi sévère pour les violences, pour les cruautés d'un peuple encore barbare que pour des faits semblables chez un peuple déjà plus ou moins civilisé. Les iniquités sociales des peuples anciens le trouveront plus indulgent que les iniquités de peuples venus plus tard et dans des conditions meilleures. S'il se représente les dures, les terribles conditions d'existence des sauvages et des barbares, peut-être sera-t-il plus porté à la pitié qu'à tout autre sentiment envers ces lointains et misérables ancêtres, malgré toute leur barbarie. Leur principal tort n'est-il pas d'être venus sur la scène du monde quelques milliers d'années avant nous?

Théologiens et moralistes s'accordent à admettre pour les individus certains cas d'ignorance invincible qui ne laissent subsister aucune responsabilité. Il y a aussi pour les nations de ces cas d'ignorance invincible, d'autant moins contestables, d'autant plus nombreux qu'on remonte plus haut dans le cours des âges.

Une certaine indulgence, sinon une absolution entière, doit être accordée à des coutumes antiques, autorisées et consacrées par le temps, par les traditions, par les préjugés, par un assentiment général des contemporains. On ne peut les juger avec équité qu'à la condition de les replacer dans leur cadre et dans leur temps.

Le défaut des lumières, qui sont l'œuvre progressive des siècles, voilà, encore une fois, nous ne voulons pas dire l'excuse, mais au moins l'atténuation de ce qui nous révolte le plus dans l'antique barbarie, dans la grossièreté des superstitions et des coutumes de nos ancêtres. Si nous attribuons au défaut de lumières la plus grande partie des fautes du passé, il ne s'ensuit pas par contre que les lumières soient toujours compagnes du progrès et de la vertu, suivant la thèse soutenue par Buckle dans l'*Histoire de la civilisation en Angleterre*. C'est d'ailleurs un point que nous croyons avoir amplement démontré dans notre ouvrage sur *la Morale et le Progrès*. Plus d'une fois il est arrivé, chez les nations, comme chez les individus, que les lumières n'ont pas moins servi pour le mal que pour le bien; plus d'une fois, dans les temps anciens, comme dans les temps modernes, elles n'ont fait que rendre la méchanceté plus hypocrite et plus ingénieuse et la corruption plus raffinée. Toutefois la responsabilité, sinon le bien et la

vertu, augmente certainement avec les lumières suivant un rapport qui ne peut être contesté.

Lorsque personne parmi les contemporains ne s'est encore avisé de l'iniquité de telle ou telle institution, de la barbarie de telle ou telle coutume, quand elle est également admise par le consentement des plus sages, comme par celui de la multitude, nous n'imaginons pas qu'il y ait au monde des amphictyons, ou un jury quelconque, pour condamner le peuple où plus ou moins longtemps elle a été en vigueur. Ces hommes n'étaient-ils pas du nombre de ceux dont il a été dit qu'ils ne savent ce qu'ils font et auxquels il faut pardonner?

Il y a dans l'*Imitation* un verset qui s'applique à la justice historique non moins qu'à la justice divine : « Vous serez jugés avec d'autant plus de rigueur que vous aurez eu plus de lumières, si vous n'êtes pas saints [1] ». Ajoutons pour compléter cette grande vérité morale : Vous serez jugés avec d'autant moins de rigueur que vous aurez eu moins de lumières.

Dans la préface de ses *Études historiques*, Chateaubriand condamne sévèrement les historiens qui ne suivent pas cette règle dans l'appréciation du passé : « Si, prenant, dit-il, pour

1. Liv. I, chap. II.

règle ce que nous croyons aujourd'hui de la liberté, de l'égalité et de la religion, de tous les principes politiques, nous appliquons cette règle à l'ancien ordre de choses, nous faussons la vérité, nous exigeons des hommes vivant dans cet ordre de choses ce dont ils n'avaient pas même l'idée. »

L'esclavage sous toutes ses formes est aujourd'hui condamné, non pas, il est vrai, depuis bien longtemps, dans tous les pays civilisés. Mais dans l'antiquité combien n'y a-t-il pas eu de siècles où nul, même parmi les philosophes et les sages, n'a protesté contre l'esclavage? L'esclavage dans l'Inde, dans l'Égypte, dans la Grèce et à Rome, doit-il donc être condamné aussi sévèrement que dans les temps modernes, où, en dépit de toutes les lumières, de toutes les protestations de la morale, de l'humanité, de la religion, il a continué d'exister presque jusqu'à nous, jusqu'au triomphe en Amérique des États du Nord sur les États du Sud.

Malheur aux vaincus! Telle était dans toute sa rigueur la loi universelle, impitoyable, de la guerre, non seulement chez les anciens, mais au moyen âge, non seulement chez les Turcs, mais chez les chrétiens, il y a trois ou quatre siècles. Aujourd'hui sans doute les vainqueurs ne sont pas tendres, nous en avons fait nous-mêmes la triste expérience, mais, quelque durs qu'ils soient,

ils le sont moins que les vainqueurs d'autrefois. L'extermination d'une population tout entière, les femmes et les enfants passés au fil de l'épée ou traînés en esclavage, exciteraient, grâce à l'adoucissement des mœurs, un soulèvement général dans tout le monde civilisé.

Il n'est pas d'ailleurs toujours besoin de remonter bien haut à travers les siècles pour trouver des modifications profondes dans les idées, les mœurs et les coutumes. Sous l'influence de grands événements, de guerres, de conquêtes, du règne d'un grand roi, de révolutions politiques et religieuses, telle ou telle société, en un siècle ou même en un demi-siècle, a pu changer profondément. Quelle différence entre la fin du seizième siècle et le milieu du dix-septième siècle, entre la fin du dix-huitième et le milieu du dix-neuvième! « Les mœurs et l'état de tout le corps de la nation, dit Fénelon dans sa *Lettre à l'Académie*, ont changé d'âge en âge.... Sans remonter plus haut, le changement est incroyable depuis Henri IV. » Ainsi de Henri IV à Louis XIV, le point de vue moral de l'historien devra changer, et la justice historique ne permettra pas d'apprécier de la même façon les hommes et les choses.

Montesquieu a dit : « Pour bien juger les hommes, il faut leur passer leurs préjugés ».

Prendre ces paroles à la lettre, ce serait trop d'indulgence de la part de l'historien. N'y a-t-il pas des préjugés qui ne se sont pas nécessairement imposés, ou dont le joug trop prolongé aurait pu être plus tôt secoué, c'est-à-dire des préjugés dont une société est plus ou moins responsable? Nous modifierons la pensée de Montesquieu en disant qu'il faut tenir compte des préjugés des hommes, mais non les leur passer d'une manière absolue.

Nous venons de réclamer, au nom de la justice historique, l'indulgence pour ceux qui nous ont précédés, et une indulgence d'autant plus grande en général que nous en sommes séparés par un long intervalle de temps. Nous ne voudrions pas cependant que cette indulgence fût exagérée ou mal comprise, et qu'on pût nous accuser de chercher à introduire dans l'histoire les maximes d'une morale relâchée, complaisante à toutes les atteintes contre le droit, la liberté, la justice et l'humanité. Notre intention n'est nullement d'instituer une sorte de casuistique en vue d'amnistier toutes les fautes du passé pour arriver à amnistier les fautes du présent. Si, par un certain côté, notre règle de justice historique semblait nous conduire à un abus des circonstances atténuantes en faveur du passé; par une sorte de compensation, de cette même règle découlent

autant de circonstances aggravantes à l'égard du mal dans le présent. D'autant plus la justice historique sera indulgente en descendant dans le passé, d'autant plus elle devra être sévère à mesure qu'elle remonte jusqu'à nous. Si, d'un côté, elle diminue la responsabilité du mal, d'un autre côté elle l'augmente d'autant.

Non seulement, au regard du présent, nous augmentons la responsabilité du mal, mais nous diminuons le mérite du bien. « La morale, comme l'a dit M. Duruy, qui a si bien appliqué ces règles de la justice historique dans son *Histoire des Romains*, est une œuvre du temps, qui, par une lente élaboration, dégage les sentiments vrais des passions mauvaises, et l'on a toujours moins de mérite à valoir mieux quand on vient plus tard. » S'il y a incontestablement moins de mérite à valoir mieux quand on vient plus tard, il peut y avoir plus de mérite, même à valoir moins, quand on est venu quelques siècles plus tôt. Il n'est que strictement juste de compter en moins, de part et d'autre, en fait de fautes comme de vertus, les obstacles et les facilités, les empêchements et les secours de toute espèce. Achevons, par quelques exemples, de mettre en lumière cette double vérité.

Il y a, comme nous l'avons déjà dit, certaines lois ou coutumes qui, quelque bizarres, déraisonnables, barbares qu'elles nous paraissent à la

lumière du dix-neuvième siècle, s'expliquent ou s'atténuent plus ou moins, si elles ne s'absolvent pas, lorsqu'on les replace dans les conditions sociales où elles ont pris naissance et où elles ont été en vigueur. Ces conditions viennent-elles à changer, alors seulement un doute s'élève sur leur légitimité, alors ont lieu des protestations, d'abord rares et isolées, puis de plus en plus vives et nombreuses, jusqu'à ce que la justice et le bon sens l'aient emporté. Montesquieu, en opposition avec le point de vue historique et la méthode de son siècle, excelle à rendre raison des causes, des circonstances qui ont pu les accréditer si longtemps. « Comme il y a, dit-il, des choses sages qui sont menées d'une manière folle, il y a aussi des folies qui sont conduites d'une manière très sage. » Entre ces folies sagement conduites il donne place même aux combats judiciaires, cette jurisprudence grossière et barbare du moyen âge, imaginée pour discerner, sans autre examen, pièces ou débats, les coupables des innocents, et pour rendre sommairement la justice. A une époque où chacun avait sans cesse les armes à la main, où couardise et déloyauté étaient termes synonymes, et aussi, grâce aux précautions, aux garanties de toutes sortes dont le combat judiciaire était environné, il a bien pu se faire, comme le pense Montesquieu, que, dans ces

prétendus jugements de Dieu, le bon droit ait plus souvent triomphé que le crime et la perfidie.

Rien de plus horrible que ces procès et ces supplices de tant de prétendus sorciers qui, pendant tout le cours du moyen âge, et pendant même la première moitié du dix-septième siècle, ont été condamnés à périr dans les flammes. Cependant, quelque horreur que nous inspirent ces tribunaux et ces juges impitoyables, avec leurs procédures non moins ridicules qu'atroces, nous ne pouvons pas ne pas tenir compte, tout en les condamnant, des croyances et des superstitions des esprits de ce temps-là. Tous alors croyaient non moins fermement au diable qu'à Dieu ; tous avaient foi à la sorcellerie, au commerce des sorciers avec les démons et à leurs maléfices. Bien des sorciers se persuadaient eux-mêmes de bonne foi, dans l'égarement de leur imagination, avoir assisté au Sabbat ; ils le confessaient devant les juges et en face du bûcher. Malebranche, à la fin du deuxième livre de la *Recherche de la vérité*, où il analyse les causes et les effets de la contagion des imaginations fortes, nous explique, avec la plus fine et la plus pénétrante psychologie, comment, par le seul fait de cette contagion, il a pu y avoir dans les procès de sorcellerie des juges de bonne foi, comme aussi des sorciers bien sincèrement per-

suadés qu'ils avaient commerce avec les puissances infernales.

Mais, du seizième au dix-septième siècle, un changement s'est fait dans les esprits et dans les mœurs ; on a moins foi aux maléfices et l'on prend en pitié les sorciers que quelques parlements font encore brûler. Les protestations commencent à s'élever contre leurs procédures, contre leur crédulité superstitieuse et contre la barbarie de leurs sentences. Nous en avons la preuve dans le sage conseil que le même philosophe donne au Parlement de Paris qui instruisait encore de semblables procès. « Comme la plupart des sorciers, dit Malebranche, sont des sorciers d'imagination, le meilleur moyen d'en finir avec eux est de ne plus s'en occuper[1]. »

Dans son *Histoire de la civilisation en Europe* et dans ses *Leçons sur la civilisation en France*, M. Guizot s'est inspiré de Montesquieu, et aussi de Turgot, non de Voltaire ou même de Sismondi, pour juger les mœurs et les institutions du moyen âge. S'il se met au point de vue de notre temps, c'est uniquement pour essayer de mesurer la distance qui nous en sépare, pour constater les progrès accomplis, depuis cinq ou six siècles, dans les idées et dans les mœurs, et non pour condam-

1. Dernier chapitre de la IIe partie du 2e livre de la *Recherche de la vérité*.

ner dédaigneusement le moyen âge tout entier. En effet, bientôt il abandonne le présent pour se placer au cœur même de ce moyen âge, et pour nous montrer comment, grâce surtout au christianisme, il avait dépassé la société romaine et préparé les voies à la civilisation moderne. De là cette haute impartialité avec laquelle il fait la part du bien et du mal dans ses institutions, des mérites et des fautes de ses grands hommes.

Dans l'*Histoire de France racontée à mes petits-enfants*, il dit, à propos de la violence des guerres religieuses et de la férocité des partis au temps de Charles IX et de Henri III : « Le massacre, je n'ajoute à ce mot aucune signification spéciale, était une idée, une habitude, je dirai presque une pratique familière à ce siècle, et qui n'excitait ni la surprise ni l'horreur qui s'y rattache de nos jours. On portait si peu de respect à la vie humaine, et à la vérité dans les relations humaines, tromper, tuer, étaient des actes si communs qu'on ne s'en étonnait guère. Combien peu de voix s'étaient élevées pour donner aux fanatiques des leçons de tolérance et de philanthropie ! »

A coup sûr l'intention de M. Guizot n'est pas de justifier et de nous faire approuver des perfidies et des massacres, même au seizième siècle. Mais il est certain, comme il le dit, qu'en ce

temps-là, si l'on tient compte des préjugés, des passions, du fanatisme, des pratiques accoutumées de tous les partis, ils ne nous inspirent pas la même horreur que dans des temps moins barbares.

Que l'historien, continuant sa route vers les temps modernes, vienne à rencontrer des explosions nouvelles de fanatisme, des scènes semblables de massacres et de tueries; combien n'éprouvera-t-il pas plus de répulsion et d'horreur? Deux siècles plus tard les philosophes, les historiens, les moralistes, les publicistes, les économistes avaient fait entendre à tous les plus éloquentes leçons de tolérance, d'humanité ou de philanthropie; il semblait qu'un grand progrès fût à jamais accompli dans la raison publique et dans les mœurs. Quel plus douloureux contraste que ces progrès de la civilisation troublés, interrompus par de brusques retours à une barbarie qui n'a plus l'excuse de l'ignorance, de la grossièreté et de la férocité des mœurs! Quel cruel démenti à tous les amis de la philosophie et de l'humanité, et sur quoi désormais fonder leurs espérances d'un avenir meilleur? On ne saurait mieux comparer cette impression qu'à celle causée par la foudre éclatant tout à coup au milieu d'un ciel serein.

Voilà, ce nous semble, où la justice historique

doit se montrer inflexible, et prononcer sans atténuation, sans appel, ses plus sévères sentences. Pourquoi faut-il que les passions religieuses et politiques viennent à l'encontre, même encore après plusieurs générations, même après un siècle presque écoulé? Ainsi, parmi les historiens de la Révolution, il en est un certain nombre qui, de parti pris, ne reculent devant aucune apologie. Jamais régime n'a été plus justement flétri par les contemporains et par la postérité que celui auquel a été unanimement infligé ce nom odieux de la Terreur, qui n'avait encore été donné à aucune des plus affreuses tyrannies des temps anciens et des temps modernes. Chercher à réhabiliter, comme ils le font, les crimes de cette période sanglante, et tant de journées dont il faut dire, comme Michel l'Hôpital :

Excidat illa dies ævo!

n'est-ce pas porter le plus insolent défi à la raison, à la justice, à l'humanité?

Ces historiens sont d'autant moins excusables que, par une singulière contradiction, partout ailleurs, et sous tous les autres régimes, ils sont les ennemis les plus ardents de tous les abus et de tous les privilèges, les défenseurs de tous les droits et de toutes les libertés. Il y a bien eu dans notre histoire quelques grands règnes, des

grands hommes, des héros. Pour eux il n'y a de grands hommes que ceux de 93, il n'y a de grand règne que le règne de la Terreur. Ils s'indignent, sous tous les autres régimes, contre les coups d'État, contre les tribunaux exceptionnels, contre les garanties enlevées aux accusés, contre la prodigalité de la peine de mort, contre les atteintes à la liberté.

Pourquoi oublier ces belles maximes de tolérance, de liberté, de justice, dès le lendemain de 89, et faire l'apothéose de 93?

Pour eux, rien n'est plus pur et plus digne d'éloges que les Jacobins ou les Montagnards; rien, au contraire, de plus exécrable que les fanatiques religieux, que les Ligueurs, par exemple [1]. Cependant, à mettre impartialement en parallèle les uns et les autres, il y aurait bien des raisons pour juger la cause des seconds moins mauvaise que celle des premiers? Les Ligueurs étaient-ils moins sincères dans leur fanatisme religieux que les Jacobins dans leur fanatisme politique? Le sang versé par les uns était-il plus pur que le sang versé par les autres? Les massacreurs de la Saint-Barthélemy n'étaient-ils pas plus convaincus de faire une œuvre sainte

1. Parmi les historiens et les penseurs de l'école républicaine, je n'en connais qu'un, Buchez, qui, en approuvant les uns, n'ait pas condamné les autres.

que les massacreurs de septembre de sauver la patrie? Les uns et les autres n'étaient-ils pas sans remords, en vertu de la maxime que la fin justifie les moyens? A supposer même que les crimes se balancent, quel avantage ne donnerait pas aux Ligueurs la seule différence du temps? Tous les progrès accomplis pendant deux siècles retombent pour les accabler sur la tête des Jacobins de 93.

Bien peu de voix, à part celle de L'Hôpital, s'étaient élevées au seizième siècle, comme dit Guizot, pour donner des leçons de tolérance et d'humanité. Combien, au contraire, n'avaient cessé de retentir dans tout le cours du dix-huitième siècle? A l'approche de 89, la littérature entière était comme imprégnée de ces maximes; elles étaient devenues un lieu commun. Quoi qu'on puisse reprocher aux Ligueurs, au moins ont-ils été exempts de toute hypocrisie de libéralisme et de sensibilité[1]. En 1572, à la veille de la Saint-Barthélemy, les droits de l'homme n'avaient pas été proclamés; nul ne faisait étalage du mot encore inconnu de sensibilité. Si ce sentiment n'était pas dans les cœurs, du moins n'était-il pas sur les lèvres.

1. « Les hommes de 93, dit M. Sorel, aux mœurs de la guerre de l'ancien régime, outre la férocité de leur fanatisme, ajoutèrent une dépravation nouvelle et particulièrement insupportable, l'hypocrisie humanitaire. » *L'Europe et la Révolution.*

Jamais, au contraire, on l'a souvent remarqué, ce mot de sensibilité, comme un appât trompeur, n'avait été plus prodigué qu'à la veille des plus sanglantes, des plus impitoyables exécutions de la Révolution. Il était dans la bouche de tous les orateurs, sous la plume de tous les écrivains, non seulement des philosophes, mais même des ministres et des diplomates. Qui n'avait pas un cœur sensible, surtout parmi les rhéteurs de 93? La félicité publique, la paix universelle, la fraternité allaient de concert dans tous les discours avec la sensibilité. Tels étaient les sentiments de la foule, non moins que des écrivains et des orateurs et des esprits d'élite. Cette illusion de tous est bien dépeinte par M. Droz dans son *Histoire de Louis XVI*. « Le 27 juin, dit-il, après la réunion des trois ordres, tout Versailles était illuminé. Beaucoup de personnes s'écriaient : la Révolution est finie, et ajoutaient dans leur confiance extrême : Cette révolution est l'œuvre de la philosophie; elle n'aura pas coûté une seule goutte de sang ! »

Hélas ! cette foule, que l'historien nous montre tout entière à la joie et à l'espérance, ne se doutait pas qu'à Paris et à Versailles elle coudoyait les massacreurs du lendemain, ceux qui, comme dit si bien Quinet dans son *Histoire de la Révolution*, allaient faire revivre les Maillotins et les Cabochiens du quatorzième siècle. Mais, entre ces

Cabochiens du moyen âge et les Cabochiens de la Révolution, la justice historique doit faire une différence plus grande encore qu'entre les Ligueurs et les Jacobins. Ces massacreurs du quatorzième siècle nous font sans doute horreur, même entrevus de bien loin, plus loin de deux siècles que les Ligueurs, et dans le temps à demi barbare où ils ont exercé leurs fureurs, alors que le respect pour la vie humaine était encore moindre qu'au seizième siècle. Que sera-ce donc de ces autres Maillotins ou Cabochiens de 93, dont à peine un siècle nous sépare, et qui n'ont pas été moins féroces, malgré l'adoucissement général des mœurs, malgré toutes les lumières du dix-huitième siècle? A mesure que l'histoire se rapproche de nous, il semble que la barbarie devienne plus barbare et la cruauté plus cruelle.

De même en est-il de l'intolérance sous toutes ses formes. Sans doute les persécutions se sont adoucies, mais, pour ne pas être sanglantes, elles sont aussi odieuses par le contraste avec le progrès apparent de la raison et des mœurs. Prenons un exemple en Russie et en Allemagne, quoique, pour en trouver, il ne soit pas nécessaire de sortir de chez nous, comme on le verra dans l'étude suivante.

En des temps de foi ardente et aveugle, comme au départ de la première croisade, on peut com-

prendre, sans les absoudre, les excès commis contre les juifs par des soldats qui, sous l'étendard de la croix, marchaient à la délivrance du Christ. Mais que dire de cette persécution antisémitique fomentée de nos jours, en Russie et en Allemagne, non par des soldats et des paysans, mais par des professeurs d'université?

Il semble qu'à la fin du dix-neuvième siècle il n'y ait pas grand mérite à être tolérant à l'égard des juifs, comme des chrétiens. Ceux qui ne sauraient s'élever jusqu'à la vraie tolérance fondée sur le respect de la liberté de conscience, qui est, non une faveur, mais un droit, ne devraient-ils pas tout au moins pratiquer cette autre tolérance d'ordre inférieur, qui dérive du scepticisme et de l'indifférence? Ce n'est là qu'une bien facile et bien mince vertu, si toutefois même c'en est une. On comprend qu'une foi se heurte contre une autre, que deux églises, deux croyances soient aux prises et s'efforcent de se supplanter par une ardente propagande, ou même par la violence. Mais le fanatisme qui ne repose que sur des négations, le fanatisme à vide en quelque sorte, n'a nulle raison d'être et nulle excuse.

La thèse favorite de Buckle, dans toute son *Histoire de la civilisation en Angleterre*, est le rapport constant, le parallélisme du double progrès du scepticisme et de la tolérance. Par un

grand nombre de faits et d'exemples, il prétend démontrer qu'il ne saurait y avoir de tolérance que par le scepticisme, et que les deux marchent de pair. Ce prétendu principe, qui avait reçu déjà de la Révolution française un si éclatant démenti, en reçoit un autre aujourd'hui. Nous avons bien le scepticisme, mais, même à ce prix, nous sommes loin d'avoir la tolérance. Il semblerait même que plus le scepticisme augmente, plus la tolérance diminue.

Transportons maintenant la justice historique de l'ordre des faits dans l'ordre des idées, et nous allons la voir se transformer en une grande règle de critique littéraire et philosophique. En effet, la règle des jugements sur les idées morales et politiques de tel ou tel écrivain du temps passé, philosophe, moraliste, jurisconsulte, publiciste, doit être la même que pour les jugements de l'histoire sur les actions des peuples et des rois. S'il est injuste d'exiger d'un peuple ou d'un gouvernement, qu'il soit au-dessus des mœurs et du degré de civilisation de son temps, il ne l'est pas moins de blâmer un écrivain ancien ou du moyen âge pour ne pas s'être élevé au niveau des théories des modernes sur le droit et la liberté. Jurisconsulte ou publiciste, il aura droit au contraire à des éloges, pour peu qu'il ait dépassé sur quelque point ceux qui l'ont précédé, pour peu qu'il ait entrevu une

lumière nouvelle, qu'il ait été des premiers à combattre quelque erreur ou quelque injustice, ou qu'il ait fait faire un seul pas à la science du droit et de la morale. En d'autres termes, la critique doit toujours distinguer dans un auteur ancien la valeur relative de ses idées de leur valeur absolue ; c'est dire qu'ici non plus il ne peut y avoir de règle uniforme et constante. Quelle que soit l'équité évidente d'une pareille règle, elle est violée encore aujourd'hui par plus d'un critique, comme en histoire et en politique par plus d'un historien.

Il est cependant peu raisonnable de chercher querelle à tel penseur de l'antiquité ou du moyen âge pour n'avoir pas eu les idées morales et politiques du dix-huitième ou dix-neuvième siècle. Que dirait-on d'un historien de la chimie, qui maltraiterait quelque ancien chimiste pour avoir ignoré le gaz oxygène, et qui ne le louerait pas d'avoir découvert dans son creuset tel ou tel corps ignoré avant lui ? N'est-ce pas comme si l'on reprochait à un enfant de ne pas être encore un homme ?

Il est de nos jours des critiques de grand mérite, passionnés pour le bien et le vrai, mais qu'irritent les lenteurs des progrès de la raison, au point de leur faire oublier qu'elle est en partie l'œuvre du temps, et qu'il n'est pas donné même aux plus grands génies de les devancer en toutes choses de plusieurs siècles. C'est un tort et un tra-

vers de s'indigner contre Bossuet, de n'avoir pas été un libéral, comme M. de Laboulaye au Collège de France. Il est vrai qu'il a ignoré les droits de l'homme, la pondération des pouvoirs, la monarchie constitutionnelle, et qu'il a célébré la monarchie absolue incarnée dans Louis XIV. Mais, à la différence de Hobbes, il a tempéré cette monarchie en tenant le glaive de la justice divine suspendu sur la tête des monarques.

S'il faut pardonner à Bossuet sa prédilection pour la monarchie, même absolue, il faut pardonner aussi à Fénelon, en un temps où la noblesse avait encore un si grand prestige, et qui lui-même était noble, d'avoir fait à la noblesse une si grande part dans le gouvernement de l'État, d'autant qu'il opposait son pouvoir au pouvoir absolu du roi. Citons encore une fois les *Études historiques* de Chateaubriand, où se trouve plus d'une pensée à méditer, et plus d'une règle à suivre par les historiens de nos jours : « Nous réjouirions-nous, dit-il, dans le tombeau, d'être traités par les générations futures avec la même rigueur que nous jugeons nos aïeux[1] ? »

Une autre raison d'indulgence, c'est que nul ne sait ce qu'il aurait pensé et ce qu'il aurait fait s'il était venu au monde quelques siècles plus tôt,

1. Avant-propos de 1831.

ou sous d'autres degrés de latitude et de longitude.

Ainsi donc, qu'il s'agisse des idées ou des faits, des erreurs ou des fautes et des crimes, nous arrivons à cette même conclusion, que nous devons être indulgents pour le passé, mais, par contre, d'autant plus sévères pour le présent, c'est-à-dire pour nous-mêmes. Plus l'ignorance est grande, plus dures sont les conditions de la vie, plus forts sont les liens de solidarité qui enchaînent à l'erreur et au mal, et plus l'indulgence convient pour les peuples comme pour les individus. Au contraire, plus les lumières augmentent, plus la civilisation a fait de progrès, et plus l'indulgence doit faire place à la sévérité.

Pour la dose du mérite du bien accompli, la règle à appliquer sera inverse. Les anciens auront l'avantage sur les modernes, et les modernes sur les contemporains. Moins grand, en effet, est le mérite, quand on a eu besoin de moins d'efforts pour faire le bien ou pour s'abstenir du mal. Tel est le double aspect de la justice historique.

« Ne méprisons pas nos pères, dit M. de Tocqueville, nous n'en avons pas le droit. Plût à Dieu que nous puissions retrouver, avec leurs préjugés et leurs défauts, un peu de leur grandeur[1] ! » Ne

1. *L'Ancien Régime et la Révolution*, chap. XII.

soyons pas trop fiers des progrès accomplis ; préparés par les générations qui nous ont précédés, ces progrès ne sont notre œuvre qu'en partie. Ne nous exagérons pas le mérite, où nous ne sommes pour rien, d'être venus les derniers de tous. Savons-nous bien, d'ailleurs, à quelles vicissitudes, à quels mécomptes ces progrès sont exposés ? N'avons-nous plus à redouter des retours et des périodes de révolutions et de barbarie ?

COMMENT VA LE MONDE, OU ÉTUDE SUR LA LACHETÉ

I

LA LACHETÉ POLITIQUE.

De quel monde il s'agit. — Pourquoi ce monde va mal. — Déplorable influence de la lâcheté. — Combien est dangereuse la multitude des lâches ou des faibles. — De la lâcheté en politique. — Petit nombre de ceux qui ont le courage de leur opinion. — Pourquoi les violents l'emportent sur les sages. — Les lâches vont par peur aux violents. — Naïfs aveux d'un banquier et d'un concierge. — Pusillanimité chez les électeurs et chez les élus. — Contradictions, changements et conversions sans autre cause que la peur. — Un grand corps de l'État qui s'annule lui-même par la lâcheté. — Comment les lâches concessions sont la mort d'un parti. — Divers exemples de majorités dont la peur a fait l'appoint. — Faiblesse des chefs du pouvoir en face des violents. — Comparaison de leur attitude entre les partis à celle de Chrysale entre Philaminte et Bélise.

En cherchant comment va le monde et pourquoi il va de la façon dont nous le voyons aller, nous n'avons nullement l'intention de traiter une question de philosophie de l'histoire. Nous laissons de côté les grands problèmes sur la marche de l'humanité à travers les âges. sur la part de la liberté humaine et du destin ou de la Providence divine, sur le progrès limité ou

indéfini, en ligne droite ou en ligne brisée. Notre sujet est moins élevé, quoique bien digne d'attention. Le monde que nous avons en vue, et dont les destinées nous inquiètent, c'est notre petit monde à nous, c'est le monde social et politique de notre pays, c'est le gouvernement qui nous régit, c'est le train des choses tel qu'il va autour de nous.

Comment donc va ce monde? La réponse n'est pas douteuse. Il ne va pas bien ; il va même assez mal, de l'aveu de tous, sauf peut-être de quelques optimistes béats, ou de M. Renan, qui le trouve si amusant, qu'il ne voudrait rien y changer. Mais pourquoi va-t-il si mal? Ici l'accord n'existe plus, ce dont il n'y a pas lieu de s'étonner, tant sont multiples et d'ordre différent les causes de notre mal social! De toutes ces causes il en est une seule, le défaut de caractère et de résolution, la faiblesse ou la lâcheté, pour l'appeler par son nom, que nous voulions étudier ici. Bien que la lâcheté échappe à la statistique, bien qu'elle soit passive plutôt qu'active, ou déficiente plutôt qu'efficiente, comme disaient les scolastiques, ses effets n'en sont que trop notables. Elle est, il est vrai, plus ou moins de tous les temps ; mais elle semble avoir pris une gravité particulière dans les circonstances actuelles et dans les misères du temps présent.

Qui ne rougit de l'épithète de lâche, qui n'en rougit plus peut-être que de toute autre épithète flétrissante? Combien peu cependant en est-il qui ne l'aient jamais méritée dans la vie publique ou privée? A part l'armée, qui vient de combattre si vaillamment dans l'Extrême-Orient, et en qui se conserve intact le dépôt du courage, on ne voit que trop les tristes effets de la lâcheté dans toutes les positions sociales, dans toutes les classes de citoyens, parmi les électeurs et les élus, les députés, les sénateurs, les jurés et les magistrats, même dans l'Église parmi les fidèles et les pasteurs, même dans la jeunesse, dont il semble que le sang soit aujourd'hui moins bouillant et moins généreux. Que de devoirs publics qui en souffrent? Que de maux nous menacent et déjà nous atteignent, qu'un peu plus de fermeté pouvait conjurer!

En tout temps, et surtout en temps de révolution, rien de plus malfaisant que cette race, en apparence inoffensive, des gens faibles, si l'on ne veut pas les appeler des lâches. Que de mal ils auraient pu empêcher, et qu'ils ont laissé faire, s'ils ne l'ont pas fait eux-mêmes, dont ils sont indirectement complices, s'ils n'en sont pas les auteurs! Saint-Cyran, si ferme et si inébranlable dans son attachement à la foi janséniste, s'indignait contre la lâcheté des faibles, « pires, dit-il, que les

méchants », et il les compare à Ponce Pilate. Chamfort ne traite pas mieux cette race des faibles que l'abbé Saint-Cyran. « Les gens faibles, dit-il, sont les troupes légères de l'armée des méchants. Ils font plus de mal que l'armée même, ils infestent et ravagent[1]. » Sans ces troupes légères enrôlées à leur service par la peur, sans ces auxiliaires qu'ils poussent en avant, qu'ils étendent sur leur front et sur leurs flancs, qui opèrent tout autour d'eux, l'armée des méchants, réduite à elle-même, n'irait pas loin ; bientôt elle serait obligée de reculer devant l'armée plus nombreuse des gens de bien. Sans être en effet optimiste à l'excès, il est permis de croire que les bons, ou du moins que les gens enclins à l'être, s'ils n'étaient intimidés, seraient en plus grand nombre que les méchants et les pervers de parti pris, de même que les gens sensés sont en majorité contre les fous. Si, dans une foule de circonstances, ils ne sont pas les plus forts, c'est à la lâcheté de ceux qui devraient faire cause commune avec eux, qu'il faut s'en prendre.

Nous ne voulons pas qu'on nous accuse d'exagération ; nous n'appelons pas lâche quiconque n'est pas un héros et dont le dévouement ne va pas jusqu'au sacrifice de la vie. Heureusement l'occasion ne se présente pas tous les jours de

1. *Maximes et Pensées*, chap. IX.

pareils sacrifices; et d'ailleurs le dévouement, et c'est là même ce qui en fait la grandeur et la beauté, dépasse les prescriptions du devoir. Celui-là mérite le reproche de lâcheté, qui faiblit dans les circonstances, les épreuves, les risques ordinaires de la vie publique et privée, qui déserte son poste, qui jette les armes avant le combat, qui déguise sa foi, qui agit contre sa conscience dans l'intérêt de sa sûreté, ou même seulement de sa tranquillité, qui passe sans conviction aux gros bataillons, qui cède, sans même lutter, aux violents et aux méchants, tout en ayant conscience du mal qu'il fait ou qu'il laisse faire. Être lâche en politique, c'est n'avoir pas le courage de son opinion, pour tout dire en deux mots. Combien peu ont ce courage de leur opinion, et jusqu'où ne va pas la peur de se compromettre, même souvent chez ceux qui ont le moins de risques à courir?

Ils sont rares, depuis le simple électeur, jusqu'au président de la République, ceux qui ont ce courage de parler, de voter, d'agir comme ils pensent. C'est le grand mal du jour, c'est par quoi nous glissons, presque sans espoir, sur cette pente fatale au bout de laquelle chacun, quelque illusion qu'il veuille se faire, entrevoit l'abîme.

Au lendemain des révolutions et des réactions politiques, il y a toujours eu, il est vrai, un parti plus ou moins nombreux de sages ou de modérés,

du moins d'une manière relative, qui d'abord entreprennent de lutter contre les violents pour empêcher de pousser les choses jusqu'à l'extrême, et pour ramener les fous à la raison. Comment se fait-il que ce parti des modérés et des sages, au lieu de grandir et de se fortifier, s'affaiblisse et se dissolve d'ordinaire en si peu de temps, bien qu'il ait pour lui la raison et la sagesse? Rappelons-nous notre histoire de ces derniers temps. Ces sages ont compris, ils ont signalé, avec autant d'éloquence et de sagacité que de force, à la tribune, dans la presse, au pouvoir et dans l'opposition, les dangers de la politique violente qui, malgré eux, a triomphé. Leurs conseils étaient les bons, leurs menaçantes prophéties étaient vraies, comme on ne l'a que trop vu. S'ils eussent été écoutés, que de fautes, de folies, de catastrophes auraient pu être évitées! C'est là un lieu commun dont la vérité n'a plus besoin d'être démontrée, et sur lequel il est inutile d'insister.

D'où vient donc leur défaite? Pourquoi toutes ces nombreuses et promptes désertions parmi ceux qui d'abord les avaient suivis et même acclamés? Pourquoi du rang des sages ont-ils passé si vite dans le camp des violents?

Faites la part, si grande que vous voudrez, des illusions, des amours-propres, des rivalités, de l'amour des places et des honneurs et des porte-

feuilles, vous ne réussirez pas à expliquer toutes ces défections et ces tristes revirements. Il y faut une autre cause encore plus générale, et cette cause, c'est la peur des violents.

Dans les temps troublés, dans les révolutions, quelle n'est pas l'influence de ce sentiment sur les décisions et les votes des électeurs, des gouvernants, des assemblées, et sur le cours vertigineux des événements! On peut le voir dans ce procès-verbal de la Révolution, dressé de main de maître par M. Taine, dans ce grand livre qui sera pour elle comme le livre du jugement[1]. Nul historien n'avait encore mis dans un pareil jour, et les pièces en main, comment une minorité violente, perverse, sans scrupule, a réussi, par le seul effet de la peur, à régner dans les élections, dans les clubs, dans les assemblées révolutionnaires. « Jamais, disait André Chénier, la peur n'eut plus de véritables autels qu'elle n'en a dans Paris ; cette ville est son temple. » « La postérité, dit Vergniaud, ne concevra jamais l'ignominieux asservissement de Paris à une poignée de brigands, rebut de l'espèce humaine. » Le nom de Terreur attaché à cette

1. On pourrait lui donner pour épigraphe cette strophe du *Dies iræ:*

Liber scriptus proferetur
In quo totum continetur
Unde mundus judicetur.

sanglante époque en dit d'ailleurs plus à lui seul que tous les témoignages. Les victimes ont eu seules du courage devant la mort, mais un courage passif qui mettait à l'aise les bourreaux.

Toutefois ceux qui dans ces temps terribles ont faibli ne méritent pas le même blâme que nos lâches d'aujourd'hui. Suivant que le danger à courir est plus ou moins grand, il y a des degrés dans la lâcheté. Si l'on songe aux massacres populaires, au tribunal révolutionnaire, à la mise hors la loi, à la loi des suspects, combien la lâcheté politique ne paraîtra-t-elle pas plus digne d'indulgence en 93 qu'en 1886, où le péril n'est pas encore aussi grand à lutter contre les Jacobins, les socialistes, les anarchistes du jour, où l'on peut encore parler, écrire, protester sans courir risque de la vie. Moins le péril est grand et plus grande est la lâcheté. N'attendons pas pour les mieux tenir en échec qu'ils aient encore grandi, ni qu'il faille être des héros pour les combattre.

Si contre les violents on a tout à risquer, par contre c'est un sentiment très général dans toutes les classes de la population, que contre les modérés et les sages, quoi qu'on fasse, il y a peu de risques à courir. Les représailles, les vengeances, les guet-apens de toute espèce, ne sont pas des armes dont ils aient l'habitude de se servir. Il n'en est pas de même des violents ; mettez-vous mal avec eux,

vous ne dormirez plus tranquille dans votre lit. Qu'on ait cette idée des premiers, cela sans doute leur fait honneur. C'est un hommage involontairement rendu à la douceur de leurs mœurs, à la noblesse de leurs sentiments et à leur respect de la loi. Mais combien cette bonne opinion qu'on se fait d'eux ne tourne-t-elle pas à leur préjudice?

S'agit-il de leur faire la guerre, les plus timides entrent en campagne et deviennent des braves; faut-il opter entre ceux qui sont capables de tout et ceux dont il n'y a rien à craindre, les gens prudents se mettent du côté des premiers.

M. Guizot raconte, dans ses *Mémoires*, qu'ayant reproché, en 1831, à un riche banquier ses compromissions avec le parti révolutionnaire, celui-ci répondit : « Que voulez-vous ? vous autres, vous ne me ferez jamais de mal ; mais ces gens seront quelque jour les maîtres, et ils ont des amis qui pourraient bien avoir la fantaisie de me couper la tête ; je ne veux donc pas me brouiller avec eux. » En 1886, comme en 1831, combien de riches bourgeois, de banquiers, juifs ou chrétiens, pensent et agissent de même s'ils ne parlent pas avec la même sincérité ? Les gens avisés et prudents dans les classes populaires pensent et agissent de même que les financiers et les riches.

Je rapporte textuellement ce qui m'a été dit, en 1848, par un vieux et honnête concierge de la

bibliothèque de Lyon. Le Comité central ou le club des clubs, comme il s'appelait, qui, pendant plus de deux mois, tint en échec tous les commissaires de la République et effraya la population paisible, avait trouvé bon de s'installer et de trôner dans la grande et belle salle de la bibliothèque. C'est là que ses membres, élite redoutée de la plus pure démagogie, siégeaient en permanence, du matin au soir, pour veiller au salut de la deuxième République. Ils y mangeaient, ils y buvaient, ils avaient la pipe à la bouche, sans nul souci d'allumer un incendie qui leur eût donné dans l'histoire une place à la suite d'Omar. De là ils lançaient leurs proclamations, leurs listes de candidats, avec menace de jeter dans le Rhône quiconque oserait ne pas voter pour eux. Ainsi réussirent-ils à faire passer quelques-uns des leurs, comme Greppo le tisseur, comme le blanchisseur Fond de Chaponot, comme Pelletier, l'aubergiste de Tarare, etc., grands politiques et dignes précurseurs de quelques-uns des élus de la troisième République. Le fort de l'orage passé, et l'ordre un peu rétabli, je demandai un jour à cet honnête gardien qui n'avait pas quitté son poste, comment il s'y était pris pour vivre en pareille compagnie. Le bonhomme me fit cette réponse : « Je n'ai pas oublié ce que m'avait recommandé mon père pendant la Révolution,

quand j'étais encore enfant: « Tiens-toi bien avec « la canaille, jamais les honnêtes gens ne te feront « de mal. »

Tiens-toi bien avec la canaille ! Voilà une recommandation qui assurément n'a rien de chevaleresque, et qui n'est pas pour le plus grand honneur de la nature humaine, mais qu'elle est conforme à ce sentiment de vulgaire prudence qui est au fond de bien des cœurs, dans toutes les situations sociales, depuis les plus humbles jusqu'aux plus élevées. Que de vérité dans ces paroles! quel texte inépuisable à développer, que d'applications à faire aux hommes publics, aux classes bourgeoises d'aujourd'hui et même à bien des braves gens des classes populaires ! Combien peu d'ailleurs, parmi nos hommes d'État, ont l'excuse de ce concierge qui vivait en bonne intelligence avec de farouches clubistes, non pas seulement par peur et pour conserver sa place, mais pour ne pas déserter son poste et pour sauver les livres confiés à sa garde ?

Oui, encore une fois, il est bien vrai, et peut-être ne le sait-on que trop, il n'y a pas grand'chose à redouter de la vindicte des honnêtes gens, quoi qu'on ait fait pour la mériter. Quel faible espoir ne leur reste-t-il pas d'obtenir justice devant les tribunaux, avec des magistrats si soigneusement

et si profondément épurés par leurs ennemis?

Si les violents, malgré leurs excès, n'ont pas grand'chose à redouter des juges d'aujourd'hui, encore moins ont-ils à redouter les vengeances, les fureurs, les représailles de la rue. De même que la magistrature, la rue est contre les modérés. Ce ne sont pas eux, disons-le encore, qui jettent de la boue et des pierres à la face de leurs adversaires, qui les menacent de la lanterne, qui les obligent à se cacher ou à fuir, de peur d'être mis en pièces ou collés au mur, selon la locution et la méthode en honneur dans ce temps-ci. Voilà pourquoi bon nombre de timides jugent qu'il est sage et prudent de se tenir bien avec eux plutôt qu'avec les autres, conformément à la maxime du banquier de M. Guizot ou du concierge de la bibliothèque de Lyon. N'est-ce pas ce qu'on appelle, en langage vulgaire, hurler avec les loups?

Nulle part on n'est plus coupable d'obéir à la peur que dans les questions qui touchent à la conscience. Que cette lâcheté cependant est aujourd'hui commune parmi les électeurs et dans le Corps législatif! Que de votes irréligieux de la part d'hommes qui sont religieux hors de la scène électorale et politique, uniquement par la peur de déplaire à un parti! Comment se fait-il que cet électeur, ce conseiller municipal, ce député,

ce sénateur, maudissent en public le culte et les prêtres qu'ils honorent en particulier? Dans les quartiers les plus démagogiques de Paris et de Lyon, malgré le *compelle intrare* des municipalités, malgré l'attrait des fournitures gratuites, des soupes, des blouses, des costumes militaires, les écoles libres ont souvent plus d'élèves que les écoles publiques. Ainsi la majorité des habitants de la commune est pour les frères, tandis que les conseillers municipaux nommés par eux sont pour l'expulsion des frères, pour l'interdiction de tout enseignement religieux dans l'école. Cette étrange et triste contradiction ne s'explique que par l'intimidation exercée sur les électeurs, par les violences, les menaces des chefs des comités et des clubs, par la pression des plus violents.

Bien des élus sont moins courageux encore que les électeurs. Il y a des sénateurs ou des députés de la gauche qui mettent ou qui ont mis leurs enfants chez les Maristes, les Dominicains ou même les Jésuites, comme les électeurs de Belleville, de la Croix-Rousse, chez les frères et les sœurs, et qui ont néanmoins voté pour l'article 7, qui ont donné les mains à tous les actes de persécution religieuse venus à la suite. Ils ne rougissent pas de faire cause commune avec ceux qui ont déclaré la guerre, non seulement au cléricalisme, mais à toutes les croyances religieuses,

mais à Dieu lui-même. Ils veulent des prêtres, sinon pour eux, au moins pour leurs enfants et peut-être aussi pour leurs femmes, et ils votent avec ceux qui n'en veulent plus, qui retranchent les bourses dans les séminaires, qui envoient les séminaristes dans les casernes, qui bannissent les congrégations religieuses du sol de la France, qui sont à la veille de faire supprimer le budget des cultes! Pour rien au monde ils ne consentiraient à mettre leurs filles dans ces lycées qui sont l'œuvre de MM. Ferry, Paul Bert et Goblet, et ils votent des millions pour les construire dans toutes les parties de la France.

Est-ce donc une excuse de dire ensuite qu'on n'a voté qu'à contre-cœur et la mort dans l'âme ? La mort dans l'âme! c'est une expression fort à la mode à l'usage des lâches du Sénat ou de la Chambre des députés. Croient-ils donc se faire ainsi pardonner la plus grande des lâchetés, celle de voter contre sa conscience ? Ils se trompent, ceux qui espèrent obtenir quelque indulgence par cet aveu honteux, qu'ils ont agi contre leur conscience et leurs principes, en pleine connaissance de cause, et nullement par fanatisme sincère, par inadvertance et par légèreté. En vain prétendent-ils se couvrir du prétexte de fidélité à la discipline du parti, ou de l'intérêt supérieur de la République, comme si la conscience

et l'honneur ne passaient pas avant tout dans une âme honnête! Cavaignac, on se le rappelle, a été universellement blâmé pour avoir dit un jour, à la tribune, sans doute dans un moment d'exaltation irréfléchie, qu'il était prêt à tout sacrifier à la République, même son honneur.

Notre histoire parlementaire de ces dernières années abonde en bien tristes exemples de lâcheté politique dans la Chambre et surtout dans le Sénat. Cette pusillanime assemblée semble avoir pris pour devise l'humble supplication du bon vieux Prusias :

Ah! ne me brouillez point avec la République!

Égal par la constitution à l'autre Chambre, grand conseil des communes de France, comme disait Gambetta, ne l'a-t-on pas vu céder à toutes les injonctions du Palais-Bourbon, à tous ses caprices, et s'humilier à chaque fois devant lui, voter, ses chefs en tête, une revision dirigée contre ses droits et ses privilèges, et de ses propres mains, pour ainsi dire, déchirer ses entrailles?

Le Sénat, par sa faiblesse, s'est si bien lui-même anéanti, qu'il ne lui reste plus même le droit de discuter sérieusement le budget, d'ajouter ou retrancher quelques milliers de francs aux milliards si lestement votés chaque année par la Chambre des députés. La peur d'un conflit, la

peur d'une suppression, voilà pourquoi il a toujours reculé devant les violents de la Chambre, qui eux-mêmes sont poussés par les plus violents du dehors. Et maintenant il semble satisfait d'avoir acheté au prix de cette déchéance la conservation éphémère d'une ombre d'existence sans crédit et sans honneur.

Il était un parti autrefois nombreux et influent, le centre gauche, où les talents ne manquaient pas non plus que les bonnes intentions ; maintenant, comme le Sénat, il ne compte plus, pour s'être laissé absorber par de plus violents que lui, par la gauche et par l'extrême gauche. Entre des exagérations en sens contraire, il avait cependant une belle place à prendre, mais il fallait savoir la garder, rester au centre, ne pas sans cesse dévier par faiblesse vers les extrémités, et lâcher pied à chaque menace de conflit avec les violents. Que de mesures fâcheuses, auxquelles ces modérés sans courage du centre gauche se sont finalement ralliés, après les avoir d'abord condamnées! Que de concessions dangereuses et humiliantes n'ont-ils pas faites dans l'espoir de satisfaire ceux qui ne sont jamais satisfaits! Même dans la majorité républicaine, il ne manquait pas de sénateurs et de députés sans nulle sympathie pour les héros de la Commune et pour tout ce qui, de près ou de loin, pourrait nous les ramener. On les a vus

d'abord protester contre des amnisties impérieusement demandées en faveur de gens sans repentir, et tout prêts à recommencer. Cependant, quelques mois plus tard, ils ont voté une amnistie plénière, sans même avoir pour excuse la naïveté de croire, comme disait Gambetta, qu'ils feraient ainsi disparaître les derniers haillons de la guerre civile. Malgré le mauvais succès de cette première expérience, il y a eu encore des ministres et des majorités pour donner la clef des champs à de nouveaux communards, qui sortent de prison l'injure et la menace à la bouche contre leurs imprudents libérateurs. Combien de fois n'auront-ils pas encore à se repentir de s'être mis de nouveau sur les bras ces amnistiés irréconciliables? C'est d'ailleurs toute la politique de nos hommes d'État; ils ne conjurent une peur et un danger du moment que pour les retrouver plus grands au lendemain.

Il eût été assurément plus sage de laisser le Parlement à Versailles, la ville calme par excellence, au lieu de le ramener à Paris, la ville des révolutions, au milieu des récidivistes de toute espèce et sous la menace permanente des clubs et des faubourgs. Combien le pensaient qui, de peur d'impopularité, n'ont pas osé résister? Déjà les opportunistes eux-mêmes ont pu avoir à s'en repentir. Peut-être, il y a deux ans, la Chambre

eût été moins affolée, et M. Ferry ne serait-il pas tombé, sans les rassemblements tumultueux des abords du Palais-Bourbon. Dieu veuille que cet abandon de Versailles n'ait pas un jour de plus fâcheuses conséquences!

Les mêmes législateurs sensés, mais timides, estimaient sans nul doute qu'il était bon de respecter la magistrature et de ne pas lui enlever l'inamovibilité, garantie de son indépendance. Cependant la grande épuration a eu lieu, sans préjudice des épurations partielles de tous les jours. Non moins nombreux sont ceux qui jugent imprudent et dangereux pour la patrie de désarmer en face de l'Europe hostile, c'est-à-dire, ce qui est la même chose, de diminuer la durée du service militaire. La loi n'a pas encore passé, quiconque aime la patrie hésite devant une si grande responsabilité. Les ministres se succèdent avec des projets toujours nouveaux, mais aucun n'ose dire qu'il y va du salut de la France. Ne faut-il pas que la loi passe pour ne pas compromettre leur popularité et leur fortune électorale?

Les plus coupables sont les ministres qui ont donné eux-mêmes l'exemple, sinon le signal, de toutes les concessions et de toutes les lâchetés. Après quelques tergiversations, toujours on les a vus céder finalement à ce que d'abord ils avaient

refusé par un reste de prudence et de sagesse. Ce qu'ils craignent avant tout, c'est de déplaire aux exaltés et aux violents. Ainsi feignent-ils de ne pas s'alarmer de leurs audaces croissantes, de peur d'être obligés de se compromettre en sévissant; ils ne savent pas bien encore si le drapeau rouge, le bonnet phrygien et le cri de Vive la Commune! sont choses séditieuses. Puissent-ils ne pas l'apprendre à leurs dépens et aux nôtres! Voyez leur attitude à la Chambre entre les partis; en face des plus violents démagogues, quelles que soient leurs prédications de meurtre et de pillage, quels que soient leurs complots en plein jour, ils sont tout de miel. Mais, en revanche, comme ils tonnent contre les moindres méfaits, et surtout contre les méfaits chimériques des gens inoffensifs qui ne leur font pas peur!

Si les choses ont été poussées assez loin pour qu'ils soient contraints, bien malgré eux, de désavouer les plus violents, si la dynamite s'en est mêlée, s'il y a eu quelque ingénieur massacré, avec quelle douceur, avec quelle timidité ne le font-ils pas? Comme ils s'empressent d'ailleurs, pour se faire pardonner une audace si grande, de se retourner à droite et de frapper sur ceux qui, non seulement ne sont pour rien dans les excès qui menacent la société, mais qui en sont les plus résolus adversaires! Ils sont faibles, il est vrai,

contre les communards et les grévistes émeutiers, mais qu'ils sont fermes contre d'inoffensifs religieux ou de pauvres ouvrières groupées autour de leur chapelle menacée !

Que de fois ces tristes ministres n'ont-ils pas joué à la Chambre, entre les partis, des scènes semblables à celles du bonhomme Chrysale dans les *Femmes savantes*? Poussé à bout, Chrysale éclate à la fin ; et il ose s'en prendre à sa femme Philaminte de ce que les choses vont tout de travers dans la maison :

> Voulez-vous que je dise? il faut qu'enfin j'éclate,
> Que je lève le masque et décharge ma rate.
> De folles on vous traite, et j'ai fort sur le cœur....

C'est bien commencé, et voilà un exorde qui semble promettre. Le maître du logis va enfin dire leur fait à ces folles et tout remettre en place ; en vérité, il était bien temps. Mais que sur un ton sévère et dédaigneux Philaminte l'interrompe par ces deux petits mots : « Comment donc? », toute l'audace de Chrysale tombe, et, se retournant aussitôt du côté de sa sœur, dont il redoute moins le courroux, il change son discours d'adresse :

> C'est à vous que je parle, ma sœur.

Ainsi les choses se passent-elles à la Chambre, et tels sont nos ministres entre la gauche et la droite.

N'est-ce pas une grande règle, non seulement d'honnêteté politique, mais d'honnêteté morale, de pencher plutôt vers ceux avec lesquels on est d'accord sur les questions fondamentales, que vers ceux dont on est séparé par des abîmes? Suffit-il, pour légitimer un accord, de prononcer en commun, du bout des lèvres, le mot de République, à la condition tacite de n'y ajouter aucun sens, *abstrahendo ab omni sensu*, comme dit Pascal dans la première Provinciale, à propos de l'entente des Thomistes et des Jésuites au sujet du pouvoir prochain?

Ainsi par les défaillances des faibles dans le Parlement sommes-nous emportés, presque sans nulle résistance, du mal au pire, jusque sur le bord de la révolution sociale et de l'anarchie. Avec combien de raison Chamfort n'a-t-il donc pas dit que les faibles exercent plus de ravages que l'armée des méchants!

COMMENT VA LE MONDE
OU ÉTUDE SUR LA LACHETÉ (SUITE)

II

LACHETÉ CIVILE ET MORALE

De la lâcheté dans les diverses classes et fonctions sociales. — Faiblesse des magistrats et des jurés. — La parole n'est plus qu'aux violents dans les réunions publiques. — Les ouvriers et les grèves. — Part de la violence chez les uns et de la faiblesse chez les autres. — Injures et provocations à la foi religieuse du plus grand nombre. — Lois sur l'instruction primaire. — Suppression imminente du budget des cultes. — Croix arrachées, chapelles forcées. — Neutralité dérisoirement imposée aux prêtres dans les élections. — Trop de résignation chez les fidèles et les pasteurs. — Appel aux sentiments généreux, à la force et au courage de la jeunesse. — Qu'elle soit moins timide contre ceux qui la compromettent, contre des poignées de perturbateurs, contre les faux étudiants. — Exemple de la jeunesse dorée. — Un mot de Cousin. — La lâcheté a aussi ses dangers. — Le règne des violents n'est pas éternel.

Ce grand mal de la lâcheté ne sévit pas seulement dans l'ordre politique, mais aussi dans l'ordre civil, moral et religieux, dans tous les rangs et toutes les classes de la société. La lâcheté morale s'insinue partout de plus en plus, elle détend tous les ressorts de l'ordre social, elle rend impuissantes les meilleures intentions, elle encou-

rage les violents et les méchants, malgré leur petit nombre, à tout entreprendre, à tout oser contre le droit, contre la conscience des autres, contre la loi elle-même. Comme la lâcheté est un sentiment dont on rougit et qui nous rabaisse singulièrement dans l'opinion des autres, on a bien soin de la dissimuler et de chercher à la justifier, dans l'ordre moral de même que dans l'ordre politique, par une foule de prétextes plus ou moins spécieux. Ainsi prend-elle différents noms de meilleure apparence, comme l'amour de la paix, le mépris des injures, la pitié pour les coupables, la peur de se compromettre, non pas soi-même sans doute, mais les siens, la modération, la sagesse et la prudence. La lâcheté cherche ainsi à se déguiser à tous les autres et à elle-même, sous l'apparence de toutes les vertus cardinales, sauf toutefois la force et le courage. Il serait trop long et trop difficile de prétendre fouiller partout où elle se cache, et d'analyser dans tous les replis de ses détours ce vilain côté du cœur humain. Je m'en tiendrai à quelques faits saillants et aux effets les plus pernicieux.

Ce sentiment n'entre-t-il pour rien dans le relâchement des magistrats et des jurés, relâchement qui est l'objet d'une plainte unanime et qui met en péril la justice et la sécurité sociale ?

Je crains que l'âme de quelques jurés ne soit

pas tout à fait inaccessible à la peur des représailles de la part des émeutiers, des assassins et de leurs complices. Leur faiblesse s'accroît naturellement de toutes les faiblesses du gouvernement pour les fauteurs de désordre, de toutes les amnisties, de toutes les grâces prodiguées par le chef de l'État. Il faut quelque courage, surtout sous le régime où nous sommes, pour ne pas se laisser émouvoir par des menaces de mort en cas de condamnation, par les lettres anonymes et par ces feuilles publiques qui indiquent votre nom, votre rue, votre numéro aux vengeances des criminels et des anarchistes. Avoir ce courage, quoi qu'il puisse en coûter, est cependant de devoir strict et non de dévouement. Un signe du temps est ce juré, cyniquement lâche, qui récemment s'est empressé, aussitôt après le jugement rendu, de publier une note dans certains journaux pour bien faire savoir à tous qu'il avait voté en faveur des accusés, et se mettre lui-même à l'abri de tout risque en dénonçant ses collègues. Il violait la loi qui protège le secret des délibérations, sans même avoir conscience de toute sa honte et de toute sa lâcheté. Les tribunaux, il est vrai, l'ont condamné, mais je ne sais si la flétrissure et la peine ont été assez grandes contre un pareil acte de félonie.

La faiblesse du jury est contagieuse, elle s'étend

aux magistrats eux-mêmes. Si le jury abuse des acquittements et des circonstances atténuantes, le parquet, de son côté, semble ne plus oser requérir avec une juste sévérité, et, pour ne pas requérir tout à fait en vain, il se met à l'unisson de la faiblesse du jury. A quoi bon d'ailleurs la fermeté, quand il y a quelqu'un tout en haut qui a hâte d'en détruire l'effet, et dont la dangereuse débonnaireté étend partout les grâces, même jusque sur les parricides? D'ailleurs quelle n'est pas la dépendance de la magistrature à l'égard du pouvoir, depuis qu'elle a été, comme on dit, épurée? Elle a aussi grand'peur de déplaire à un ministre, ou même à un préfet, qu'un préfet lui-même à un député. Il s'agit pour elle non pas tant de rendre de justes arrêts que des services à la République.

Des magistrats passons aux simples citoyens. Le droit de réunion, moyennant les formalités légales voulues, est le droit de tous, mais aujourd'hui, en réalité, ce droit n'appartient qu'aux plus violents entre les violents. Que des conservateurs, ou même des opportunistes, ou même des radicaux de gouvernement, organisent une réunion publique, elle est aussitôt envahie par des bandes anarchistes qui escaladent le bureau, qui s'en emparent de vive force, qui prennent leur place et les mettent à la porte à coups de canne et à coups de poing. Est-il donc désormais impos-

sible de maintenir la liberté de parler en public à quiconque veut faire entendre au peuple quelques paroles de modération et de bon sens? Faudra-t-il être un déporté de Nouméa, pour avoir le droit, au moins à Paris, de parler dans une réunion publique? Les réunions électorales empêchées par la violence, les affiches déchirées, l'intimidation autour des urnes, c'est la liberté même du vote qui est en question. Ne pourrait-on, avec un peu plus de fermeté, rester maître de son terrain, de sa place au soleil et maintenir son droit, dût-on opposer poitrine à poitrine et repousser la force par la force? Les tapageurs de clubs ne sont pas tous des héros et ils ne seraient pas si hardis si leurs adversaires étaient moins timides.

C'est un bien triste sujet, et malheureusement un sujet de circonstance, que ces grèves qui éclatent aujourd'hui partout, non seulement en France, mais en Angleterre en Belgique, en Amérique, qui trop souvent dégénèrent en des drames sanglants et sauvages, et qui laissent derrière elles tant de misères et de ruines. Je ne condamne pas les grèves d'une manière absolue: elles sont, en certains cas, la ressource suprême des ouvriers contre des maîtres injustes et trop avides; mais, pour être légitimes, il faut qu'elles soient unanimement consenties et, sans nulle atteinte à la liberté du travail. Or il en est bien peu, même

les plus pacifiques en apparence, où il n'y ait pas la menace secrète d'un côté et l'intimidation de l'autre. Qu'il est à plaindre, ce pauvre ouvrier qui voudrait continuer à vivre en travaillant pour nourrir sa femme et ses enfants, et qui ne le peut pas sous peine d'être assassiné! *La Grève des forgerons* de Coppée, si touchante et si dramatique, est l'histoire de toutes les grèves. Je n'ose pas reprocher à ce malheureux père de famille de manquer de courage, quand je sais tous les périls auxquels il est exposé de la part des grévistes, bien avant que les gendarmes arrivent, et alors que la police est impuissante à le protéger. Cependant l'entente ne pourrait-elle pas plus souvent se faire, entre les ouvriers laborieux et raisonnables, contre ceux qui jouent à la grève, fussent-ils députés ou voulussent-ils le devenir?

Je passe, non sans quelque hésitation, à un sujet plus délicat parce qu'il touche aux croyances religieuses. Parmi les fidèles eux-mêmes, n'en est-il pas qui ont quelque faiblesse à se reprocher quand il s'agit de faire respecter leur culte et leur foi contre des fanatiques d'irréligion? Ils sont nombreux, ils sont en une incontestable majorité et répandus dans toutes les classes, parmi les pauvres et les riches, ils sont dans tous les lieux, depuis Paris jusqu'au dernier des hameaux, ceux qu'anime encore la foi chrétienne. Comment se

laissent-ils impunément opprimer, égorger presque comme des moutons, par un petit nombre de jacobins et de sectaires? Il n'est pas permis de douter de la sincérité de leur foi, voyez toutes leurs œuvres charitables, comptez leurs sacrifices toujours croissants en faveur de leurs écoles et de leurs prêtres dépouillés par des spoliations partielles, prélude d'une spoliation générale et suprême. Ils ont toutes les vertus, mais, à ce qu'il semble, il en est une qu'ils ont à un trop haut degré, celle de la résignation. C'est l'esprit de crainte, *spiritus timoris*, plutôt que l'esprit de force et de courage, *spiritus virtutis*, qui les anime. Il serait trop long d'énumérer toutes les épreuves auxquelles cette résignation est soumise chaque jour par de nouvelles violences ou de nouveaux défis, attentats à leur conscience religieuse.

Qui ne connaît d'ailleurs cette page la plus triste de notre histoire contemporaine ? Les croyants seuls ne sont pas à souffrir et à gémir ; tous les vrais libéraux qui respectent les croyances d'autrui protestent avec eux et rougissent de honte pour le temps où nous vivons. Chaque année la persécution fait un pas en avant. Chassés des écoles, bientôt les prêtres verront leurs églises fermées. Les clefs n'en sont-elles pas déjà hors de leurs mains? Pour vivre ils sont à la veille de n'avoir d'autre pain que celui qu'ils recevront de la charité des fidèles.

Du budget des cultes, chaque année misérablement réduit, avant peu il ne restera rien. La dotation du clergé de l'Algérie, bien qu'il soit clair que sa cause est celle de notre domination, celle du drapeau de la patrie, celle même de la civilisation, ne trouve pas grâce devant ces grossiers fanatiques. Périsse notre influence au dehors, périssent nos colonies, pourvu que leur haine aveugle contre ce qu'ils appellent le cléricalisme soit satisfaite!

Faut-il rappeler la demi-laïcisation des cloches achetées et consacrées pour l'usage exclusif du culte? Les voilà condamnées à sonner pour le 14 juillet, comme pour Pâques ou Noël, et même bientôt pour la célébration des mariages civils. Les croix sont partout abattues et brisées, comme en 93, non seulement dans les lieux publics, mais sur la porte et dans l'enceinte même des cimetières. Il y avait dans le champ des morts deux sortes de croix, les croix particulières sur les tombes individuelles et, au milieu, une grande croix, la croix de ceux qui n'en ont pas d'autre, la croix de tous, et surtout des pauvres, plus digne encore de respect que la multitude des autres croix au-dessus desquelles se lit le nom d'un particulier ou d'une famille.

Autour de cette croix commune, les mères, époux, enfants venaient déposer leurs prières et

de modestes couronnes. Abattre une seule de ces croix communes, c'était en abattre des milliers à la fois; comment les conseils municipaux de Paris et de Lyon auraient-ils résisté à une pareille tentation?

Paris n'a pas été sans doute indifférent à cet acte de vandalisme sacrilège; mais Lyon s'en est ému encore davantage. Là, du moins, la foule des fidèles est sortie de son attitude résignée et passive. Une double et imposante manifestation s'est produite, dont le souvenir ne sera peut-être pas perdu. Des milliers de femmes et d'hommes indignés, les femmes un jour, les hommes un autre, se sont donné rendez-vous au grand cimetière de Loyasse pour protester contre ce sacrilège par un pieux et immense pèlerinage. Au milieu de cette foule en prière et à genoux sur l'emplacement de la grande croix de pierre brisée une femme du peuple, vêtue de noir, s'est tout à coup levée, comme inspirée, et, les larmes aux yeux, les mains vers le ciel, elle s'est écriée : « Vive la religion! Vive la croix! Malédiction aux bandits qui l'ont renversée! »

Plus fermes et courageuses que les dames de Lyon ont été ces pieuses et vaillantes ouvrières qui ont fait à leur chapelle un rempart de leur corps et qui ont versé leur sang pour la défendre. C'est une femme du peuple, une pauvre

ouvrière, qui a eu l'honneur d'être la première martyre de cette nouvelle persécution [1].

Je ne fais ici que mentionner, en passant, l'école laïque et obligatoire, la plus grave et la plus odieuse de toutes leurs entreprises contre les consciences religieuses.

Les protestations, les manifestations, la résistance par toutes les voies légales rendraient les persécuteurs un peu plus circonspects. La soumission, la résignation les encouragent, loin de les désarmer. Ils frappent d'autant plus de coups qu'on semble disposé à en supporter davantage. Qu'on soit pieux et charitable, soumis à tous les préceptes de l'Église, rien de mieux ; mais il serait bon que les fidèles eussent assez d'énergie pour faire respecter davantage en eux et dans les autres la liberté religieuse. N'est-ce pas un triste spectacle que de voir presque partout les fidèles incapables de se protéger eux-mêmes et de faire respecter par leurs propres forces, ou même par leur simple attitude, l'ordre troublé dans une église ou une procession à l'encontre de quelques mauvais sujets ou même de quelques ivrognes? Pourquoi ménager les catholiques? Ne sait-on

1. Son nom, qui mérite d'être conservé, est Bonnevie. Avec des souscriptions qui ne devaient pas dépasser un franc, on a recueilli plusieurs milliers de francs pour élever un tombeau en son honneur.

pas qu'ils ne jouent ni de la canne ni du poing, qu'ils ne font pas d'émeutes et qu'ils sont dociles comme des moutons? On leur a pris le Panthéon ; on leur prendra bientôt Notre-Dame. Est-ce que Notre-Dame n'a pas été autrefois le temple de la Raison, avec Chaumette pour grand prêtre?

Il nous semble cependant que MM. les ministres comptent un peu trop sur la docilité et la soumission des évêques et des pasteurs quand, par une sorte de dérision, ils leur enjoignent de garder la neutralité dans les élections. Quoi! ils ont d'un côté vous et les vôtres, c'est-à-dire leurs ennemis jurés, ceux qui veulent les dévorer; de l'autre, ils ont leurs fidèles, leurs amis, leurs défenseurs au nom de la foi et de la liberté, et vous voulez qu'ils restent neutres dans ces luttes où il s'agit pour eux d'être ou de ne pas être; vous voulez qu'ils ne se permettent pas même d'élever les mains au ciel et de l'implorer en faveur de ceux qui combattent pour eux? En vérité c'est pousser trop loin l'arrogance et le mépris. La République cependant s'annonce impitoyable pour ces prêtres, à l'esprit corrompu et pervers, qui veulent se défendre quand ils sont attaqués.

Les adversaires les plus hardis de toutes les entreprises jacobines, les mains et les poitrines les plus vaillantes à leur opposer, ne devraient-ils

pas se rencontrer dans la jeunesse, et surtout dans la jeunesse éclairée? Je n'ai garde de reprocher à cette jeunesse de manquer de courage; elle n'en a pas manqué, elle n'en manquera pas sur des champs de bataille; elle offrira vaillamment dans un duel sa poitrine à l'épée. Mais il est un courage qui semble trop souvent lui manquer, celui de payer au besoin de sa personne dans les réunions publiques, dans les amphithéâtres, dans la rue, pour intimider quelques poignées de perturbateurs, pour faire respecter le bon ordre, leurs croyances, leur droit et celui de tous, le bon sens et la liberté, et aussi pour faire elle-même la police dans son sein. Que de fois, dans la jeunesse des écoles, la grande majorité des bons et des vrais étudiants n'a-t-elle pas été compromise par une infime minorité de tapageurs, sans oser lutter pour les mettre à la raison dans l'intérêt de sa dignité et de ses études? Les bons regardent faire les mauvais qui n'assistent à un cours que pour le faire fermer, pour faire du bruit et pour insulter quelque professeur éminent. Les bons ont la force, le nombre, la raison; que ne les prennent-ils au collet et ne les jettent-ils à la porte, sans nulle intervention de la police?

Où sont ces bras jeunes et vigoureux qui devraient toujours être au service de toutes les bonnes causes? C'est à eux, c'est à leur raison,

à leurs sentiments, à leur patriotisme que nous faisons appel et que nous demandons un peu plus d'ensemble et d'énergie contre le désordre et le mal.

Sans vouloir proposer, en toutes choses, la jeunesse dorée de 94 et 95 comme un modèle à la jeunesse d'aujourd'hui, rappelons le rôle qu'elle a joué après le 9 Thermidor. Pendant quelques mois la Convention délivrée se trouva représenter la modération et la réaction contre le terrorisme encore menaçant après sa défaite. Privée de toute force publique pour sa défense, elle eût succombé si elle n'eût rencontré des défenseurs de bonne volonté dans une jeunesse indignée des crimes du Comité de Salut public, et qui eut le bon esprit et le courage de se liguer pour en empêcher le retour. Dans les dernières luttes contre les Jacobins et les restes de la Montagne, en germinal et en prairial, la Convention dut son salut à cette hardie jeunesse toujours accourant à son appel, se rassemblant au premier signal, pour s'aider les uns les autres et pour chasser jusque dans leurs dernières retraites les Jacobins fuyant devant leurs gourdins [1].

1. Sur les services rendus à la réaction thermidorienne et à la Convention, voyez l'*Histoire de la Révolution* et *Dix Années d'épreuves*, par Ch. Lacretelle. L'auteur faisait partie de cette jeunesse dorée.

Je ne connais qu'une seule circonstance, dans ces dernières années, où la jeunesse ait donné signe de vie pour une cause d'ordre et de patriotisme. Il faut lui savoir gré, quoiqu'elle n'ait pas réussi, d'avoir, aux funérailles de Vallès, tenté d'arracher le drapeau rouge des socialistes allemands, double injure à la patrie et à l'ordre social. Hors cette seule fois, elle a laissé passer, sans protester d'aucune façon, toutes les manifestations qui devaient choquer le plus ses idées et ses sentiments. Pourquoi souffrir que des minorités turbulentes fassent partout la loi? Jusqu'à quand nos jeunes gens resteront-ils simples spectateurs, là où leur intervention pourrait arrêter le désordre et le scandale? Il est bien temps que l'intimidation change de côté.

D'où vient que l'élite de notre jeunesse n'ait pas l'âme plus fortement trempée, et qu'elle se tienne ainsi trop prudemment à l'écart de cette mêlée où est intéressé son avenir, l'avenir des siens, l'avenir de la patrie et même de la civilisation? Je croirais que l'éducation reçue a une certaine part dans cette trop grande réserve ou cette timidité. L'éducation morale des maisons de l'État, comme des maisons ecclésiastiques, et surtout de l'intérieur des familles, n'est peut-être pas suffisamment virile. Les jeunes gens y reçoivent sans doute toute sorte d'enseignements excellents; ils

sont honnêtes, incapables de faire le mal, ils ont des sentiments nobles, patriotiques et même religieux. Mais, parmi les devoirs qu'on leur enseigne, il en est un, à ce qu'il semble, qu'on oublie, celui d'être vaillant pour combattre le mal. Au temps où nous sommes, l'indifférence et la neutralité ne sont plus permises ; il y va de la religion pour ceux qui ont la foi, il y va de la patrie pour tous. Leur tort est de trop répugner à payer de leur personne dans des foules et des bagarres, qu'il s'agisse de protéger l'ordre dans un cours, ou dans une réunion publique, ou même dans une église. Qu'ils aient moins peur de déranger leur toilette et de salir leurs mains en se prenant au besoin corps à corps avec quelques mauvais gredins. Je leur adresse ces belles et mâles exhortations de mon illustre compatriote Victor de Laprade :

Il faut de plus mâles sauveurs
Dans l'affreux orage où nous sommes ;
Nous avons eu trop de rêveurs,
Soyez des hommes [1].

Jeunes gens, sachez mieux défendre vos autels, vos assemblées, vos affiches, vos scrutins et aussi vos professeurs.

Je n'ai fait qu'indiquer quelques traits de ce

1. *Le Livre d'un père.*

grand fléau moral et social de la lâcheté. A fouiller davantage dans le cœur humain et à entrer dans le détail, où ne retrouverait-on pas quelques effets plus ou moins fâcheux de sa pernicieuse influence? Je tiens à terminer par une remarque plus spécialement propre à faire impression sur les lâches, parce qu'elle les prend précisément par leur endroit faible, à savoir que la lâcheté elle-même n'est pas sans danger, ce qui est, pour ainsi dire, un argument *ad hominem*. Que de fois n'arrive-t-il pas qu'en reculant on n'évite un péril que pour se jeter dans un péril plus grand! Notre gouvernement et nos faibles ministres nous en donnent tous les jours la preuve. La peur, comme la faim, est une fort mauvaise conseillère, non seulement en fait d'honnêteté et pour le salut du pays, mais bien souvent pour nos intérêts particuliers et pour le salut de notre propre personne. Cette sécurité qu'ils ont cherchée à tout prix, quelquefois même au mépris de leur conscience et de leur honneur, les lâches ne l'auront peut-être pas longtemps. En vain auront-ils eu bien soin de se tenir à l'écart si ce sont de simples particuliers, ou, s'ils sont hommes publics, de se diriger du côté où le vent soufflait, de se ranger avec ceux qui semblaient les plus forts et les plus redoutables, et d'aller à peu près jusqu'au bout de toutes les concessions et de toutes

les faiblesses. Vienne un jour où, par un reste d'honnêteté, ils refusent d'ajouter à tous ceux qu'ils ont déjà donnés les derniers gages qu'on leur demande, ce jour-là ils se trouveront les plus compromis et les plus exposés entre tous. Les partis extrêmes sont sans indulgence pour ceux des leurs qui ne les suivent pas jusqu'au bout; ce sont à leurs yeux des déserteurs et des traîtres auxquels ils en veulent plus qu'à ceux qui les ont toujours combattus. Au jour de leur complet triomphe, s'il doit, ce qui est probable, y avoir des victimes, c'est parmi ces traîtres que seront les premières. Avant tous les autres ils auront à souffrir d'excès qu'eux-mêmes ils ont préparés par leur lâcheté. Espérons qu'à la dernière extrémité la peur elle-même, comme il est quelquefois arrivé, leur donnera du courage.

Mais les excès des partis extrêmes ne sont pas le seul danger que les lâches aient à craindre. Il faut qu'ils comptent aussi avec un succès possible de la réaction, avec un retour du bon sens public, comme il y en a déjà eu dans notre histoire, en faveur de ces modérés et de ces sages dont par peur ils ont abandonné la cause. Tôt ou tard, en effet, la société troublée reprend son aplomb. C'est, je crois, Leibniz qui a dit : *nolunt res diu male administrari* (les choses ne souffrent pas d'être longtemps mal administrées). Ce sont des

paroles que nous livrons aux méditations des gens qui nous gouvernent. Combien ont reconnu, mais trop tard, que le parti le plus lâche n'est pas toujours le plus sûr? Applaudissons-nous qu'il en soit ainsi ; dans l'intérêt de la morale publique, il est bon que le lâche ne recueille pas toujours le bénéfice de sa lâcheté.

Assurément, nous ne pouvons pas nous vanter d'avoir fait quelque découverte dans le cœur humain et dans les mobiles inférieurs qui le font agir. Le mal que nous signalons n'avait pas sans doute échappé à bien des moralistes et des publicistes. Mais, comme nous l'avons dit, il nous a paru aujourd'hui à propos, au risque de bien des répétitions, de montrer dans toute son étendue la plaie qui semble gagner de plus en plus toutes les parties du corps social jusqu'au point de devenir mortelle.

Il y a déjà bien des années que Victor Cousin me disait avec sa verve et son bon sens accoutumés : « Ce sont les violents qui, en s'appuyant sur les lâches, entraînent les sages et gouvernent le monde ». Je n'ai fait que commenter ici ces paroles si vraies et si profondes qui nous expliquent pourquoi, dans l'ordre moral et politique, tant de choses ont été si mal autrefois, et vont aujourd'hui plus mal encore.

La cause du mal connue, le remède est donné;

il dépend de nous, il est dans nos mains. Qu'il n'y ait plus parmi nous tant de ces faibles qui font le gros de l'armée des violents et des méchants, et qui seuls la rendent redoutable. Réveillez-vous, reprenez du cœur, jeunes gens, magistrats, prêtres et fidèles, sénateurs, députés, électeurs et élus, vous tous auxquels il est arrivé de manquer parfois de courage, en quelque poste humble ou élevé que la fortune vous ait placés! *Expergiscimini aliquando*, comme disait Caton aux sénateurs romains qui s'endormaient sur les maux de la République. Qu'en présence des dangers qui nous menacent, tous les braves gens soient un peu plus braves. Que tous aient enfin le courage de leur opinion, sans se laisser intimider par la menace d'une répétition du 18 Fructidor, dont le souvenir est resté si cher à certains républicains.

Hélas! malgré tous les avis, les raisonnements, les discours des sages, il en sera encore plus d'une fois des royaumes de ce monde comme du royaume des cieux, qui est emporté, dit l'Évangile, par les violents: *violenti rapiunt illud.* Mais quelle différence entre ces violents dont parle l'Écriture, qui ravissent le ciel, et les violents qui ravissent la terre! Autant la violence des premiers est douce et pacifique, malgré son opiniâtreté, puisqu'elle ne s'exerce que contre eux-

mêmes, autant celle des seconds est dure aux autres hommes. Heureusement si, par la complicité des faibles ou des lâches, ils réussissent trop souvent à l'emporter, ce n'est pas pour l'éternité, comme les violents de l'Évangile. « La violence, dit Pascal, n'a qu'un cours borné. »

CORRUPTION DE LA LANGUE PAR LA MAUVAISE FOI INDUSTRIELLE ET POLITIQUE

I

EUPHÉMISMES TROMPEURS

Plaintes de Caton sur la corruption du langage par la corruption de la République. — Il en est de même aujourd'hui. — Affaiblissement général du respect pour la vérité.— D'une locution nouvelle, la *vérité vraie*. — Jusqu'à quel point il faut s'y fier. — Mensonges et pièges de la publicité sous toutes ses formes. — Quelques extraits du moderne vocabulaire de la langue industrielle et financière. — Double falsification des mots et des choses. — Le mouillage et les mouilleurs de vin. — Un chapitre d'Addison sur les fabricants de vin de Londres. — Indignation de Mercier contre les empoisonneurs du peuple de Paris. — Protection que leur accordent les hommes d'État d'aujourd'hui. — Quelques euphémismes à l'usage des faiseurs d'affaires et des ministres des finances. — Emprunts, impôts, dettes, qui ne sont ni des emprunts, ni des impôts, ni des dettes. — Quelques autres euphémismes à l'usage des diplomates et des ministres des affaires étrangères. — La guerre qui n'est pas la guerre ; la conquête qui n'est pas la conquête.

La mauvaise foi, qui semble aller en croissant dans toutes les affaires de la vie, dans les affaires privées, mais surtout dans les affaires publiques et dans la politique, a marqué de son empreinte un certain nombre d'expressions de la langue com-

mune, et corrompu en plus d'un endroit les dictionnaires de l'Académie française, des sciences morales et politiques et des arts industriels. Tantôt ce sont des mots anciens détournés de leur véritable sens, tantôt des mots nouveaux inventés perfidement pour donner le change à la foule crédule et trop facile à abuser. Les mots ordinaires, les vieux mots qui exprimaient franchement, sans ambages, la fraude, le mensonge, le vol, la violence, et qui témoignaient hautement d'une juste et unanime réprobation, sont mis à l'écart par les charlatans du jour, charlatans industriels ou charlatans politiques, pour faire place à des mots équivoques, d'apparence moins malhonnête et plus trompeuse, et à d'insidieux euphémismes; un chat ne s'appelle plus un chat, et, bien moins encore, Rollet un fripon. De là une corruption de la langue qui est du domaine de la morale et de la politique, et qu'il ne faut pas confondre avec la corruption du goût et de l'éloquence, qui appartient à l'histoire littéraire, ni avec cet abus des mots, dont Locke a traité, et qui est plus particulièrement du ressort de la logique.

A mesure que se perd le respect pour la vérité, pour les lois fondamentales de l'équité en morale et en politique, une langue nouvelle, œuvre de fraudeurs et de sophistes, s'insinue à la place de l'ancienne. Caton s'en plaint

amèrement dans le discours éloquent que lui prête Salluste contre Catilina et ses complices, qui ne sont pas, disons-le en passant, sans quelque analogie avec les communards d'aujourd'hui. Après s'être indigné que César ait osé dans le Sénat faire entendre des paroles de mansuétude et de miséricorde en faveur de pareils scélérats, il ajoute : Pour le malheur de la République, nous avons déjà perdu depuis longtemps le vrai sens des mots : *jampridem nos vera rerum vocabula amisimus*. C'est ainsi, dit-il, que faire des largesses avec les dépouilles d'autrui s'appelle libéralité, et que ne reculer devant aucun forfait s'appelle du courage. Les vices, dira plus tard Sénèque, se glissent chez nous sous le nom de vertus [1].

Que dirait donc Caton de tant de mots de notre langue altérés, détournés de leur sens primitif, pour tromper la multitude et faire passer le mensonge et la fraude sous l'apparence de la vérité! Ces mots sont trop nombreux, et dans des genres trop divers, pour que j'entreprenne d'en dresser le catalogue complet; je me bornerai à quelques exemples dans l'ordre économique, financier, politique et moral.

1. « Vitia nobis sub virtutum nomine obrepunt. » (Epist. 46). Ajoutons encore cette autre citation du même auteur : « Scis quosdam perverse loqui et significare contraria. » (Epist. 86).

Le propre de cette langue nouvelle est de cacher partout, sous des apparences plus ou moins honnêtes, un mensonge, une fraude et un piège. Pour remonter jusqu'à la source même du mal, il faut signaler d'abord un affaiblissement général du respect de la vérité. Combien en est-il, même parmi ceux dont la conscience a encore quelques scrupules, qui, par intérêt particulier, ou par intérêt de parti, n'altèrent pas sciemment plus ou moins la vérité? Il semblerait que la sincérité, que la bonne foi ont abandonné cette terre, si bien que la vérité toute seule, la vérité pure, simplement affirmée, a perdu chez nous toute force et presque toute créance. De combien de réticences et de restrictions une assertion de tout genre n'est-elle pas plus ou moins justement soupçonnée, même dans la bouche de gens réputés honnêtes? Si ce n'est pas tout à fait un mensonge, c'est bien souvent un demi-mensonge. Si l'intérêt est grand à se faire croire, il est devenu d'usage d'ajouter à l'affirmation pure et simple quelque épithète qui la renforce ou quelque protestation extraordinaire de sincérité. Pour tâcher de se faire croire, on jure que cela est vrai, ou même, suivant une singulière locution, qui a cours aujourd'hui dans le monde, que c'est la vérité vraie. L'association de ces deux mots, *vérité vraie*, qui sont la répétition exacte l'un de l'autre, est bien

faite pour donner à penser au moraliste. La vérité vraie, c'est comme si l'on disait un mensonge mensonger. Je crois qu'on ne trouverait pas d'exemple de cette tautologie dans la langue du dix-septième et même du dix-huitième siècle. Si mes souvenirs ne me trompent pas, la vérité vraie a pris naissance à la tribune et dans la bouche d'un ministre. M. Villemain s'en est servi le premier à la Chambre des pairs, je ne sais plus à quelle occasion, pour protester avec plus de force de la vérité de ses paroles. L'expression étonna la noble Assemblée. Mais, depuis M. Villemain, elle a fait fortune, elle a passé dans l'usage; elle n'étonne plus, mais elle persuade encore moins, surtout dans la bouche des ministres de ce temps-ci.

Y a-t-il donc une vérité qui ne soit pas la vraie vérité? Une vérité qui n'est pas la vraie, que peut-elle être autre chose que le mensonge lui-même plus ou moins déguisé? Dans les petites comme dans les grandes affaires, dans les choses légères comme dans les choses sérieuses, il échappe à presque tous de protester que ce qu'ils disent est bien la vraie vérité. Aussi, pour être légèrement invoquée à tout propos, et pour avoir été trop souvent elle-même prise en défaut, la vérité vraie n'obtient pas plus de crédit, ou même moins encore, que la vérité tout court. Les choses en sont

à ce point, qu'il ne reste plus dans la langue ni substantif ni adjectif qui, dans la bouche des spéculateurs, des hommes d'affaires et des hommes d'État, ait gardé la vertu de signifier pour tout de bon, que cette fois, qu'en cette occasion, c'est bien la pure et la vraie vérité qu'ils affirment? Où sont les termes si nets ou si précis, si solennels, qui, dans un programme, une affiche, un manifeste surtout de ministres ou de députés, ne soient suspects d'être une attrape au peuple électoral, s'il s'agit de politique, ou à la bourse du bon public, s'il s'agit d'entreprise ou de spéculation?

Est-il, par exemple, des mots dans la langue qui semblent devoir donner moins de prise à l'équivoque et à la tromperie que des noms ordinaux, comme premier, second, dernier, ou comme le jour d'aujourd'hui et le jour de demain? Cependant, le charlatanisme industriel, et même politique, ne se fait pas faute de les bouleverser à sa guise pour mieux duper la multitude.

Regardez les affiches et programmes de théâtre, où il ne s'agit, ce qui est moins grave, que de tromper le public sur un amusement. Que croire, sur la foi de leurs plus affirmatives annonces? Pas même que telle représentation est la dernière, bien que cela soit imprimé en gros caractères. Le plus souvent, ce n'est qu'un

leurre pour stimuler les spectateurs en retard; après cette dernière, il y en aura une autre à la demande générale. La clôture définitive et sans remise ne sera pas encore d'une manière certaine la vraie dernière représentation.

Voici un exemple plus grave d'interversion hardie de ce qui est venu après et de ce qui a précédé, de ce qui est ultérieur et de ce qui est primitif, de ce qui est second et de ce qui est premier. Victor Hugo mort, tout aussitôt il s'est agi de désaffecter le Panthéon, c'est-à-dire de l'enlever au culte en sa faveur. Le ministre chargé de motiver le décret a imaginé de dire qu'il ne faisait que rendre le Panthéon à sa destination primitive, comme si ce monument n'avait pas été d'abord édifié pour être une église en l'honneur de sainte Geneviève, comme si ses pierres n'avaient pas été sous l'invocation de la sainte avant de recevoir Mirabeau et Voltaire, comme si enfin elles ne figuraient pas une croix gigantesque étendue sur le sol.

L'almanach lui-même n'est pas respecté par des journalistes qui ne se font pas scrupule de nous vieillir d'un jour et de dater leurs feuilles d'un jour d'avance. Espèrent-ils donc tromper leurs lecteurs et se donner l'air de devancer le temps par la rapidité de leurs informations? Veulent-ils se faire prendre pour des prophètes, qui nous

annoncent les nouvelles d'un jour dont la lumière n'a pas encore lui sur le monde? Plût au ciel, d'ailleurs, que leur bonne foi ne fût en défaut que sur ce seul point!

Avant de quitter les journalistes, je leur chercherai encore une autre chicane, en dehors des partis et de la politique. Je lis souvent dans les en-tête de leurs articles, qu'ils soient conservateurs ou républicains, des titres à sensation, tels que ceux-ci : la mort ou la maladie de l'empereur d'Allemagne, ou de tel grand personnage, l'assassinat de l'empereur de Russie, une révolution en Espagne ou ailleurs, des émeutes dans telle ou telle ville, la démission de M. Grévy, etc. J'ai hâte de satisfaire ma curiosité, excitée par de pareils titres, et je lis, au-dessous, que ce personnage n'est ni mort, ni malade, qu'il n'y a pas eu de révolution en Espagne, ni d'émeute nulle part, et que M. Grévy ne songe pas du tout à céder la place. Le titre affirme une chose, l'article dit le contraire. Affirmation et négation sont-ils des mots qui ont perdu leur véritable sens et peuvent indifféremment être mis à la place l'un de l'autre?

S'il en est ainsi de termes d'une précision mathématique, qu'arrivera-t-il des mots dont l'élasticité se prête facilement à des altérations intéressées, au profit de tous les charlatanismes indus-

triels ou financiers et aux astuces d'une politique de plus en plus fourbe et violente? L'énumération serait infinie des formules par lesquelles certains industriels et financiers sans conscience cherchent à prendre dans leurs filets la foule des acheteurs et des actionnaires naïfs. Bornons-nous à donner quelques exemples de la manière dont ils dénaturent la langue pour mieux duper la foule. La contrefaçon est un vol aux dépens de l'inventeur ou du possesseur d'un brevet; or, aujourd'hui, elle se déguise sous le beau nom de perfectionnement. Si ces prétendus perfectionnements sont des vols, que de falsifications qui sont à la fois des vols et des poisons; poisons multipliés, raffinés, perfidement déguisés par les progrès de la chimie, joints à l'affaiblissement de la probité commerciale et au désir croissant de s'enrichir vite et n'importe comment!

Il est vrai que la chimie, instrument de bien comme de mal, soufflant, pour ainsi dire, le froid et le chaud, permet de découvrir par ses analyses le poison de ses synthèses. Mais l'art des fraudes et des falsifications, stimulé de plus en plus par la cupidité, prend les devants sur les progrès de l'art de les découvrir et de les confondre. Il y a même des falsifications de falsifications, il y a des fraudes qui s'échelonnent les unes sur les autres. Les engrais eux-mêmes n'y

échappent pas[1]. Pour tous ces mystères d'iniquité, nous renvoyons à un curieux et savant article de M. Denys Cochin sur le laboratoire municipal de Paris [2].

Ce laboratoire est maudit, il ne faut pas s'en étonner, par tous ceux qui ont intérêt à ce que la lumière ne se fasse pas sur la nature de leurs marchandises ou de leurs produits, et particulièrement par les débitants de boissons. Entre les falsifications qui se dissimulent sous des dénominations nouvelles plus ou moins fallacieuses, au premier rang est celle du vin. C'est la plus générale, la plus dangereuse à la santé du peuple et, en même temps, la plus cyniquement avouée et protégée, même par de hauts personnages, par des hommes d'État de ce temps-ci. Ce sont des hommes importants que ces marchands de vin, qui trônent à chaque coin de rue ou de ruelle. Quel rôle ne jouent-ils pas dans les élections des députés et des conseillers municipaux? Les majorités radicales et socialistes se font autour de leurs comptoirs. Aussi sont-ils l'objet de la tendresse et de la prédilection des députés radicaux ou socialistes de Paris. N'a-t-on pas vu les principaux personnages

1. Une loi vient d'être présentée contre la falsification des engrais.

2. *Revue des Deux Mondes*, 1885.

du régime de ce temps-ci, Gambetta le premier, puis Lockroy, puis Floquet, et d'autres encore, tous, on le sait, grands amis du peuple, ne pas avoir honte, dans un intérêt électoral, de s'abaisser jusqu'à présider des assemblées dont le but était de réclamer pour ces industriels le privilège de pratiquer impunément leur commerce frauduleux, au détriment de la bourse et de la santé du peuple ? Ces fraudeurs ont d'ailleurs aujourd'hui à la Chambre un député qui s'avoue leur patron et qui a mission de les défendre, comme M. Basly les grévistes. Enfin, dans les réunions électorales, des voix on osé s'élever pour demander que le droit de voter ne fût pas enlevé aux fraudeurs condamnés de cette respectable confrérie.

Il est vrai que la fraude se déguise sous le nom inoffensif, au moins en apparence, mais en réalité bien ironique, de mouillage des vins. Jadis, dans la langue française, *mouillage* signifiait les eaux dans lesquelles un navire était ancré : aujourd'hui il signifie les eaux qu'on verse dans le vin. Ce marchand de vin qui siège à l'extrême gauche de la Chambre a dit impudemment dans une réunion publique que le mouillage n'était pas une fraude, mais une simple diminution de qualité de la marchandise. Comment le consommateur ne serait-il pas satisfait d'un si délicat euphémisme? Quant au laboratoire municipal, le même ora-

teur le signale comme une institution policière « propre à déconsidérer le commerce parisien ». Il paraîtrait que, dans l'opinion de ce représentant du peuple, ce qui honore le commerce parisien, c'est la fraude.

Assurément ce n'est pas seulement de nos jours qu'on a fabriqué ou falsifié les vins. Je me rappelle un charmant article d'Addison, intitulé *Procès des fabricants de vin de Londres*. « Il y a, dit-il, dans cette ville une certaine confrérie de chimistes qui travaillent sous terre, dans des antres, des cavernes, des réduits obscurs, pour dérober leurs mystères aux yeux du public. Ces philosophes amis des ténèbres s'occupent chaque jour de la transmutation des liqueurs, et, par le pouvoir de drogues magiques et de sortilèges, font naître sous les rues de Londres les productions les plus exquises des coteaux et des vallées de la France. Ils savent extraire le bordeaux d'une prune, et le champagne d'une pomme. Ces adeptes, ajoute-t-il, sont connus entre eux sous le nom de fabricants de vin, et il est à craindre qu'ils ne fassent grand tort, non seulement aux octrois de Sa Majesté, mais à la santé d'un bon nombre de ses loyaux sujets. » Sur les plaintes qui lui sont revenues, il a lancé contre ces empiriques, ou opérateurs invisibles, une sorte de mandat de comparution par-devant son tribunal de moraliste

et de redresseur d'abus. La cause évoquée est contradictoirement plaidée en sa présence par un avocat de la partie plaignante et par un avocat des fabricants de vin.

Quelque dur que soit le réquisitoire contre ces industriels d'au delà de la Manche, je ne sais s'il ne devrait pas l'être davantage contre les alchimistes de Paris, encore plus habiles dans cet art malsain de la transmutation des liquides. En effet l'avocat des plaignants représenta avec beaucoup d'éloquence que la nouvelle corporation des droguistes avait grossi les listes mortuaires et dérouté tout l'art de la Faculté de Médecine par des maladies dont elle ne connaissait ni le nom ni le traitement; il les accusa de donner à leurs chalands la colique et la migraine; il leur attribua même une influence néfaste sur la fermentation et le dérangement des esprits. Nos marchands de vin avec leurs poisons, qui s'avalent à Paris plus que partout ailleurs, ne seraient-ils pas aussi pour quelque chose dans toutes les insanités qui se débitent chez nous par la ville et les faubourgs?

L'avocat des fabricants de vin n'est pas, comme à Paris, un homme d'État, un futur ministre, une des sommités de la Chambre et de la République, mais un grossier personnage à la face rubiconde et enluminée de bourgeons, ce qui convient mieux

à son rôle. Il a soin de passer légèrement sur les dangers causés à la santé publique, mais il insiste sur les gros profits que le commerce tire de la nouvelle industrie.

Chacun des délinquants avait été averti d'apporter des échantillons de son savoir-faire. Bien en prit au juge de les faire goûter d'abord à son chat. Le pauvre animal fut pris en effet d'affreuses coliques, et au risque même d'en mourir, pour avoir trempé la langue dans une drogue noirâtre donnée comme du bordeaux. Ému de ses tortures, il traite ces industriels peu scrupuleux de meurtriers et d'assassins tolérés par la loi. Néanmoins, et parce qu'ils en ont agi franchement avec lui, parce qu'ils ont eux-mêmes dévoilé toutes leurs fraudes, il les renvoie absous pour cette fois, à cette seule condition qu'ils n'empoisonneraient plus personne et qu'ils se mettraient en quête de quelque métier honnête[1]. Plût au ciel qu'on pût en finir ainsi avec tous ces fabricants parisiens qui, sous le nom de vin, vendent une véritable *abondance*, comme on dit au collège, mais une *abondance* plus ou moins empoisonnée !

Déjà à Paris, au siècle dernier, de pareils frela-

1. *Encyclopédie morale ou choix des Essais du Spectateur, du Babillard et du Tuteur*, traduit par M. Mézières, ancien recteur de Metz, 1826, 2 vol. Voyez le t. Ier, p. 37.

teurs étaient maudits, au nom de la santé du peuple, par Mercier, qui a fait un tableau de Paris, comme Addison un tableau de Londres. Mercier traite d'empoisonneurs du peuple ces vendeurs de vins falsifiés; il s'indigne même que pas un, pour l'exemple, n'ait été encore pendu. Combien de ces rouges ou bleus liquides où il n'entre pas une seule goutte du jus de la treille, comme on disait autrefois, quand on faisait le vin avec des raisins? C'est le miracle de l'eau changée en vin, renouvelé et multiplié par ces cupides alchimistes, non sans addition de drogues malfaisantes. Qu'on ne les pende pas, nous le voulons bien; mais qu'ils ne soient pas des fraudeurs privilégiés avec un brevet de droit au mouillage, et que leurs amis de la Chambre ou du Conseil municipal ne leur tressent pas des couronnes civiques. Pourquoi les inspecteurs des marchés font-ils impitoyablement couler dans les ruisseaux le lait mouillé, tandis que le vin mouillé se débite impunément dans tous les cabarets de Paris? L'eau dans le lait, comme l'eau dans le vin, n'est aussi cependant qu'une diminution de qualité, pour parler comme le patron des mouilleurs siégeant à la Chambre. Serait-ce parce que les démagogues ne redoutent pas les bulletins de vote des laitières autant que ceux des marchands de vin et de leur clientèle?

La tribune de la Chambre nous a fait faire connaissance, il n'y a pas longtemps, à propos de la sotte et ruineuse affaire des chemins de fer du Sénégal, avec un autre mot, celui de *coulage*, dont le sens est non moins nouveau que celui de mouillage. Coulage, en style officiel du jour, est, paraît-il, une forme atténuée de dilapidation, de pillage, de vol. Il est bien digne de prendre place à côté de mouillage dans une langue corrompue par le défaut d'honnêteté et de franchise. Coulage d'ailleurs, pour les rails d'un chemin de fer, n'est pas plus hasardé et hardi que mouillage pour des liquides.

Quand il s'est agi de faire voter par les Chambres des centaines de millions pour des chemins de fer électoraux, qui ne sont guère plus productifs que ceux du Sénégal, il est un mot, celui d'outillage, dont le ministre s'est adroitement servi pour triompher de toutes les résistances. Le mot n'est pas nouveau sans doute, mais quelle formidable extension ne lui a-t-il pas donnée? Outillage s'entendait seulement autrefois de l'ensemble des outils nécessaires à une machine, à un métier ou une usine. Voilà que ce rusé ministre s'avise de l'étendre à la France tout entière et à tous les réseaux de chemins de fer, productifs ou improductifs, dont il veut la doter. Ce qu'il demande à la Chambre, c'est de compléter l'outillage de

la France industrielle, dût-on compléter sa ruine. Comment s'y refuser[1] ?

Dans cette même famille de noms détournés de leur sens par le jargon politique du jour, ne peut-on placer aussi celui de *tirage?* On nous dit chaque jour qu'il y a du tirage dans le Conseil des ministres, du tirage à la Chambre, au Sénat. Où n'y a-t-il pas du tirage? Cherchez dans un dictionnaire, vous n'y trouverez pas cette nouvelle acception, pas plus que celles de mouillage, de coulage ou d'outillage.

Que de tours nouveaux dans la langue financière des faiseurs d'affaires et de banquiers peu délicats, pour dissimuler ou séduire ! C'est un dédale où je n'entre pas et où je me perdrais. Je m'en tiens à quelques exemples tirés du vocabulaire de nos ministres des finances et des présidents de la Commission du budget. Là surtout abondent les équivoques de langage, les mots à double sens, ou employés en un sens jusqu'à présent inusité, en vue de donner le change sur l'état de nos finances et de voiler quelque peu cet abîme du déficit. S'il a été nécessaire de recourir à des emprunts et à des impôts nouveaux, on ne l'a pas fait sans employer une foule de subterfuges et donner nombre d'entorses à la langue commune.

1. On dit aussi à la Chambre *outillage scolaire*. Ces deux outillages nous ruinent à qui mieux mieux.

Il y a des emprunts qui ne sont pas des emprunts, des impôts qui ne sont pas des impôts, des dettes qui ne sont pas des dettes, quoique bien lourdes. Il avait été annoncé qu'il n'y aurait pas d'emprunt, et voici que neuf cents millions, en attendant le reste, ont été demandés par le ministre des finances et votés par la Chambre. A-t-on donc indignement trompé le peuple crédule des électeurs? Nullement, car il faut, nous dit-on, distinguer entre un emprunt pour doter les services, qui est celui qu'on avait promis de ne pas faire, et l'emprunt qu'on fait pour consolider des découverts. Ce n'est pas non plus un emprunt que l'émission de plusieurs centaines de millions de bons du Trésor, mais un simple mouvement de trésorerie. On ne créera pas d'impôts, à Dieu ne plaise, sur l'alcool, ni sur autre chose, il n'y aura que des remaniements d'impôts, avec augmentation, mais non des impôts nouveaux. « Impôts, emprunts, économies et autres mots, dit M. Paul Leroy-Beaulieu, ont perdu leur sens vulgaire et signifient dans la langue du jour tout le contraire de ce que le peuple pense[1]. »

Par quel artifice nous présente-t-on, depuis plusieurs années, un budget en équilibre, en dépit de tous les déficits? La chose est simple: au

1. *Journal des Débats*, 18 mars 1886.

lieu de mettre les dépenses en regard des recettes, on les divise, pour les dissimuler, entre des budgets spéciaux; on crée des caisses nouvelles où s'engloutit la fortune de la France. D'habiles prestidigitateurs font passer les dépenses les moins imprévues, les plus certaines au budget extraordinaire. L'exception devient la règle, et l'extraordinaire est aujourd'hui l'ordinaire, c'est-à-dire le déficit de toutes les caisses ou de tous les budgets.

Nous renvoyons aux discours de MM. Buffet, Bocher, Germain, aux articles de M. Leroy-Beaulieu pour l'initiation à une connaissance plus détaillée et plus technique de ce nouveau langage financier à l'usage des ministres et de la majorité opportuniste ou radicale de la Chambre. Semblables à ces sophistes d'autrefois, qui soutenaient l'identité de l'être et du non-être ne voudraient-ils pas nous prouver qu'équilibre et déficit sont la même chose?

La langue de la diplomatie et du droit des gens n'est pas plus exempte d'artificieuses nouveautés et d'entorses volontaires au vieux et vrai sens des mots. Rien de plus clair et plus net, autrefois du moins, que ces deux mots si opposés de guerre et de paix. Il n'en est plus de même maintenant; la guerre n'est plus la guerre. Nous avons combattu au Tonkin et contre la Chine, nous avons com-

battu sur terre et sur mer; il y a eu des combats acharnés, des victoires et des défaites, de longues listes de morts et de blessés. Cependant, au dire du ministre, ce n'était pas la guerre. Qu'était-ce donc? Un simple état de représailles, ou la politique des gages, et non pas la guerre. Il est vrai qu'à l'aide de ce subterfuge nos régiments et nos vaisseaux avaient beau partir et combattre, le ministre se passait de l'avis du Parlement, vainement investi de par la constitution du droit de déclarer la guerre. Qu'avaient à voir à ce qui se passait au Tonkin tous nos bons députés, puisque ce n'était pas la guerre? Un ministre de la guerre non moins ingénieux, ayant imaginé d'appeler troupes de relèvement les bataillons qu'il envoyait au Tonkin, a cru pouvoir soutenir, malgré l'évidence, que tout envoi de renfort avait cessé, quand de nouveaux bataillons partaient chaque semaine de Brest ou de Toulon.

De même la convoitise d'une province d'autrui, le désir de dominer et de s'étendre par la conquête se dissimulent sous la dénomination adoucie et plus modeste d'une simple rectification de frontières. Que voulait, par exemple, la Serbie? Que voulait la Grèce? Elles n'avaient garde de prétendre s'agrandir et faire des conquêtes; elles ne demandaient à l'Europe et à la Turquie qu'une simple rectification de frontières. D'ailleurs

les conquêtes elles-mêmes se déguisent sous le nom d'annexion. Jusqu'à présent un blocus était réputé un fait de guerre. Voici qu'à propos de la Grèce la langue diplomatique vient de s'enrichir encore d'une expression nouvelle, celle de blocus pacifique. Comment désormais distinguer la paix de la guerre et la guerre de la paix?

CORRUPTION DE LA LANGUE PAR LA MAUVAISE FOI INDUSTRIELLE ET POLITIQUE (SUITE)

II

MAUVAISE FOI POLITIQUE

Suite des mots pris au rebours par la langue officielle. — L'inamovibilité et l'amovibilité. — L'épuration en sens inverse. — Démenti donné à deux proverbes. — Définition nouvelle de l'immoralité. — Désaffectation synonyme de spoliation. — Laïcisation et désaffectation. — De l'abus des trois termes de la devise républicaine, liberté, égalité, fraternité. — Toutes les oppressions déguisées sous le nom de liberté. — Raffinement d'hypocrisie. — La liberté de conscience retournée contre elle-même. — Mensonge de la neutralité. — Guerre à la liberté de conscience dans les écoles, dans les hôpitaux et jusque sur les tombes. — Au pauvre la besace. — Surcroît de souffrances infligées à l'âme et au corps des malades. — Mutilation des honneurs funèbres dus aux membres de la Légion d'honneur. — Sollicitude touchante pour ne blesser en rien la liberté de conscience des soldats.

Continuons à faire quelques excursions dans ce vocabulaire corrompu des hommes du jour. Partout nous y trouvons cette même tendance à cacher des choses déshonnêtes sous des noms honnêtes pris au rebours, afin de faire des dupes parmi les citoyens crédules et naïfs.

Je prends d'abord le mot d'inamovibilité, qui a joué un si grand rôle dans les débats récents sur la réforme de la magistrature. Il semble qu'il ait un sens bien déterminé, qui ne prête guère à l'équivoque. Ou il ne signifie rien, ou il veut dire que les magistrats auxquels la loi, pour un grand intérêt public, a conféré cette garantie, ne sauraient être mis de côté, enlevés à leurs sièges par le caprice d'un ministre ou même d'une Chambre. Nous n'avons pas de peine à comprendre que la magistrature léguée par des régimes antérieurs ne fût pas tout à fait du goût des républicains actuels, et qu'ils aient voulu des juges à eux pour leur rendre des services dont ils ont un besoin de plus en plus grand. Cela faisait partie de leur politique peu scrupuleuse. L'inamovibilité ne pouvait donc leur convenir; mais ils n'ont eu garde de le dire nettement et franchement. Il faut avoir suivi les débats des Chambres, ou avoir le *Journal officiel* sous les yeux, pour croire que, tout en demandant l'ostracisme d'un millier de magistrats, ils aient eu l'hypocrisie de protester de leur respect pour l'inamovibilité. N'ont-ils pas même osé dire que, loin de vouloir la détruire, ils ne voulaient que la consacrer à nouveau sous les auspices sacrés de la République? Le nom était conservé, mais le sens en était changé en un sens tout contraire. Qu'est-

ce qu'une inamovibilité qu'on ôte, qu'on suspend à plaisir, qu'on fait finir ou recommencer à chaque changement dans la politique et suivant les passions du jour? Qu'est-ce qu'une inamovibilité à temps, comme l'appelait ingénument un avocat général de Paris dans un discours de rentrée? En quoi cette inamovibilité intermittente et provisoire diffère-t-elle de l'amovibilité, même de celle des ministres et des préfets? Cette prétendue consécration à nouveau sera-t-elle d'ailleurs la dernière? Déjà d'autres, qui seront écoutés, réclament impérieusement une nouvelle et plus vaste épuration à leur profit. Partout, avides de remplacer les purs, apparaissent d'autres purs d'une pureté supérieure.

Quel rôle à contresens ne cesse pas de jouer dans l'administration républicaine ce mot à la mode de l'épuration? Le retranchement de ce qui salit et qui souille, tel est, dans l'ordre physique et dans l'ordre moral, le vrai sens d'épuration. Or voici que, à considérer à l'œuvre la République d'aujourd'hui, épurer ne signifie plus retrancher ce qu'il y a d'impur, de taré, de corrompu, mais donner congé aux fonctionnaires les plus honnêtes, les plus dignes, les plus capables dans tous les ordres et dans tous les rangs de l'administration. Ainsi le contraire de ce que ce mot veut dire dans la langue commune, tel est le

sens qu'a aujourd'hui l'épuration dans la langue politique républicaine.

D'après un ancien proverbe : le dessus du panier est le meilleur; c'est aujourd'hui le dessus du panier qui est ce qu'il y a de plus mauvais. Erreur ne fait pas compte, voici encore un autre proverbe auquel a été donné, déjà plus d'une fois, des démentis solennels au Sénat et à la Chambre des députés. En vain a-t-il été démontré qu'il y avait eu erreur, sinon fraude, dans tel ou tel scrutin important, et qu'on avait compté des voix qui ne devaient pas l'être, il a été passé outre par la majorité, et le vote vicié a été déclaré bien acquis. Ainsi, contrairement à cette grande et populaire maxime d'équité, pour ces messieurs de la majorité, désormais erreur fait compte, et fera sans doute compte encore à l'avenir.

Voici un autre mot, celui d'immoralité, non moins dénaturé et sophistiqué par la passion politique. Dans le but de s'en faire un instrument contre les établissements libres d'instruction publique, et non pas par un progrès d'austérité dans les mœurs, il a reçu, il y a quelques années, une extension extraordinaire. Un homme sans mœurs, sans conscience, était celui que, dans la langue commune, on appelait autrefois un homme immoral; un acte immoral, c'était un acte con-

traire à la probité ou aux mœurs. Mais sous la loi draconienne de la prétendue liberté d'enseignement, pour se ménager la faculté de traduire arbitrairement les chefs d'école libre devant des conseils académiques, dont les membres sont juges et parties, et ruiner des établissements dont la concurrence était gênante, il fallait bien étendre le sens du mot à des faits nullement immoraux. Ainsi une interprétation douteuse de tel ou tel article équivoque de la loi, une soutane de plus, ou un diplôme de moins, parmi les maîtres, quelque frère en plus épluchant les légumes au fond de la cuisine, c'est ce qu'ils ont imaginé d'appeler immoralité, non moins que s'il se fût agi d'un attentat contre les mœurs ou de l'enlèvement d'une mineure. Il nous est triste de rappeler que le premier Conseil supérieur, élu par l'Université tout entière, et que bon nombre de Conseils académiques ont été assez peu indépendants, assez désireux de plaire au pouvoir, pour s'être faits les complices de cette triple violence à la langue, à la justice et à la loi.

Désaffecter et désaffectation sont aussi des mots fort en usage dans les décrets et arrêtés de nos ministres des cultes et de certains Conseils municipaux. Ici les mots sont nouveaux, mais ils expriment une chose fort ancienne, spoliation ou confiscation, comme on disait avant le temps où

nous sommes, dans un langage moins hypocrite. Ces mots peuvent être sans doute susceptibles d'un bon sens, s'ils ne signifient que quelque changement légitime dans la destination de tel ou tel édifice ou emplacement par la volonté du vrai propriétaire, que ce soit un simple particulier, ou bien l'État. L'État a le droit sans doute de faire d'une de ses casernes une manufacture de tabac, d'affecter un immeuble qui lui appartient à tel ou tel autre service public. Mais il confisque ou vole s'il désaffecte en mettant la main sur ce qui n'est pas à lui, s'il enlève, par exemple, aux évêques, aux curés, au culte, aux fidèles, des presbytères, des séminaires, des églises qui leur appartiennent. Ainsi a-t-il fait pour des séminaires ou pour des bâtiments scolaires expressément affectés par les donateurs à des instituteurs religieux, et pour quelques presbytères revendiqués comme bâtiments communaux ; ainsi a-t-il fait pour le Panthéon, et va-t-il faire pour d'autres églises, au grand scandale de toute la France chrétienne et libérale. On a beau employer ce mot équivoque de désaffectation, qui semble mettre plus à l'aise certaines consciences peu scrupuleuses, désaffectation en pareils cas est bien, répétons-le, synonyme de confiscation. Cependant que sont ces désaffectations partielles en comparaison de la désaffectation totale dont

tous les cultes sont menacés par la suppression du budget des cultes!

A la désaffectation se lie étroitement le mot encore plus nouveau et plus barbare de laïcisation. Les deux se tiennent; c'est pour laïciser qu'on désaffecte. Désaffecter ou laïciser une fondation pieuse, c'est une seule et même chose. Les voleurs d'églises, si nombreux aujourd'hui, excités sans doute qu'ils sont par les cris de guerre contre le cléricalisme, et aussi encouragés par l'indulgence des juges, ne pourraient-ils invoquer en leur faveur ces termes officiels? Pourquoi les voleurs des trésors de Saint-Denis et de Rocamadour et d'autres sacristies, riches ou pauvres, n'allégueraient-ils pas, eux aussi, devant les juges, qu'ils n'ont fait que désaffecter ou laïciser des ornements et des vases sacrés?

Quels mots ont été plus torturés, par les fraudes et les violences de l'esprit de parti et de la passion politique que les trois termes consacrés de la devise républicaine, *liberté*, *égalité*, *fraternité?* Sans doute l'abus n'en est pas nouveau. Les utopies bâties sur l'un ou l'autre de ces trois mots magiques, ou sur les trois à la fois, les malentendus dont ils ont été l'occasion, les mensonges en leur nom, remontent loin dans l'histoire du passé. Mais, depuis la fin du siècle dernier, et sous chacune de nos trois Républi-

ques, l'abus est devenu plus grand et plus dangereux. Que de façons diverses, suivant les partis et les passions, d'entendre la liberté, l'égalité, la fraternité! Il y a loin de l'égalité proclamée par l'Assemblée Constituante à celle de Babeuf ou de la secte des égaux et d'autres sectes communistes. Non moins trompeur, non moins perfide est le mot de *fraternité*. Il est gravé sur la pierre; il est sur les lèvres des politiciens, mais il n'est pas dans les cœurs. Trop souvent il a servi de prélude à des égorgements et à des massacres. La fraternité ou la mort, telle a été la devise de 93.

Cependant, de ces trois mots qui ont si souvent remué et trompé le monde, c'est le premier, celui de liberté, dont les imposteurs et les chefs populaires de tous les temps, ont le plus abusé, et dont abusent le plus nos maîtres d'aujourd'hui. A toutes les vieilles oppressions au nom de la liberté, ils ont apporté un raffinement de mauvaise foi et d'hypocrisie inconnu aux temps antérieurs. La persécution religieuse actuelle a ceci de particulier qu'elle s'accomplit au nom même de la liberté de conscience. Par un prodigieux sophisme, la liberté de conscience est perfidement retournée contre elle-même.

Il n'est pas besoin de redire ici ce que bien d'autres déjà ont dit avec tant de force et d'élo-

quence à la tribune, dans la presse ou dans des livres, que cette liberté est la première de toutes, qu'elle tient, comme son nom même l'indique, à ce qu'il y a de plus intime et de plus profond au dedans de nous, et qu'elle ne saurait pas plus se séparer de sa libre manifestation au dehors, que la pensée de la parole. De là découlent nécessairement la liberté des cultes, la liberté pour les pères de famille d'élever leurs enfants dans leurs propres croyances ou la liberté d'enseignement. Il semblait que ces vérités, grâce aux progrès de la raison publique, fussent choses à jamais acquises dans tous les pays civilisés et sous tous les gouvernements. Le temps est passé, du moins faut-il l'espérer, à moins toutefois d'une nouvelle Commune, des persécutions sanglantes, mais non pas celui, nous en avons la preuve aujourd'hui, des vexations, des persécutions hypocrites et sournoises. Nos petits tyrans n'ont pas attaqué de front la liberté de conscience ; ils ont procédé en général par des biais et des détours, par des chicanes, des tracasseries administratives et légales, plus semblables à Julien qu'à Néron ou à Dioclétien. Avoir mis l'intolérance sous l'invocation du respect à la liberté de conscience, voilà encore une fois l'invention qui leur est propre et au nom de laquelle ils ont à plaisir, et comme pour se jouer, troublé tant de consciences.

Rappelons rapidement les atteintes profondes qu'ils ont portées en quelques années à cette première des libertés. Il y a bien, il faut en convenir, un certain nombre de consciences pour lesquelles ils affectent la plus tendre sollicitude et auxquelles ils sacrifient toutes les autres. Mais ce sont précisément les consciences de ceux qui n'en ont point, ou qui n'en ont guère, de ceux qui ne croient à rien, des athées, des sceptiques, c'est-à-dire, fort heureusement, les consciences d'un petit nombre.

Avec quel zèle, digne d'une meilleure cause, ne travaillent-ils pas à propager, à favoriser leur nihilisme religieux aux dépens de cette immense majorité de pères et de mères de famille qui pensent d'autre façon, et qui veulent que leurs enfants pensent comme eux? Ne pas choquer les yeux et les oreilles de quelque enfant de franc-maçon, de libre penseur ou d'athée qui pourrait, parmi la foule, se rencontrer sur les bancs d'une école, voilà le prétexte de l'enlèvement du crucifix, de tous les emblèmes religieux, de la suppression de l'enseignement religieux et du catéchisme. Que la grande majorité soit blessée, choquée dans ses sentiments les plus profonds, non seulement ils n'en ont nul souci, mais ils en éprouvent un véritable ravissement. Les consciences à table rase, c'est-à-dire sem-

blables à la leur, voilà les seules qui ont droit à leur respect et à la liberté.

Ils ont fait l'école à l'image du vide de leurs consciences. C'est un grand mal sans doute; mais ce serait un mal moindre s'ils n'avaient ajouté l'obligation à la laïcité, et repris pour leur compte ce fameux *compelle intrare* contre lequel ils avaient tant déclamé. Tous ces prétendus libéraux ignorent-ils que l'école obligatoire a été avant eux l'arme la plus redoutable de tous les oppresseurs et persécuteurs de la foi d'autrui? Pour ne pas remonter au delà de la révocation de l'édit de Nantes, ils nous ont donné le droit de comparer leur libéralisme à celui du père Le Tellier ou du duc de Bourbon. Leur loi de la liberté de l'enseignement primaire, comme ils l'appellent, sans doute par dérision, ne rappelle-t-elle pas l'arrêté du duc de Bourbon qui obligeait les protestants à envoyer leurs enfants dans les écoles catholiques tenues par les curés de chaque paroisse? J'aime à croire que cet attentat religieux et monarchique contre la liberté de conscience doit leur paraître singulièrement odieux. Font-ils donc eux-mêmes autre chose, quand ils obligent les familles catholiques à envoyer leurs enfants dans des écoles qui, non seulement ne sont pas catholiques, mais d'où tout enseignement religieux est banni et où la

morale est enseignée dans des livres mis à l'index par le chef de leur Église ?

Ils disent, il est vrai, qu'il y a des écoles libres, qu'on peut choisir, et que d'ailleurs dans les écoles publiques il est enjoint au maître de garder la neutralité. Les écoles libres sont-elles donc partout et à la portée de tous ? Si dans les villes elles sont entretenues à grands frais par le zèle des catholiques, combien rares ne sont-elles pas dans les campagnes ? Les petites communes, qui sont en majorité, n'ont et ne peuvent avoir, quels que soient leurs sentiments, qu'une seule école, l'école publique et laïque.

Non moins dérisoire est cette prétendue neutralité du maître derrière laquelle se retranchent nos ministres des cultes et de l'instruction publique. Qu'est-ce que cette neutralité ? Ce n'est pas même la neutralité armée, si voisine de la guerre en diplomatie ; c'est la guerre elle-même, la plus perfide et la plus dangereuse. On sait bien que la plupart des maîtres ne s'y conforment pas, assurés non pas seulement de l'impunité, mais d'une récompense honnête de leur zèle. D'ailleurs, quand même ils s'y conformeraient, le silence seul par devant les enfants, sur ce qu'ils apprennent à l'Église et dans la famille comme ce qu'il y a de plus grave et de plus sacré, n'en dit-il pas autant qu'une agression directe ?

Comment les empêcher de croire que, si le maître n'en parle pas, c'est parce qu'il n'y croit pas ou qu'il n'y attache aucune importance? La neutralité, comme disait récemment M. Jules Simon au Sénat, n'est qu'un mensonge.

La sollicitude de nos nouveaux fanatiques ne s'étend pas seulement sur la conscience des vivants, mais même sur celle des morts, dans leur dernière demeure. Ils ont abattu la croix qui surmontait la porte par où entraient les funèbres cortèges, ils ont aussi abattu, comme nous l'avons dit dans un chapitre précédent, la grande croix commune, la croix des pauvres, sans doute de peur que son ombre ne vînt troubler dans quelque tombe trop voisine les mânes d'un libre penseur anarchiste ou socialiste. Bientôt ils s'en prendront aux croix individuelles, et peut-être, à l'exemple du conventionnel Fouché, à Moulins, ils prescriront d'y substituer quelque emblème mythologique, comme l'image du sommeil, ou je ne sais quelle autre allégorie laïque et païenne. Laisseront-ils même en Algérie le turban sur les tombeaux des musulmans?

Du moins les morts ont-ils l'avantage de ne plus rien sentir et de n'avoir plus à souffrir de leurs persécutions. Il n'en est pas de même des pauvres malades et des mourants dans les hôpitaux. Ceux-là, comme les statistiques l'ont con-

staté, sont, même à Paris, infiniment les plus nombreux qui ont gardé des sentiments religieux, ou qui les sentent se réveiller aux derniers moments sur leur lit de douleur. Combien ils sont tourmentés par la pensée d'être exposés à ne pas recevoir les consolations et les prières suprêmes de leur Église! Qu'importe à messieurs du Conseil municipal et de l'Assistance publique d'ajouter cette grande angoisse, cette grande douleur à toutes les autres douleurs? La laïcisation est l'intérêt supérieur qui doit passer avant le respect à la foi d'autrui et avant toute considération d'humanité.

Ce n'est pas seulement l'âme, la conscience des malades qui souffre; les soins désintéressés, délicats, expérimentés dont ils étaient autrefois environnés, ils ne les ont plus. Les sœurs, comme les aumôniers, ont été expulsés de tous les hôpitaux, même des hôpitaux des enfants, auxquels elles servaient de mères, malgré les protestations presque unanimes des médecins. Elles ont cédé la place à des infirmières laïques improvisées, et aussitôt la mortalité, comme la dépense, a partout augmenté. Qu'importe, encore une fois, pourvu que l'œuvre de la laïcisation s'accomplisse!

Combien à tort notre République se vante d'être le gouvernement populaire par excellence, le gou-

vernement providentiel des pauvres et des petits! Il semble au contraire qu'elle ait à cœur de donner chaque jour une nouvelle confirmation à cette vieille locution populaire : Au pauvre la besace. Sur qui frappent plus particulièrement toutes ces persécutions de l'école, de l'hôpital et du cimetière? Sur les petits et les pauvres, bien plus que sur les riches et les puissants. Ceux-là, s'ils n'en ont pas le goût, peuvent encore se dispenser d'envoyer leurs enfants à l'école laïque et obligatoire de la commune ou du quartier, et d'ailleurs ils n'ont que faire de l'appât de la gratuité. Ils demeurent libres, grâce à leur argent, de choisir entre des maîtres laïques ou des maîtres religieux. Ils peuvent avoir un précepteur chez eux, ou même aller retrouver à l'étranger ceux qui ont été chassés de chez nous. Ils n'iront pas mourir à l'hôpital et subir les soins d'infirmiers laïques, ivrognes et libres penseurs; enfin ils ne risquent pas de mourir sans un prêtre, si tel est leur désir, si telle est leur foi. Quant au pauvre, à l'homme du peuple, il n'a pas le choix: de par la République, il est condamné à en passer par là, à mourir à l'hôpital dans des mains laïques, et à n'avoir aucune croix dont les bras s'étendent sur sa tombe.

Qu'il est touchant de voir les ministres de la guerre et de la marine rivaliser avec les plus zélés laïcisateurs de la Chambre ou même du Conseil

municipal en fait de sollicitude pour cette même liberté de conscience dans l'âme de nos marins et de nos soldats! D'abord ils ont eu soin d'enlever les aumôniers à la flotte et à l'armée. Tant pis pour le matelot breton ou vendéen qui meurt en pleine mer! A peine le ministre de la guerre tolère-t-il quelques rares aumôniers pour une armée engagée au loin dans une campagne non moins meurtrière par les épidémies que les combats. Que de centaines de soldats qui, en mourant, se rappellent leur clocher et dont un prêtre, vainement demandé, eût adouci l'agonie si loin de la famille et de la patrie? De même toutes les mesures sont prises pour qu'en garnison ils soient à couvert de la contagion du prêtre, des chants religieux et de l'église. Ils ont moins de soin pour les préserver de la fièvre typhoïde ou du choléra.

Le ridicule ici se mêle à ce qu'il y a de triste dans cette laïcisation militaire. Les honneurs militaires funèbres qu'un décret impérial, respecté par tous les gouvernements antérieurs, prescrivait de rendre aux membres décédés de la Légion d'honneur, ont été épurés de tout ce qui avait un caractère religieux et réduits presque à rien. Les soldats, l'arme baissée, les tambours voilés de noir, avec leurs sourds roulements, n'environnent plus le cercueil et ne l'accompagnent plus jusqu'au cimetière et au bord de la fosse ;

ils ne l'accompagnent plus même à l'église, où leur présence ajoutait tant d'éclat à la cérémonie funèbre. L'ordre leur est donné de ne pas même aller jusqu'à la porte. S'agit-il des funérailles d'un grand-croix ou d'un grand officier, les troupes de toutes les armes arrivent, comme autrefois, en grande tenue, avec drapeau et musique ; il y a de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie. Les tambours, proscrits par celui-là, rétablis par cet autre, ont même recommencé à battre. Mais à quoi aboutissent ce bruit et ce grand mouvement? Toute cette armée n'arrive là que pour faire acte en quelque sorte de présence et s'en retourner aussitôt. Elle se tient alignée, immobile le long du trottoir en face de la maison mortuaire, et si l'espace manque, on l'échelonne à droite ou à gauche dans les rues et places voisines du quartier. Puis, aussitôt le cercueil sorti et placé sur le char funèbre, tous lui tournent le dos et rentrent, sans plus de cérémonie, à la caserne, d'où il eût été mieux de ne pas les faire sortir.

N'a-t-on pas vu récemment, aux funérailles de Courbet, un ministre de la guerre plus chatouilleux encore, à ce qu'il semble, que ses prédécesseurs sur cet article de la liberté de conscience, condamner la musique de la garde républicaine à rester à la porte de l'église des

Invalides? Il a craint sans doute que ces soldats musiciens ne fussent chagrinés et lésés dans leur for intérieur, si leurs yeux étaient obligés de voir des autels et si leurs oreilles étaient condamnées à entendre des chants religieux. Les soldats ne mettront plus le pied dans l'église, fût-ce pour l'enterrement de leur colonel : ainsi le veut la liberté de conscience.

CORRUPTION DE LA LANGUE PAR LA MAUVAISE FOI INDUSTRIELLE ET POLITIQUE (SUITE)

III

FANATISME IRRÉLIGIEUX

Franchise des persécuteurs d'autrefois opposée à l'hypocrisie des persécuteurs d'aujourd'hui. — La plénitude de la liberté des cultes comme l'entendaient les représentants de la Convention. — Retranchements ou coupures déjà faits ou à faire dans la langue par les imitateurs fanatiques de 93. — Grattage des noms de saints sur les plaques des rues. — La carte de France ne sera-t-elle pas bientôt laïcisée ? — La laïcisation du calendrier ne s'impose-t-elle pas aussi aux copistes de 93? — Affectation de quelques écrivains libres penseurs à supprimer l'épithète de saint. — Le nom de Dieu mis à l'index dans l'instruction populaire. — Expurgation des livres scolaires par la ville de Paris. — Qu'elle voudrait bien expurger de même toute la littérature à l'usage de la jeunesse! — Modifications qui seraient à introduire jusque dans les formules de politesse. — Modifications qui s'introduisent dans la langue de la mendicité. — La langue des jurons dernier asile du nom de Dieu au gré des jacobins du jour.

On voit, d'après ce qui précède, que les persécuteurs d'aujourd'hui, comparés aux persécuteurs d'autrefois, n'ont certainement pas le mérite et l'avantage de la franchise. Que ne s'étaient-ils avisés, ces anciens persécuteurs,

d'invoquer contre leurs victimes, comme ceux du temps présent, la liberté de conscience entendue au rebours? Eussent-ils possédé quelque notion de jacobinisme philosophique, eussent-ils coloré de ce prétexte spécieux de la liberté léurs attentats contre la liberté et les consciences, ils auraient sans doute, à cause de la similitude des principes, acquis quelques titres, sinon à la grâce, au moins à l'indulgence de leurs imitateurs d'aujourd'hui. Ils prétendaient agir au nom du Très-Haut, au nom de la vraie foi, hors de laquelle il n'y a point de salut, ou bien ils alléguaient les ordres du souverain et l'intérêt de l'État. Qu'ils eussent été plus habiles de se poser par devant la postérité comme les défenseurs de la liberté de conscience blessée en leurs personnes par le contact d'abominations d'un culte étranger ou d'une hérésie impie et détestée!

Tout autant sont insupportables à nos fanatiques de la Chambre ou du Conseil municipal de Paris les manifestations du culte catholique, les processions, le chant des cantiques, les croix, la robe des prêtres, tout autant les ligueurs avaient en horreur le chant des psaumes en français, les prêches et les ministres des huguenots. Combien même plus profondément en était blessée leur conscience religieuse, oar ils en avaient une vive et ardente, à la différence de leurs suc-

cesseurs ! Nulle rencontre n'avait lieu entre les deux cultes qu'il n'y eût choc et conflit. Les soldats de Henri de Guise entendent en passant les chants des huguenots dans leur temple : de là le massacre de Vassy et le commencement des guerres civiles. Diverses scènes de l'opéra des *Huguenots* nous montrent avec une fidélité historique les fanatiques des deux partis en venant partout aux prises, jusque sous les yeux d'une reine.

La manière dont les révolutionnaires d'aujourd'hui entendent la liberté de conscience nous rappelle un curieux règlement sur la liberté des cultes promulgué par un représentant de la Convention, Léquinio, en mission dans la Vendée, les Deux-Sèvres et la Charente-Inférieure. A la suite des plus furieuses déclamations, à la mode de 93, contre « les serpents et les scélérats de prêtres », il publiait un arrêté dont voici le premier article : « Afin que la liberté des cultes existe *dans toute sa plénitude*, il est défendu à qui que ce soit de prêcher ou d'écrire pour favoriser quelque opinion religieuse ou culte que ce puisse être. Celui qui se rendra coupable de ce délit sera arrêté à l'instant, traité comme ennemi de la Révolution, conspirateur contre la liberté française et livré au tribunal révolutionnaire. » C'était la même chose, on le sait, qu'être livré à la mort.

L'abbé Grégoire, qui rapporte cet arrêté si naïvement fanatique, par lequel tous les cultes sont supprimés pour assurer mieux la plénitude de la liberté des cultes, ne peut s'empêcher d'ajouter, quelque républicain qu'il soit : « A peine en croit-on ses yeux quand on lit ce tissu de contradictions délirantes pour établir la liberté des cultes dans toute sa plénitude[1] ». Il est inutile d'énumérer avec l'abbé Grégoire toute la série des vexations et persécutions imaginées par la Révolution pour assurer le triomphe des théories sur la liberté des cultes du représentant Léquinio avec lequel nos représentants semblent vouloir rivaliser.

Ne disent-ils pas, eux aussi, qu'ils veulent réaliser parmi nous cet idéal de la pleine liberté? Nous avons vu que dans leur langue le respect est synonyme de mépris, et que sont prises également au rebours la neutralité, l'inamovibilité, l'immoralité, l'épuration, l'expurgation, etc. Ce ne sont pas seulement quelques mots, mais la langue entière qu'ils tentent d'altérer et corrompre, plus encore pour satisfaire leurs passions antireligieuses que pour servir leurs passions et leurs mensonges politiques. Il y a des catégories entières de locutions et de mots, les

1. *Histoire des sectes religieuses*, liv. VII.

plus usités, les plus consacrés par les croyances ou par l'usage, qu'ils ont la prétention d'abolir et qu'ils effacent partout où ils le peuvent. Ce sont, pour ainsi dire, des coupes profondes qu'ils veulent faire dans la langue, sinon dans la langue parlée, qui leur échappe, au moins dans leur langue officielle et celle des livres soumis à leur contrôle, et dans les écoles.

En même temps que la guerre aux emblèmes religieux et aux croyances chrétiennes, ils font la guerre à tous les mots qui les expriment, ou même les rappellent de près ou de loin. C'est un scandale pour leurs yeux que ces noms de saints, d'évêques, de prêtres et de moines qui se lisent encore gravés sur les plaques indicatrices des rues de Paris et de toutes les villes de France. Sans doute ces dénominations religieuses sont moins en rapport par leur nombre avec le présent qu'avec le passé. Tant de noms canonisés, tant de noms empruntés à la religion, au culte, aux églises, aux couvents, tant de souvenirs du ciel et du paradis dépassent le degré actuel de la foi populaire; est-ce une raison cependant pour les faire disparaître tous sous le badigeon municipal? La foi mise à part, ils représentent l'histoire religieuse de la France; c'est la *Gallia christiana* inscrite sur nos murs. Parmi ces saints d'ailleurs il en est qui ont été de grands génies, des civilisateurs, des héros de charité et de

dévouement. Leurs noms se recommandent non seulement par leurs vertus, mais par le long usage, par l'ancienneté qui les a fait entrer si profondément dans la langue et dans les habitudes de la population. Tout cela ne les sauvera pas de la proscription prononcée par les inquisiteurs qui règnent à l'Hôtel de Ville. Comme les écoles, comme les hôpitaux, comme les cimetières, il faut que les plaques murales soient laïcisées d'un bout à l'autre de Paris. L'œuvre d'ailleurs est commencée, elle est en bon chemin et ne tardera pas à complètement aboutir. Ils feraient table rase d'un seul coup de tous ces noms de saints s'ils n'étaient retenus par la crainte de jeter la perturbation dans l'almanach des adresses et d'ameuter contre eux les boutiquiers et les cochers de fiacre[1].

Mais, l'épuration faite dans Paris, et même dans toutes les villes et tous les bourgs de France, il restera encore beaucoup à faire pour se débarrasser de ces noms odieux. Que servira de les avoir ôtés des plaques de nos rues s'ils sont partout inscrits sur la carte de France et s'ils remplissent encore le calendrier ? Que de villes, grandes ou petites, quelle multitude de villages et de hameaux portent en France le nom d'un saint ou d'une sainte !

1. Voyez l'étude sur Paris carte de France.

N'en déplaise à M. Mesureur qui, dans un rapport au Conseil municipal sur les changements à faire aux noms des rues, hésite, malgré la vivacité de ses passions anticléricales, à pousser jusque dans la géographie la proscription des noms de saints, c'est par là qu'il faudrait commencer plutôt que par les noms de rues. Qu'on laisse à une rue le nom d'un saint, c'est faire, à ce qu'il nous semble, la part moins grande à la superstition que de le laisser à une ville tout entière. Il est vrai que ces changements pourraient jeter un certain trouble dans la carte de France, comme dans les rues de Paris, soit qu'on se borne à mutiler le nom ancien, soit qu'on le remplace par un nom entièrement nouveau. Retranchez l'épithète de saint dans Saint-Étienne, Saint-Brieuc, Saint-Lô, Saint-Denis, Saint-Germain, Saint-Cyr et une foule d'autres villes, bourgs ou villages, je ne sais comment vous pourrez vous reconnaître au milieu de ces noms mutilés, défigurés ou changés. Il faudra du temps pour se familiariser avec Étienne, ou Brieuc, ou Germain, Denis et Cyr tout court.

Ce sera pire encore si l'on adopte le parti plus radical d'une dénomination toute nouvelle en suivant l'exemple de la Convention, qui avait fait de Saint-Denis la Franciade, de Saint-Jean-de-Bournay Toile-à-voile, de Grenoble Grélibre et de

Lyon Commune-Affranchie. Mais, quoi ! vous ne vous inquiétez pas de troubler les consciences et vous vous inquiétez de troubler la géographie et la carte de France !

Si les laïcisateurs actuels de notre langue se piquent de quelque conséquence, ils devront suivre jusqu'au bout l'exemple des hommes de 93 qui sont leurs modèles, leurs vrais saints et patrons. Ils poursuivront les saints de l'Église jusque dans le calendrier, qui jusqu'à présent est à eux sans partage, et jusque dans les noms de famille ou de baptême. Cette dernière épuration serait comme le couronnement de toute l'œuvre. Il faut qu'ils n'hésitent pas non plus à laïciser les jours de l'année et les noms des citoyens, comme les noms des rues et des villes. Ils auront ici le choix entre le calendrier de la Convention et celui d'Auguste Comte, entre un calendrier agricole et champêtre et un calendrier historique et biographique. Peut-être les citoyens d'aujourd'hui, plus éclairés que ceux de 93, répugneraient-ils moins à échanger leurs noms de Paul, de Jean ou de Pierre contre ceux de chou ou carotte, de cheval ou mulet.

Mais comme l'agriculture est moins en honneur, on le sait, chez nos républicains d'aujourd'hui que chez les anciens républicains, il est probable qu'ils adopteraient de préférence, en le modifiant,

le système d'Auguste Comte; ils y réserveraient une large place pour leurs grands hommes à eux, pour tous les fanatiques d'athéisme, pour tous les ennemis et assassins des prêtres et des rois, qui deviendraient les patrons des petits républicains nourris dans les cantines et dans les bataillons scolaires. Pourquoi n'y pas retenir quelques places pour les membres les plus illustres du Conseil municipal de Paris? Telle est la grotesque parodie qu'il faudrait faire de la parodie de 93, pour ne pas s'arrêter en si bon chemin.

Rien ne m'étonne de la part de ces esprits étroits et mesquins, autant que fanatiques, mais j'admire que des écrivains de mérite et qui apprécient le passé avec une certaine impartialité, les suivent dans cette ridicule croisade, et grattent, à leur exemple, l'épithète de saint, toutes les fois qu'ils la rencontrent sous leur plume. Il y a des personnages historiques, des apôtres, des pères de l'Église auxquels cette épithète est tellement incorporée que je ne sais plus vraiment de qui on parle quand on me dit Augustin ou Jérôme au lieu de saint Augustin et de saint Jérôme.

Dieu lui-même n'est pas plus en faveur que les saints et les prêtres. Il y a eu, en d'autres temps, au dix-huitième siècle et pendant la Révolution, des libres penseurs, des philosophes, un certain nombre de révolutionnaires qui ont

professé l'athéisme. Mais jamais il n'y a eu un aussi grand nombre d'athées intolérants, surtout parmi des personnages officiels. Au dix-huitième siècle, l'athéisme était enfermé dans quelques salons de philosophes et de libres penseurs, dans quelques cercles de beaux esprits, la plupart sans nul fanatisme ou zèle de propagande et d'enseignement populaire. En 93 il y a eu quelques athées fanatiques, mais ils furent tenus en échec et contenus par l'influence de Rousseau et surtout par la dictature de Robespierre, l'auteur de la fête et du culte de l'Être suprême. Mal en a pris, on le sait, à quelques-uns d'avoir contrarié le déisme du terrible dictateur.

Aujourd'hui l'athéisme est ouvertement patronné par les hommes publics; il est en train de devenir obligatoire. Il a pénétré partout, même au Sénat; mais il a pour principal sanctuaire le Conseil municipal de Paris, qui a déclaré une guerre ouverte à la croyance en Dieu et au nom de Dieu. Il ne s'agit point ici d'un athéisme de pure spéculation, mais d'un athéisme intolérant, animé d'un esprit de propagande qui s'exerce surtout au détriment de l'âme des enfants, dès l'école primaire, ou même dès la salle d'asile. Que de mesquineries, que de petitesses, à la fois odieuses et ridicules, pour que leurs yeux ne

rencontrent pas ce saint nom proscrit! Il est rayé avec le plus grand soin de tous les livres élémentaires, de tous les recueils mis dans leurs mains. Que le pêcheur de La Fontaine ne s'avise plus de dire :

> Petit poisson deviendra grand
> Pourvu que Dieu lui prête vie.

La fable n'a pas été supprimée, mais elle a été expurgée du nom de Dieu, à la place duquel la censure municipale a mis je ne sais plus quelle plate et sotte variante. Les livres de lecture des plus petits enfants, et jusqu'aux exemples d'écriture, tout a été renouvelé ou épuré de la même sorte, non sans grands frais pour les contribuables. Parmi les commandements de Dieu, celui d'honorer ses père et mère n'a pas pu lui-même trouver grâce. Jadis on expurgeait les livres mis aux mains de la jeunesse en retranchant tout ce qui était contraire aux mœurs : aujourd'hui on ne s'inquiète plus guère des mœurs, et il se fait une application toute nouvelle du *demptis obscenis ad usum juventutis*.

Qu'ils voudraient bien expurger, de la même façon que les petits livres des écoles, la littérature française tout entière, au moins celle qui est à l'usage de leurs écoles supérieures! Mais la tâche n'est pas facile, tant Dieu, avec tous ses

synonymes de Providence, d'Être suprême, d'Être des êtres, avec ses épithètes d'idéal et de divin, avec tous les sentiments religieux qu'il inspire, se rencontre souvent, même chez les auteurs les moins suspects de superstition et de cléricalisme! Que de pages à retrancher, que de variantes à imaginer, que de cartons à faire, tant dans la prose que dans la poésie? N'a-t-on pas tiré de Voltaire lui-même des recueils édifiants en l'honneur du pur déisme?

Si Voltaire est à retoucher, qu'adviendra-t-il donc de Rousseau soumis à pareille censure? Que d'élévations à la divinité, à l'âme immortelle, à la conscience ne faudrait-il pas mettre à l'index? C'est Rousseau qui a été l'inspirateur de l'Être suprême de Robespierre.

Le *Vicaire savoyard* ne serait pas plus épargné que tous ces autres vicaires, savoyards ou non, supprimés par le bon plaisir du ministre des cultes et des préfets. Quel est le poète lyrique ou même dramatique qui ne fasse intervenir Dieu dans ses vers, qui ne l'invoque en son nom, d'une façon ou d'une autre, ou bien par la bouche de ses personnages, qui ne le voie, tantôt dans le ciel, tantôt dans la nature, tantôt dans le monde et l'histoire? Que ne faudrait-il pas retrancher de Victor Hugo, pour lequel nos démocrates affectent une si grande admiration?

Dans cette guerre à l'idée et au nom de Dieu nos législateurs font cause commune avec le Conseil municipal de Paris. Le serment par devant Dieu solennellement attesté, alors qu'il s'agit, dans les tribunaux, de l'honneur et de la vie des hommes, est, au dire des magistrats, une sérieuse garantie de la véracité des témoignages. Tel qui n'hésiterait pas à mentir hésite à se parjurer. Néanmoins une loi a été présentée pour abolir le serment, sous prétexte qu'il gêne la liberté de conscience. La loi a passé à la Chambre, et le serment serait aboli si elle avait passé au Sénat, et surtout si l'on avait pu s'entendre sur la formule à mettre à sa place.

Le mot d'âme est tout naturellement enveloppé dans la même disgrâce que celui de Dieu. Le matérialisme du jour enferme à la fois ces deux négations ; Dieu et âme sont tous deux l'objet des mêmes dédains et des mêmes railleries de la part de nos apôtres de l'athéisme. Ensemble ils sont relégués dans cette vieille catégorie de mots qui, de même que la pierre philosophale ou les fantômes, ne subsistent plus que comme des monuments des erreurs et des superstitions d'un autre âge.

Pour aller jusqu'au bout, cette même censure ne devrait-elle pas essayer de s'étendre des livres jusqu'au langage commun, et surtout jusqu'aux

formules familières de politesse, consacrées par l'usage, où subsiste encore le nom de Dieu? Adieu, se disent deux personnes qui se quittent. A la maison, dans la rue, ce mot d'adieu, non moins fréquemment que bonjour qui en est le pendant, retentit à nos oreilles. Sans doute, à force d'être répété, il est devenu bien banal et presque insignifiant. Mais, si vous remontez à l'origine, c'est le plus grand des souhaits, c'est un appel à la protection divine échangé entre ceux qui se séparent.

D'ailleurs, il est des circonstances où ce mot banal reprend toute sa force et sa valeur. Il devient grand et pathétique quand il s'échange entre amis ou proches qui se séparent pour longtemps, pour aller au loin à travers les mers, et qui sont au risque de ne plus se revoir. Il l'est plus encore, quand une mère embrasse son fils qui va combattre pour la patrie, et surtout quand c'est un dernier adieu, l'adieu suprême, à la veille et au moment des séparations éternelles. Quel mot dans la langue remplacerait cet adieu pour toujours? Faudra-t-il donc dire, au lieu des suprêmes adieux, des bonsoirs suprêmes? Grâce à Dieu, grâce au ciel, sont aussi des formules à rayer de la nouvelle langue républicaine.

Il y a une langue bien humble, qui est encore pleine de Dieu, celle du pauvre qui implore et qui tend la main. Le pauvre ne sera-t-il pas,

sinon contraint, au moins invité, dans son intérêt, à faire intervenir désormais moins souvent dans sa prière Dieu, la sainte Vierge, le ciel et les saints, s'il veut arracher quelques centimes à la générosité des conseillers municipaux et de leurs électeurs? De même aussi ne devra-t-il pas prudemment se garder de les remercier avec les vieilles formules : Dieu vous bénisse, ou Dieu vous le rende! Il risquerait fort d'en être rebuté à la prochaine rencontre, sous le spécieux prétexte de ne pas encourager la superstition.

Il nous semble d'ailleurs que la mendicité, du moins la mendicité parisienne, a déjà mis d'elle-même ce conseil à profit et qu'elle a commencé à laïciser son langage. De nouvelles formules de supplication tendent à remplacer les anciennes, telles que celles-ci : Étrennez-moi, ou bien : Cela vous portera bonheur!

Les pauvres recevront-ils davantage dans l'avenir au nom de l'humanité, comme le voulait don Juan, qu'au nom du ciel ou de Dieu dans le passé? J'ai peur qu'en devenant trop laïque la philanthropie, je ne dis pas la charité, ne se dessèche.

Où donc restera le nom de Dieu partout effacé et proscrit? Si les choses allaient au gré de ceux qui ont juré de l'anéantir, il n'aurait bientôt plus de place que dans la langue des imprécations, des blasphèmes ou des jurons, soit

dans les vers des poètes sataniques, soit dans la bouche de la classe la plus grossière du peuple. Sur les théâtres populaires subventionnés par la Ville de Paris, au Théâtre de Paris, l'auteur pourra tout à son aise maudire ou railler le ciel et les saints; il s'écriera aussi souvent qu'il voudra : Malédiction! Enfer! Damnation! Mais il ne devra pas dire : Seigneur, ayez pitié de moi! ou : Sauvé, mon Dieu! On jurera, même à l'école, à l'exemple de quelques instituteurs qui gardent mal la neutralité. Ainsi se marquera mieux l'affranchissement précoce des enfants placés sous la tutelle de la Ville de Paris.

Où s'arrêtera cette corruption du langage qui marque la corruption croissante des idées et des mœurs? Souhaitons d'être délivrés de tous ces athées intolérants et fanatiques, de tous ces hommes d'État obligés de torturer le vrai sens des mots pour dissimuler leur mauvaise foi, les dangers, les violences de leur politique au dedans et au dehors; souhaitons que d'autres enfin leur succèdent qui, en même temps que la vérité, la justice et la liberté, respectent davantage la langue française et le dictionnaire de l'Académie!

DE L'OUBLI

I

DIVERSES SORTES D'OUBLI

De l'oubli et de la mémoire. — De l'oubli volontaire ou faux oubli dans l'ordre moral. — Pourquoi nous sommes sujets à l'oubli. — Du nombre des représentations que la conscience peut embrasser simultanément. — Tout ce qui n'est pas actuellement présent à la conscience rentre-t-il dans l'oubli? — Où commence véritablement l'oubli. — Divisions et degrés dans le domaine de l'oubli. — L'oubli absolu. — L'oubli profond. — L'oubli à la surface. — Jusqu'où remontent les souvenirs de nos premières années. — Circonstances qui conservent et réveillent dans l'esprit les plus lointains souvenirs. — Divers exemples tirés de grands romanciers et des faits de la vie ordinaire. — La mémoire serait-elle possible sans l'oubli? — Divers procédés instinctivement suivis par l'esprit à la recherche d'un souvenir perdu.

L'oubli est une grande infirmité de notre nature intellectuelle et morale. A ne rien oublier, peut-être y aurait-il des malheurs dont nous ne pourrions jamais nous consoler, mais que nous gagnerions en savoir et en science! Il faut en prendre son parti; notre esprit limité ne comporte pas la mémoire sans l'oubli. L'oubli et la mémoire se partagent toute notre vie et s'y en-

tremêlent continuellement en diverses proportions. L'intelligence est une succession de choses souvenues et de choses oubliées, tour à tour souvenues et tour à tour oubliées. Heureux les esprits les mieux doués, ceux qui ont beaucoup appris et peu oublié.

Je me propose, dans cette étude, de considérer la mémoire, non pas tant en elle-même et dans sa vertu propre, que dans ses défaillances et par son côté négatif, qui est l'oubli. Je ne me sers pas du terme plus savant d'amnésie, qui est aujourd'hui plus à la mode; il appartient à la langue médicale, et il désigne particulièrement l'effet de certaines maladies sur la mémoire, plutôt que l'oubli tel qu'il se rencontre à l'état normal dans les esprits les plus sains.

De quelque intérêt que soient, pour la psychologie et pour la médecine, ces bizarres maladies de la mémoire, si curieusement rassemblées et décrites par M. Ribot, je les laisse de côté, n'ayant observé comment les choses se passent que chez les gens qui se portent bien, et non chez ceux qui sont affectés de maladies extraordinaires ou logés à Charenton.

Signalons d'abord, pour le mettre à l'écart, un faux oubli qui est du ressort de la morale plutôt que de la psychologie. Ce faux oubli, qui joue un certain rôle dans le monde, est l'oubli prétendu

de devoirs, d'obligations, de bienfaits; mauvaise excuse, mensonge, et non pas oubli, par où on cherche trop souvent à se tromper soi-même et surtout à tromper les autres. Mais, quelque bonne volonté qu'on y mette, n'oublie pas qui veut; on n'oublie pas facilement cela même qu'on voudrait le plus oublier pour son honneur et pour la tranquillité de sa conscience. Tout au contraire il arrive que, moins on le voudrait et plus on y pense; on y pense le jour et la nuit. C'est le tourment intérieur du malhonnête homme, c'est le remords. Que de choses, plus ou moins graves dans l'ordre moral, quelques-uns feignent d'oublier, plutôt qu'ils ne les oublient; que d'oublis dont on est responsable, et qui sont coupables à divers degrés! Tel est l'oubli de sa parole, de ses engagements, de ses promesses, l'oubli des bienfaits reçus, l'oubli de ses dettes, l'oubli enfin, d'une manière générale, de ce qu'on se doit à soi-même et de ce qu'on doit aux autres. La conscience est là qui proteste, en dépit de soi, contre ces oublis prétendus; aussi n'y a-t-il pas de tribunal au monde qui admette l'oubli comme excuse aux infractions de la loi morale. Qui se prévaut d'un pareil oubli dissimule et ment.

Distinguons cependant, parmi les oublis volontaires; il en est qui sont généreux et louables, comme lorsqu'il s'agit, non pas de ce que nous

devons, mais de ce qui nous est dû, non des justes revendications d'autrui, mais des nôtres propres. Tel est l'oubli des vieilles inimitiés, l'oubli du mal reçu ou des injures, d'autant plus méritoire que la volonté y a plus de part, et que ce n'est pas l'effet du temps et de la lassitude. Il y a aussi des illusions innocentes de l'oubli; tel croit avoir oublié quelque blessure du cœur, laquelle cependant saigne encore et qui tout à coup se réveille aussi vive que jamais. Nous laissons ces oublis simulés ou ces illusions de l'oubli, pour passer aux oublis réels qui dépendent de la constitution et des lois de notre intelligence.

La raison de l'oubli est dans les bornes de notre entendement, qui ne nous permettent d'embrasser simultanément, de retenir ou d'évoquer à la fois qu'un certain nombre d'idées. Quelques psychologues ont même entrepris de déterminer, de compter ce nombre de représentations simultanées dont la conscience est capable, et au delà duquel elle ne peut plus en contenir et recevoir d'autres. C'est un compte sur lequel ils ne sont pas tout à fait d'accord. Selon les uns, il n'y aurait place que pour une seule idée à la fois dans la conscience, où tous les phénomènes se succéderaient un à un suivant une série linéaire. S'ils nous semblent simultanés, c'est, disent-ils, à cause de la rapidité de leur succession.

D'autres ont admis une certaine simultanéité, mais dans d'étroites limites. Ainsi Hamilton a fixé à six le nombre des idées que la conscience est capable d'embrasser simultanément. Il semble que, dans cette question, il importe avant tout de distinguer entre les simples sensations ou représentations et les actes d'attention. De quelque force d'esprit qu'on soit doué, il est impossible d'être attentif à un grand nombre d'objets ou d'idées à la fois. Il n'est pas donné à tous, comme à César, de dicter à trois ou quatre en styles différents. Quant aux sensations et aux représentations où l'attention n'intervient pas, je pense que l'esprit en peut contenir un assez grand nombre simultanément. En combien de façons nos cinq sens et nos organes internes ne peuvent-ils pas nous affecter dans le même moment, par tant de voies et sur tant de points divers ?

Mais, quelque grand qu'on suppose le nombre de ces perceptions et de ces sensations présentes simultanément à la conscience, il est bien petit en comparaison de la multitude de celles qui se sont écoulées et qui n'y ont plus de place. Que de choses auxquelles nous ne pensons plus en comparaison de celles auxquelles nous pensons actuellement ! L'immense proportion, dit Hamilton, de nos connaissances intellectuelles consiste

en connaissances absentes ou cachées ; c'est l'inconnu, dit-il paradoxalement, qui est le fondement du connu. Mais dans cet inconnu ou dans l'oubli il y a lieu de distinguer bien des degrés différents et bien des régions diverses. Autre chose est ce dont on peut se souvenir à volonté, autre chose ce qui est réellement oublié. Il n'est pas exact de se représenter nos connaissances comme n'étant qu'un point lumineux environné par les immenses et impénétrables ténèbres de l'oubli. Le domaine propre de l'oubli et de l'inconnu est assez grand de lui-même pour que nous ne l'augmentions pas encore par une extension qui nous semble abusive de son véritable sens. Ce qui n'est pas actuellement présent à l'esprit, mais ce que nous pouvons y rappeler à notre gré, ce qui répondra à notre premier appel, n'est pas de l'inconnu et n'appartient pas à l'oubli, mais bien à la mémoire.

J'ai appris, et je sais les mathématiques, quoique en ce moment, ou même pendant un temps plus ou moins long, je n'y pense pas, détourné que je suis par d'autres études ou occupations ; mais ces connaissances mathématiques sont là, pour ainsi dire, sous ma main, aussitôt que je le voudrai. Je n'ai pas eu occasion de parler, depuis un certain temps, une langue étrangère avec laquelle je suis familier, mais je l'ai, pour ainsi

dire, sur mes lèvres, et je suis prêt à converser avec le premier Allemand ou Anglais que je rencontrerai. On ne peut dire que j'ai oublié ce que je n'ai pas cessé de savoir et ce dont je puis me souvenir à mon gré.

L'oubli ne commence véritablement que là où le souvenir cesse de dépendre immédiatement de nous. Il y a oubli à l'égard de connaissances qui ne sont pas sans doute à jamais perdues, qui ont plus ou moins de chance de revenir à la mémoire, mais seulement par le jeu fortuit de l'association des idées, ou par quelque travail et effort de l'esprit, qui peut échouer comme il peut réussir. Tel que nous venons de le circonscrire, le champ de l'oubli est encore bien vaste, et il y a lieu d'y tracer quelques grandes divisions, selon qu'il est absolu ou profond, ou simplement pour ainsi dire, à la surface, et d'un rappel facile à la mémoire.

Il y a une première période de la vie de chacun de nous qui se perd dans l'oubli absolu. La durée de cette période n'est pas la même pour chacun ; elle varie selon la précocité et le degré des aptitudes, ou selon la vivacité plus ou moins grande des impressions reçues, mais pour tous elle existe au début de l'existence. Jusqu'où peut-on faire remonter ces plus lointains souvenirs de la première enfance? La date n'en

est pas la même pour tous. Suivant la vivacité de telles ou telles impressions, suivant une nature plus ou moins bien douée, elle varie de plusieurs mois ou même d'une année.

Sans doute la mémoire n'apprend à aucun de nous, comme dit Montaigne, à quel moment l'âme a été créée[1]. Mais je serais disposé à admettre, avec Descartes, que dès la première enfance il y a des sensations confuses qui laissent dans le cerveau des vestiges pour toute la vie[2]. A part ces vagues et confuses impressions de peine et de plaisir dont peut-être quelque chose restera, mais sans que nous nous en rendions compte, je ne pense pas qu'on puisse constater des souvenirs, quelque peu distincts, avant la fin de la troisième année ou le commencement de la quatrième. Encore faut-il que quelque incident nous impressionne d'une manière extraordinaire, comme une figure amie, et jadis bien aimée, d'une mère ou d'une nourrice, ou que ces souvenirs soient provoqués par un retour aux lieux témoins de notre enfance dont les années avaient effacé le souvenir.

Plusieurs romanciers ou poètes ont dépeint, avec beaucoup de vérité psychologique et morale, le réveil de ces lointains souvenirs dans

1. Apologie de Raymond de Sébonde.
2. *Lettres*, lettre 54.

l'âme de leurs héros, ramenés, sans le savoir, après bien des années et des aventures, en face du manoir de leurs pères. A la vue des tours d'Ellengowan, le héros du roman, dans *Guy Mannering* de Walter Scott, se rappelle vaguement qu'il ne les voit pas pour la première fois. Ce sont en effet les ruines du château de ses pères, d'où il a été enlevé par des contrebandiers à l'âge de cinq ans.

L'air et les paroles d'une vieille ballade que chante à la fontaine une femme du pays font sur lui la même impression et réveillent dans son esprit de vagues souvenirs. De même arrive-t-il à sir Edgar, dans le poème de *la Dame blanche.* Il y a des situations analogues dans la pièce de *l'Abbé de l'Épée,* par Bouilly, dans *Mignon,* de Gœthe, et dans *l'Homme de neige,* de George Sand. Ces souvenirs confusément éveillés ressemblent à un brouillard épais qui peu à peu se dissipe et ne laisse d'abord entrevoir que les sommets des collines. L'esprit, surpris et troublé, a bien de la peine pour rajuster ensemble les lambeaux de ces images effacées des scènes du premier âge. Buffon a mis dans la bouche du premier homme un récit de ses premières sensations, où la vérité psychologique est moins respectée que dans les romanciers que nous venons de citer.

« Je me souviens, dit-il, de cet instant plein de joie et de trouble où je sentis pour la première fois ma singulière existence. » Nous eussions sans doute ressenti cette vive émotion si nos yeux eussent été tout d'abord ouverts à la grande et pleine lumière, comme ceux de l'Adam de Milton, ou de ce premier homme imaginé par Buffon ; nous eussions été éblouis, comme les hommes de la caverne de Platon traînés au grand jour. La vérité est que nous avons débuté dans l'existence par des ténèbres, qui ont été suivies par un plus ou moins long crépuscule, avant que la lumière soit venue.

Pour remonter aussi haut dans ce passé oublié des premières années de l'enfance, il n'est pas toujours besoin de circonstances et d'aventures extraordinaires. Il pourra parfois nous suffire de quelque moindre choc, d'une simple rencontre, ou de quelque appel insistant à notre mémoire en défaut par quelque ami d'enfance. Voici deux anciens camarades d'école ou de collège, qui se rencontrent face à face après s'être perdus de vue depuis vingt ou trente ans. L'un reconnaît l'autre, lui tend les bras et même lui saute au cou. L'autre s'étonne, hésite, ne sait trop quelle contenance garder. Ce passant si chaleureux et si démonstratif se trompe peut-être ou bien le veut prendre pour dupe. Cependant le pre-

mier insiste : Quoi, vous ne me reconnaissez pas, moi, un tel, votre camarade de collège, votre ami d'enfance, votre compagnon de voyage? Ne vous souvenez-vous pas de ce maître d'étude, de ce professeur, etc.? Chez le second, la mémoire ne revient pas, ou ne revient qu'avec peine, partiellement et par intermittence. Tantôt il croit se souvenir, tantôt c'est l'oubli qui reprend le dessus. Il se fait entre eux un échange parfois comique d'exclamations contradictoires : Mais oui ! — Mais non! Ou bien : Je vous remets. — Je ne vous remets pas, suivant la locution usitée dans ces alternatives de vague réminiscence ou d'oubli complet entre gens qui se retrouvent après de longues années.

Nous avons marqué les deux extrémités opposées de l'oubli : l'une, celle par où il confine à la mémoire, prompt à cesser à notre premier appel, est une mise à l'écart momentanée et volontaire, plutôt, comme nous l'avons dit, qu'un véritable oubli ; l'autre est l'oubli profond, opiniâtre, malgré tous les efforts de la volonté et de la mémoire. Entre ces deux limites s'étend en quelque sorte la région moyenne de l'oubli, où sont comprises la foule des idées disparues qui ne sont pas toujours à notre disposition, sans être toutefois en dehors des prises de notre

volonté, moyennant un certain effort, et un certain art pour les retrouver, mais qui peuvent, au moins pour un temps, échapper à notre poursuite.

Dans cette région moyenne se passent ces continuelles luttes entre la mémoire et l'oubli qui sont de tous les instants, de tous les âges, de tous les états, et sur tous les objets, grands ou petits, graves ou frivoles, soit chez l'écolier qui apprend sa leçon, soit chez l'homme mûr, soit même chez le savant et l'érudit. S'il y a des souvenirs qui reviennent sans que nous les cherchions, par le jeu fortuit et spontané de l'association des idées, par des rencontres purement accidentelles, il en est d'autres que nous avons beau chercher et qui ne reviennent pas. Le *quærite et invenietis* de l'Évangile ne trouve pas toujours ici son application; l'empire que la volonté exerce sur la mémoire est réel, mais il a des bornes. La mémoire, comme l'a dit Montaigne, est à ses heures, et non aux nôtres.

Ne disons pas trop de mal de l'oubli. L'oubli, dans une certaine mesure, est la condition de la netteté de l'intelligence. Il faut nous résigner à oublier bien des choses pour nous ressouvenir clairement de quelques-unes. Sous quel amas de connaissances de toute espèce notre esprit ne succomberait-il pas sans l'oubli, qui le décharge

et le soulage? Dans son livre sur les *Maladies de la mémoire*, M. Ribot a pu dire, non sans quelque vérité, quoique d'une façon un peu paradoxale, que l'oubli est la condition de la mémoire. Il y a bien des sacrifices, consentis ou non consentis, bien d'inévitables allégements ou pertes dont il faut prendre son parti, sous peine d'obscurcir et d'étouffer les souvenirs qu'il nous importe le plus de conserver clairs et distincts.

Je n'insisterai pas sur le fait bien connu, et si souvent analysé, du retour fortuit des idées en vertu des rapports de ressemblance ou de différence, de contiguïté dans le temps et dans le lieu qui les unissent les unes aux autres. J'aime mieux dire quelque chose du travail de l'esprit dans sa lutte contre l'oubli, dans ses persévérants et industrieux efforts pour évoquer quelque souvenir perdu.

Remarquons d'abord que nous ne pouvons nous mettre à la recherche d'une chose oubliée qu'à la condition qu'il en reste quelque trace dans l'esprit, c'est-à-dire à la condition qu'elle ne soit pas entièrement oubliée.

Il n'y a pas de recherche possible, pas plus que de désir, de ce qui est complètement inconnu. Ce qui est tout à fait oublié est pour nous comme s'il n'avait jamais existé, et l'esprit ne peut se mettre en quête de recouvrer ce qu'il ne sait pas

avoir perdu. Pour que j'en aie la pensée, il faut qu'il en reste au moins un certain vestige, quelque obscur, quelque incomplet qu'il puisse être. Suivant une ingénieuse expression de saint Augustin, il y a une mémoire de l'oubli, quoique au premier abord il puisse paraître contradictoire d'associer ensemble deux mots dont l'un semble la négation de l'autre. Ces vestiges que la chose oubliée a laissés en quelque sorte en arrière, vestiges indispensables pour nous remettre sur la voie, sont de diverse nature. Tantôt c'est comme un brouillard, mais un brouillard à travers lequel on entrevoit quelques formes confuses, tantôt c'est une partie, un fragment d'un tout quelconque plus ou moins tronqué qu'il s'agit de compléter et de reconstituer.

Est-ce une ombre qu'il nous faut dissiper, un souvenir vague et confus à éclaircir, l'attention doit s'y fixer, s'y concentrer jusqu'à ce que se dessinent plus clairement des traits et des contours effacés. Si cette concentration directe de l'esprit ne suffit pas pour faire la lumière, il y a nécessité de recourir à des voies indirectes pour triompher de l'oubli. Au lieu de se concentrer sur le fait lui-même, l'attention se promène sur tous les alentours, sur les diverses circonstances avoisinantes, jusqu'à ce que parmi elles une se rencontre qui par quelque rapport d'asso-

ciation éclaire et réveille ce qui nous avait échappé du fait obscurci. C'est comme une médaille antique dont les caractères et l'effigie reparaissent peu à peu sous le frottement de la main.

Reste-t-il dans la mémoire une partie distincte, un fragment, quelque petit qu'il soit, du fait oublié, une syllabe, ou même une seule lettre, s'il s'agit d'un nom, ce sera le point d'appui du travail de l'esprit pour arriver à reconstruire tout le reste. Ainsi un naturaliste, avec un seul fragment d'os, reconstruit tout entier quelque animal antédiluvien. Tout autour de ce mince débris successivement considéré sous ses diverses faces, notre esprit fera jouer tous les ressorts de l'association des idées, jusqu'à ce que, d'un côté ou d'un autre, il s'en rencontre un qui fasse revivre l'ensemble, le tout dont ce fragment faisait partie.

Je prends un des exemples les plus simples et les plus familiers de ce travail mental de reconstitution, à savoir l'oubli partiel d'un nom et, ce qui est le plus ordinaire, d'un nom propre. A qui n'est-il pas arrivé, même dans un état très sain, sans nul cas morbide, chute ou accident quelconque, d'oublier parfois tout à coup les noms qui lui sont le plus familiers, le nom d'un domestique, d'un parent, d'un ami. « Il m'est arrivé, dit Montaigne, plus d'une fois d'oublier le nom que

trois heures auparavant j'avais donné ou reçu d'un autre[1]. » Quelques-uns même, sans cependant être fous, ont perdu momentanément la mémoire de leur propre nom. Il n'est pas besoin, pour trouver des exemples de cette absence étrange d'esprit, de remonter jusqu'à l'orateur Messale Corvinus qui, d'après Pline l'Ancien, aurait oublié tout à coup comment il s'appelait[2]. J'ai connu quelqu'un de beaucoup d'esprit qui, ayant tiré la sonnette d'un de ses amis, resta court quand le domestique lui demanda son nom pour l'annoncer. Il se tira d'embarras par cette plaisanterie : « Allez dire à votre maître que c'est le plus laid de ses amis qui désire lui parler ». J'avoue que, renouvelés trop souvent, des oublis de ce genre pourraient ressembler à des prodromes de la folie.

Plus souvent le nom qui nous échappe n'est pas le nôtre, mais celui de quelque personnage bien connu, d'une de nos connaissances même les plus intimes. Tantôt il ne nous en reste rien, tantôt seulement une moitié, une seule syllabe, ou même une seule lettre, la première ou la dernière. Si le nom tout entier nous fait défaut, pour le retrouver nous nous représentons l'image de la personne qu'il désigne. En fixant sur cette personne,

1. Liv. II, p. 586.
2. *Hist. nat.*, lib. IX.

sur ses traits et sa tournure, le regard de notre esprit, en nous remémorant les circonstances diverses de temps et de lieu où nous l'avons connue, ses camarades, ses compagnons, ses amis, nous retrouverons infailliblement, après une recherche plus ou moins longue, ce nom qu'a laissé échapper un caprice singulier de notre mémoire.

Les anciens ont souvent remarqué quelle était en particulier la vertu de l'aspect des lieux pour faire revivre dans notre esprit les faits, les hommes et les noms oubliés. Ils ne rappellent pas, dit Sénèque, la mémoire éteinte, mais ils réveillent la mémoire endormie[1].

Si le nom tout entier n'est pas perdu, s'il en reste quelque chose dans la mémoire, nous nous y attachons avec opiniâtreté ; nous partons de là pour ressaisir, s'il se peut, ce reste qui nous manque. Nous nous répétons à nous-même cette première syllabe ou cette terminaison, unique débris du nom tronqué, nous la faisons, pour ainsi dire, tinter et retinter à notre oreille comme la note d'un instrument, jusqu'à ce qu'elle réveille les sons complémentaires auxquels, par une longue habitude, nous l'avions associée. Ainsi fait l'écolier qui, comme on dit, ânonne sa

1. « Non extinctam memoriam reddunt, sed sopitam excitant. » (*Epist.*, 59.)

leçon, répétant chaque mot, chaque finale de mot, jusqu'à ce que revienne à sa mémoire le mot qui suit et auquel il a été associé. C'est comme un jeu de patience où il faut essayer, tâtonner jusqu'à ce que soit enfin trouvée la pièce qui, seule entre toutes, s'ajuste, s'adapte exactement et comble le vide. Que de petites déceptions n'éprouvons-nous pas dans ce travail de l'esprit, et que de pièces ne faut-il pas essayer et rejeter avant de trouver la bonne! Combien de fois nous croyons enfin tenir ce mot rebelle qui toujours fuit devant nous? Il est, comme on dit vulgairement, sur le bord de nos lèvres, ou sur le bout de la langue et, comme une espèce de Protée, il glisse et nous échappe. C'est une chasse, selon une comparaison d'Aristote, où souvent nous nous trompons de piste, où nous allons et revenons sur nos pas, où nous faisons mille et mille détours avant d'atteindre au but. Cette vaine et fatigante poursuite nous absorbe des heures et même des jours entiers. Notre esprit y revient sans cesse, il y revient malgré lui, et, quelque peu important que soit le sujet, il en est parfois comme obsédé. De la veille même cette préoccupation passera jusque dans le sommeil et dans le rêve, où la même lutte, le même effort se continue pour remplir ce vide qui, bien qu'insignifiant, nous inquiète, nous irrite comme une

sorte de défi à notre esprit humilié, comme une preuve de faiblesse et d'impuissance d'esprit.

Dans la vie ordinaire, dans la conversation familière, de pareils oublis sont désagréables, mais le plus souvent sans importance ni gravité. Il n'en est pas de même pour celui qui porte la parole en public, au barreau, à la tribune, dans la chaire. Quel trouble, quelle anxiété n'éprouve-t-il pas quand il sent qu'il va perdre la suite des idées, ou que l'expression appropriée lui manque! C'est comme un abîme béant qu'il voit s'entr'ouvrir tout à coup sous ses pas. Que d'efforts ne fait-il pas, souvent inutiles, pour se retenir sur le bord ! Mais le trouble de son esprit va croissant, et la chance de rester court s'augmente de toute la peur qu'il en a.

Avec du loisir, du sang-froid et de la réflexion, nous parvenons mieux à nous tirer de ces manques subits de mémoire qui sont les plus mauvais tours de l'oubli. Quelle que soit d'ailleurs la frivolité ou la gravité des lacunes à combler dans nos souvenirs, la méthode à suivre est toujours la même. D'abord il importe de circonscrire le champ de la lutte, de fermer en quelque sorte toutes les issues par où peut nous échapper ce souvenir qui nous fuit, de le resserrer de plus en plus à l'étroit, de le traquer par des approches successives dans le cercle des souvenirs voisins et du même ordre

demeurés présents à la mémoire. Il y a là toute une stratégie, tantôt raisonnée, le plus souvent purement instinctive, analogue à celle qu'un général emploie pour réduire une place assiégée. Il s'empare des abords, il trace des lignes de circonvallation, il serre la place de plus en plus étroitement, jusqu'à ce que l'ennemi, dans l'impossibilité de prolonger la résistance, soit obligé de se rendre. Tout ceci n'est qu'une légère esquisse d'une de nos luttes les plus familières contre l'oubli dans la vie ordinaire de l'esprit.

DE L'OUBLI

II

L'OUBLI ET LES DISTRACTIONS

L'oubli et la distraction. — Deux éléments de la distraction, oubli et inadvertance. — Pourquoi nous sommes tous plus ou moins distraits. — Des distractions purement internes. — Combien difficile de s'en défendre, même aux esprits les plus sérieux. — Différence d'aptitudes à se garantir contre telles ou telles causes extérieures de distractions. — Deux classes opposées de gens distraits. — Les distraits par légèreté d'esprit. — Divers portraits par les moralistes et les auteurs dramatiques. — Théophraste, La Bruyère. — Le distrait à la scène. — Molière et Regnard. — Les distraits par profondeur d'esprit. — Les savants, Archimède et Ampère. — Les poètes. — Racan et La Fontaine. — Étranges distractions de la passion. — Des choses les plus sujettes à l'oubli. — Loi de dégradation de la mémoire. — L'oubli et le temps. — De la mémoire des vieillards. — Pourquoi le nouveau périt avant l'ancien. — Le grand préservatif contre l'oubli. — Du secours de l'écriture. — Opinion de quelques anciens défavorables à l'écriture. — Combien l'avantage est plus grand que le préjudice.

La distraction a sa place dans les phénomènes de l'oubli. Quoiqu'elle lui tienne de près, elle n'est pas cependant la même chose. On peut oublier sans être distrait, et même malgré une attention soutenue. Dans toute distraction il y a

la part de l'oubli, mais il y a aussi celle de l'inattention ou de l'inadvertance. Autre chose est ne pas se souvenir, autre chose est ne pas être attentif.

L'oubli consiste à ne pas se rappeler ce qu'on a su ou vu ; l'inadvertance, à ne pas prendre garde à ce qu'on a sous les yeux, l'esprit étant entraîné ailleurs ou préoccupé. De là cette autre différence ; la distraction est de notre fait plus que l'oubli, et en général il nous est plus facile de nous mettre en garde contre elle.

Dans notre esprit il y a une succession de pensées non moins continue que la circulation du sang dans nos veines. Ces deux circulations ne s'arrêtent également qu'à la mort. Il arrive souvent de dire ou d'entendre dire qu'on ne pense à rien. Mais celui qui nous le dit ne parle ainsi que par distraction et par mégarde. La vérité est qu'il était distrait, que sa pensée était confuse et qu'il en a perdu la trace ; mais qu'il s'examine bien et il retrouvera que son esprit n'était nullement à vide.

Delille a dit, dans son poëme de *l'Imagination* :

Jamais pensée en nous n'a langui solitaire.

Ce n'est pas dire assez ; non seulement nulle pensée ne languit solitaire en nous, mais il n'en est aucune, à aucun moment, qui ne s'y trouve en

fort nombreuse compagnie. Ce n'est pas avec des idées isolées, mais avec des multitudes d'idées que notre esprit est sans cesse aux prises. Chaque idée en éveille une foule d'autres; il y a en nous comme un continuel bourdonnement d'impressions et d'idées qui sollicitent plus ou moins notre attention, qui nous attirent en un sens ou en un autre. De là les distractions de l'esprit, soit qu'il aille sans cesse de l'une à l'autre, sans se fixer sur aucune, soit qu'au contraire, se concentrant sur une seule, il néglige toutes les autres. Pour ne pas être distrait, il faut éviter ces deux excès, ne pas laisser aller ses idées au hasard, ni voltiger sans cesse de l'une à l'autre, sans s'arrêter à aucune, et aussi ne pas s'arrêter à une seule, à l'exclusion de toutes les autres. Nous aurons à revenir sur ces deux classes de distractions. Distinguons aussi les distractions internes et les distractions extérieures, les unes qui n'ont d'autre théâtre que l'esprit lui-même et qui se passent uniquement dans la région de nos idées, sans nulle manifestation au dehors; les autres qui se traduisent en paroles et en actes dans la conduite de la vie et nos relations avec nos semblables.

Penser à autre chose, comme on dit vulgairement, penser à autre chose que ce qu'il faudrait penser, dire ou faire en une circonstance don-

née, voilà le caractère essentiel des unes et des autres.

Qui est complètement à l'abri, même parmi les plus sérieux et les plus graves, des distractions intérieures? Combien peu sont assez maîtres de leur pensée pour la tenir longtemps dans la même voie, fixée sur le même objet, dirigée vers le même but, sans la laisser plus ou moins dévier en tel ou tel sens? Les plus ferventes prières, les plus grands saints eux-mêmes, saint Augustin s'en accuse dans ses *Confessions*, ne sont pas à l'abri des distractions profanes et des tentations de la chair et de l'esprit. La tentation de saint Antoine n'est pas particulière à saint Antoine. Il y a aussi des distractions qui peuvent troubler les plus profonds penseurs comme les plus grands saints. Il en survient à chaque instant, par l'association des idées et par les sens, contre lesquelles sans cesse il faut combattre pour rester maître de la suite de ses idées. Il suffit, dit Pascal, d'un moucheron qui bourdonne pour tenir en échec l'esprit le plus puissant. S'il en est ainsi, même dans le calme et la solitude du cabinet, à plus forte raison au dehors et dans la foule.

Sortez-vous dans la ville, que de distractions vous assaillent! les bruits et les embarras de la rue, la foule des passants, telles

ou telles physionomies! Pas une personne, même étrangère, ne se rencontre sur le trottoir, qui, par quelque trait de figure, par le son de la voix, par la tournure, ne fasse penser à tel ou tel qu'on a connu. Sans cesse vous êtes emporté vers d'autres temps, d'autres lieux, d'autres scènes, d'autres images ou pensées, pour de là voler encore ailleurs. Il y a moins de tumulte dans les champs, moins de gens qui passent, moins de voitures à éviter; mais l'esprit, qui n'est pas insensible aux beautés de la nature, a peine en leur présence à rester enfermé en lui-même et à ne pas se laisser dissiper, se perdre en quelque sorte sous la grande voûte azurée, ou entraîner par le charme varié des scènes et des tableaux champêtres. Malebranche redoutait que leur séduction ne le troublât dans ses méditations métaphysiques et religieuses. Au début de ses *Entretiens métaphysiques* il dit à Ariste son interlocuteur : « Il est nécessaire que je quitte ces lieux enchantés qui charment nos sens et qui, par leur variété, partagent trop un esprit comme le mien.... Allons nous enfermer dans votre cabinet, afin que rien ne nous empêche de consulter, l'un et l'autre, notre maître commun, la raison universelle. »

Il y a des esprits qui, mieux que d'autres, ont la force de résister à ces impressions et à ces distrac-

tions du dehors. Citons Pierre Montmort, grand mathématicien, ami et disciple de Malebranche : « Dans la même chambre, dit Fontenelle, où il travaillait aux problèmes les plus embarrassants, on jouait du clavecin, son fils courait et le lutinait, et les problèmes ne laissaient pas de se résoudre. Le père Malebranche en a été plusieurs fois témoin avec étonnement. Il y a bien de la force dans un esprit qui n'est pas maîtrisé par les impressions du dehors même les plus légères[1]. »

Parmi les esprits de cette trempe il faut placer aussi Sénèque, qui écrit à Lucilius : « Que je périsse s'il est vrai que le silence importe autant qu'on le dit à celui qui étudie. » Logé à Baia, au-dessus d'un bain public, où toute la journée on entend toutes les clameurs et tous les bruits imaginables, il n'en est pas le moins du monde troublé; il force son esprit à se concentrer sur lui-même et à ne pas se laisser détourner par les choses du dehors[2].

Jusqu'ici nous n'avons considéré les distractions, quelle que soit leur cause, interne ou externe, que dans l'ordre de la pensée ; passons maintenant aux distractions qui se manifestent

1. Éloge de Pierre de Montmort.

2. « Animum enim cogo sibi intentum esse, nec advocari ad externa. » (*Epist.*, 56.)

au dehors et aux diverses catégories de gens distraits, c'est-à-dire de ceux qui se sont fait en ce genre une certaine célébrité. Je crois qu'il y a peu de distraits parmi ceux qui n'ont qu'un petit nombre de besoins et d'idées, parmi les ouvriers, les journaliers, surtout ceux de la campagne. Ils ont trop peu d'idées pour les brouiller ensemble; une besogne matérielle, pénible, absorbante, ne permet pas beaucoup d'écarts à leur esprit plus ou moins étroit et engourdi.

Les gens les plus sujets à distraction sont, d'un côté, les esprits superficiels qui regardent à tout et n'approfondissent rien, les gens du monde qui se perdent dans la diversité de leurs relations, de leurs affaires, de leurs plaisirs; de l'autre, au contraire, à une extrémité opposée, on rencontre les esprits les plus profonds et les plus élevés, les philosophes, les savants, les artistes, les poètes. Quelque semblables que puissent paraître ces distractions par leurs effets extérieurs, nous n'oublierons pas combien elles diffèrent par leur cause, et nous n'aurons garde de mettre sur la même ligne ces deux classes si opposées de gens distraits, les uns par légèreté et étourderie, les autres par profondeur d'esprit.

Parlons d'abord des premiers. Divers portraits en ont été faits par les moralistes et les auteurs

dramatiques. Dans tous leurs propos, dans leurs démarches, dans leurs actions, ils manquent d'attention et de suite; ils brouillent, ils oublient tout; ou, s'ils n'oublient pas, ils ne se souviennent qu'à moitié et de travers, d'où tant de quiproquos, de coq-à-l'âne, de bévues de toute espèce, risibles ou fâcheuses, à leur détriment ou à celui des autres. Théophraste nous a peint un de ces distraits dans ses *Caractères*[1]. Voyez-le, dit-il, qui cherche et qui ne peut trouver ce qui vient de lui être remis, ce qu'il vient de ranger à l'instant même; il a reçu la veille une assignation d'un juge pour une affaire importante, et il oublie de s'y rendre. Il ne répond pas à ce qu'on lui demande, mais il répond à ce qu'on ne lui demande pas.

Si La Bruyère a tiré son Ménalque de Théophraste, il faut convenir qu'il a bien enrichi et embelli son modèle, et que la copie l'emporte beaucoup sur l'original. Mais, avant de franchir le long intervalle qui sépare Théophraste de La Bruyère, n'avons-nous pas à mentionner un distrait couronné qui a sa place et sa légende dans l'histoire? Je veux parler du roi Dagobert qui met ses vêtements à l'envers. Heureusement a-t-il à côté de lui un ministre fidèle et avisé qui l'avertit en bon serviteur du désordre de sa toi-

1. *De la stupidité*, chap. XIV.

lette. Plût au ciel que les hommes appelés à gouverner les peuples n'aient jamais eu de distractions de plus grande conséquence! L'histoire contemporaine ne raconte-t-elle pas qu'un des chefs improvisés de notre République oublia de comprendre dans un armistice signé avec l'ennemi toute une armée, qui fut perdue pour nous?

La Bruyère, pour le divertissement de ses lecteurs, a concentré dans son personnage de Ménalque toutes les distractions de la ville et de la cour. Quelle verve piquante dans cet amas de comiques bévues qu'il prête à son héros! Si quelques-unes ne dépassent pas ce que nous avons pu quelquefois observer chez les autres ou sur nous-mêmes, il en est qui vont jusqu'à l'invraisemblance ou même la folie. Je ne m'étonne pas de voir Ménalque demander les gants qu'il a dans les mains, ou l'épée qui est pendue à son côté, ou le mouchoir qu'il a dans sa poche. A qui cela n'est-il pas arrivé? Prend-il la plume, rien encore de bien extraordinaire si, au lieu de poudre, il verse l'encrier sur son papier, ou si, par un quiproquo, habituel à Arlequin, mais qui arrive à bien d'autres, non sans des conséquences plus ou moins graves ou comiques, il intervertisse les adresses de deux lettres et envoie à l'un ce qui était destiné à l'autre. Qu'il ne soit pas au sujet de

la conversation, il n'y a là rien encore qui nous étonne beaucoup. C'est déjà un degré peu ordinaire de distraction que de prendre son chien pour sa cassette et de l'enfermer dans son secrétaire. Comme Ménalque lui-même, nous ne serions pas peu surpris d'entendre la cassette qui aboie. Mais La Bruyère ne force-t-il pas un peu les traits quand il lui fait oublier, le soir, qu'il s'est marié le matin, ou envoyer chercher sa femme pour se mettre à table le lendemain du jour où il l'a enterrée [1]? En pareil cas, la distraction est bien invraisemblable ou touche à la folie.

Le personnage du distrait a été plus d'une fois mis sur la scène. *L'Étourdi* est le titre d'une des premières pièces de Molière. L'étourdi de Molière n'est pas précisément un distrait comme Ménalque; il ne prend pas une chose pour une autre, une dame agenouillée pour un prie-Dieu, une pantoufle pour un mouchoir; c'est plutôt un brouillon, « fertile en contretemps », qui veut se mêler de tout, et qui sans cesse, par ses interventions maladroites, par l'oubli des plus instantes recommandations, rompt les fils des meilleures trames ourdies en sa faveur par Mascarille. Si Leslie n'est pas un Ménalque, il est bien un peu de sa famille.

1. Cependant Tallemant des Réaux, dans ses *Historiettes*, en attribue d'aussi fortes à M. de Bracas, qui a pu servir d'original à La Bruyère pour son Ménalque.

Dans *les Femmes savantes*, le bonhomme Chrysale se plaint amèrement d'avoir des domestiques distraits par la manie du bel esprit et de la science qui a gagné toute la maison, et dont sa table et sa cuisine se trouvent fort mal :

L'un me brûle mon rôt en lisant quelque histoire ;
L'autre rêve à des vers quand je demande à boire.

Un des principaux personnages du théâtre de la foire, Arlequin, a longtemps amusé la foule par ses distractions et ses bévues [1].

Le Distrait est le titre d'une des pièces, non pas des meilleures, de Regnard. Léandre, qui est le distrait, se rapproche par plus d'un trait du Ménalque de La Bruyère. Voici le portrait que nous en fait Carlin, son domestique :

C'est un homme étonnant et rare en son espèce,
Il rêve fort à rien, il s'égare sans cesse,
Il cherche, il trouble, il brouille, il regarde sans voir.
Quand on lui parle blanc, soudain il répond noir ;
Il vous dit non pour oui, pour oui non. Il appelle
Une femme Monsieur, et moi Mademoiselle,
Prend souvent l'un pour l'autre ; il va sans savoir où.
On dit qu'il est distrait ; moi, je le tiens pour fou.

Tel nous le dépeint Carlin, et tel nous le

1. *Arlequin ou le Valet étourdi* est une pièce de genre, jouée en 1716 au théâtre italien. Mais ici l'étourdi est le valet et non le maître.

voyons parler et agir pendant les cinq actes de la pièce. Ce sont, d'un bout à l'autre, de petites ou de grandes distractions, plus ou moins gaies et amusantes.

Léandre ne manque pas, ce qui est pour ainsi dire élémentaire en fait de distractions, de chercher les gants qu'il a aux mains, ou l'épée pendue à son côté, ou le chapeau qu'il a sur la tête. Lui aussi jette l'encre au lieu de la poudre sur le papier où il vient d'écrire. A moins d'une myopie, qui donne lieu à une foule d'apparentes distractions dans lesquelles l'esprit n'est pour rien, et que d'ailleurs ni La Bruyère ni Regnard ne font intervenir, les confusions de personnes sont plus rares, surtout de celles que nous connaissons le mieux. Cependant Léandre, pas plus que Ménalque, ne s'en fait faute. Ce n'est pas une seule fois, mais à chaque rencontre, qu'il confond Clarisse, qui est celle qu'il aime et du plus vif amour, avec Isabelle, l'amante d'un autre. Je lui passerais plutôt de prendre Carlin pour une demoiselle.

En regard de ces distraits du monde par frivolité, légèreté et étourderie, mettons maintenant d'autres distraits d'une nature plus élevée d'esprit et d'ordre plus sympathique, bien qu'ils nous fassent aussi quelquefois rire à leurs dépens. Tels sont les savants,

les hommes d'étude, les poètes et les artistes. Les premiers, nous l'avons vu, sont distraits parce qu'ils ne sont fixés à rien; les autres, au contraire, parce que leur esprit est absorbé par une grande idée, par un problème à résoudre, par la poursuite de l'idéal, par quelque étude de prédilection, ou par une grande passion. Pour commencer par un des plus humbles d'entre ces distraits, je prends le docteur Dominie Sampson, tel que nous le dépeint Walter Scott dans le roman de *Guy Mannering*. Ce personnage nous intéresse par son dévouement à la famille d'Ellengowan, où il remplit les fonctions de précepteur et de bibliothécaire, et par son amour de ses livres; il nous fait rire par la simplicité de son esprit, par son ignorance des choses les plus ordinaires de la vie, par ses naïfs étonnements, par ses bévues, comme par sa tournure grotesque. Après son élève, il ne songe qu'à ses gros livres de théologie, où il vit absorbé. Il a peine à en sortir, et son esprit ne va pas sans difficulté d'une idée à une autre; hors de ses in-folio, tout le surprend et l'étonne, tout lui semble prodigieux, suivant son exclamation favorite.

Les distractions du savant peuvent être assez fortes pour mettre sa vie en danger. Je n'ai garde de rire, et je n'aime pas qu'on fasse rire l'enfance, de *l'Astrologue qui tombe dans un puits*. C'est

pour avoir regardé le ciel, pour avoir cherché à pénétrer quelque mystère, que l'astrologue n'a pas vu le puits où il est tombé. Un exemple plus illustre et plus authentique est celui d'Archimède tellement absorbé, au siège de Syracuse, dans ses calculs, qu'il n'a rien entendu du bruit d'une grande ville prise d'assaut, qu'il n'a pas vu le glaive du soldat romain levé sur sa tête.

Toutes les distractions des grands savants ne sont pas également tragiques et fatales ; il en est qui nous font rire, mais sans jeter aucun ridicule sur leurs auteurs. De nos jours Ampère a été un de ces savants d'autant plus distraits qu'ils sont absorbés par de plus grands problèmes. Autour de son nom il s'est formé comme une légende de gaies anecdotes et de distractions propres à égayer la biographie de tous les savants du monde. Dans le feu d'une démonstration, dit Arago, son biographe, il s'essuie le front au tableau avec le torchon plein de craie qu'il tient à la main[1]. Une autre fois, pour ne pas perdre une inspiration soudaine, il s'arrête dans la rue derrière un cabriolet immobile, et se met

1. Cette distraction, ainsi que quelques autres, est rapportée par Arago dans sa notice historique sur Ampère. Il prend bien inutilement la peine de démontrer que ses distractions n'avaient rien d'affecté.

à crayonner sur la capote noire des formules algébriques. Mais voilà le cabriolet qui reprend sa course, et Ampère tout éperdu court vainement après sa démonstration qui s'enfuit au grand trot. C'est une légende presque populaire que celle des deux chatières qu'il fit faire à la même porte, l'une grande pour la mère, l'autre de moindre dimension, pour son petit[1]. Ampère était également célèbre par ses distractions dans le monde des salons.

Inspecteur général de l'instruction publique, il était obligé par ses fonctions de faire tous les ans des tournées de trois ou quatre mois, temps précieux enlevé à la science. Qu'il fallait de soin et d'attention à son collègue pour le guider à bon port jusqu'au bout, pour lui rappeler à chaque instant de la journée ce qu'il y avait à faire, l'heure de la classe, celle du dîner, la visite à l'évêque ou au préfet; c'était comme un enfant à conduire. Il est mort à la peine dans une de ces tournées, à Marseille, en 1836.

C'est vraiment, comme le remarque Arago, un crime de lèse-science et de lèse-humanité d'imposer à des savants de génie des fonctions publiques et administratives, au lieu de les doter largement pour ne rien faire, c'est-à-dire pour

1. J'ai recueilli ces deux anecdotes de la bouche d'un de ses plus anciens amis de Lyon.

se consacrer tout entiers, sans nul autre souci, à leurs calculs ou à leurs laboratoires. Quel malheur ce serait pour la science et l'humanité que M. Pasteur devînt un haut fonctionnaire et même un sénateur ou un député! Quiconque a fait une découverte devrait être dégagé de tout autre soin, pour qu'il ait tout le loisir d'en faire d'autres encore. Laissons les places à des hommes d'un esprit plus médiocre, mais moins distraits.

Il y a des distraits absorbés par la Muse, comme il y a des distraits absorbés par la science. Racan[1] et La Fontaine sont des types de ces poètes rêveurs, distraits, et, comme on dit, perdus dans les nuages. La biographie de La Fontaine est remplie de ses distractions. La toilette qu'il fait n'est guère plus correcte que celle de Dagobert. Il oublie les heures, arrive partout en retard, à un dîner comme à l'Académie. Un jour il donne pour excuse la rencontre de l'enterrement d'une fourmi qu'il s'est mis à suivre; après quoi il a fait la conduite aux assistants. Il s'oublie dans une auberge à lire Thucydide, et la diligence part

1. Voyez sur les distractions de Racan, dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux, le chapitre sur *Racan et les resveurs*. Parmi ces rêveurs il place La Fontaine et M. de Bracas, l'original, dit-on, du Ménalque de La Bruyère.

sans lui. De grands docteurs discutent en sa présence sur saint Augustin ; il les interrompt pour demander si saint Augustin avait plus d'esprit que Rabelais. Il fait le voyage de Château-Thierry dans la louable intention de se réconcilier avec sa femme. Au retour, ses amis l'interrogent : il ne l'a pas vue, dit-il, parce qu'elle était au salut. Il oublie tout, sa femme et son fils, qu'il prend pour un étranger[1]. Tallemant des Réaux rapporte des distractions analogues de Racan. Ces distractions d'hommes de génie ont donné lieu, sans doute, au proverbe latin dont semblent s'être emparés quelques contemporains : il n'y a pas de génie sans un grain de folie[2].

De même que l'imagination qui emporte l'esprit dans tous les sens, d'idée en idée, d'image en image : la passion qui nous égare et nous aveugle est une puissante cause de distraction. A quel point la passion, dans la tragédie d'*Andromaque*, ne distrait-elle pas l'esprit d'Hermione quand elle accable Oreste du fameux : « Qui te l'a dit? » C'est aussi, quoique dans un tout autre genre, la distraction causée par la passion qui fait qu'Harpagon, après avoir vu les

1. Toutes ces distractions sont mentionnées dans l'*Histoire de la vie et des œuvres de La Fontaine*, par Walkenaer.

2. « Nullum magnum ingenium sine mixtura dementiæ fuit. » (Seneca, *De tranquillitate animi*, c. XV.)

deux mains de son valet, demande à voir les autres. Tels sont donc les deux éléments de la distraction, oubli et inadvertance; telles sont ses deux causes opposées, l'éparpillement ou la trop grande concentration de l'esprit; tels sont enfin ses divers degrés et ses diverses espèces.

On peut rechercher quelles sont, parmi nos connaissances de toutes sortes, les plus sujettes à l'oubli. C'est une question résolue par la psychologie. Des représentations de l'esprit, celles-là résistent le mieux qui sont liées à un plus grand nombre d'autres. Il en est ici comme de la plupart des choses humaines, où l'isolement fait la faiblesse et l'union fait la force[1].

Plus une représentation a de liens avec d'autres, et plus nous avons de voies, d'occasions, de prises pour la faire sortir de l'oubli. Voilà pourquoi les noms propres, déjà nous en avons donné des exemples, sont ceux qui nous échappent le plus facilement, quelque familiers qu'ils nous soient. Attachés à un seul individu, ils sont les plus isolés, les plus prompts à disparaître et les plus difficiles à saisir. Faute de les retrouver à point, plusieurs sont fréquemment obligés de

1. Cela est vrai des idées comme de ces bataillons en rangs serrés dont Juvénal a dit :

Defendit numerus junctæque umbone phalanges.

(*Satyr.*, II.)

recourir à des circonlocutions et de dire : M. un tel, vous vous rappelez bien, qui a fait ceci ou cela, qui a été ceci ou cela, que nous avons rencontré, etc.

D'autres cherchent à y suppléer provisoirement par quelques termes abstraits, et disent tout simplement M. chose. Ainsi arrivait-il à Montesquieu, qui n'avait pas, à ce qu'il paraît, la mémoire des noms propres.

Les noms communs, qui représentent, non plus des individus, mais des genres et des espèces, offrent une plus grande résistance à l'oubli ; les verbes et les adjectifs, dont les relations sont plus multipliées et plus étendues, en offrent une plus grande encore. La mémoire est bien malade quand elle les perd, et ce sont là des cas curieux d'amnésie. Ainsi la dégradation va-t-elle du particulier au général. C'est la marche qu'elle suit quand elle s'en va, et aussi quand elle revient, passant, au rebours, par les mêmes étapes[1].

L'oubli n'a pas de plus grand auxiliaire que le temps. Il n'est rien, même les grandes douleurs, que le temps n'efface plus ou moins dans notre esprit. Si le temps console, c'est qu'il fait oublier.

1. Voyez les *Maladies de la mémoire*, par M. Ribot.

A cette loi générale il y a cependant une exception remarquable. La mémoire des vieillards s'affaiblit avec les années; ils oublient ce qu'ils viennent de dire, ils répètent plusieurs fois les mêmes choses dans le même entretien. « Surtout, dit Montaigne, les vieillards sont dangereux à qui la souvenance des choses demeure et ont perdu la souvenance de leurs redites[1]. » Mais, tandis que leur mémoire laisse échapper les choses les plus récentes, elle se reprend avec plus de vivacité aux plus lointains souvenirs de la jeunesse ou même de l'enfance. Pourquoi le plus récent, le nouveau périt-il avant l'ancien? M. Ribot nous donne de ce paradoxe de la mémoire une explication ingénieuse, mais, croyons-nous, fort arbitraire, fondée sur la structure et la diversité des couches du cerveau. La dégénérescence des cellules nerveuses de la surface pendant la vieillesse ne permet plus, suivant lui, aux impressions les plus récentes d'y faire des traces aussi profondes et durables, tandis que les impressions de la jeunesse, fondées dans des couches du cerveau plus saines et plus vigoureuses, persistent plus longtemps et s'effacent les dernières. « De même,

1. *Essais*, liv. I, chap. IX. Quintilien a fait la même remarque: « Excidere proxima, vetera inhærere, hesternorum immemores, acta pueritiæ recordari. » (*Institut.*, lib. XI.)

dit-il spirituellement, voit-on dans les crises commerciales que les vieilles maisons sont les plus solides et tombent les dernières. »

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire, pour expliquer ce phénomène, de recourir à des hypothèses physiologiques fort aventurées sur les couches et les cellules dures ou molles du cerveau. Notre activité mentale, plus grande dans la jeunesse et l'âge mûr que dans la vieillesse, a pu saisir et retenir plus fortement certaines impressions qui disparaîtront après toutes les autres, tandis que les dernières venues, moins profondément saisies par l'intelligence affaiblie, auront déjà disparu[1].

Jusqu'à un certain point et à tout âge, il dépend de nous de nous mettre plus ou moins en garde contre l'oubli. « On peut oublier bien des choses, a dit Leibniz, mais on se souviendrait de loin si l'on était ramené comme il faut. » Comment donc

1. Cette anomalie apparente de la mémoire a inspiré à M. Sully Prudhomme une gracieuse et poétique image :

Comme un prompt échanson qui, sans reprendre haleine,
Passe devant la coupe et la tient toujours pleine,
Le temps passe et remplit la mémoire à plein bord.
Le souvenir nouveau, c'est la dernière goutte
Qui sous le moindre heurt s'en échappe d'abord,
Tandis que la première au fond demeure toute.

(*Le Prisme.*)

l'esprit peut-il être ramené de loin? Le grand remède contre l'oubli, celui auquel reviennent tous les autres, c'est l'attention, sous toutes les formes, c'est la conduite de l'esprit, la classification des idées, en un mot, la méthode à tous les degrés, depuis les choses les plus ordinaires jusqu'aux spéculations les plus élevées. La méthode, voilà la seule vraie mnémotechnie. Mais cette vraie mnémotechnie ne serait rien moins qu'un traité complet de méthode et de logique que nous n'avons pas la prétention d'entreprendre. Nous nous bornons aux quelques exemples familiers que nous avons donnés de cette stratégie vulgaire plus ou moins à l'usage de chacun dans ses luttes contre l'oubli.

Quel que soit le degré jusqu'auquel la mémoire puisse s'étendre par l'attention, par l'exercice, par la méthode, elle n'irait pas loin, surtout avec le nombre croissant des connaissances humaines, sans l'appui des signes en général et de l'écriture en particulier. A défaut de mémoire, suivant une expression de Montaigne, on est obligé de s'en faire une de papier, bien que cette mémoire morte et artificielle puisse avoir l'inconvénient qui avait frappé les anciens, de rendre la faculté de se souvenir plus ou moins paresseuse, par le défaut d'exercice. « Je ne sais pas, dit Sénèque, si la mémoire n'est pas

plus assurée quand elle n'a aucun secours en dehors d'elle-même[1]. »

Il semble que ce soit aussi la pensée de Platon, qui, dans un des mythes du Phèdre, attribue le même sentiment aux anciens sages de l'Égypte. C'est le sujet d'une curieuse discussion entre Thamus, roi de Thèbes, renommé pour sa sagesse, et le dieu Theut, particulièrement doué du génie de l'invention. Un jour, parmi les arts qu'il venait d'inventer, le dieu apporte l'écriture à Thamus. Le roi de Thèbes loue Theut de son habileté à faire d'ingénieuses découvertes, mais il se permet de lui reprocher de manquer du jugement nécessaire pour en apprécier les suites, bonnes ou mauvaises. Loin d'être un soutien pour la mémoire, comme le dieu paraît le penser, il craint que son invention n'ait pour effet de l'affaiblir en favorisant la négligence à l'exercer. Il arrivera, dit-il, qu'on ne se souviendra qu'avec le secours et l'appui des signes extérieurs, et non par la vigueur propre de l'esprit; on paraîtra savant plutôt qu'on ne le sera en réalité.

C'était aussi l'avis des druides, d'après César dans ses *Commentaires*[2] : « Ils font, dit-il,

1. « Nescio an certior memoria sit quæ nullum extra se subsidium habet. » (*Epist.*, 88.)
2. Lib. VI, cap. XIV.

apprendre par cœur à leurs élèves une quantité de vers, sans se servir de l'écriture, ce dont ils donnent deux raisons : la première est de tenir leurs mystères cachés à la foule, et la seconde est la crainte que leur mémoire, au lieu de se fortifier, ne s'affaiblisse, ce qui arrive, disent-ils, à ceux qui étudient dans les livres. »

Ajoutons l'exemple des aèdes de l'antiquité qui, avant que l'écriture fût connue, apprenaient et récitaient de longs poèmes. Sans recourir à des exemples aussi éloignés, nous pouvons, en attendant que chacun sache écrire, remarquer autour de nous certains faits analogues. Il y a des gens qui ne savent ni lire ni écrire, fermiers ou marchands, qui ne s'embrouillent aucunement dans leurs affaires, et font de tête, avec facilité, des comptes assez compliqués de doit et avoir[1].

Dugald Stewart a examiné cette question dans un chapitre de ses *Éléments de philosophie de l'esprit humain* intitulé : *Des effets qu'a sur la mémoire l'habitude de confier au papier ses*

1. M. Ch. Richet suppose au contraire que la force de la mémoire ira en grandissant de génération en génération, tendant toujours à devenir de plus en plus intense. Il nous semble qu'il confond entre la faculté elle-même et l'art de lui venir en aide par l'enchaînement, la classification des idées, par la méthode en un mot.

connaissances acquises. « On a souvent, dit-il, remarqué qu'à quelques égards cet usage est défavorable à la mémoire, parce qu'il la rend moins nécessaire et nous dispense de l'exercer. Je crois cette remarque juste, mais les avantages ont une si grande importance, qu'ils compensent bien au delà certains inconvénients. »

Sans nous permettre, comme Thamus, de chercher querelle au dieu Theut, notre conclusion sera celle de Dugald Stewart. Combien plus lourd est aujourd'hui le bagage que la mémoire, laissée à elle-même et sans nul appui extérieur, aurait à supporter ! Que le gain serait petit de la mémoire naturelle, même fortifiée par l'exercice, en comparaison de la perte, si nous étions privés de tout moyen artificiel de la soutenir et de l'étendre ! D'ailleurs, l'opposition est loin d'être absolue entre le progrès de la mémoire naturelle et la mémoire aidée du papier. Ce qu'on a lu dans les livres, ce que l'on a écrit, ce que l'on a mis dans ses notes, il faut bien se le rappeler un peu. On ne va pas bien loin, lorsque, suivant une plaisanterie de bien vieille date, on n'est savant qu'avec un livre, *doctus cum libro.* Un érudit d'aujourd'hui, environné de livres, de cahiers et de notes, a besoin d'une mémoire presque aussi grande que les aèdes qui récitaient l'*Iliade.*

Nous venons de parler de la disparition, du retour, du réveil des idées; nous sommes par là conduits à une autre question, qui n'est ni sans difficulté ni sans intérêt, celle de savoir ce que deviennent les idées pendant qu'elles sont absentes de l'esprit.

CE QUE DEVIENNENT LES IDÉES

Ce que deviennent les idées. — Deux hypothèses, anéantissement ou persistance des idées. — Impossibilité de rendre compte avec la première des deux faits de la reconnaissance et de l'association des idées. — Concordance de toutes les métaphores sur la mémoire en faveur de la conservation des idées. —Nulle idée ne se perd. — Sentiment de Leibniz, de Hamilton, de Rémusat, de Damiron. — Du mode de persistance des idées. — Idées avec un minimum de conscience ou idées latentes. — Preuves directes et indirectes de l'existence des idées latentes. — Décomposition de nos sensations en éléments infiniment petits. — La mémoire n'est-elle qu'une habitude? — Sentiment de Malebranche et de quelques psychologues contemporains. — Point de rapport entre une habitude et une idée. — Autre chose est la facilité acquise pour reproduire une idée, autre chose cette idée elle-même. — Impuissance de la physiologie toute seule à expliquer la mémoire avec les traces ou résidus. — La mémoire ne retrouve une idée dans l'esprit qu'autant que cette idée n'en est pas sortie.

On ne peut traiter de la mémoire et de l'oubli sans qu'on ait à se demander ce que les idées deviennent, depuis le moment où elles ont disparu de l'esprit jusqu'à celui où elles y reparaissent, après une absence plus ou moins longue. Sur ce double

phénomène de disparition et de réapparition, il n'y a que deux hypothèses à faire : ou elles sortent de l'entendement, c'est-à-dire elles cessent d'être absolument, ou elles n'en sortent pas, et elles continuent d'exister en quelque façon. Si elles en sont sorties, comment y reviennent-elles? Si elles y sont demeurées, en quel état et sous quelle forme?

La question a été discutée et diversement résolue par les psychologues anciens et modernes. S'il nous est permis de nous citer ici, il y a déjà longtemps que nous avons pris parti pour la seconde des deux solutions dans notre ouvrage sur *le Principe vital et l'âme pensante.* Nous voudrions nous défendre de nouveau contre certaines objections qui se sont reproduites dans de récentes publications; nous voudrions surtout combattre une opinion opposée, qui semble tendre aujourd'hui à s'accréditer dans la psychologie contemporaine.

Peut-être semblera-t-il, au premier abord, que ce qu'il y a de plus simple et de plus raisonnable est d'admettre, avec Locke, que les idées cessent d'être quelque chose dès qu'elles ne sont point actuellement présentes à la conscience ou à la mémoire. Ampère pense, comme Locke, que les idées, en cessant d'être aperçues, cessent d'exister. « Il ne s'agit pas, dit-il, de les retrouver, il

faut les refaire, les produire pour ainsi dire, les créer de nouveau[1]. » Telle est aussi l'opinion d'un certain nombre d'autres psychologues de notre temps, et entre autres de M. Gratacap, auteur d'une thèse remarquable sur la mémoire.

Par là sans doute, on s'épargne l'embarras d'avoir à chercher ce que deviennent les idées pendant l'oubli, mais en se jetant dans l'embarras bien plus grand d'expliquer comment, après avoir été anéanties, elles reviennent à l'esprit. Il semble qu'on ne puisse s'en tirer sans faire intervenir quelque miracle pour opérer une si merveilleuse résurrection. C'est ainsi que le philosophe Avicenne, cité par Hamilton, a recours à une intervention divine directe pour les ramener à la lumière de la conscience. Il imagine que Dieu lui-même infuserait dans l'âme, par une sorte d'irradiation, les connaissances passées rappelées à la mémoire. Dieu, d'après Avicenne, serait l'unique agent de tous nos souvenirs, comme de tous nos mouvements, dans la théorie des causes occasionnelles de Malebranche.

S'il ne reste en effet absolument rien de tout ce qui n'est pas actuellement conçu ou perçu, s'il se fait, à chaque instant, comme une table rase du passé dans notre esprit, si les idées sont anéan-

1. *Philosophie des deux Ampère*, publiée par M. Barthélemy-Saint Hilaire, introduction.

ties à mesure qu'elles passent, comment concevoir ces deux faits du souvenir et de la reconnaissance? Sur quoi la mémoire aura-t-elle prise pour évoquer une idée quelconque, telle ou telle idée plutôt que telle autre, si nulle n'a laissé trace, si toutes ne sont que néant une fois disparues? Quel sera le lien qui unit les idées? Comment une idée en réveillerait-elle une autre, ou comment une idée quelconque se présentera-t-elle à l'esprit naturellement associée à d'autres idées?

Peut-on dire que c'est l'esprit seul qui par son activité les reproduit, les refait, les crée à nouveau en les retirant du néant où elles étaient tombées? Mais au sein de ces créations, toutes également nouvelles, prenons garde qu'il y a une notion fondamentale qui se perd, la notion même du passé. Comment l'esprit aura-t-il le discernement de ce qu'il voit ou de ce qu'il revoit? A quel signe, et comment se fera la reconnaissance sans laquelle il n'y a pas de mémoire? Ni la facilité plus grande à reproduire une idée qu'à la produire une première fois, ni, pour parler comme Herbert Spencer, la différence des états forts, qui seraient les états primitifs et des états faibles, qui seraient les états secondaires, ne semblent des criteriums suffisants. Il arrive que des états secondaires, par telles ou telles circonstances,

peuvent être plus forts que les états primitifs correspondants.

Dire que l'esprit réveille les idées, n'est-ce pas abonder dans notre sens, c'est-à-dire supposer une certaine persistance des idées? On réveille ce qui est endormi, mais non ce qui a cessé d'exister. L'acteur qui, après une sortie, reparaît sur la scène, était caché dans la coulisse, mais il n'avait pas cessé d'exister, quoique invisible.

Dans son chapitre sur les *Théories de la mémoire*, Reid fait deux remarques décisives qui nous semblent trancher la question. « Ce qui n'est plus ne peut, dit-il, renaître le même; il peut naître seulement quelque chose qui lui ressemble. Ce qui a deux commencements différents est nécessairement double. » Donc les idées ne périssent pas, et, pour n'être plus distinctement présentes à la mémoire, elles ne sortent pas de l'esprit, leur unique demeure : *Neque enim est alia regio earum*, comme dit saint Augustin.

Il ne nous suffit pas de montrer qu'elles doivent demeurer dans l'esprit, même quand nous n'y pensons pas, nous avons à rechercher comment elles y demeurent, ou quel est leur mode de persistance pendant la durée de cette mort apparente. Nous ne prétendons pas, en effet, qu'elles survivent telles qu'elles étaient d'abord, sans nul effacement ou dégradation.

Il n'est peut-être pas de question psychologique où les anciens et les modernes, les savants et le vulgaire, aient usé et abusé de plus d'images et de métaphores, que sur la mémoire et la conservation des idées dans l'esprit. Saint Augustin les a en quelque sorte accumulées dans ces pages des *Confessions*, où il a analysé avec tant de pénétration d'esprit, et parfois de subtilité, les merveilles de la mémoire et de l'oubli. Avec quels traits ingénieux il décrit le mécanisme de la disparition et de la réapparition des idées, tantôt retirées, cachées dans des retraites plus ou moins secrètes et profondes, cases, cellules ou coulisses du cerveau, tantôt en sortant à notre appel pour reparaître sur la scène de la conscience. A l'imitation de saint Augustin, avec non moins d'esprit et d'éloquence, et avec les mêmes images, Fénelon, dans le *Traité de l'existence de Dieu*, a célébré à son tour ces merveilles de la mémoire.

D'autres métaphores, telles que dépôt, magasin, réservoir ou rétention, se trouvent partout où il est question de la mémoire, et se présentent non moins naturellement à l'esprit. On dit aussi le trésor de la mémoire. N'est-ce pas en effet comme un trésor où s'entassent nos richesses intellectuelles, c'est-à-dire nos idées?

Quelque diverses que soient ces métaphores,

elles signifient toutes également, de la façon la plus vive et la plus pittoresque, que l'esprit ne perd pas les idées disparues, qu'il les garde comme en un dépôt dont la mémoire, à ses heures, les fait sortir, tantôt à notre appel, tantôt comme au hasard. Retenir n'est-il pas synonyme de se souvenir dans la langue des psychologues, comme dans le langage ordinaire? Or retenir une idée veut dire la garder.

Non seulement il y a, croyons-nous, certaines idées qui, après leur disparition, bien qu'en quelque sorte évanouies, ne sortent pas de l'esprit, mais nous inclinons à penser que toutes sans exception y demeurent, tant celles qui doivent bientôt réapparaître que celles qui ne reviendront que longtemps après, ou même ne reviendront peut-être jamais. Nous ne faisons ici qu'appliquer à la psychologie un des grands principes de la science actuelle, à savoir : que rien ne se perd des forces cosmiques dans le monde entier; que rien, si peu que ce soit, ne retourne à rien, à travers la variété infinie des éléments, des êtres, des phénomènes dont il se compose, et à travers toutes leurs transformations, leurs décompositions et leurs métamorphoses. Si rien ne se perd dans cette variété infinie, comment, à plus forte raison, supposer que quelque chose se perde dans ce sujet un et indi-

visible, essentiellement actif, qui est notre esprit, par qui et en qui s'accomplissent tous les faits de conscience? Là aussi ne doit-il pas y avoir conservation d'énergie, c'est-à-dire des phénomènes par lesquels cette énergie se manifeste? En faveur de cette doctrine, que rien ne périt dans l'âme, même ce que la mémoire ne reproduira peut-être jamais, nous pouvons citer d'abord Leibniz. « Je crois, dit-il, que ce qui une fois est arrivé à l'âme, lui est éternellement imprimé, quoique cela ne nous revienne pas toujours à la mémoire. »

Le philosophe écossais Hamilton qui, comme Leibniz, est partisan de l'indestructibilité des idées, fait dériver ce qu'il appelle la rétention des idées de la nature même de l'esprit, sans qu'il soit besoin du secours d'aucune autre faculté. « La conservation de l'action de l'esprit est, dit-il, enveloppée dans la conception même de son activité propre et essentielle. » Cette activité intervient dans toute connaissance; or elle persiste après avoir été une fois déterminée, d'autant qu'elle est l'énergie d'un sujet un et indivisible. « Il faudrait qu'une partie du moi fût détachée et annihilée pour qu'une connaissance une fois acquise pût être détachée et anni-

hilée [1]. » Le difficile n'est pas de comprendre comment l'activité mentale dure, mais comment elle s'évanouit. S'il est, ajoute-t-il, des idées perdues pour cette vie, peut-être sont-elles destinées à réapparaître dans une autre existence. Cette dernière conséquence ne nous paraît pas nécessaire. De ce qu'aucune idée ne périt, nous n'en concluons pas que toutes doivent renaître, sinon dans cette existence, au moins dans une autre. Quelques-unes peuvent rester dans l'éternel oubli, faute d'une occasion propice qui les en fasse jamais sortir.

Comme Hamilton, M. de Rémusat croit que nulle idée ne périt, mais non pas cependant que toutes doivent nécessairement réapparaître à la conscience dans cette vie ou dans une autre. « Il y a, dit-il, dans son beau et curieux mémoire sur l'*Existence de facultés inconnues*, des souvenirs qui dorment, pour ainsi dire, qu'un mot, qu'un son réveillerait, mais ce mot ne sera pas dit, ce son ne sera pas entendu, et nous mourrons sans avoir pensé une seule fois peut-être à ce dont la pensée attend en nous le signal qui la réveille. Peut-être même en est-il ainsi de tout ce que nous avons oublié, et ne s'est-il rien passé dans le cours de notre existence que des

1. *Metaphysics*, lect. 30.

circonstances favorables ne pourraient retracer à la fantaisie [1]. »

Ajoutons que ce retour dépend surtout de la durée plus ou moins longue de notre existence ; plus la vie est longue et plus il y a de chances que l'occasion se présente. Ces idées innombrables disparues, mais non pas anéanties, voilà le fonds, plus ou moins riche, où sans cesse puise et s'alimente la mémoire de chaque individu. Toutes sans doute ne reviendront pas à la lumière, mais toutes, comme le dit M. de Rémusat, sont susceptibles d'y revenir de la façon la plus inattendue ou même la plus merveilleuse, comme il arrive quelquefois dans certains cas morbides, dans le délire, dans la folie. Ce qui nous paraît le plus certain, c'est que nulle idée, de près ou de loin, ne reviendrait si elle n'était restée dans l'esprit. Quant à leur annihilation, comme a dit un savant psychologue et physiologiste anglais, Forbes Winslow, elle n'existe que dans la fantaisie ; c'est une illusion de l'imagination, un rêve de poète [2].

Il est plus facile de concevoir cette multitude d'idées conservées dans l'esprit, que la multitude de toutes ces traces ou résidus, en nombre non

1. *Comptes rendus de l'Académie des Sciences morales et politiques.*

2. Cité par M. Ribot dans les *Maladies de la mémoire.*

moins grand, que les physiologistes accumulent dans le cerveau. Ces résidus, quelque ténus qu'on les suppose, tiennent une place, puisqu'ils sont matériels, tandis que les idées ont sur eux l'avantage de n'en tenir aucune.

Aussi, sans craindre nul encombrement et sans éprouver aucun embarras, nous les logeons toutes dans l'âme, malgré sa simplicité et malgré leur nombre innombrable. « L'âme, comme dit Leibniz, toute simple qu'elle est, enveloppe à chaque instant une multitude de connaissances de divers degrés. »

Assurément l'esprit n'est pas, suivant une comparaison de Fénelon, semblable à un cabinet de peinture dont les tableaux se rangeraient et se remueraient au gré du maître de la maison. Il s'en faut de beaucoup que nos idées se rangent et se remuent à notre gré : en outre, combien y en a-t-il qui sont reléguées dans des galeries mal éclairées où l'œil ne les distingue pas? Il est bien certain que, pendant l'oubli, elles n'ont ni la même clarté ni le même relief que lorsqu'elles sont présentes à la conscience et à la mémoire. De claires et distinctes qu'elles étaient à tel ou tel degré, elles sont devenues latentes, suivant l'expression la plus généralement adoptée. Cet état latent, cette éclipse presque totale, pour ainsi dire, est précisément la grande

objection contre la conservation des idées. Peut-on dire qu'elles continuent d'exister, alors qu'elles sont comme si elles n'existaient plus? La doctrine de la persistance des idées est accusée d'être en contradiction avec l'expérience de chacun et en contradiction avec elle-même.

La conscience de soi-même est essentielle à la pensée; des pensées auxquelles on ne pense pas ne sont qu'une vaine fiction : *Cogitationes de quibus non cogitatur inane commentum* [1], comme dit Arnauld dans sa réfutation des pensées imperceptibles auxquelles Nicole et Lamy avaient eu recours pour défendre l'universalité des principes de la loi morale. Condillac a dit non moins bien qu'Arnauld : « Une perception qui ne s'apercevrait pas serait une chimère; supposer une perception, c'est supposer un objet perçu, j'aimerais autant qu'on dît : j'aperçois sans apercevoir [2] ».

Il n'est pas sans doute facile, au premier abord, dirons-nous avec Leibniz, de comprendre qu'une chose puisse penser et ne pas sentir qu'elle pense. Mais il nous ouvre lui-même immédiatement la voie pour sortir de la difficulté. Il faut, en effet, ajoute-t-il, considérer que, comme nous pensons

1. *Règles du bon sens*, 5e article.
2. *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, chap. I.

une foule de choses à la fois, nous ne prenons garde qu'aux pensées qui sont le plus distinguées [1]. Ces pensées non distinguées jouent, on le sait, un grand rôle dans la psychologie de Leibniz, sous les noms divers de petits plaisirs, petites douleurs, petites déterminations, petites perceptions, perceptions faibles, confuses. Il les appelle aussi perceptions insensibles ou imperceptibles, mais il ne l'entend pas dans un sens absolu, c'est-à-dire comme si elles étaient absolument en dehors de la conscience et de la pensée. Il veut dire seulement qu'elles sont infiniment peu sensibles ou perceptibles. Pour éviter les équivoques, nous comprendrons sous le nom d'idées latentes ces représentations qu'un voile nous cache, mais non pas absolument impénétrable, qu'une ombre enveloppe, mais non pas tellement épaisse qu'elle ne puisse parfois laisser passer quelque faible lumière.

Depuis Leibniz, bon nombre de psychologues ont reconnu et constaté l'existence de ces idées latentes. Par une foule d'observations et d'analyses, de preuves directes ou indirectes, ils nous semblent avoir mis hors de doute la réalité de ces idées dans lesquelles seulement, suivant nous, se trouve la solution du problème du retour des

1. *Nouveaux Essais*, liv. II, § 19.

idées et de la reconnaissance. Non seulement les idées latentes existent, mais elles occupent une place considérable dans notre vie intellectuelle et morale. Au cours ordinaire de la pensée elles nous échappent ; notre attention est dirigée ailleurs, d'autres idées ont pris leur place, et leur font subir une sorte de déchet, un effacement, qu'on peut supposer aussi grand qu'on voudra, sans qu'il descende à zéro. Autant il y a de degrés entre la lumière du soleil et les ténèbres absolues, autant y en a-t-il dans cet obscurcissement des idées reléguées, pour ainsi dire, à l'arrière-plan par la série d'idées nouvelles qui occupent l'esprit tout entier. Combien vaste est le champ de ces représentations obscures, et que de choses il y a dans l'âme dont nous ne nous apercevons pas, bien que cependant nous puissions nous en apercevoir !

« L'observation directe, dit Rémusat, pourrait prouver que la conscience, comme élément de tout acte mental, est une qualité intensive très variable qui peut tomber au-dessous de toute valeur appréciable et par conséquent être comme si elle n'était pas. C'est une loi du monde de l'expérience externe que les faits qui s'y passent peuvent, sans périr absolument, s'atténuer à ce point que pour nous la valeur soit comme nulle. Tout minimum est sensiblement égal à zéro. Ne pour-

rait-il pas en être de même dans le monde de l'expérience interne[1] ? »

La *Psychologie* de M. Damiron contient d'excellentes pages sur la mémoire et les idées latentes : « Les idées, dit-il très bien, continuent à être et à garder leur caractère distinctif ; elles manquent de lumière, non de réalité ; elles sont voilées et non éteintes ; en d'autres termes, le moi ignore qu'il est affecté de cette impression qu'il ne sent plus, mais il la porte toujours en lui, quoique cachée dans les profondeurs. » Ajoutons, avec M. Damiron, que cette hypothèse, non seulement n'a rien d'absurde, mais qu'elle explique tout sans aucune peine et que sans elle on n'explique rien.

Dans un livre savant et profond, sous le titre modeste de *Leçons de philosophie*, M. Rabier, après avoir écarté comme absurde et contradictoire l'hypothèse d'idées sans conscience, que nous abandonnons aux sévérités de sa critique, ne traite guère mieux l'existence des idées à l'état latent, au sujet de laquelle il nous prend à partie, quoique, comme on l'a vu, il s'en faille beaucoup qu'elle nous appartienne en propre.

La supposition de ces idées latentes ne lui

1. Article sur Hamilton, *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1860.

semble rien moins, ce sont ses expressions, que monstrueuse et invérifiable. En quoi donc est-elle monstrueuse? Comme il serait facile de renvoyer cette dure épithète à ces prétendus résidus d'idées qui persistent sans s'altérer dans le cerveau pendant toute la durée d'une existence, ou à ces prétendues habitudes physiologiques qui sont, comme nous le verrons, le dernier mot de l'auteur de la mémoire ?

Mais il importe encore plus de savoir si réellement cette supposition est invérifiable, comme elle en est très légèrement accusée; si elle est vérifiable, on nous accordera bien sans doute qu'elle n'a rien de monstrueux. Il nous semble qu'on peut la vérifier en plus d'une façon, sans même avoir besoin de pénétrer bien avant dans l'observation de l'esprit humain. Avec la réflexion, nous découvrons bientôt au fond de la conscience, par-dessous les perceptions notables, pour parler comme Leibniz, tout un monde de petites perceptions qui ne sont pas distinguées, tout un monde d'infiniment petits, invisibles en quelque sorte à l'œil nu. Que de curieuses et diverses alternatives d'ombre et de lumière, selon que la réflexion intervient ou n'intervient pas, sur ces horizons changeants, plus ou moins bornés et obscurs, sur ce théâtre toujours mobile de la conscience ! Là où était la nuit, voilà que la clarté ou

un demi-jour se fait, et là où était la clarté, la nuit s'étend de nouveau.

J'éprouve telle ou telle douleur, non pas aiguë, mais sensible et incommode. Cependant il suffit, non pas pour la faire cesser, mais pour la rendre plus ou moins longtemps insensible, de quelque distraction plus ou moins vive, de telle ou telle rencontre, d'une surprise quelconque, d'une conversation plus animée, de l'intérêt plus grand de quelques pages d'un livre qui nous attache. La distraction passée, la douleur est de nouveau sentie, telle qu'elle était avant. Croit-on que dans l'intervalle elle ait réellement cessé d'exister? Elle continuait sans nul doute, quoique non sentie, ou plutôt presque imperceptiblement sentie; elle était latente, mais non anéantie.

Il en est des idées comme des sensations. Au milieu de ce courant d'idées qui ne cesse de circuler à travers nos esprits, comme le sang dans nos veines, souvent deux idées plus saillantes se succèdent, ou plutôt semblent se succéder immédiatement, quoique sans aucun lien apparent de l'une à l'autre. L'esprit s'étonne de l'hiatus qui semble les séparer. Avec la réflexion, l'étonnement diminue; nous retrouvons des idées intermédiaires qui d'abord nous avaient échappé, et qui sont comme autant d'anneaux qui les relient l'une à l'autre.

Je me laisse aller à la rêverie; mon esprit sommeille, pour ainsi dire; une suite de pensées confuses se succèdent sans le tirer de sa somnolence et sans qu'il y prenne garde. Tout à coup en voici une dans le nombre qui excite mon attention et qui secoue cette espèce de léthargie intellectuelle et morale. Aussitôt je vois ce que je ne voyais pas; je me souviens de ce que j'avais laissé échapper, je ressaisis ce qui allait se perdre peut-être à jamais. Sous ce retour attentif de l'esprit, des idées qui passaient inaperçues reprennent en quelque sorte couleur et figure. Je croyais ne penser à rien, et tout à coup se découvrent une foule de choses auxquelles j'avais pensé et auxquelles je pensais. Cette scène, qui m'avait paru obscure et vide, s'éclaire peu à peu, comme dans un diorama; elle se remplit de décors variés, de personnages qui se meuvent et s'agitent.

D'ailleurs, tout en demeurant plus moins cachées à l'esprit, ces idées latentes se manifestent souvent par des effets sensibles qui démontrent leur réalité. D'où vient que nous soyons, à certains jours, dès le réveil, bien ou mal disposés, sous l'influence d'une humeur gaie ou d'une humeur triste et chagrine, sans que nous puissions nous en rendre compte et quoique les motifs nous échappent? Ces humeurs si diverses ont leur cause et leur raison, qu'il nous arrive parfois de décou-

vrir plus tard dans des réminiscences vagues, dans des idées confuses de la veille, ou même du rêve, qui survivent à notre insu et qui nous affectent encore agréablement ou désagréablement après qu'elles ont disparu.

Le raisonnement vient en aide à l'observation; les preuves indirectes s'ajoutent aux preuves directes en faveur des idées latentes, si nous faisons l'analyse des éléments dont se composent nos sensations et perceptions distinctes.

Loin d'être simples, comme il pourrait sembler à une observation superficielle, elles sont composées d'une foule de petits éléments. « Comme le bruit de la mer, dit Leibniz, se compose de chaque vague en particulier, de même les grands appétits, les perceptions distinguées, les fortes et dominantes impressions dont nous nous apercevons sont le plus souvent composés d'une infinité de petites perceptions dont on ne saurait s'apercevoir. Et c'est dans les perceptions insensibles que se trouve la raison de ce qui se passe en nous, comme la raison de ce qui se passe dans les corps sensibles consiste dans les mouvements insensibles. »

Hamilton, au lieu des vagues de la mer, prend pour exemple les feuilles des arbres d'une forêt. Nous n'apercevons à distance que l'étendue verte de la forêt, mais cette étendue se compose de la

verdure de chaque feuille, quoique nous n'en distinguions aucune en particulier. Il y a, selon Hamilton, un minimum d'impression audible ou visible au-dessous duquel nous n'entendons et nous ne voyons rien. Divisez ce minimum de son ou de lumière, et ces deux parties ne seront ni vues ni entendues. Cependant il faut bien que chacune d'elles ne soit pas absolument imperceptible; la réunion de deux zéros ne pourrait faire que zéro.

M. Taine s'appuie sur l'expérience acoustique de la roue de Savart pour prouver l'existence de ces éléments infinitésimaux qui constituent la sensation. « La conscience, dit-il, ne les distingue pas; mais, cependant, elles entrent dans la sensation du son que nous percevons. » On voit donc que, non seulement il y a des idées latentes constatées par l'observation directe, mais que nous sommes conduits par l'induction et l'analyse à en supposer un nombre infini. Par combien de degrés, depuis l'*infimus perceptionis gradus*, comme dit Leibniz, jusqu'à la pleine lumière, la même idée ne peut-elle pas passer, et combien d'idées demeurent à ce minimum au-dessous duquel, sans cesser d'être réelles, elles sont inaperçues? Voilà donc vérifiée l'existence de ces idées latentes, hors desquelles, encore une fois, nous semble impossible toute explication de la mémoire, de l'évocation et de la reconnaissance des idées.

Achevons de démontrer que là seulement est la vraie solution en faisant voir combien l'habitude que certains psychologues lui opposent, et qui semble, comme nous l'avons dit, prendre quelque faveur dans la psychologie contemporaine, est impuissante à la remplacer.

Ceux qui pensent pouvoir expliquer la mémoire tout entière par l'habitude tiennent en quelque sorte une position intermédiaire entre les partisans de l'annihilation absolue des idées, qui aujourd'hui sont rares, à ce que nous croyons, et les partisans des idées latentes. Ils reconnaissent que les idées, en passant, ne laissent pas table rase derrière elles, et qu'il en reste quelque chose dans l'esprit. Mais ce quelque chose n'est, suivant eux, qu'une simple habitude, et non l'idée, même plus ou moins effacée, ni rien de l'idée. L'habitude est tout à la fois pour eux la seule matière et la seule clef de la mémoire.

Nous ne méconnaissons pas assurément le grand rôle de l'habitude dans la vie humaine en général et dans la vie intellectuelle en particulier. Mais il ne faut pas prendre l'habitude pour autre chose que ce qu'elle est, ni lui demander ce qu'elle ne peut donner. L'habitude explique sans doute bien des choses de la vie intellectuelle et du souvenir, mais elle ne peut toute seule expliquer la mémoire.

Cette tentative d'explication de la mémoire par l'habitude toute seule n'est pas nouvelle. Déjà Malebranche, frappé des rapports de la mémoire et de l'habitude, et du concours que l'une apporte à l'autre, avait préparé la voie à ceux qui devaient les confondre. « Il y a, dit-il, beaucoup d'analogie entre la mémoire et les habitudes, et, en un certain sens, la mémoire peut passer pour une habitude[1]. » On voit cependant que, si la mémoire, selon Malebranche, peut passer pour une habitude, ce n'est pas sans qu'il y mette quelque restriction et quelque réserve ; c'est une habitude, mais seulement, dit-il, en un certain sens. Il faut bien, en effet, pour lui faire jouer ce rôle, qu'il s'agisse d'une habitude d'une espèce toute particulière et qui ne ressemble guère à ce qu'on appelle ordinairement habitude.

Dans les *Études élémentaires de philosophie* de Cardaillac, qui ne méritent pas l'oubli où elles semblent tombées, on trouve des remarques et des analyses d'un grand intérêt sur les idées latentes; mais il a le tort de leur substituer l'habitude dans sa théorie de la mémoire. « Le principe constitutif de la mémoire et du souvenir est, dit-il, un mode nouveau d'existence, une nouvelle manière d'être, une disposition, une habitude enfin pro-

1. *Recherche de la vérité*, IIe liv., 2e partie, chap. 5.

duite et fixée dans l'âme daet ns le cerveau par des modifications plus ou moins répétées[1]. »

D'une manière encore plus explicite, la mémoire, selon M. Gratacap, n'est rien qu'une habitude. Voici, en effet, la conclusion de son ouvrage sur la mémoire : « L'association des idées dépend exclusivement du pouvoir de contracter des habitudes. La mémoire n'est donc qu'une habitude. »

Si l'association des idées dépend de l'habitude, il ne semble nullement suivre que les idées elles-mêmes en dépendent.

C'est aussi par l'habitude que M. Lemoine explique la réminiscence. « Nos idées d'hier sont, dit-il, bien réellement passées, et, s'il est une puissance capable de les faire revivre, il n'en est aucune qui les conserve. Le temps abolit les idées comme tous les autres phénomènes. Mais une chose demeure, l'esprit lui-même et l'habitude qu'il a acquise. C'est assez pour expliquer la réminiscence ; l'habitude ne conserve pas les idées passées, mais elle a le pouvoir de les répéter[2]. » Il nous semble qu'il faudrait se borner à dire qu'elle a le pouvoir d'en faciliter la répétition, ce qui ne suffit pas pour expliquer la réminiscence.

La mémoire ramenée à l'habitude, tel est le

1. IIe vol., section 4, chap. 3.
2. *Instinct et habitude*, p. 4.

titre d'un des chapitres de l'ouvrage de M. Ribot sur l'*Hérédité*; mais il se borne à les rapprocher l'une de l'autre sans les confondre. Au lieu de dire que la mémoire est une habitude, il lui semble plus exact de dire qu'elle est un commencement d'habitude. D'ailleurs, en vertu de l'indestructibilité de la force, il admet, comme nous, l'indestructibilité de nos perceptions et de nos idées. Ce n'est pas, suivant lui, que les perceptions continuent à exister dans la conscience, mais elles continuent à exister dans l'esprit, en ce sens qu'elles peuvent être ramenées à l'esprit. Ce quelque chose qu'elles laissent après elles dans notre constitution physique et morale, il l'appelle résidu ou tendance à se reproduire. Ces résidus indestructibles d'idées dans le cerveau, et par correspondance dans l'esprit, ne s'éloignent pas, on le voit, de nos idées latentes.

Nous devons aussi mentionner l'opinion de deux auteurs, de MM. Charles et Rabier, dont les traités de philosophie élémentaire ont de l'autorité dans la science, comme dans l'enseignement. Tous deux inclinent à ne voir dans la mémoire que l'habitude. Pour une force intelligente ce qui est passé ne peut être perdu, selon M. Charles : l'esprit n'est pas semblable au tonneau des Danaïdes. Mais ce qui reste au fond ne serait, d'après lui, rien de plus qu'une simple dispo-

sition à reproduire ce qui est passé : d'où il conclut que la mémoire n'est qu'une espèce d'habitude. Tel est aussi le sentiment de M. Rabier, mais cependant avec une différence essentielle; la mémoire, suivant lui, ne serait aussi qu'une habitude, mais une habitude physiologique et non psychologique.

La plupart des psychologues que nous venons de citer, tout en rapprochant la mémoire de l'habitude, et malgré leur tendance à mettre la première à la place de la seconde, hésitent à les identifier d'une manière absolue. La mémoire est, disent-ils, un commencement, ou une forme, ou une espèce d'habitude. Quelle est cette forme, quelle est cette espèce, quel est ce commencement de l'habitude? Voilà ce qui demanderait bien des éclaircissements, et voilà ce qui nous a paru manquer tout à fait dans les auteurs que nous venons de citer.

Leur embarras nous semble bien naturel alors qu'il s'agit d'assimiler deux faits d'ordre si différent. Quel rapport y a-t-il entre l'habitude et les idées qu'évoque la mémoire? Prenez, depuis Aristote, toutes les définitions des anciens et des modernes ; l'habitude n'est pas autre chose que la facilité acquise par la répétition à reproduire un acte quelconque, physique ou mental. Comparons les faits rappelés par la mémoire ou

les idées avec l'habitude : nous ne verrons que des oppositions et point de rapports. La conscience, à n'importe quel degré, au plus infime comme au plus élevé, est, nous l'avons déjà dit, l'élément essentiel de toute idée. Or l'habitude, par sa nature propre, est d'elle-même dépourvue de conscience. Non seulement elle en est dépourvue, mais, là où est la conscience, elle a précisément pour effet de l'affaiblir d'abord, puis de l'effacer tout à fait, et de transformer les actes volontaires et conscients en actes automatiques et inconscients. Enfin toute idée est une représentation, l'habitude ne représente rien.

Pour sortir de cette difficulté, les psychologues, qui exagèrent et dénaturent de la sorte le rôle et les fonctions de l'habitude, ont recours à des comparaisons qui manquent d'exactitude. Un des plus pénétrants et des plus ingénieux, M. Lemoine, suppose que l'habitude se comporte à l'égard de la mémoire de la même façon que pour tous les faits où le passé se répète dans le présent. « Elle est, dit-il, à l'égard de la production des idées ce qu'elle est à l'égard des mouvements musculaires qu'elle facilite, par exemple le jeu des doigts du musicien qui touche d'un instrument. »

Il y a ici, à ce qu'il nous semble, quelque confusion à relever. La facilité acquise à faire certains mouvements ne se confond pas avec ces mouve-

ments eux-mêmes ; bien que devenus plus faciles pour la répétition, il y a toujours là deux choses bien différentes : la disposition à faire un acte n'est nullement cet acte lui-même. L'habitude ne peut que frayer les voies ; elle est la condition de la reproduction plus facile des idées et des mouvements, mais elle n'est ni une idée ni un mouvement. Pour que l'habitude agisse sur les idées, pour qu'elle les associe et qu'elle aide à les rappeler, il faut qu'il y ait des idées, qu'elle s'exerce sur ces idées qui viennent d'ailleurs et qui existent antérieurement à elle. L'habitude devenue une idée serait assurément la plus merveilleuse de toutes les métamorphoses.

La mémoire, nous dit-on, est une espèce d'habitude. Quelle est donc cette espèce ? S'agit-il seulement d'une habitude générale de l'esprit ou d'habitudes particulières relatives à chaque idée rappelée ? N'est-ce qu'une habitude générale de l'esprit qui a pour effet de faciliter et d'augmenter la faculté de penser ? Si c'est là seulement ce qu'on veut dire, c'est ne rien dire de bien nouveau ce n'est pas même toucher à la question à résoudre. Comment cette habitude générale, pourrait-elle rendre compte de la réviviscence de telle idée plutôt que de telle autre ?

Probablement il s'agit d'habitudes particulières, de traces laissées par chacune de nos idées

susceptibles d'être rappelées à la mémoire, et non d'une habitude générale. Qu'il y ait de telles habitudes contractées par l'esprit à la suite de chaque idée, que ces habitudes facilitent leur rappel d'autant plus que la répétition les a rendues plus fortes et plus profondes, nous ne le nions en aucune façon. Mais nous sommes toujours en face de la même difficulté. Rien n'est expliqué, si l'on n'y ajoute la persistance des idées elles-mêmes à un état latent. Comment, disons-le encore, cette trace devient-elle consciente, et comment ce qui n'est qu'une habitude se change-t-il en idée ?

M. Rabier, dans ses savantes analyses de la mémoire, semble d'abord être de l'opinion de ceux qui veulent la ramener à une habitude mentale. Mais, après avoir examiné cette explication dans tous les sens avec la pénétration ordinaire de son esprit, il est obligé d'en reconnaître l'insuffisance. Il s'avoue, en fin de cause, réduit à dire qu'il y a une raison permanente inconnue où se fonde le souvenir et qu'on appelle, si l'on veut, habitude. Parler ainsi n'est pas beaucoup se compromettre, et revient tout simplement à un aveu d'ignorance, quelque peu déguisé sous une forme scientifique. Il n'est pas étonnant que l'auteur cherche ailleurs une autre solution plus propre à satisfaire ses lecteurs et à le satisfaire

lui-même. Mais où va-t-il la chercher et où prétend-il la trouver?

Il nous surprend en abandonnant tout à coup la méthode psychologique, c'est-à-dire l'étude par l'esprit des faits de l'esprit, que partout ailleurs il a fidèlement suivie, pour la méthode physiologique et pour des hypothèses sur le cerveau vraiment invérifiables, à la différence des idées latentes. Laissant la psychologie, où il désespère de trouver la solution du problème, il se tourne vers la physiologie, en laquelle seule, dit-il, on peut trouver le fondement et l'explication de la mémoire.

La possibilité, la probabilité, la réalité, comme il dit, des traces ou résidus organiques laissés dans le cerveau, voilà où il croit avoir enfin trouvé la raison permanente de la mémoire, raison qui lui avait échappé par la voie psychologique.

De toutes nos facultés la mémoire est celle qui, depuis longtemps, a paru la plus étroitement liée à des conditions organiques. En combien de manières n'est-elle pas manifestement atteinte et altérée par tout ce qui altère ou atteint le cerveau? Je veux qu'on admette la possibilité, sinon la réalité, de traces ou résidus quelconques déposés par chaque fait mental sur les fibres ou cellules du cerveau, malgré la difficulté d'y concevoir casées, su-

perposées en une façon quelconque, ces innombrables empreintes, malgré la difficulté plus grande encore de comprendre qu'elles puissent s'y conserver, sans s'altérer, pendant des années, pendant toute la durée des vies humaines, en dépit des changements et des altérations dont nul composé matériel n'est exempt. Comment croire en effet, avec M. Richet, qu'elles aient la vertu de modifier « d'une manière indélébile la constitution de la cellule nerveuse psychique[1] » ? Même en faisant toutes ces concessions, et en accordant que ces conjectures sont des réalités, on n'en serait encore qu'aux conditions organiques de la mémoire, et non à la mémoire elle-même, et toujours tout aussi loin d'une explication du rappel des idées. Réussirait-on à définir en quoi consistent ces résidus, on ne réussirait pas davantage, comme le dit très bien M. Renouvier, à les convertir intelligiblement en mémoire[1]. M. Rabier n'y réussit pas mieux que tous les autres, quand il imagine de recourir à des habitudes physiologiques pour suppléer à l'insuffisance de la théorie de la mémoire exclusivement fondée sur les habitudes psychologiques.

Figurons-nous, si l'on veut, que tous ces résidus soient de véritables empreintes dans le cerveau,

1. *Psychologie rationnelle*, Ier vol., p. 246.

semblables, pour ainsi dire, à des caractères alphabétiques nets, distincts et indélébiles; que le cerveau lui-même tout entier soit comme une sorte de cliché, ou de registre ouvert. Ni ces caractères ni ce livre ouvert n'expliqueraient comment nous retrouvons nos idées passées. Il faut en effet des yeux, c'est-à-dire il faut l'esprit pour les lire et pour attacher des idées à ces résidus matériels inconscients, plus ou moins bien empreints sur la substance du cerveau. Si la mémoire est dans la dépendance de phénomènes physiologiques, il n'y a nullement lieu de conclure, comme quelques-uns, qu'elle n'est qu'un phénomène physiologique.

Y eut-il d'ailleurs dans le cerveau des résidus qui persistent après chaque idée, nous pourrions, de notre côté, en tirer avantage en faveur de la persistance elle-même des idées à l'état latent, par la connexion qui lie les faits psychiques aux faits organiques. Les deux persistances, celle des idées dans l'esprit et celle des résidus dans le cerveau, pour quiconque ne les identifie pas, ne doivent-elles pas être connexes? Si à chaque idée correspond un résidu, à chaque résidu correspond une idée. Ceux donc qui croient à de pareils résidus dans le cerveau ne peuvent pas, à ce qu'il semble, se refuser à croire aux idées latentes dans l'esprit. Mais après les preuves

que nous en avons données, la persistance des idées, la présence d'idées latentes dans l'esprit n'a nullement besoin de s'appuyer sur une hypothèse physiologique quelconque.

En résumé, à moins d'un miracle qui les ressuscite, à moins de rendre absolument inexplicable le fait de la reconnaissance et de supprimer le fondement même du souvenir, il faut admettre que, si les idées passent, elles ne périssent pas. Le résidu d'une idée dans l'esprit ne peut être qu'une idée, que cette idée même, plus ou moins effacée et mise en quelque sorte provisoirement à l'écart.

La mémoire ne crée pas à nouveau les idées, elle les retient, elle les réveille. En attendant ce réveil, elles demeurent dans l'esprit, inaperçues, mais non pas cependant dénuées de toute conscience, sinon elles ne seraient plus des idées. Elles sont effacées tant qu'on le voudra, elles sont plus ou moins latentes, mais elles ne sont pas un pur néant. Nous croyons donc avoir montré l'impossibilité de ramener la mémoire à l'habitude qui n'en est que l'auxiliaire. Les habitudes et les idées sont deux faits d'ordre différent ; l'habitude cimente les associations d'idées, elle facilite leur retour, mais ne peut se convertir elle-même en une idée. La mémoire ne retrouve une idée dans l'esprit qu'à la condition que cette idée n'en soit pas sortie.

PATRIOTISME ET FÊTES PUBLIQUES, OU ENSEIGNEMENT HISTORIQUE POPULAIRE

UNE FÊTE NATIONALE

Les fêtes publiques. — Ce qu'elles étaient en 1825 et ce qu'elles sont aujourd'hui. — Les fontaines de vin et les mâts de cocagne. — Les illuminations. — Les feux d'artifice. — Nul spectacle plus populaire et plus patriotique que la revue de l'armée. — Projet d'une revue militaire historique. — Grand défilé de la France militaire depuis ses commencements jusqu'à nos jours. — Divers exemples de fêtes partielles du même genre à l'étranger et en France. — Anniversaires de Jeanne d'Arc, de Jeanne Hachette, du siège de Lille. — Des ressources et des facilités pour organiser cette fête historique et militaire. — Concours de l'État, de la Ville, de l'armée et des particuliers. — Utilité morale et patriotique d'un pareil spectacle. — Grand enseignemeut de choses sous les yeux de la multitude.

Le goût des fêtes publiques n'est pas particulier à certaines époques de corruption et de décadence. Il existait à Athènes, aux jours les plus glorieux de la Grèce, comme à Rome sous l'Empire. On le retrouve chez les modernes comme chez les anciens, chez le peuple de Paris comme chez celui d'Athènes et de Rome. Je n'ai

pas l'intention de faire un essai historique sur les fêtes publiques et de rappeler ce qu'elles ont été en divèrs temps et divers lieux. Il y en a eu de sanglantes, comme les jeux du Cirque à Rome, de grotesques, comme les fêtes de la Convention et du Directoire; il y en a eu aussi de trop magnifiques ou trop renouvelées pour amuser un peuple désœuvré aux dépens du trésor public d'un État en décadence. Il ne peut être question aujourd'hui ni de copier servilement le passé, ni de nous ruiner en fêtes, ni d'offrir à la multitude des spectacles qui choquent les mœurs et l'humanité. Mais il est certain que les fêtes publiques répondent à un goût universel, à un besoin des classes populaires, que tous les gouvernements, monarchie ou république, doivent chercher à satisfaire dans une juste mesure.

Le peuple de Paris n'en est pas le moins avide. Voyez comme la foule se presse, non pas seulement aux grandes fêtes publiques, mais à tous les spectacles gratuits de la rue, quelque mesquins ou grossiers qu'ils soient, tels que les chars de blanchisseuses à la Mi-Carême, les baraques de saltimbanques et, il y a quelques années, le cortège mesquin du bœuf gras dont on criait l'ordre et la marche dans tout Paris.

Nous ne sommes pas de ceux qui sourient de pitié à l'aspect de cet empressement de la

foule. Les fêtes à huis clos, les concerts, les soirées, les bals, les théâtres, les distractions de tout genre abondent dans les grandes villes pour qui peut les payer. Mais l'homme du peuple n'a pas d'autres spectacles que ces spectacles gratuits de la rue, que les fêtes publiques, aux frais de la Ville ou de l'État, pour faire diversion à ses labeurs, à ses tristesses, à ses misères.

Après 1870 il s'est trouvé quelques années, jusqu'à l'institution de la fête du 14 Juillet, où, pour différentes causes, il y a eu interruption complète de toute fête publique. D'abord on ne pouvait songer à se réjouir au lendemain de nos grands désastres de la guerre et de la Commune; puis toutes les fêtes monarchiques se trouvaient supprimées par l'avènement de la République, en même temps que les fêtes religieuses extérieures achevaient de disparaître par l'intolérance des républicains. La monarchie avait ses fêtes, la fête du roi, la naissance d'un enfant royal, le mariage d'un prince. Rien de pareil sous la République, point de fête de son président ni de sa famille, ce dont nous ne nous plaignons pas.

Le catholicisme avait aussi ses fêtes du dehors, ses processions de la Fête-Dieu, fêtes populaires entre toutes, si gracieuses, si poétiques, si touchantes, même pour les moins fervents. Elles sont aujourd'hui refoulées dans le temple; il leur

est interdit de sortir, même dans les campagnes, de peur, d'après les arrêtés de certains maires radicaux, de gêner la circulation.

Persuadé qu'il faut des fêtes au peuple, je ne puis blâmer la République d'avoir voulu une fête à elle, comme tous les autres gouvernements, je lui reproche seulement de l'avoir maladroitement rattachée à un anniversaire de la Révolution qui n'est exempt ni de souillures ni de crimes, et qui était plus propre à diviser les citoyens qu'à les unir dans l'amour du nouveau gouvernement. Pourquoi n'avoir pas pris un jour neutre, pour ainsi dire, et n'avoir pas institué la fête, non d'un parti ou d'un gouvernement, mais la fête de la France, la fête de la Patrie, qui eût rallié tous les cœurs sans distinction de parti ? En se bornant à une fête unique, notre République a d'ailleurs été plus sage que la Convention, qui, avant de se séparer, en avait institué onze : la fête des époux, de la jeunesse, des vieillards, de l'agriculture, de la reconnaissance, etc., toutes destinées à bientôt succomber sous le ridicule.

Si l'amour naturel du peuple pour les spectacles doit être satisfait, il va sans dire que ce ne sera au détriment d'aucun bon sentiment. La fête sera pure de tout ce qui peut diviser, corrompre et avilir. A propos des fêtes publiques de Paris, qu'on veuille bien me pardonner quelques

souvenirs d'enfance qui datent de 1825. C'était le 4 novembre, jour de la Saint-Charles, fête du roi Charles X. On me mena promener aux Champs-Élysées. Entre autres divertissements offerts à la foule, il y avait, suivant une antique tradition, des fontaines de vin dans deux ou trois sortes de blockhaus solidement construits et fortement gardés à l'intérieur par des gendarmes contre les dangereux assauts d'assaillants altérés. Aux abords, la foule était compacte, et la lutte non moins vive que dégoûtante, au-dessous d'un robinet d'où un jet de vin s'échappait. Diverses bandes organisées, tantôt avançant, tantôt reculant, tantôt victorieuses, tantôt vaincues, s'efforçaient de pousser et de maintenir quelques instants sous cette merveilleuse fontaine un de leurs champions porté par de robustes épaules et tenant un broc sur sa tête. Les visages, les épaules, les bras étaient tachés de vin, les vêtements déchirés, les coups de poing s'échangeaient; le sang parfois se mêlait au vin. Les battus et les ivrognes roulaient à terre et étaient foulés aux pieds.

A côté étaient les distributions de vivres, pains et saucissons, capricieusement lancés sur la foule du haut de petites tours, tantôt à droite, tantôt à gauche, tantôt près, tantôt loin. Souvent ils étaient recueillis au vol, pour ainsi dire, dans des filets, des sacs, ou filets cousus à un cercle et au

bout d'une perche dont les plus habiles avaient eu soin de se munir. Tombaient-ils jusqu'à terre, aussitôt ils étaient brisés en morceaux, que des gamins, plus ou moins affamés, se disputaient dans la poussière et la boue. Mieux valent assurément les distributions plus régulières et plus paisibles qui se font aux mairies le matin des jours de fête publique; le gaspillage, s'il y en a, est moins grand, et l'empressement de pauvres gens dans le besoin n'est pas tourné en dérision par devant des milliers de spectateurs.

La monarchie de Juillet a bien fait de supprimer ce genre de distributions et surtout les fontaines de vin, que, depuis des siècles, les rois ou les échevins faisaient couler dans les fêtes publiques, à la grande joie des manants, et sans nul souci de leur dignité. Mais il ne faudrait pas, comme il est arrivé, que, sous prétexte d'augmenter l'enthousiasme pour la fête du 14 juillet, les maires de certaines localités fissent rouler et défoncer un tonneau sur la place publique. N'est-ce pas un retour aux fontaines de vin de l'ancien régime et une provocation aux scènes d'ivrognerie et de pugilat?

Nous ne regrettons pas les fontaines de vin, ni les pains et saucissons lancés sur la foule, mais nous donnons un regret aux mâts de cocagne qui figuraient autrefois dans toutes les réjouissances publi-

ques, et qui ont été depuis lors généralement proscrits comme peu compatibles avec la dignité du peuple souverain. Il nous semble qu'elle n'y est pas plus compromise que dans tous les autres jeux de force et d'adresse, que dans tous les exercices et toutes les fêtes gymnastiques. Les mâts de cocagne jouissaient d'une grande popularité. Avec quel intérêt la foule suivait la pénible ascension sur le bois bien savonné des prétendants à la montre et à la timbale d'argent ou même au dernier prix, le simple saucisson! Aujourd'hui, où la gymnastique est si fort en honneur, les mâts de cocagne devraient reprendre encore leur place dans les réjouissances publiques. J'invoque d'ailleurs en leur faveur l'autorité de la Convention qui, quoique fort susceptible, on le sait, en fait de dignité civique, ne se faisait pas scrupule de mettre des mâts de cocagne dans les programmes de ses fêtes civiques. Voilà sans doute le meilleur argument pour les remettre en faveur auprès de nos municipalités républicaines.

Les théâtres en plein vent où se jouaient des scènes militaires et patriotiques étaient aussi un divertissement de bon aloi et cher à la foule. Là, toute la journée, et devant des spectateurs qui ne s'en lassaient pas, se jouaient des pantomimes où nos pantalons rouges, toujours victorieux, poursuivaient l'épée dans les reins des ennemis tou-

jours vaincus, Algériens, Marocains, Chinois, Russes et Autrichiens. Mais, depuis que la victoire nous a été infidèle, on a bien fait, par un sentiment de convenance et de dignité, de supprimer les représentations de ce genre.

Les illuminations, les feux d'artifice, les revues militaires, voilà, sous tous les régimes, l'attrait principal de nos fêtes publiques. Quelque anciens et quelque répétés que soient ces spectacles, la foule ne s'en lasse pas. On peut varier, perfectionner les illuminations et les feux d'artifice, mais nul ne s'avisera de les supprimer. Quel n'est pas le progrès, l'éclat croissant des illuminations, depuis les lampions fumeux jusqu'au gaz, depuis le gaz jusqu'à l'électricité, qui changera la nuit en jour : *Et nox illuminabitur sicut dies.* Ce qui est à présent l'éclairage ordinaire de tous les jours eût semblé, il y a un demi-siècle, la plus splendide des illuminations. Pour en donner un exemple, je me rappelle encore qu'à cette même fête de la Saint-Charles, un pot de feu, bien moins brillant que le bec de gaz qu'on allume aujourd'hui tous les soirs, était suspendu à chacune des arcades de la rue de Rivoli. Combien la même rue paraîtrait aujourd'hui mal éclairée avec cette illumination qu'on allait en ce temps-là admirer et qui éblouissait tous les yeux !

Les feux d'artifice n'ont pas fait, je crois, autant de progrès que les illuminations. A lire certaines descriptions de fêtes royales d'avant la Révolution ou du premier Empire, il semble que les artificiers d'aujourd'hui ne soient pas plus habiles, s'ils ne le sont pas moins. Quoi qu'il en soit, la foule ne se lasse pas du feu d'artifice qui est le couronnement obligé de toutes les fêtes. Elle se presse sur tous les points, d'abord facile ou difficile, d'où l'on peut voir même seulement quelques fusées ; elle les contemple avec ravissement. Que c'est beau ! tel est le cri qui retentit dans toutes les bouches, quand le bouquet éclate et que l'horizon s'embrase de ses mille fusées. Après la pièce finale, la plupart des spectateurs restent encore en place ; ils ont peine à s'arracher à ce spectacle et à se résigner à croire que tout est fini. Combien en est-il peut-être parmi cette foule qui n'ont jamais éprouvé, en nulle autre occasion, le sentiment du beau ! Aussi nous garderions-nous bien de recommander de faire l'économie des feux d'artifice, qui sont, avec les illuminations, le splendide achèvement de la soirée de toute fête publique.

La revue a été, et elle est encore, la grande fête de jour, comme les feux de toute espèce la grande fête du soir. Ici il y a plus que le charme des yeux, il y a plus qu'un éveil vague du

sentiment du beau : il y a un spectacle qui excite les courages, qui fait battre les cœurs et qui ranime le sentiment patriotique. Que le peuple voie défiler notre armée ; qu'il la voie dans tout son éclat, dans toute sa force, et qu'il prenne confiance dans les destinées de la patrie. Il importe d'autant plus de la lui montrer en un jour solennel que, de peur sans doute de choquer les yeux d'émeutiers qui la redoutent, on semble vouloir la dissimuler autant que faire se peut. Qu'il est rare d'entendre des tambours dans Paris, même depuis qu'ils sont rétablis, et de voir défiler un régiment avec ses sapeurs, sa musique, son drapeau, son colonel en tête! Le régiment qui passe n'est plus, semble-t-il, qu'une légende. On aime mieux montrer aux Parisiens ce ridicule joujou municipal d'armée enfantine qu'on appelle les bataillons scolaires.

Si les chefs de l'État ont encore quelque amour de la patrie, qu'ils ne perdent aucune occasion de montrer qu'après tous nos revers nous avons encore une belle et grande armée, sur laquelle, en de nouveaux jours de péril, d'où qu'ils viennent, nous pouvons compter. Rendons d'ailleurs au peuple cette justice que, de tous les spectacles, l'armée française, la grande revue, est celui qu'il préfère. Ce sera donc toujours un des

principaux attraits de toute fête publique ou nationale.

Mais ne pourrait-on donner comme introduction historique en quelque sorte au défilé de nos soldats d'aujourd'hui le défilé de la France militaire d'autrefois représentée par des groupes d'hommes d'armes, chevaliers, soldats de toutes les principales époques de son histoire?

Ce serait pour le peuple de Paris, et pour tous les Français, un curieux et beau spectacle, une grande et vivante leçon d'histoire. On ne peut pas d'ailleurs nous savoir mauvais gré de proposer un projet qui rajeunisse le programme un peu monotone et vieilli de nos fêtes publiques et leur donne plus d'éclat. A part quelques lampions de plus, à part la liberté des pétards lancés au milieu des passants et sous les pieds des chevaux, à part, si l'on veut, les bataillons scolaires, qu'on ferait mieux de laisser à l'école ou auprès de leurs mamans, l'imagination de nos édiles s'est montrée singulièrement stérile dans l'invention de nouvelles réjouissances publiques, même pour célébrer cette fête par excellence du 14 Juillet. Rien de bien nouveau non plus, en exceptant toutefois le grand carrousel du Champ de Mars, dans les fêtes organisées, l'année dernière, par la Commission des fêtes du commerce, bien qu'elle eût dans son sein de grands

artistes; mais elle a été sans doute paralysée par la nécessité de faire des recettes à huis clos au profit des pauvres, et avant tout de couvrir des dépenses extraordinaires[1]. Quant à nous, nous aurions le champ plus libre pour proposer un grand spectacle dont tous jouiraient sans avoir rien à payer.

Dans cette revue militaire historique on verrait représentés, suivant un ordre chronologique, avec leurs costumes et leurs armes, tous les braves, tous les guerriers qui ont combattu, qui ont versé leur sang, qui sont morts sur tous les champs de bataille de la France.

Il est bon, peut-être, pour ne pas paraître trop novateur ni trop téméraire, même en un temps où les réformes législatives, les revisions de tout genre sont si fort à la mode, mais où la routine administrative a encore tant d'empire, d'invoquer quelques précédents en faveur de cette fête nouvelle. Il y a eu anciennement, il y a encore aujourd'hui, en France et ailleurs, des fêtes historiques, mais dans un cadre moins vaste, restreintes à telle ou telle époque, ou même à tel ou tel événement. J'en citerai seulement un petit nombre, mais avec quelques

1. Espérons une meilleure réussite des fêtes qu'on organise pour les inondés du Midi. Notre avis est que des quêtes, des souscriptions et une loterie rapporteraient davantage.

recherches il serait facile d'en étendre la liste.

Pour ne pas remonter jusqu'à l'antiquité et aux pompes des triomphes romains, on peut voir dans la *Philosophie de l'art*, de M. Taine[1], la description de plusieurs fêtes à Florence sous les Médicis, où domine un caractère historique qui n'est pas sans quelque analogie avec la grande fête que nous rêvons pour Paris. Dans une des plus splendides fêtes de la Renaissance on vit défiler des chars magnifiques où étaient représentés, depuis Numa jusqu'à Trajan, les principaux faits et les principaux personnages de l'histoire de Rome. L'Allemagne, et surtout les Pays-Bas, nous fourniraient aussi plus d'un exemple de ces fêtes historiques. Citons seulement le cortège qui vient d'avoir lieu à la fête de l'Université d'Heidelberg. En France, sous l'ancienne monarchie, quelques tournois ou carrousels avaient aussi un caractère historique. Un certain nombre de nos villes qui ont joué un rôle dans l'histoire de France, célèbrent des fêtes historiques et locales qui rappellent le souvenir de quelque événement mémorable, de quelque anniversaire glorieux pour elles et pour la France. Telle est la fête annuelle de Jeanne

1. T. I, chap. III.

Hachette à Beauvais en l'honneur de l'héroïne à laquelle cette ville a dû sa délivrance. Telle est surtout, et avant toutes les autres, la fête de Jeanne d'Arc à Orléans, le 8 mai, jour anniversaire de la défaite des Anglais.

Quel nom glorieux nous venons de rappeler et quel souvenir à graver profondément dans tous les cœurs français ! Un ancien député, M. Joseph Fabre, a eu la pensée patriotique d'étendre cette fête à toute la France, concurremment avec celle du 14 Juillet[1]. C'est un bon et louable sentiment, sans doute; mais il était à craindre que les Chambres, les ministres, et surtout le Conseil municipal de Paris, n'eussent adopté Jeanne d'Arc qu'à la condition de la défigurer, de la laïciser, pour ainsi dire, alors même qu'il est question à Rome d'en faire une sainte. Otez le côté religieux, mystique et légendaire, Jeanne d'Arc n'est plus Jeanne d'Arc, et ses exploits perdent de leur merveilleux. Laissons la fête de Jeanne d'Arc à Orléans, sur le théâtre même de ses exploits, avec sa légende, avec sa double pompe, religieuse et militaire. Mais pourquoi ne pas en augmenter l'éclat par des députations nombreuses, religieuses et militaires, et particulièrement par des représentants des corps qui ont combattu

1. *Jeanne d'Arc libératrice de la France.* Librairie Delagrave.

vaillamment l'invasion prussienne autour d'Orléans, sans réussir, hélas ! comme la Pucelle, à repousser l'étranger ? Quoi de plus salutaire et de plus patriotique que de réveiller et d'entretenir ces grands et ces glorieux souvenirs ? Nous réclamons pour Jeanne d'Arc une place d'honneur dans le défilé historique de la France militaire.

N'oublions pas l'exemple que vient de donner la ville de Lille en célébrant l'anniversaire du bombardement des Autrichiens et de leur prompte retraite en 1792. Une grande fête a eu lieu, dans laquelle on a vu défiler, avec les costumes et les armes du temps, les combattants de l'armée et de la garde nationale qui avaient repoussé l'ennemi. A leur tête étaient les artilleurs, qui ont eu la plus grande part au succès de cette défense glorieuse.

Plusieurs villes, qui n'ont pas de si grands anniversaires à célébrer, ont organisé, à différentes occasions, des représentations populaires d'événements historiques pour rehausser l'éclat de telle ou telle fête locale, festival ou concours régional, tantôt pour un simple motif de bienfaisance publique, et pour quêter sur le parcours de la cavalcade et du cortège. Le sujet, ordinairement pris dans l'histoire de la ville ou de la province, est un mariage royal, ou une entrevue célèbre, comme celle du Drap d'Or, ou l'entrée et le cortège de quelque prince, reine ou roi.

Il y a eu des fêtes à Nantes où était représentée l'entrée de la reine Anne et de Charles VIII ; il y en a eu en Provence où figurait le bon roi René. Dans ces fêtes, en général organisées par des comités particuliers, aux frais de la jeunesse et avec le concours de la garnison, on voit défiler, avec leurs costumes et leurs insignes, des rois, des reines, des princes, des capitaines célèbres, des troupes à pied ou à cheval, des chars ornés où sont groupés divers personnages de la cour ou de la suite du souverain. La Commission parisienne des fêtes du commerce avait bien eu la pensée de faire plus en grand quelque chose de semblable ; les journaux même l'avaient annoncé ; il est à croire qu'elle en a été empêchée par des calculs comparés de recette et de dépense.

Tous ces anniversaires glorieux, toutes ces fêtes historiques, partielles et locales seraient comme autant d'éléments de la grande revue historique dont nous voudrions voir agréer le projet par l'État et par la Ville de Paris. Il s'agirait de les généraliser et de représenter, non plus tel ou tel fait particulier, ancien ou moderne, ni les hauts faits de tel ou tel personnage, mais la suite même de l'histoire de France au point de vue militaire, c'est-à-dire dans ce qu'elle a de plus sensible aux yeux de tous et de plus héroïque.

La France, depuis ses origines jusqu'à nous,

peut être considérée sous divers aspects : il y a la France ecclésiastique ou chrétienne, *Gallia christiana*, la France politique et administrative, la France des lettres et des sciences, la France militaire. C'est seulement la France militaire, la France des champs de bataille que nous voudrions faire revivre en un grand jour de fête, au milieu de Paris. On pourrait supprimer des rois, des princes, un certain nombre de personnages historiques, bien que grands capitaines, soit à cause de la difficulté de la mise en scène, soit surtout à cause du mauvais accueil que pourrait leur faire une partie de la population parisienne élevée dans les principes des manuels historiques du Conseil municipal de Paris. C'est à peine si nous oserons hasarder Jeanne d'Arc, Bayard, Henri IV, Turenne, Condé et un ou deux maréchaux de l'Empire. Quant à Louis XIV et à Bonaparte lui-même, il ne faut pas y penser.

A défaut des princes et des chefs, nous représenterions leurs compagnons d'armes de toutes les époques, ceux qui nous ont fait, comme dit Virgile, la patrie avec leur sang :

> ...Egregias animas, quæ sanguine nobis
> Hanc patriam peperere suo[1].

Ce n'est pas là sans doute la France tout en-

1. *Enéide*, liv. XI, v. 24.

tière, mais c'est son bras, que son âme et son esprit ont guidé à travers tous les combats. En ce jour solennel de la fête de la patrie, aux applaudissements de la foule on verrait se succéder les rangs de tout ce que la France a eu de preux et de vaillants, de tous les défenseurs de l'ancienne et de la nouvelle France, depuis les Francs de Charles Martel ou les chevaliers de Godefroy de Bouillon, jusqu'aux soldats de la Révolution et de l'Empire, jusqu'à cette vieille garde qui meurt et ne se rend pas.

Non seulement chaque groupe de ces guerriers défilerait avec le costume et les armes du temps, mais avec ses insignes et son attirail de guerre. Ils auraient leurs étendards et leurs bannières. L'oriflamme, le drapeau blanc, les lis auraient leur place comme les aigles et le drapeau tricolore plus jeunes et non moins glorieux. Peut-être pourrait-on y joindre leur musique guerrière, trompettes, cors, cymbales, trombones, grosses caisses, tambours de toute sorte, qui les excitaient au combat. Les vieilles machines de guerre, les chars pour rompre les rangs ennemis, les béliers et les tours pour battre en brèche les murailles, pour s'élancer sur les remparts, viendraient à la suite. Chacun pourrait suivre des yeux les progrès de l'art militaire, les perfectionnements des armes blanches,

des armes à jet ou à feu, avant et après l'invention de la poudre à canon, depuis la masse d'arme, la francisque, la cuirasse et le bouclier, l'arbalète, les flèches, les piques, l'arquebuse à mèche ou à rouet, depuis les petits canons de Crécy, jusqu'à nos baïonnettes, aux fusils et aux canons d'aujourd'hui. Telle est en gros l'esquisse de ce que serait cette grande représentation historique de la France des champs de bataille.

Sur quel théâtre la placer? Les organisateurs de la fête auraient le choix entre deux magnifiques parcours, soit les boulevards, à partir de la place de la Bastille, ou même de la place du Trône jusqu'à la place de la Concorde, soit à partir du pont de Neuilly, en passant sous l'Arc de l'Étoile jusqu'aux Tuileries. Quelle double haie épaisse de spectateurs, de Parisiens et d'étrangers, n'y aurait-il pas ce jour-là le long de ces deux grandes voies triomphales!

Une commission d'historiens militaires, d'archéologues et d'artistes réglerait les détails et veillerait à la vérité historique, sans toutefois s'assujettir à toute la rigueur d'un antiquaire et d'un érudit, ou à l'exactitude d'un tableau chronologique. Elle s'en tiendrait à nous donner une image fidèle des corps les plus renommés de l'armée française aux diverses époques de notre histoire; elle choisirait de préférence ceux qui

rappellent les plus glorieux souvenirs et dont l'armement pittoresque frapperait davantage les yeux de la multitude. Le cadre que nous avons tracé est d'ailleurs très élastique; on peut l'agrandir ou le resserrer, selon les circonstances, selon les moyens dont on disposera, suivant le budget de la fête.

Toutefois il est à propos de montrer que ce projet, quoiqu'il puisse paraître un peu grandiose et fort dispendieux, serait d'une exécution assez facile et qui ne dépasserait pas les ressources combinées de l'État et de la Ville. La Commission aurait en effet sous la main une partie des éléments à mettre en œuvre. Ici encore il faut nous borner à quelques indications, sans entrer dans les détails. L'armée d'abord ne fournirait-elle pas autant d'acteurs et de figurants, cavaliers, fantassins, artilleurs, qu'on en aurait besoin, tous exercés à marcher en ordre, dans l'attitude et la tenue militaire et martiale qui convient? Il y aurait dans la grosse cavalerie de forts chevaux et des hommes habitués à porter la cuirasse pour représenter les chevaliers couverts de fer du moyen âge; d'autres plus sveltes, hommes et chevaux, pour représenter les troupes légères à pied et à cheval. Des artilleurs et des soldats du train traîneraient les machines de guerre, les coulevrines, les vieux canons de tous les âges.

Ce sont nos preux d'aujourd'hui qui représenteraient les preux d'autrefois.

Ne pourrait-on pas espérer aussi le concours de jeunes gens riches qui s'équiperaient à leurs frais, comme on le voit dans les cavalcades historiques de bienfaisance qui ont lieu en province? Ceux-là formeraient les escadrons les plus élégants, les plus magnifiques, les corps d'élite de la maison et de la garde du roi à diverses époques. Pour les personnages à représenter hors rang, on aurait les figurants, les coryphées du Cirque olympique, de l'Opéra et d'autres théâtres.

Les ressources ne manqueraient pas plus pour le matériel que pour le personnel de cette fête patriotique. Dans le musée d'Artillerie des Invalides, dans les greniers de l'hôtel de Cluny, du Garde-Meuble, dans des magasins de l'État, il y a quantité d'armes, d'armures anciennes, de vieilles machines de guerre, de canons et de fusils primitifs, qui feraient revivre l'image de la guerre des anciens temps.

Nous ne nous dissimulons pas, néanmoins, que les frais de cette représentation, même réduite et incomplète, de la France militaire, seraient considérables. Mais la grandeur et la beauté de la fête seraient en raison de la dépense, sans compter l'utilité morale, dont nous

avons encore à parler. Pour nous en tenir d'abord au point de vue financier, il coûterait cher, sans doute, de payer et surtout d'équiper tant d'hommes à pied et à cheval, avec tous ces costumes, toutes ces armes, toutes ces bannières et machines de guerre. Mais, la fête finie, tout ne serait pas perdu, il en resterait quelque chose qui pourrait servir encore l'année d'après. Les costumes, les armes, les bannières, tous les accessoires rentreraient dans les musées ou magasins pour en sortir à une autre occasion. Ce qui aurait été le plus coûteux pourrait servir plusieurs fois ; les frais seraient moindres quand il s'agirait de renouveler le même spectacle. Il n'en est pas ainsi d'un feu d'artifice ou d'une illumination, dont il ne reste absolument rien.

On objectera peut-être que le même spectacle renouvelé n'aurait plus le même attrait une seconde fois qu'une première, et que bientôt peut-être on s'en lasserait. Nous ne saurions avoir cette crainte, quand nous voyons que la curiosité populaire se lasse si peu du retour périodique de divertissements indignes d'entrer en comparaison avec une pareille fête. Combien ces mêmes Parisiens qui se pressaient, chaque année, sur le passage du bœuf gras, avec son mince et ridicule cortège de quelques dieux mythologiques,

de quelques victimaires, de quelques chevaliers et mousquetaires ridicules et râpés, ne seraient-ils pas avides de revoir, à un an de distance, la grande revue de la France militaire? Combien de nouveaux spectateurs accourraient de toutes les parties de la France et de l'Europe? D'ailleurs il serait facile d'y faire chaque année quelques variantes, d'y introduire quelques nouveaux groupes, quelques nouveaux personnages, quelques nouvelles machines de guerre. Avec tant d'éléments divers, avec une si grande mise en scène, la curiosité des Parisiens, pas plus que des étrangers, ne se lasserait pas.

Ce qui nous touche le plus, c'est l'effet moral et patriotique. Il ne resterait pas seulement de cette revue historique tout un matériel à utiliser de nouveau pour un autre anniversaire de la fête de la France, il en resterait encore quelque chose de plus précieux, à savoir une bonne, une salutaire impression d'amour du pays dans les cœurs de cette multitude accourue pour contempler le tableau vivant de tous ces vaillants défenseurs de notre honneur et de notre territoire, depuis que la France est la France. Pour parler un langage pédagogique à la mode, il y aurait là, indépendamment du plaisir des yeux, un grand et populaire enseignement de choses. Si cet enseignement de choses, bien que

quelques pédagogues du jour en aient abusé, a du bon pour les enfants dans l'intérieur de l'école, il en aurait pour le peuple, hors de l'école, dans les rues et les places publiques. Nous ne voyons pas que, jusqu'à présent, le gouvernement et les municipalités se soient beaucoup occupés d'instruire le peuple par les yeux. Il y a bien dans nos rues et nos places publiques un certain nombre de plaques indicatives ou commémoratives qui rappellent qu'à tel endroit il y avait tel ou tel monument disparu du vieux Paris, que là s'est passé tel événement, que dans cette rue ou cette maison est né, a vécu ou est mort quelque homme célèbre. Mais ces inscriptions sont rares, trop brèves, arbitrairement choisies, et dans un esprit de partialité qui est l'esprit dominant du jour. Il serait à désirer qu'elles fussent multipliées et faites avec plus d'impartialité et de discernement, avec plus d'équité et un peu moins de concision.

Les plaques indicatives des noms des rues et des places, comme nous l'expliquerons dans l'étude suivante, viendraient en aide aux plaques commémoratives et historiques pour aider le peuple à ne pas oublier la géographie de notre pays. Nous verrons comment l'enseignement géographique qu'elles lui donneraient se joindrait à l'enseignement historique de la revue de

la France militaire. Connaissant mieux la France, le peuple l'aimerait davantage.

Nous n'aurions pas eu la pensée de nous mêler du programme des fêtes publiques de la ville de Paris, s'il ne se fût agi que de célébrer plus dignement l'anniversaire peu glorieux de la prise de la Bastille, ou d'aider à l'imagination un peu routinière des ordonnateurs ordinaires de fêtes publiques, et de diminuer la monotonie des divertissements auxquels ils convient, chaque année, le peuple parisien. C'est par son côté moral et patriotique que ce projet de fête nous a plu et que nous le recommandons de nouveau au gouvernement et à la municipalité parisienne.

Combien, dans ces derniers temps surtout, ne se sont pas multipliés les spectacles grossiers et corrupteurs où le peuple perd son argent et ses mœurs! Que de danses obscènes de nuit et de jour dans ces bals publics qui se sont multipliés à toutes les barrières, au dedans et au dehors de Paris! Quel langage et quelle exhibition hideuse de ces saltimbanques qui envahissent tous les faubourgs de Paris et Paris lui-même! Quelle musique et quelles chansons dans les cafés-concerts de la barrière ou des Champs-Élysées! Quel progrès, quel raffinement dans tout ce qui peut corrompre le peuple sous le prétexte de l'amuser! Il est donc naturel qu'un moraliste se préoccupe

d'instituer des fêtes qui, au lieu de le pervertir, le rendent meilleur et fortifient dans son âme l'amour de la patrie.

PARIS CARTE DE FRANCE, OU ENSEIGNEMENT GÉOGRAPHIQUE POPULAIRE

I

CRITIQUE DES NOMS DE RUES

Emprunt à la géographie de la France de la nomenclature de toutes les rues. — Inconvénients pour le commerce et la circulation de l'instabilité des plaques indicatives. — Garantie contre tout changement ultérieur par l'adoption d'une nomenclature purement géographique. — Double origine des noms de rues, l'une populaire et spontanée, l'autre officielle et administrative. — Diverses catégories des noms de rues. — Noms dérivés de la nature des lieux. — Noms tirés des enseignes et des métiers. — Les enseignes d'autrefois. — Noms tirés d'anciens jeux, d'anciennes coutumes ou légendes. — Noms tirés d'édifices situés sur le parcours ou dans le voisinage. — Noms ecclésiastiques et religieux particulièrement odieux au Conseil municipal. — Quelques noms grossiers ou bizarres.

Troublé, comme tant d'autres, par le continuel changement du nom de nos rues et de nos places publiques, selon les caprices de tous les gouvernements et de tous les conseils municipaux, scandalisé par bon nombre de noms nouveaux substitués aux anciens, j'ai proposé, il y a déjà plusieurs années, une réforme radicale qui mettrait fin à ces petites révolutions d'écriteaux et de plaques, et

qui, en même temps, ne serait pas sans quelque utilité, soit pour l'instruction populaire, soit pour nous orienter un peu dans le labyrinthe des rues de la capitale.

S'il est permis au Conseil municipal de continuer encore quelque temps sa prétendue épuration de nos plaques murales, tout l'Indicateur des rues de Paris sera bientôt une sorte d'annuaire en l'honneur du jacobinisme[1]. Voilà pourquoi je crois utile d'insister sur la convenance et les avantages de cette réforme. Je propose de prendre la géographie de la France comme la base exclusive d'une nouvelle nomenclature générale, méthodique, de toutes les rues de Paris, et même de toutes les villes de France.

J'avais cru d'abord que mon projet était original et que j'avais le mérite, *si qua est ea gloria*, de l'invention. Depuis j'ai découvert que d'autres avaient eu la même idée avant moi, en vue des mêmes avantages, pour éviter les mêmes inconvénients, et dans des circonstances analogues.

Dans un chapitre de son *Nouveau tableau de Paris*, intitulé : Les noms des rues changés, Mercier dit : « J'ai lu un projet de géographie dont Paris serait la carte et les fiacres des professeurs. Si les noms des rues devaient subir un change-

1. Voyez le rapport de M. Mesureur au Conseil municipal sur le changement des noms des rues, 1885.

ment, celui-là est plus raisonnable que celui que les barbares et la rage révolutionnaire leur ont fait éprouver en supprimant les noms des saints... S'il fallait opérer un changement dans les noms des rues de Paris, il n'est pas un homme sensé qui ne préférât celui de ce géographe, lequel porte au moins avec lui un caractère d'originalité et d'instruction[1]. »

Quoique j'y perde le mérite de l'originalité, je suis bien aise de pouvoir invoquer quelques témoignages en faveur de cette réforme inoffensive, et d'en appeler, comme Mercier, aux hommes sensés, doublement dégoûtés, aujourd'hui comme alors, de tous ces changements et du caractère révolutionnaire des noms nouveaux de nos places et de nos rues.

Il y a longtemps qu'on se plaint de cette instabilité qui déconcerte l'étranger et même le Parisien égarés dans le dédale des trois mille rues de Paris.

1. L'auteur du projet dont parle ici Mercier est probablement le citoyen Hourvitz, auteur oublié de plusieurs ouvrages et de divers projets de réforme. Dans le *Journal de Paris* (4 pluviôse an VII) il avait proposé d'appliquer la géographie de la France à la dénomination des rues de Paris. Il voulait faire de Paris non seulement, comme nous, la carte de France, mais une mappemonde, à quoi il ajoutait encore des contributions de la mythologie et de l'histoire. Les enseignes devaient former une galerie populaire des personnages historiques de la France. Un demi-siècle plus tôt un certain abbé Teisserenc avait aussi publié une géographie parisienne où il calquait les noms des rues de Paris sur la carte de France.

Ces changements sans doute n'ont pas eu lieu seulement de nos jours ; à chaque révolution, à chaque nouveau régime, on a gratté ou badigeonné un grand nombre de noms qui avaient le tort de rappeler le régime déchu ; mais jamais, sauf en 93, il n'y avait eu tant de noms anciens et consacrés par l'usage, remplacés par des noms nouveaux. Ce n'est plus au lendemain d'une révolution, c'est-à-dire seulement tous les quinze ou vingt ans, que quelques noms dynastiques sont mis à la place de quelques noms républicains, ou réciproquement; c'est à toutes les séances, à tous les caprices du Conseil municipal de Paris que chaque rue est menacée de perdre son vieux nom, sous prétexte qu'il rappelle des souvenirs monarchiques ou religieux, ou tout simplement pour installer dans une niche quelques saints du calendrier révolutionnaire. A combien de surprises, d'erreurs, plus ou moins désagréables, donnent lieu ces révolutions de tous les jours dans l'Indicateur !

Ces surprises me rappellent une piquante anecdote que Saint-Simon rapporte dans ses *Mémoires*. Une maison de paysan placée presque au milieu de l'avenue du château gênait la vue d'un grand seigneur. N'ayant pu déterminer ce voisin incommode à la vendre à aucun prix, il le fit venir au château, où il le retint quelques jours, sous prétexte d'un

travail pressant. Quelle ne fut pas la surprise du paysan quand, après son ouvrage achevé, il n'aperçoit plus au retour sa maison là où il l'avait laissée, et quelle fut sa surprise plus grande encore quand, après l'avoir cherchée en se frottant les yeux, il la découvre à une certaine distance, en un autre endroit où, pendant son absence, elle avait été reconstruite à la hâte avec les mêmes matériaux, la même forme et les mêmes dimensions[1] !

Moins grand sans doute, mais quelque peu analogue, est l'étonnement du bon bourgeois de Paris qui, après une absence de quelques jours, ne retrouve plus ni le nom de sa rue, ni même le numéro de sa maison, tous deux changés de la veille. Il m'est arrivé à moi-même de ne plus savoir ce qu'était devenue la rue où je paye mes impositions. J'avais beau chercher, je ne trouvais plus la rue des Missions où était le bureau du receveur. Est-il de bonne politique de déconcerter de la sorte les contribuables de bonne volonté? La rue des Missions avait été transformée en rue de l'Abbé Grégoire, auquel un ardent républicanisme avait sans doute fait pardonner sa qualité de prêtre et de croyant.

Les plus habiles cochers ont peine à se reconnaître et à retrouver leur route. Telle rue ou

1. *Mémoires de Saint-Simon*, t. II., p. 92-94, édit. de 1873.

avenue a changé jusqu'à trois fois de nom en deux ans. Aussi les entendez-vous maugréer, ou même jurer énergiquement, du haut de leurs sièges, contre les autorités de toute espèce, grandes ou petites, qui semblent prendre plaisir à les troubler dans leurs vieilles habitudes et à charger leur mémoire d'une foule de noms nouveaux. L'inconvénient est plus sérieux pour les marchands, les industriels, les boutiquiers, pour tous ceux qui ont un siège d'affaires et une clientèle quelconque, obligés qu'ils sont de renouveler chaque fois leurs adresses, annonces et prospectus. Il en a coûté bien des milliers de francs aux commerçants de telle ou telle rue. C'est en vain qu'ils ont pétitionné, protesté : les gratteurs de plaques ont impitoyablement continué leur besogne. Ces changements répétés ont même donné lieu plus d'une fois à des difficultés pour des hypothèques et des actes notariés.

Non seulement les intérêts matériels sont lésés, mais les sentiments patriotiques ou religieux sont presque toujours froissés, soit par le nom qu'on a fait disparaître, soit par celui qu'on lui substitue. Où s'arrêtera cette sorte d'épuration et de laïcisation de nos rues imitée de 93? Prenez et comparez deux Indicateurs à la distance de dix années : déjà près d'un tiers de Paris a été débaptisé, le reste le sera bientôt.

Peut-être paraîtra-t-il que nous sommes maladroits d'insister ici, comme nous le faisons, sur les inconvénients de ces changements, alors que nous en proposons un plus grand et plus général qui ferait table rase de toutes les anciennes dénominations, et qui révolutionnerait de fond en comble les Indicateurs de Paris et de toutes les villes de France. Sans doute nous changerions tous les anciens noms, mais d'abord nous le ferions sans choquer aucun parti, aucune croyance; en outre, ce serait une révolution définitive qui garantirait désormais nos plaques murales contre toute perturbation ultérieure, contre toutes les passions politiques ou municipales. Une fois la réforme faite, M. Mesureur lui-même ne serait plus à redouter. En outre, elle aurait des avantages pratiques au point de vue de l'orientation à travers la ville, que nous aurons soin de faire valoir. Déconcertés le premier jour, les cochers pourraient bien d'abord la maudire, mais ils ne tarderaient pas à s'en réjouir, sûrs de ne plus désormais se tromper de direction, après avoir appris ou réappris, malgré eux, un peu de géographie.

Avant d'exposer ce plan de réforme, et pour le justifier, il est à propos d'insister davantage sur les vices et les inconvénients du système actuel, si toutefois il y a un système dans ce ramassis de

noms de toute espèce dont se compose l'Indicateur des rues de Paris. Que de dénominations ridicules ou grandes, profanes ou saintes ! Que de noms bizarrement assemblés de toutes les choses animées ou inanimées de la création ! Que de noms d'hommes réunis, connus ou inconnus, anciens, modernes, contemporains, morts ou vivants, s'y trouvent non moins bizarrement les uns à côté des autres ! D'où viennent tous ces noms et par quel hasard se rencontrent-ils ainsi à côté les uns des autres?

D'abord on peut les rapporter à une double origine : l'une primitive, spontanée et populaire ; l'autre officielle et administrative, qui est l'œuvre des magistrats de la cité. Avant que l'édilité intervînt, ce sont les habitants eux-mêmes qui, d'après telle ou telle circonstance locale, d'après le nom d'un propriétaire ou d'après leur fantaisie, dénommèrent les nouvelles voies de la cité. Il en a été de ces premiers noms comme des surnoms et sobriquets que les gens du peuple se donnent entre eux. Puis plus tard, mais sans plus d'ordre et de méthode, vinrent s'ajouter à ces noms primitifs les noms donnés par les magistrats eux-mêmes et gravés sur des écriteaux au coin des rues. Ces écriteaux, selon Mercier, ne datent que des premières années du dix-huitième siècle. On commença, dit-il, par des plaques de fer-blanc ; mais,

comme la pluie effaçait les caractères, on fut obligé d'y renoncer pour les graver sur la pierre.

Les noms populaires furent en général conservés avec leur originalité souvent pittoresque et naïve, quelques-uns même, presque jusqu'à nous, avec leur crudité gauloise. Les additions successives des plaques officielles ne firent qu'augmenter le chaos dans ce double vocabulaire populaire et municipal. Il s'est accru encore davantage depuis que la politique s'en mêle ; au désordre des choses est venu s'ajouter le désordre des révolutions et des passions politiques.

Au milieu de cet amas indigeste, les noms les mieux justifiés sont ceux qui, déjà en un certain nombre, appartiennent à la nature des lieux, à la topographie ou à la géographie, mais distribués au hasard, sans ordre et sans méthode. Ils doivent leur origine à une colline, une hauteur, une butte, à une rivière, grande ou petite, au ruisseau qui longe la voie, à une grande route nationale ou royale, et plus tard à la gare voisine d'un chemin de fer, ou encore à leur exposition au nord ou au midi, à l'ouest ou à l'occident. De là des rues, des quais ou des cours de la Seine, de la Bièvre, de la Voulzie à Paris ; du Rhône et de la Saône à Lyon, et ailleurs de la Loire et de l'Yonne ; de là des rues de Lyon, de Strasbourg, du Havre, de Saint-Denis, de Versailles, de Fontainebleau, etc. ;

des rues et des quais du Nord, du Midi, de l'Est ou de l'Ouest. Ce sont là des noms topographiques ou géographiques que nous mettons à part, et auxquels il ne manque que d'être rangés en un ordre méthodique pour faire partie de notre nomenclature nouvelle.

La ville est-elle sur des collines, a-t-elle des parties escarpées, un certain nombre de dénominations toutes naturelles, et qu'on retrouve presque partout, répondent à la situation topographique. Il y a une ville haute et une ville basse, des côtes et des grandes côtes, des buttes, des montées des Anges, des Coupe-Jarrets et d'autres noms encore plus pittoresques que je n'ose citer. L'eau ou la pluie y descend-elle avec bruit, semblable à un torrent, nous avons le Gourguillon à Lyon ou la rue de la Grande-Gargouille à Briançon, deux onomatopées également expressives. Une rue est-elle de construction plus récente par rapport à d'autres rues voisines, elle recevra le nom de rue Neuve, qu'elle gardera encore plusieurs siècles après, comme le pont Neuf à Paris; est-elle un peu plus large ou plus longue que les étroites ruelles du moyen âge, est-elle au centre, ce sera la Grande-Rue, la rue Longue, la rue Centrale. Il en est qui étaient autrefois des faubourgs et qui en ont gardé le nom, comme le faubourg Saint-Honoré ou le faubourg Mont-

martre, quoique depuis longtemps englobés dans la ville.

D'autres ont pris leurs noms de métiers ou industries qui y étaient autrefois concentrés, ou du moins qui étaient là en plus grand nombre qu'ailleurs. Ainsi il y a des rues ou des quais des Orfèvres, des Boulangers, des Bouchers, des Tanneurs, des Poissonniers, de la Poulaillerie, de la Ferraille, de la Mégisserie, de la Monnaie, etc.

De même que les métiers, les enseignes qui frappaient le plus les regards des passants ont autrefois donné leurs noms à bon nombre de rues ; l'enseigne a disparu, depuis plus ou moins longtemps, mais le nom est resté. A une époque où la foule ne savait pas lire, où on ne voyait ni annonces ni affiches, les enseignes avaient une importance qu'elles n'ont plus aujourd'hui. En fait d'enseignes, je ne vois guère maintenant à Paris qu'un sapeur de bois ou un garde royal avec une grande pipe à la porte de quelques marchands de tabac. Les plats à barbe en étain, les lustres de chandelles en bois, qui s'agitaient à tous les vents, ne se voient plus guère qu'à la porte de quelques perruquiers et épiciers de petite ville. Bientôt il n'y aura plus d'autres enseignes que les panonceaux des notaires. Ce sont de grandes lettres argentées ou dorées qui remplacent ces images parlantes, ces emblèmes

d'une industrie ou de telle ou telle marchandise à vendre. Les enseignes peuplaient autrefois, pour ainsi dire, toute la cité et empiétaient sur l'air et l'espace à travers les rues. Quelques-unes s'avançaient gigantesques et menaçantes jusque sur la tête des passants. C'était ici, dit Mercier, une botte grosse comme un muid; là un éperon large comme une roue de voiture, ou un gant à loger un enfant. En 1761 l'intendant de police Sartine fit une ordonnance qui prescrivait de les appuyer à la muraille en forme de tableaux, sans plus de quatre pouces de saillie.

Dans le roman de *Lucie de Lammermoor*, de Walter Scott, il y a une page intéressante et spirituelle sur les enseignes d'autrefois. Il est vrai qu'il s'agit de l'Écosse; mais il en était de même à Londres et à Paris. « A cette époque on n'avait pas encore, dit-il, adopté, entre autres économies indignes, l'usage peu libéral de suppléer par les caractères de l'alphabet aux symboles des enseignes, ce qui prive les élèves des beaux-arts d'un moyen facile d'instruction et de profit. Il n'était pas permis d'écrire au-dessus d'une porte ou sur une enseigne suspendue devant la porte d'une auberge : A la Vieille Pie, ou : A la Tête de Maure, froide inscription substituée souvent de nos jours à l'image de l'oiseau babillard ou au turban du terrible Sarrasin. Ce siècle,

plus simple que le nôtre, songeait également aux besoins de tous les états et voulait que les symboles des cabarets et des auberges fussent à la portée de toutes les intelligences ; car un homme qui ne sait pas lire peut néanmoins aussi bien aimer un pot de bonne ale que son voisin mieux élevé ou que son curé lui-même. D'après ce principe libéral, les publicains avaient des emblèmes peints pour enseignes, et, si les peintres barbouilleurs se régalaient rarement, du moins ils ne mouraient pas de faim[1]. »

Les rues du Plat-d'Étain, de l'Épée-de-Bois, du Croissant, de l'Homme-Armé, de la Clef, de l'Éperon, du Dragon, de la Sirène et bien d'autres, ont pris leurs noms de vieilles enseignes. D'autres rappellent d'anciens jeux, d'anciennes coutumes ou fêtes, telles que la place du Carrousel, la place du Trône, les rues du Mail, de la Paume, des Arbalètes, des Archers.

1. Voici ce que dit Macaulay des enseignes de Londres sous Charles II : « Comme les maisons n'étaient pas numérotées et qu'il y avait très peu de gens qui sussent lire, il était nécessaire de se servir de signes que tous pussent comprendre. Les boutiques étaient donc distinguées les unes des autres par des enseignes peintes qui donnaient aux rues un aspect gai et pittoresque. De Charing Cross à White Chapel, le promeneur passait au milieu d'une suite indéfinie de Têtes de Sarrasins, de Chênes royaux, d'Ours bleus et de Moutons d'or, qui disparurent lorsqu'ils ne furent plus nécessaires pour montrer au peuple son chemin. » (*Histoire d'Angleterre*, t. I, chap. III.) Il en était de même à Paris.

Quelques-unes nous rappellent de vieilles légendes, des événements qui ont fait impression sur l'imagination populaire, de grands crimes, comme la voie Maudite à Rome, les aventures d'amants malheureux, les ravages de telle ou telle épidémie. A cette catégorie appartiennent les rues de la Tombe-Issoire, de la Femme-sans-Tête, du Puits-qui-Parle, du Puits-d'Amour ou d'Ariane, près des Halles. Derrière l'Hôtel de Ville il existait encore il y a quelques années une rue de la Mortellerie, ainsi nommée à cause des nombreuses victimes qu'y firent les anciennes pestes ou épidémies et, en dernier lieu, le choléra de 1832. Depuis, elle a été quelque peu aérée et assainie, et elle a reçu le nom moins sinistre de rue de l'Hôtel-de-Ville. Voici encore un nom, celui de la rue Vide-Gousset, près de la place des Victoires, qui est bien significatif et qui avertit de se mettre en garde. Mais combien d'autres rues dans Paris où il faut redouter les voleurs mettre les mains sur ses poches, et qui mériteraient le même nom !

A défaut de métiers, d'enseignes, de légendes, une rue se trouvait naturellement dénommée par tout objet qui, sur son parcours, frappait les yeux des passants, comme une croix, un arbre, une fontaine, un ruisseau, un four, un moulin, un rocher, une grosse pierre. De là les noms des

rues des Haies, de l'Orme, du Chêne, de l'Arbre-Sec, du Four, du Ruisseau, de la Fontaine, du Moulin, du Rocher, de Pierre-Levée, etc. Plus souvent encore elles recevaient leur nom de quelque édifice ou édicule municipal, seigneurial, militaire ou religieux. Ainsi il y a des rues du Rempart, de la Poterne, des Fossés, de la Tour, des Halles, du Marché, du Cimetière, de l'Hôtel-de-Ville, de l'Hôpital, de l'Horloge, du Parlement, du Palais-de-Justice, du palais d'un prince ou de l'hôtel d'un grand seigneur.

Malgré les épurations pratiquées par le Conseil municipal, il y a encore des rues de Paris qui s'appellent rues de Monsieur-le-Prince, de Condé, de Nevers, de Guénégaud, des Tournelles, de Grammont, etc. Mais les noms qui abondent le plus sont des noms ecclésiastiques ou religieux tirés d'une église, d'une chapelle, d'une abbaye, de couvents, de congrégations de tous les ordres et de tout sexe; telles sont, ou telles étaient, il y a peu de temps encore, les rues des Saints-Pères, des Missions, des Grands ou Petits-Augustins, de Port-Royal, des Feuillantines, des Bernardins, des Nonnains, des Capucins, des Pénitents, des Ursulines, des Carmélites, etc.

Une partie des saints du calendrier, depuis saint Denis et saint Martin jusqu'à saint Vincent de Paul, donnaient leurs noms à des rues dans Paris

ou en province. Ils sont si nombreux que le zèle des fanatiques du Conseil n'a pas encore réussi à les faire tous disparaître. D'autres rues sont sous l'invocation d'une Notre-Dame quelconque : Notre-Dame des Victoires, Notre-Dame de Bon-Secours, Notre-Dame des Champs, etc.

Bon nombre portent le nom d'une croix anciennement existante à tel ou tel carrefour ; telles sont les rues de la Croix-des-Petits-Champs, de la Croix-Nivert, de la Croix-Rouge, etc.

Les noms de cette catégorie sont particulièrement antipathiques aux magistrats actuels de la cité, qui ont hâte d'achever la laïcisation des rues de Paris, comme la laïcisation des écoles et des hôpitaux. Bientôt on ne saura plus comment demander son chemin sans se compromettre, de même qu'à Londres sous le régime des Indépendants, et chez nous sous le règne des Jacobins de 93. Voici deux anecdotes qui peignent bien ce fanatisme ridicule dont nous voyons aujourd'hui le triste retour.

Dans un article du *Spectateur* intitulé Dangers pour une nation de l'esprit de parti, Addison raconte qu'un écolier, ayant demandé la rue *Sainte-Anne* à un des fanatiques du jour, en reçut cette réponse : « Va-t'en, petit gueux de papiste, qui fais d'Anne une sainte ! » Mettant la leçon à profit, notre écolier va un peu plus loin demander

la rue *Anne* à un autre passant. Celui-ci, qui était catholique, l'apostrophe ainsi à son tour : « Jeune vaurien, sainte Anne était une sainte avant que tu fusses au monde, et elle le sera encore après que tu auras été pendu ». En 93 un étranger demande à un cocher de le conduire rue Saint-Denis. « Il n'y a plus de saint, répond ce cocher patriote. — Eh bien, mène-moi rue Denis. — Il n'y a plus de *de*. — Soit; allons donc rue Nis, puisque c'est tout ce qu'il en reste. »

Au milieu de tous ces noms pieux de saints et de saintes, de religieux et de religieuses, il y en avait d'autres faisant contraste, plus ou moins grivois ou rabelaisiens et grossiers qui s'étalaient aux yeux des passants sur des écriteaux bravant l'honnêteté. Nous ne nous plaindrons pas qu'on en ait fait disparaître quelques-uns qui, comme la rue des Coucous, donnaient lieu à de mauvaises plaisanteries sur les habitants du quartier. Je ne regrette pas le nom du célèbre fétiche de la ville de Bruxelles, ni la rue Cocatrix, qui était dans la Cité, ni la rue Breneuse, ni l'adoucissement en rue Verdelet de la rue Merderet.

Il en est qui, sans avoir rien d'inconvenant, sont bien bizarres et qu'il est, au premier abord, difficile d'expliquer. En me promenant à Langres, je me rappelle avoir rencontré, non sans quelque

étonnement, une rue de l'Être qui longe le collège. Vainement je demande à des gens du pays d'où pouvait venir ce nom de haute métaphysique. Mais en y réfléchissant je crus plus tard l'avoir trouvé tout seul. Quand l'Être suprême fut, quelques mois à la mode de par Robespierre, en 1794, la municipalité de Langres, comme d'autres villes, voulut avoir sa rue de l'Être-Suprême. Robespierre tombé et la mode passée, les municipaux, gens prudents et économes, se contentèrent d'effacer l'épithète de « suprême », en conservant un substantif qui n'avait plus rien de compromettant.

Il est plus difficile de se rendre compte de l'origine et de la signification de noms tels que ceux de la rue Gît-le-Cœur, du Cœur-Volant ou du Cherche-Midi. Le nom de Chasse-Midi, que je trouve dans un livre du milieu du dix-huitième siècle, n'est pas plus clair. Que signifie la rue du Petit-Musc [1] ? Dans mes promenades, j'ai récemment découvert une rue des Cinq-Diamants, sur la Butte-aux-Cailles. Il y a eu là sans doute autrefois des cailles, mais y a-t-il eu jamais des diamants ?

1. Faut-il croire Édouard Fournier qui, dans son introduction à *Paris démoli*, nous apprend que Petit-Musc est une altération populaire de « pute y musse », ce qui veut dire en langage plus moderne, « putain s'y cache » ?

Mentionnons encore la rue du Chat-qui-Pêche, large comme les deux mains, aboutissant au quai Saint-Michel, à côté de la rue Saint-Jacques [1]. Malgré bien des adoucissements et des épurations de tout genre, il reste bien des noms dont on peut dire comme Crispin, dans je ne sais plus quelle comédie : « Il y a des pendards de noms de rues qui ne sont pas faits pour meubler la mémoire ».

Parmi ces noms, la plupart avaient eu à l'origine une signification de quelque valeur; ils donnaient aux étrangers et aux habitants une indication d'une certaine utilité; aujourd'hui en général ils ne signifient plus rien et ne feraient qu'induire en erreur celui qui s'y fierait. Ils sont restés quand ils n'avaient plus aucune raison d'être, ou même lorsqu'ils étaient tout à fait à contresens, lorsque les métiers, les enseignes, les monuments, les coutumes, d'où ils tiraient leur origine, avaient disparu. N'allez pas acheter du poisson au boulevard Poissonnière, où depuis longtemps on n'en vend plus; il ne souffle pas plus de vents qu'ailleurs dans la rue des Quatre-Vents [2], où l'on a bâti de hautes maisons.

1. Elle n'était pas inconnue de Désaugiers, qui a signé une de ses pièces du pseudonyme de M. Delaligne, rue du Chat-qui-Pêche.

2. Près de Saint-Sulpice.

N'allez pas, séduits par l'attrait d'un nom trompeur, vous promener pour votre agrément dans la rue Gracieuse du quartier Mouffetard.

PARIS CARTE DE FRANCE, OU ENSEIGNEMENT GÉOGRAPHIQUE POPULAIRE

II

RÉFORME DES NOMS DE RUES

Suite de la critique de l'*Indicateur des noms des rues de Paris*. — Les noms propres. — A quelles diverses classes ils appartiennent. — Noms d'inconnus qui ne signifient plus rien. — Noms d'hommes illustres répandus au hasard dans tous les quartiers. — Risques qu'ils ont à courir de la censure municipale. — Rapport de M. Mesureur. — Noms historiques déjà effacés ou sur le point de l'être. — Guerre à toutes les gloires de l'ancienne France, à tous les souvenirs monarchiques ou religieux. — Quels noms et quels souvenirs on met à leur place. — Quelques espiègleries du Conseil municipal. — Avantages d'une nouvelle nomenclature stable et méthodique. — Faut-il recourir à l'arithmétique ou à la géographie? — Préférence donnée à la géographie de la France sur l'arithmétique. — Dénomination des rues de Paris calquée sur la carte de France. — Chacun pourra s'orienter soi-même. — Chaque chef-lieu reproduirait la carte du département. — Objections des archéologues. — Conservation des vieux et glorieux souvenirs par les plaques commémoratives.

Sauf les saints dont les noms se lient aux monuments religieux, nous n'avons jusqu'à présent passé en revue que les rues qui empruntent leurs noms à des objets inanimés. Non moins nombreuses sont celles qui portent des noms pro-

pres. L'Indicateur n'en présente pas une moindre variété, un plus grand pêle-mêle, ni un moins bizarre amalgame. Parmi ces noms, les uns sont anciens, les autres modernes; les uns sont aujourd'hui tout à fait inconnus, ou à peu près oubliés de tous, sauf de quelques érudits, soit qu'ils se perdent dans l'histoire du vieux Paris, soit qu'ils n'aient jamais eu de notoriété en dehors de leur quartier; d'autres au contraire sont célèbres dans la France entière et appartiennent à l'histoire, par l'éclat du rang, des talents et des services, dans les armes, dans l'église, dans la magistrature, dans les arts, les sciences, les lettres et la politique. Quelques-uns enfin ne doivent cet honneur qu'à l'esprit de secte et de parti, et sont parfois une honte et un scandale pour la cité et pour la France entière.

Parmi les noms les plus obscurs et les plus anciens, plusieurs sont des noms d'échevins et de magistrats de la cité. « Un bourgeois, dit Mercier, est au terme de sa gloire quand il est nommé échevin; il est rassasié d'honneur quand il voit une rue porter son nom. » S'ils ne sont pas des noms d'échevins, ce sont les noms de notables et de bienfaiteurs du quartier. Plus récemment des architectes et des spéculateurs ont obtenu d'attacher leur nom à des rues qu'ils avaient percées. De là, par exemple, les noms des rues Godot-de-Mauroy, Caumartin, de la Michodière, Taitbout, etc. A

plus juste titre, des intendants, des préfets, des maires, qui se sont signalés par les services rendus à la cité, ont-ils donné leurs noms à quelques-unes de ses voies, comme Rambuteau et surtout Haussmann. Avec quel acharnement le Conseil municipal ne s'efforce-t-il pas d'effacer ce dernier nom? Comment pardonner à M. Haussmann d'avoir assaini Paris?

Pour que le souvenir d'un citoyen qui a bien mérité de la ville, ou même du pays, ne se perdît pas dans les générations suivantes, et aussi pour éviter bien des malentendus et des quiproquos, il n'aurait pas suffi d'inscrire son nom sur une plaque, il eût fallu y ajouter, dans un cartouche, quelques mots sur le temps où il a vécu, sur ce qu'il a été, sur les services qu'il a rendus. Combien en est-il qui sachent quel est le personnage dont portent le nom les rues Camulogène ou Vercingétorix? Demandez à ceux qui passent dans la rue Nicolas-Flamel ce que c'est que Nicolas Flamel? Pourquoi n'avoir pas marqué au-dessous qu'il était immensément riche, qu'il a fondé des hôpitaux et qu'il a vécu au quatorzième siècle? De même pour la rue Jacques-Cœur et une foule d'autres.

Il ne faudra pas un si long temps pour oublier ce qu'était Benjamin Delessert, préfet de police sous Louis-Philippe, économiste, philanthrope,

qui a donné son nom au boulevard allant de Passy au Trocadéro. Il y a une rue Malher qui aboutit à la rue de Rivoli, près du lycée Charlemagne. Mahler est le nom d'un brave capitaine tué là aux journées de Juin 1848 sur une barricade. Heureusement le Conseil municipal ne s'en doute pas, sinon il eût mis à sa place le nom de quelque héros de la Commune. Il en est peu qui sachent que le pont Darcole porte le nom d'un combattant de Juillet tué à l'attaque de l'Hôtel de Ville, et non d'une victoire de Bonaparte en Italie, ou encore que la rue Vaneau n'est pas le nom d'un oiseau, mais d'un élève de l'École Polytechnique tué à l'attaque de la caserne de la rue de Babylone. Une explication ne serait pas de trop pour les rues Budé, Du Bellay ou La Boétie. Le peuple ne se compose pas d'érudits et de lettrés, pas plus que d'historiens[1].

Les noms des grands hommes dans la guerre, dans les lettres, les sciences et les arts, sont éparpillés comme au hasard dans tout Paris, au milieu de tant d'autres noms si divers, de toute nature et

1. M. Mesureur, dans són rapport, émet un vœu en faveur de ces plaques indicatives avec un cartouche; ainsi au nom de Bailly on ajoutera : maire de Paris en 1789; à celui de Pétion : maire de Paris en 1790, etc. Pour prendre d'autres exemples plus récents, qui saura dans quelques années ce que signifient les rues du sergent Bobillot, mort au Tonkin, ou de Louis Thuilier, mort en Égypte où il était allé étudier le choléra ?

de toute origine. Cependant quelques philosophes ou savants, quelques naturalistes, quelques inventeurs en mécanique, quelques grands généraux sont à peu près convenablement groupés autour de la Sorbonne, du Jardin des Plantes, du Conservatoire, des Invalides, de l'Arc de l'Étoile, de l'École Militaire. Passy semble avoir été plus particulièrement affecté aux artistes, sans doute parce que plusieurs y ont résidé. Mais je trouve aussi ailleurs des noms d'artistes célèbres; il y en a un peu partout, depuis Passy et Auteuil jusqu'au boulevard d'Italie, où des rues autour de l'abattoir portent, je ne sais pourquoi, les noms des peintres les plus illustres. Ces faibles essais de groupements sont d'ailleurs tous plus ou moins irréguliers et incomplets.

Que deviendront tous ces noms soumis à la censure de M. Mesureur et de ses collègues? Ces messieurs ne toucheront probablement pas aux peintres, aux artistes et aux savants, mais bien des littérateurs et des philosophes, selon la nature de leurs idées, de leurs croyances et de leurs systèmes, sont exposés à des disgrâces épigraphiques. Quant aux écrivains libres penseurs, aux réformateurs révolutionnaires, non seulement ils n'ont rien à redouter, mais ils sont assurés d'avoir les meilleures places dans le nouvel Indicateur de Paris. Il n'est pas d'honneurs

publics auxquels ils n'aient droit en ce temps-ci. A eux les noms des plus belles rues, des larges boulevards; à eux les statues sur les places publiques avec tout l'éclat des inaugurations solennelles.

Peut-être laissera-t-on en paix les grands écrivains laïques, comme Descartes, Pascal, Corneille, Racine, Molière et même Boileau, quoique plus ou moins entachés de cléricalisme et de courtisanerie. Je suis moins rassuré sur le sort de ceux qui appartenaient à l'Église, comme Bossuet, Fénelon, Malebranche, Massillon, Bourdaloue. Ni leur gloire littéraire ni l'admiration de deux siècles ne les protégeront contre la rage révolutionnaire des tribuns de l'Hôtel de Ville. N'est-il pas déjà question de jeter à bas leurs statues qui ornent la fontaine de la place Saint-Sulpice? Proudhon, Eugène Sue, Vallès, Zola sont tout prêts à prendre leur place. Quant aux grands généraux, grands ministres et hommes d'État de l'ancienne ou de la nouvelle monarchie, ceux qui restent encore ne tiennent plus, pour ainsi dire, qu'à un fil. Tous ces hommes qui ont fait la grandeur de la France seront effacés au profit des plus ridicules ou des plus odieux personnages du calendrier de la Révolution et des émeutes. Qu'attendre de ceux qui avaient d'abord refusé la statue colossale de Charlemagne comme un don malséant à la République? Le nom

du grand banqueroutier Cambon n'a-t-il pas pris la place de celui de Luxembourg, le glorieux capitaine, surnommé par le peuple le Tapissier de Notre-Dame? Un veto du président de la République a seul jusqu'ici préservé le nom de Bonaparte, mais ce ne sera pas pour longtemps encore. Non seulement les noms des vainqueurs, mais ceux de nos victoires les importunent. Ce n'est pas leur faute s'il y a encore dans Paris une rue de Rivoli. En l'honneur de Victor Hugo vivant, une moitié de l'avenue d'Eylau était déjà devenue l'avenue Victor-Hugo; Victor Hugo mort, le nom d'Eylau a disparu pour faire place à celui du poète. Ne pouvait-on donc l'honorer qu'en lui sacrifiant le nom d'une des grandes victoires de la France et aussi en enlevant au catholicisme un de ses plus beaux temples[1]? Même sort, sans doute, est réservé à toutes les victoires du premier et du second Empire, quand le Conseil municipal aura achevé de s'affranchir du faible frein qui le retient encore, et sera devenu autonome. N'en doutons pas, ce sera un bien beau jour pour Paris.

1. Ce n'est pas seulement à Paris, mais en province, qu'il y a des rues Victor-Hugo. La rue Bourbon à Lyon, la rue Saint-Louis à Saint-Étienne sont maintenant des rues Victor-Hugo. Les plus empressés à faire ces changements sont les Conseils municipaux les plus illettrés et les plus ignorants.

Comment remplacent-ils ces noms glorieux? Ils ont été chercher au loin dans l'histoire de France le nom d'un traître, d'Étienne Marcel, pour le donner à une des plus belles voies du nouveau Paris, où ils élèveront sa statue. Les noms de quelques héros tombés à Austerlitz ont été effacés pour inscrire celui de Ledru-Rollin, le héros du Conservatoire des Arts et Métiers, dont la statue a été récemment inaugurée en grande pompe. Flocon vient de faire disparaître le général Ordener. Pourquoi lui avoir fait si longtemps attendre cet honneur et l'avoir fait passer l'un des derniers? Il est vrai qu'il n'a été qu'une célébrité de troisième ordre de la révolution de Février; mais sa pipe ne fut pas moins fameuse que plus tard celle de Pipe en bois. J'aime d'ailleurs encore mieux des noms ridicules que des noms horribles et souillés de sang, comme ceux de Saint-Just et de Danton, adoptés sur le rapport de M. Mesureur par le conseil municipal qui réunit dans une même et contradictoire apothéose celui qui a fait périr l'autre, de concert avec Robespierre. M. Mesureur propose de donner le nom de Danton à la rue Saint-Dominique, parce que, dit-il, elle longe le ministère de la guerre et les Invalides. Ce nom ne conviendrait-il pas mieux à la rue de l'Abbaye, principal théâtre des massacres du 2 Septembre,

ce grand exploit de Danton[1]? Si Robespierre n'a pas encore son boulevard, c'est sans doute à cause de sa fête à l'Être suprême, que ne lui pardonnent pas les athées du Conseil municipal. Robespierre est un prêtre, a dit Michelet.

Donnons un charitable avis aux partis révolutionnaires de toutes les nuances. Quand il s'agit d'honneurs, de noms de rues, et surtout de statues à décerner à leurs hommes, ils ne sauraient trop se hâter. A eux surtout s'applique tout ce qui jamais a été dit sur les caprices de la renommée et sur l'inconstance de la fortune. Qui peut se flatter d'un meilleur sort que M. Thiers? Au bout de deux ou trois années qu'est-il resté de sa popularité? Où sont toutes ces rues, qui, du Nord au Midi, devaient porter son nom, toutes ces statues décrétées, et qui n'ont pas vu le grand jour, sauf une, celle de Saint-Germain. Quant à sa statue de Marseille, les austères républicains du Conseil municipal en rougissent, et ils la relèguent à l'écart loin des yeux du public. Qu'on a bien fait de se presser pour la statue de Ricard

1. Nous avons déjà des rues Pache, Pétion, Fabre-d'Églantine, par décret du 3 décembre 1885. Le nom de Delescluze a été voté par le Conseil. Barbès, le héros du 15 mai, a un boulevard à Paris, l'ancien boulevard d'Ornano, et une statue à Carcassonne. Sénateurs, députés, préfets, tout le monde officiel assistait en grande cérémonie à l'inauguration de la statue de cet ennemi de tout gouvernement régulier, république ou monarchie.

à Niort! D'un autre côté peut-être n'est-il pas sage de trop se presser pour l'achèvement du monument de Gambetta, si ridiculement grandiose et triomphal, au milieu de la place du Carrousel, entre le Louvre et les Tuileries, avec l'arc du Carrousel pour vis-à-vis. Pourquoi ses amis n'ont-ils pas eu la sagesse de le faire moins superbe et de l'ériger en quelque lieu plus modeste? En cette place d'honneur et exposé à la vue de tous, il a, j'en ai peur, peu de chance de durée, si même il est achevé[1].

Les statues des rois et des empereurs ne sont pas les seules auxquelles la foule mette une corde au cou. Et même que de rues Gambetta sont d'un jour à l'autre exposées à changer de nom! Il y en a partout, comme des rues de Victor-Hugo. Citons celle qui longe le palais de Versailles, comme par une sorte de contraste et de véritable ironie. La Guillotière, quartier de Lyon fort peu opportuniste, gardera-t-elle longtemps sa rue, ou bien Grenoble son boulevard Gambetta? Je n'oserais pas même garantir un bien long avenir aux rues et boulevards Garibaldi, bien qu'il ait été décoré par son parti du titre de vainqueur de Dijon. Quel triste vainqueur et

1. C'était bien assez d'une statue à Cahors. Je prévois bien des sifflets le jour de l'inauguration du monument du Carrousel ou de la translation de ses restes à Paris.

que nos ennemis doivent nous en souhaiter beaucoup de pareils! Enfin il y a, sinon à Paris, au moins dans de grandes villes de province, à Lille, à Lyon, etc., des rues et boulevards de la Liberté, de l'Égalité. Il n'y a pas autant de rues de la Fraternité. Serait-ce parce que l'ironie paraîtrait plus transparente? Mais en revanche que de rues du Progrès[1]! Que d'entreprises et de spéculations diverses, épiceries, brasseries, bazars, sont du Progrès ou au Progrès, appât non moins fallacieux que ceux de liberté, d'égalité, de fraternité!

Quelquefois le Conseil municipal en bonne humeur, et pour faire preuve de bel esprit, conserve l'ancien nom, tout en le faisant nouveau par l'ingénieuse supercherie de quelque petite addition ou de quelque léger retranchement, quelquefois même par un véritable calembour. De bons républicains eux-mêmes ont trouvé d'assez mauvais goût ces plaisanteries officielles gravées sur nos murs. C'est ainsi que la rue et la place d'Enfer ont été transformées par une addition, ou plutôt par un jeu de mots, en rue Denfert-Rochereau, pour honorer, ce que nous sommes loin de blâmer, le défenseur de Belfort. Il y avait à Montmartre une rue Marie-Antoinette, qui est devenue, par voie de retranchement, la rue Antoinette, où

1. Il y a, pour n'en pas citer d'autres, une avenue du Progrès à Narbonne, ville chère aux communards.

personne désormais ne reconnaîtra plus le nom de la malheureuse reine. A côté de la rue des Missions, transformée, comme nous l'avons dit, en rue de l'Abbé-Grégoire, il y avait une rue Saint-François-Régis qui est devenue Régis tout court. Ainsi un philosophe cartésien et spiritualiste s'est-il trouvé, par hasard, avoir le bénéfice du tour joué au saint par le badigeon municipal.

En résumé les noms des rues, tels qu'ils sont aujourd'hui, assemblés au hasard, sans nul lien ni rapport entre eux, ne nous apprennent rien, et ne nous guident en aucune façon d'un point de la ville à un autre. Si plusieurs avaient une certaine signification à l'origine, cette signification n'existe plus aujourd'hui. Il reste encore sans doute quelques noms illustres et vénérés sur nos plaques murales, des noms qui rappellent des souvenirs glorieux et bien chers, mais bientôt le vandalisme municipal aura achevé de les faire disparaître. De là des changements et une instabilité dont nous avons dit les inconvénients pour les Parisiens et les étrangers ; de là des scandales véritables pour la conscience publique.

Par cette critique nous avons préparé les voies à notre projet de réforme générale qui remettra l'ordre dans ce chaos, qui coupera court, une fois pour toutes, à ces fâcheux changements, et moyennant laquelle chacun pourra, sans errer, se diriger

vers son but à travers la grande ville. Les meilleures dénominations, a bien dit M. Beudant[1], sont celles qui présentent avec la position topographique un rapport logique, lequel indique, à propos d'une voie de communication, où elle est et où elle conduit. C'est là, en effet, ce qu'il faut chercher, en même temps que des garanties contre l'instabilité des signes indicateurs. On ne peut trouver ces garanties que dans les signes arithmétiques ou une nomenclature géographique.

Les chiffres offrent assurément l'avantage de la stabilité; ils sont neutres en quelque sorte, ils n'offusquent personne, ils ne sauraient porter ombrage à aucun parti, pas plus aux monarchistes qu'aux républicains, ou même aux anarchistes. Au lieu d'avoir un nom, les rues auraient tout simplement un numéro. Ce système d'ailleurs n'est pas nouveau : l'expérience en a été faite aux États-Unis, à New-York, où je ne crois pas qu'il ait eu à souffrir quelque chose des vicissitudes de la lutte des républicains et des démocrates, ni du changement des présidents. Les Américains ont même numéroté, ce qui est peu poétique, mais ce qui est plus commode pour la navigation, les îles nombreuses du Mississipi. Ce sont des chiffres qui désignent les quartiers et les prin-

1. Rapport du 7 décembre 1871 sur les noms des rues, cité par M. Mesureur.

cipales avenues de la plus grande ville du Nouveau Monde. Est-ce un exemple qu'il faille suivre à Paris ?

Il y a lieu d'abord de remarquer que New-York, quelque grand qu'il soit, l'est beaucoup moins que Paris. En outre, toutes les rues n'y sont pas désignées par des numéros, mais seulement cent cinquante larges avenues tirées au cordeau. Cependant il y a déjà là de quoi causer plus d'une confusion. Les maisons sont numérotées comme les rues ; pour donner une adresse il faut donc deux chiffres, celui de l'avenue et celui de la maison. Souvent il doit arriver qu'on les prenne l'un pour l'autre. Paris, qui était déjà vieux quand New-York n'était pas né, n'a peut-être pas cent cinquante grandes avenues géométriquement tracées, mais il a plus de trois mille rues de toutes les dimensions, dont quelques-unes ont cent ou même deux cents maisons numérotées. Il y aurait des nombres de quatre chiffres pour désigner certaines rues, et de deux ou trois chiffres pour les maisons de cette même rue. J'imagine que bien des Parisiens auraient beaucoup de peine à se fixer ces deux chiffres dans la mémoire, et surtout à ne pas les prendre l'un pour l'autre. Ajoutez-y les numéros des cochers de fiacre qui augmenteraient encore les chances de la confusion. Dans la cour des gares, à l'arrivée des voyageurs,

comment se reconnaître dans tous ces numéros et toute cette bruyante et confuse arithmétique de voitures et de voirie? Enfin les chiffres n'indiqueraient pas, comme la géographie, la direction et la situation topographique.

Si donc rien n'est plus simple, au moins en apparence, qu'une nomenclature purement arithmétique, si elle présente de grandes garanties de fixité, je crois que l'application en souffrirait bien des difficultés. Rien d'ailleurs de plus sec, de plus aride, de plus pénible à se loger dans la mémoire que tous ces chiffres d'avenues, de maisons et de fiacres. Laissons cette nomenclature aux États-Unis, et cherchons-en une autre non moins méthodique, mais moins aride et beaucoup plus instructive, dans la carte de France.

Ce n'est pas une innovation complète que nous proposons : il y a déjà, nous l'avons dit, bien des noms géographiques parmi les noms de rues. La géographie règne à peu près toute seule dans un grand et beau quartier, dans le huitième arrondissement. C'est en me promenant autour de la place de l'Europe que la pensée m'est venue d'étendre à tout Paris les dénominations géographiques. Tout autour, en effet, de cette vaste place, aboutissent des rues qui portent les noms des capitales ou des principales villes de l'Europe et même du monde entier. Telles sont les

rues de Londres, d'Édimbourg, de Saint-Pétersbourg, de Moscou, de Rome, de Naples, de Turin, de Messine, d'Amsterdam, de Vienne, de Constantinople, de Téhéran, de Pékin, de Mexico, etc. Les révolutions et diverses couches de conseils municipaux ont déjà passé par-dessus ces noms géographiques sans rien y changer ; le nom même de Berlin comme celui de Pékin sont restés en place, malgré la guerre de la Prusse et de la Chine. Dans la réforme de l'Indicateur je aisserais à part ce quartier et ces noms de capitales, qui formeraient comme une couronne autour de la capitale de la France, leur reine à toutes par la grandeur ou par la beauté, l'agrément et la richesse [1]. Le huitième arrondissement resterait donc ce qu'il est aujourd'hui, le quartier de l'Europe; mais le reste de Paris serait le quartier de la France tout entière. Là encore tout ne serait pas à innover. Dans tous les quartiers de Paris on rencontre des noms de départements, de villes, de fleuves, de montagnes de la France, mais disséminés çà et là, sans nul ordre et nul groupement, au milieu d'autres noms qui n'ont nulle analogie avec eux. Nous voudrions étendre,

1. Henri IV aurait eu une pensée analogue. En faisant bâtir le quartier du Marais, il groupa un certain nombre de rues portant les noms des provinces de France, que quelques-unes gardent encore, rues de Béarn, de Saintonge, de Bretagne, etc.

généraliser ces dénominations géographiques, à l'exclusion de toutes les autres, et les classer suivant un ordre qui serait celui-là même de la carte. Ainsi nous aurions pour toutes nos rues une nomenclature, non seulement uniforme et nationale, mais douée de la vertu de guider le Parisien et l'étranger à travers la ville, sans nul autre plan, sans nul autre Indicateur que le souvenir de la géographie, qu'il a apprise au collège ou à l'école.

Il y aurait d'abord à tracer sur le plan de Paris de grandes divisions correspondant aux quatre points cardinaux, avec une région du centre au milieu. Dans chacune de ces divisions serait marquée la place respective des départements qui en font partie. Sans doute, il ne faudrait pas prétendre les délimiter rigoureusement, comme dans la carte de l'État-Major, ou comme si on opérait à l'équerre et au compas sur une surface nue. Paris, avec ses rues enchevêtrées, ses quais, ses jardins, son fleuve, ses monuments, ne se laisserait pas découper à volonté. Impossible d'éviter quelques lacunes, des lignes peu exactes, quelques irrégularités et quelques empiétements d'un département sur un autre. Mais il suffirait d'une exactitude approximative.

Une fois les divisions des départements tracées dans les divers arrondissements de Paris, il

faudrait donner le nom du chef-lieu à la rue la plus centrale, autant du moins qu'il serait possible; puis les rues voisines, selon leur ordre et leur position, recevraient les noms des sous-préfectures, des villes principales ou localités importantes, des rivières et des montagnes, autant qu'en comporterait la circonscription accordée au département. Ainsi, comme sur un vaste échiquier, chaque département aurait sa case dans Paris. Pour éviter les erreurs et pour l'instruction générale, le nom du département serait répété sous chacune de ses villes, de ses rivières ou montagnes.

Je ne voudrais pas que la France d'outre-mer fût oubliée. Il y aurait sur cette grande carte murale une place pour nos départements d'Algérie et pour les lointaines colonies arrosées de notre sang. Nous avons déjà d'ailleurs les noms d'Alger, d'Oran, de Constantine, auxquels il faudra ajouter Tunis, Saïgon, Hanoï et le Tonkin. Ces noms sur les plaques de nos rues seraient comme les signes visibles du lien permanent qui les rattache à la mère patrie. Mais il importerait de graver en traits encore plus profonds les départements qui nous ont été arrachés par la guerre. Ne sont-ce pas les plus Français et ceux qui nous sont les plus chers à tous? Jeunes et vieux, n'en perdons jamais la mémoire. Paris a d'ailleurs

déjà, ainsi que toutes les villes de province, sa rue de Strasbourg; il a aussi sa statue, objet de patriotiques démonstrations.

Comme il est possible d'étendre ou de restreindre à volonté les termes de cette nomenclature géographique de chaque département, en ajoutant ou retranchant des villes de moindre importance, des chefs-lieux de canton, des montagnes, des collines, des cours d'eau, il n'y a pas lieu de s'inquiéter de savoir si leur nombre est en rapport avec le nombre des rues à dénommer.

On voit le double avantage de la géographie sur l'arithmétique. D'une part, elle enferme une sorte d'enseignement populaire et entretient dans la foule la connaissance et l'amour du pays; de l'autre, elle guide notre marche dans la ville, elle sert à nous orienter, comme la boussole le navigateur sur les mers. Nul, à moins d'ignorance crasse, n'ira chercher la rue de Lille au midi de Paris, vers l'Observatoire, ou celle de Marseille au nord, du côté de Montmartre.

Pourquoi ne pas étendre la même réforme de Paris à toutes les villes de France? Il y a des municipalités de province, jalouses d'imiter Paris, qui font subir aux rues de leur ville d'étranges et désagréables baptêmes. L'avantage d'une certaine orientation inhérent aux dénominations

elles-mêmes, pour être moindre qu'à Paris, ne serait pas nul cependant dans de grandes villes, comme Lyon et Marseille. Il y aurait cette différence, que leur nomenclature, au lieu d'être fournie par la géographie générale de la France, ne serait empruntée qu'à la géographie particulière du département.

Le chef-lieu reproduirait sur les plaques indicatives, d'abord les sous-préfectures du département, puis les villes principales, les chefs-lieux de canton, les cours d'eau et les montagnes. Si ces noms, quand le département est petit et la ville grande, comme dans le Rhône, étaient en nombre insuffisant, il serait facile d'y suppléer par quelques emprunts aux départements voisins.

Partout la rue de Paris serait une des rues principales, non que nous ayons, comme Victor Hugo, une admiration sans mélange pour ce prétendu cerveau de la France, ni une foi entière en son âme immortelle, mais, Paris ayant inscrit sur ses murs les noms de toutes les villes des départements, ce serait une sorte de politesse que la province rendrait à la capitale.

Je n'insiste pas cependant sur l'extension aux départements d'un système que j'ai proposé surtout en vue de Paris. Chaque ville pourrait, à sa guise, changer ou ne pas changer d'Indica-

teur, suivre ou ne pas suivre l'exemple de Paris, si je réussissais à persuader le Conseil municipal, qui malheureusement a bien d'autres réformes en tête moins inoffensives que celle-là.

Il faut, d'ailleurs, s'attendre à plus d'une objection. Les plus spécieuses seront faites au nom de l'histoire et des souvenirs de l'ancienne ville. Que ne diront pas les érudits, les archéologues, quand il sera question d'en finir avec tous ces anciens noms qui rappellent le vieux Paris, le Paris du moyen âge, les Romains et même les druides? Ainsi il y a une rue Pierre-Levée, dans le onzième arrondissement, qui atteste, dit-on, qu'il y a eu là un monument druidique. Dulaure parle aussi d'une rue Haute-Borne, en souvenir d'un monument du même genre. Bien d'autres souvenirs encore, chers non seulement à quelques archéologues, mais à tous les Parisiens d'aujourd'hui et à tous les Français, disparaîtraient en même temps. Il faudrait faire le sacrifice de tous les personnages glorieux, de tous les grands génies, de tous les modèles de dévouement et de vertu dont les noms sont encore gravés sur nos plaques murales. Mais ne devons-nous pas nous y résigner au temps actuel? D'ailleurs, si nous abandonnons ce qui reste de ces noms qui nous tiennent au cœur, mais qui bientôt à leur tour seront effacés, n'aurons-nous pas, par compen-

sation, l'avantage d'être délivrés de noms odieux? Si nous n'avons plus Jeanne d'Arc, Henri IV, Turenne, Colbert, nous n'aurons plus Danton, Pache, Barbès et Étienne Marcel.

Quant aux amis des vieux souvenirs, il serait facile de les dédommager par des plaques commémoratives, qui les garantiraient bien mieux contre l'oubli. Mon vœu serait celui d'un aimable et spirituel écrivain du commencement de ce siècle, M. de Jouy : « Je voudrais, dit-il dans l'*Ermite de la Chaussée-d'Antin*, qu'on ne pût pas faire un pas sans qu'une inscription bien constatée, bien ostensible, indiquât le lieu où s'est passé un grand événement, la place qu'occupait la maison de quelque personnage, l'endroit où reposent les cendres d'un grand homme[1]. »

Ce vœu commence d'ailleurs à être satisfait par l'institution d'un Comité des inscriptions parisiennes. Déjà, en divers quartiers, on voit des plaques commémoratives qui marquent l'endroit où était telle ou telle enceinte de la ville, tel ou tel monument détruit, la maison, ou l'emplacement de la maison, où a vécu, où est mort tel ou tel homme illustre, avec la date de sa naissance et de sa mort, avec une brève men-

1 Chap. XI.

tion de ses titres et de ses services. Ces inscriptions en apprendront bien plus que tout notre catalogue des noms de rues sur les hommes et les événements dont le souvenir mérite d'être conservé à la postérité. Les passants ne prendraient pas un philosophe pour un général, un physicien pour un artiste; ils ne confondraient pas les temps et les époques, ils ne seraient pas toujours au risque de prendre le Pirée pour un homme, comme le singe de la fable.

Malheureusement, la politique révolutionnaire intervient dans ces inscriptions officielles comme dans les noms des rues; elle supprime arbitrairement ou elle ne met en évidence que les faits qui lui conviennent. Il est bien sans doute de rappeler, par une inscription placée sur le numéro 110 de la rue Richelieu, que le chimiste Lavoisier habitait là en 1793; mais pourquoi ne pas ajouter que, quelques mois plus tard, il en était arraché et montait sur l'échafaud révolutionnaire, après le refus d'un sursis de quelques jours pour achever une expérience? Voudrait-on nous faire croire, avec M. Despois, que la Convention a été la douce et éclairée protectrice des sciences et des lettres? A la condition de ne pas être elles-mêmes épurées et falsifiées par l'esprit de parti, l'histoire et la biographie, grâce aux plaques commémoratives, auraient leur place

à côté de la géographie. Si le principe de cette réforme était agréé, il ne faudrait pas l'opérer brusquement et tout entière, du jour au lendemain, au risque de troubler et de déconcerter tout le monde parisien. Il serait bon d'y accoutumer à l'avance les esprits et d'y préparer la population par quelques instructions préliminaires, et de l'appliquer à un seul quartier d'abord, pour ne l'étendre à d'autres que successivement.

Le premier étonnement passé, chacun bientôt en reconnaîtrait les avantages. En ce temps d'instruction obligatoire, chacun, sans hésiter, et comme s'il avait à la main un fil d'Ariane pour se guider, prendrait sûrement sa direction vers telle ou telle rue d'un département du Nord ou du Midi, de l'Est ou de l'Ouest. Nul, moyennant qu'il connût un peu la carte de France, ne serait plus exposé à errer à l'aventure dans Paris; s'il l'avait oubliée, il la réapprendrait bien vite en parcourant la cité. Ce serait une sorte d'enseignement populaire constamment placé sous les yeux de tous et dont le besoin journalier empêcherait l'oubli. Les cochers eux-mêmes auraient bientôt tous, pour ainsi dire, un peu de géographie au bout de leur fouet.

S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, cette réforme serait pour la nomen-

clature des rues ce qu'a été à l'ancienne chimie la nomenclature de Guyton de Morveau. A des noms pris au hasard, qui ne signifiaient rien, ou ne pouvaient qu'égarer, l'auteur de la nouvelle nomenclature chimique a substitué des noms qui nous renseignent sur la constitution des corps et leurs combinaisons, comme notre nouvelle nomenclature renseignerait les Parisiens sur la route à suivre.

La géographie étant aujourd'hui fort en honneur, j'ai espéré que ce projet ne recevrait pas un trop mauvais accueil du public et même de quelques magistrats municipaux. Il semble aussi qu'il devrait avoir le patronage de toutes les Sociétés de géographie de France.

AMOUR DE SOI, AMOUR DES AUTRES

I

LE MOI, LE MIEN, LES MIENS

Conciliation de ces deux amours. — Différence de l'amour de soi et de l'égoïsme. — Identité de l'amour du moi et du sentiment de l'existence. — Énergie essentielle, force d'expansion du moi. — Comment le moi engendre le mien dans le monde matériel et dans le monde moral. — La propriété extérieure rayonnement du moi. — Le corps est le premier mien. — Assimilation progressive par l'empreinte du moi des choses matérielles extérieures. — Attachement aux vieilles choses. — La robe de chambre de Diderot. — Un effet d'optique morale. — Du mien dans le monde moral. — Comment ne pas aimer dans les autres ce que nous aimons en nous? — L'amour des autres compris dans l'amour de soi. — Les *miens*. — Amour de la famille, de la patrie, de l'humanité par la seule extension de l'amour de soi. — Les autres sont nos *semblables*, voilà pourquoi nous les aimons. — L'amour de soi principe de la sensibilité tout entière.

Amour de soi, amour des autres, voilà deux amours qui, d'après le sentiment du vulgaire et d'après quelques moralistes ou psychologues, sont nécessairement en guerre l'un avec l'autre. Certaines écoles empiriques se sont donné, et se donnent encore beaucoup de peine, pour trouver un lien qui les rattache l'un à l'autre et pour

faire une petite place, plus ou moins légitime, à ce qu'elles appellent l'altruisme, sans sacrifier l'amour de soi, l'égoïsme ou l'intérêt personnel, principe unique auquel elles ramènent tous nos motifs d'action. A notre avis, elles auraient pu s'épargner bien des subtilités et des efforts ; nous espérons, en effet, faire voir que dans le fond ces deux amours n'en sont qu'un seul, et que la sensibilité tout entière, les affections désintéressées, comme les affections personnelles, dérivent de la même source que l'amour de soi ou l'amour-propre. Disons tout de suite que nous ne confondons nullement l'amour de soi avec l'égoïsme, qui, dans le sens où il est pris généralement, n'en est qu'une dégradation, une restriction contre nature, et auquel s'attache une juste flétrissure morale. Plus nous avancerons dans cette Étude, et plus nous marquerons la différence entre cet égoïsme et l'amour de soi. Je suis bien loin de penser que dans la pratique ces deux amours soient toujours d'accord. Que de gens qui s'aiment eux-mêmes au point d'oublier ou même de sacrifier les autres ! Trop souvent le premier amour empiète sur le second et se retourne contre lui. Il n'en est pas moins vrai qu'ils ont tous deux la même origine, que ce sont deux frères de par la nature, qui ne sont pas toujours amis, il est vrai, mais qui n'en sont pas

moins des frères, et qui même sont plus souvent en accord que d'ordinaire on ne l'imagine. Loin que l'amour de soi exclue l'amour des autres, c'est lui sur lequel cet amour se fonde, c'est lui seul qui en fait la force et la vertu, à ne considérer que notre nature sensible, et indépendamment de la religion et de la morale.

L'amour de soi est identique avec le sentiment même de notre existence ou de notre moi, avec cette tendance fondamentale à se conserver, qui est l'essence même de tout être vivant. Qu'il s'agisse de nous, ou bien des autres, il n'est pas un sentiment de notre nature qui ne dérive de cette source commune. Prenons-le pour point de départ, suivons-le dans sa naturelle expansion, et nous en verrons sortir l'amour des autres conjointement à l'amour de nous-même. L'amour de soi engendre l'amour de ce qui est à soi; le moi engendre le mien sous toutes ses formes et à tous ses degrés, dans le monde matériel et dans le monde moral. Considérons d'abord ce mien dans le monde matériel.

Le mien, c'est le domaine du moi marqué de son empreinte; on pourrait presque dire que c'est le pourtour extérieur du moi. Moi et mien, quelle n'est pas la force et la vertu de ces deux petits mots ! Comme viennent y échouer tous les efforts théoriques et pratiques pour les anéantir,

au sein du grand tout en métaphysique, et du tout de l'État dans les utopies socialistes ou communistes! Les plus faibles, les plus humbles, comme les forts et les puissants, veulent s'appartenir, veulent avoir quelque chose à eux, quelque chose qui soit mien, si peu que ce soit. Il y a là non seulement une jouissance matérielle, mais une jouissance morale qui se rattache étroitement à la possession de soi. Il faut au plus pauvre, au plus dépendant, à l'ouvrier, au domestique, la liberté de quelques-unes de ses heures, la libre disposition de son mince salaire. L'esclave lui-même n'était pas tout entier esclave; il avait son petit pécule, une cabane et quelques pieds carrés de terrain.

Il est vrai que, si le mien nous est cher, non moins cher est-il à chacun. De là des chocs et des conflits qui, faute d'être contenus par un juste équilibre ou par l'harmonie de ces deux amours, ont troublé et divisé les hommes dès l'origine. C'est par là, selon Pascal et Rousseau, que tous les maux seraient entrés dans le monde. Est-ce à dire que la nature a voulu que nous fussions nécessairement des frères ennemis? Nous verrons comment elle s'y est prise pour prévenir, pour tempérer la dureté de ces conflits et quel contre-poids elle a mis dans le fond de nos cœurs. Disons encore que dans cette étude purement psycho-

logique nous laissons de côté la religion, la morale et les motifs d'ordre supérieur, pour rester dans le domaine de la pure sensibilité, et n'étudier que le jeu naturel des sentiments issus de l'amour de soi.

Quelle n'est pas l'énergie essentielle de ce moi ainsi que sa force d'expansion! Le mien qu'il engendre est sa manifestation au dehors, en même temps qu'un rempart, pour ainsi dire, dont il s'environne. Le moi n'est qu'un point, mais c'est un point d'où tout le reste dépend en nous, pour s'épancher ensuite au dehors. Il est ce qu'il y a de premier, d'essentiellement actif, ce qui nous anime et nous vivifie; il est ce par quoi nous sommes, nous pensons et nous nous mouvons, d'où tout part et où tout revient. J'admire ces psychologues physiologistes qui, par un prodigieux renversement de l'ordre naturel des choses, ont entrepris de nous prouver qu'il est le dernier, non le premier, qu'il n'est pas un principe, mais une résultante d'un certain arrangement de fibres et de cellules. Qui donc les arrange, les ordonne, ces fibres et ces cellules, en vue d'enfanter un si merveilleux produit?

Le moi est bien aussi ce qu'il y a de plus un, comme notre conscience nous l'atteste, bien qu'on ait aussi imaginé d'en faire un amas de petites consciences et de le construire de pièces et

de morceaux, ce qui équivaut à le mettre en poudre, et ce qui justifie le mot de Michelet : « On veut me voler mon moi ! » Voler notre moi, c'est ne plus rien nous laisser ; c'est nous voler nous-même à nous-même par une sorte d'escamotage psychologique. A ce propos voici une pensée originale de Chamfort qui me revient à l'esprit : « Je sais, dit-il, me suffire et, dans l'occasion, je saurai bien me passer de moi ». Se passer des autres, à la rigueur on le conçoit, bien que cela ne soit pas sans difficulté ; mais comment se passer de soi, se déshabituer de soi, n'être plus son confident intime à soi-même de tous les instants et de toutes nos pensées ? Quelle nuit profonde, quel vide effrayant, quel abîme sans fond ! La pensée, quoi que dise Chamfort, ne peut s'y faire ; se passer de soi, c'est le néant, dont elle a horreur, c'est l'extinction de l'amour de soi, si profondément enraciné dans notre âme.

Considérons maintenant cet amour de soi dans ses principales évolutions au dehors. Le mien est comme un rayonnement du moi. On peut se représenter ce rayonnement sous forme de cercles concentriques qui ont tous le moi pour point central. Plus on se rapproche du foyer, plus le rayonnement est intense. Le moi est le père de tous ces pronoms possessifs qui tiennent une si grande place dans toutes les langues et

dans toutes les relations humaines. Plus le mien qu'ils expriment tient de près au moi, moins il y a d'intermédiaires qui l'en séparent, et plus il y a de force dans la possession qu'ils affirment. La violation de notre mien est plus odieuse, et la résistance opposée est plus grande et plus indignée, en raison même de cette proximité avec cette source de toute possession. Ainsi, en nous plaçant à ce centre lui-même, rien évidemment de plus mien d'abord que le moi, qui est en quelque sorte le mien par excellence, d'où émane tout ce qui est mien à un degré quelconque. L'amour de soi est ici dans son essence même et dans toute son énergie ; moi et mien sont identiques. Après le moi lui-même rien de plus mien que le corps qui est son organe immédiat.

Il n'est sans doute pas exact de dire, comme le bonhomme Chrysale dans les *Femmes savantes* : mon corps c'est moi-même, mais il est certain que sans le corps, le moi n'existerait pas. Tuer le corps, c'est tuer le moi ; le maltraiter, le blesser, le mutiler, c'est porter une atteinte plus ou moins profonde au moi lui-même, c'est l'affaiblir, l'entraver dans ses manifestations les plus importantes et les plus immédiates. Aussi embrassons-nous dans un même amour notre moi et notre corps, quoique le moi soit en première ligne et le corps seulement en seconde. Dans la morale

individuelle il y a des devoirs envers le corps, comme des devoirs envers l'âme. Mais, à vrai dire, les devoirs envers le corps sont aussi en réalité des devoirs envers l'âme qui l'anime. Rien donc de plus mien que le corps ; de là, dans toutes les législations, la rigueur des peines contre les meurtres, les blessures, les mutilations, les coups et même les simples menaces.

Le corps est la propriété commune de tous, le lot du pauvre comme du riche, de l'esclave comme du maître, mais avec des degrés bien divers de force, de puissance, de santé, d'aptitudes physiques, et même morales en raison de la correspondance et connexion des organes avec le moi. Placé en quelque sorte sur la limite de l'interne et de l'externe, il sert de transition entre le moi purement spirituel et les choses du dehors qu'il fera successivement siennes, moyennant cet intermédiaire et cet instrument.

Non content d'agir sur le corps, le moi franchissant cette première enceinte ou ce premier cercle agit au delà par les organes sur les objets qui l'environnent ; il les façonne à sa guise et à son usage, il y dépose sa marque ou son empreinte, en un mot, il les fait siennes, et en même temps il étend sur elles, en tant que siennes, l'amour qu'il a pour lui et pour son propre corps. Il se munit, il se retranche contre

les chocs, les assauts et les dangers du dehors; s'assure des moyens d'existence, d'action et de défense, il se taille, pour ainsi dire, une place plus ou moins grande, plus ou moins commode, plus ou moins sûre dans ce monde où il doit vivre. D'abord il s'approprie les choses de première nécessité, les aliments, les vêtements, les armes, quelques outils, puis une hutte, un troupeau, un champ avec une palissade à l'entour. Ce sont là comme des ouvrages avancés par où le moi se couvre et se protège. Mais je ne veux pas faire une histoire de la propriété, je me borne à marquer en quelques traits l'extension progressive au dehors du moi et du mien, ainsi que de l'amour de soi qui ne s'en sépare pas.

Ce second cercle, qui est celui des choses immédiatement les plus indispensables à la vie, le moi le franchit pour s'étendre plus au loin, pour agrandir son domaine, ses appropriations, sa puissance, sa force. Ce n'est plus seulement par une simple main mise sur les choses, par un travail manuel, tout personnel et primitif, qu'il fait ces nouvelles conquêtes, mais par le commerce, par les arts, par l'industrie, par les spéculations de tout genre. Assurément je ne veux pas dire que ce qu'il acquiert de la sorte ne devienne pas aussi légitimement mien que l'outil qu'il a façonné lui-même, que la bête sauvage

dont il s'est emparé, ou la hutte qu'il s'est bâtie, je remarque seulement que le mien atteint son plus haut degré d'intensité dans cette catégorie de choses d'impérieuse nécessité appropriées par nos propres mains. Tout ce qui est mien sans doute nous est cher, qu'il s'agisse de richesses lointaines, d'actions ou de billets de banque, comme d'une terre défrichée, labourée, ensemencée par nous. Mais l'attachement est encore plus grand, sans être toujours bien raisonné, aux appropriations qui nous touchent de plus près, qui sont notre œuvre directe, personnelle, arrosée de nos sueurs. On dirait que notre moi y est plus profondément incrusté. Ainsi généralement la terre semble-t-elle la propriété qui l'emporte sur toutes les autres, si bien que, selon le langage ordinaire, le nom de propriétaire se donne de préférence à celui qui possède un champ. Quel n'est pas l'amour du paysan pour sa terre ! Amour de soi, amour de son champ, c'est bien pour lui une seule et même chose. Il y tient comme à ses membres, comme à sa vie. Malheur à qui s'aviserait d'y toucher !

Le temps et l'habitude sont aussi pour beaucoup dans les divers degrés d'intensité du mien. On s'attache davantage à ce qu'on a longtemps possédé, à ce qui a toujours été dans la famille, dans la demeure antique, dans le domaine de ses

pères. Il se forme entre nous et certaines choses, qui nous servent depuis longtemps, que nous avons toujours vues et possédées, comme les vieux meubles, les vieux vêtements, une sorte d'intimité et de familiarité ; ce sont comme d'anciens serviteurs dont on a peine à se séparer, même quand ils ne peuvent plus nous servir. Il y a de vieux vêtements avec lesquels, et au dedans desquels, on se sent plus à l'aise, et dont, malgré quelque mode nouvelle, ou même malgré l'usure, on a peine à se séparer. Quels tendres adieux Diderot n'adresse-t-il pas à sa vieille robe de chambre tout usée qu'une neuve vient de remplacer !

« Pourquoi ne l'avoir pas gardée? Elle était faite à moi ; j'étais fait à elle. Elle moulait tous les plis de mon corps sans le gêner ; j'étais pittoresque et beau. L'autre, raide, empesée, me mannequigne. Il n'y avait aucun besoin auquel sa complaisance ne se prêtât, car l'indigence est presque toujours officieuse. Un livre était-il couvert de poussière, un de ses pans s'offrait à l'essuyer. L'encre épaisse refusait-elle à couler de ma plume, elle présentait le flanc. On y voyait tracés en longues raies noires les services qu'elle m'avait rendus.... Sous son abri je ne redoutais ni la maladresse d'un valet, ni la mienne, ni les éclats du feu, ni la chute de l'eau. J'étais maître

de ma vieille robe de chambre, je suis devenu l'esclave de la nouvelle. Elle était une avec les vieilles guenilles qui m'environnent, tandis qu'elles jurent avec la nouvelle.... Instinct funeste des convenances[1].»

L'amour de soi a passé chez Diderot dans sa vieille robe de chambre; il s'étend ainsi plus ou moins sur tout ce qui est à nous, sur les petites choses comme sur les grandes.

Je ne sais si mes yeux sont faits d'une manière particulière, ou si, ce qu'à Dieu ne plaise, je suis un propriétaire plus avide que d'autres, mais il me semble que cette insigne qualité d'être mien revêt à nos yeux les objets d'une sorte de couleur particulière qui les distingue de tout ce qui est à autrui. Cette couleur a sans doute échappé aux analyses de Newton ou de M. Chevreul; elle n'a sa place ni parmi les couleurs primitives, ni parmi les couleurs composées. Aussi je n'appellerai pas en témoignage de sa réalité les yeux et les expériences d'un opticien ou d'un physicien quelconque, mais plutôt ceux de quelque moraliste observateur, de Diderot par exemple. Quelle autre couleur, quelque éclatante qu'elle soit, charme plus les yeux de tout propriétaire! Je comparerai cette sorte de couche, ce vernis indéfinis-

1. *Regrets sur ma vieille robe de chambre.*

sable du mien, à cette autre couche d'un genre tout spécial, appelée patine, dont le temps revêt les bronzes et les médailles antiques, avec cette différence, que le vernis du mien est d'ordre immatériel et idéal, sur lequel n'ont aucune prise tous les réactifs de la chimie.

J'en ai dit assez des divers degrés de pénétration du moi dans le monde matériel, suivons-le maintenant à travers le monde moral. C'est là que nous allons voir l'amour de soi engendrer tout naturellement l'amour des autres. Le mien moral a la même origine que le mien matériel; il a également sa racine dans le moi ou l'amour de soi. Mais ici l'amour de soi va prendre un aspect nouveau plus noble et plus élevé. Tout à l'heure il avait quelque chose d'étroit et de dur; il était toujours prêt à entrer en conflit avec le mien des autres, et nous avions peine à le distinguer du mauvais égoïsme; maintenant nous allons le voir transformé en l'amour des autres et engendrer toutes les affections sociales qu'on appelle désintéressées. Avant d'aller plus loin, il est bon de revenir encore sur la différence, que nous tenons à bien établir, de l'amour de soi et de l'égoïsme au sens défavorable où l'entendent les moralistes et le vulgaire. Je me joins à tout ce qu'ils disent à bon droit contre cet égoïsme qui retient et borne notre amour à nous-même. De

combien de misères, de bassesses, de duretés n'est-il pas la cause, aujourd'hui, comme autrefois! Que le monde irait mieux, que de maux seraient prévenus ou réparés, que les hommes et la société seraient meilleurs sans cet égoïsme! Mais, bien que trop commun, il n'est pas essentiel à notre nature; ce qui lui est essentiel, c'est le mouvement spontané du moi allant avec amour à tout ce qui lui reproduit son image, à tous les êtres où il retrouve quelques-uns de ses propres traits; ce qui est contraire à sa nature, c'est l'arrêt, le refoulement sur soi de cette impulsion naturelle vers les êtres semblables à nous. Voilà l'égoïsme mauvais, l'égoïsme contre nature, qui est bien l'amour de soi, mais altéré, tronqué, mutilé.

Dans sa vraie acception psychologique, l'égoïsme ou l'amour de soi, tel que la nature l'a mis en nous, comprend non seulement nous-même, mais tout ce qu'il y a de nous dans les autres. Il n'y a donc, comme on le voit, nulle transformation ou métamorphose violente à faire ubir à l'amour de soi pour y rattacher cet autre our; nous n'avons qu'à ne pas le contrarier, à as y mettre d'entrave et à l'abandonner à sa naturelle.

l'aimai, a dit Montaigne de La Boétie, c'était lui, parce que c'était moi. »

Moi qui suis lui, lui qui est moi, c'est bien là le secret de l'amitié; nous aimons les autres en raison de ce qu'il y a en eux de notre moi. Mme de Staël a dit avec non moins de vérité : « L'amitié est de l'égoïsme à deux ». La barrière est renversée entre l'amour de soi et l'amour des autres.

Il n'y a pas seulement de l'égoïsme à deux, qui est l'amitié ou l'amour, il y a des égoïsmes moins intenses, mais aussi plus vastes, qui embrassent dans leur sein un plus grand nombre d'êtres, plus ou moins à notre image et plus ou moins aimés. Il y a d'abord l'égoïsme plus élargi comprenant la famille tout entière. Quoi de plus moi, après notre propre moi, que la femme, les enfants, la famille? Les miens, les siens, ne désignons-nous pas de ce doux nom collectif les membres de notre famille et ceux de la famille d'un autre? N'est-ce pas dire, et avec la plus grande force, que c'est nous-même que nous aimons en eux? Le moi, le mien, les miens, puis les semblables, telle est la progression naturelle de l'amour de soi.

Est-ce dégrader l'amour de la patrie, ou plutôt n'est-ce pas en assurer les fondements, que de le faire rentrer, quoique d'une manière moins immédiate, dans une plus vaste circonférence du rayonnement de l'amour de nous-même? Le sentiment du mien, de ce qui est nous, ou de ce qui est à nous, étendu à la patrie, prend toute

sa force par l'opposition d'autres grandes individualités nationales. La famille, c'est nous-même ; la patrie, c'est encore nous-même, mais dans une plus grande extension. De là tout le secret, toute la force de ce sentiment qui va jusqu'au sacrifice de la vie. Porter atteinte à la patrie, c'est porter indirectement atteinte à notre personne elle-même.

La patrie est-elle la dernière limite au delà de laquelle il n'y a plus rien où le sentiment et l'amour du mien aient à s'étendre et à se prendre? Par delà la patrie elle-même s'ouvre devant nous un champ encore plus vaste, celui de l'humanité tout entière ; par delà nos frontières et nos concitoyens, il y a une multitude d'êtres qui, bien qu'étrangers, bien que divers d'idées, de mœurs, de langage et de couleur, sont des hommes comme nous, qui sont nos semblables, notre prochain, suivant les belles expressions de la langue vulgaire et de la religion. Ce sont nos semblables, car nous retrouvons en eux ce que nous sentons et aimons en nous, la vie, la sensibilité, la volonté, la raison. Comment donc n'aimerons-nous pas en eux, à moins qu'il n'y ait lutte des intérêts et des passions, ce que nous aimons en nous?

Il y a une vérité profonde, sous l'apparence d'un paradoxe, dans ces paroles de Rousseau,

qui résument admirablement ce que nous venons de dire : « Je m'aime trop moi-même pour haïr les autres ». Ajoutons : et pour ne pas les aimer quelque peu.

Ce sont nos semblables, c'est-à-dire ils ont comme nous la vie, et ils l'aiment comme nous, ils ont comme nous le sentiment et la pensée. Encore une fois, comment nous seraient-ils indifférents? Le fameux vers de Térence est ici bien à sa place, dans la plus grande extension dont il soit susceptible :

Homo sum, nil humani a me alienum puto.

Celui en qui l'amour de soi ne va pas au delà de lui-même, malgré cette pente de notre nature, avec quelle énergie n'est-il pas flétri par l'opinion de tous? On dit qu'il est sans cœur, sans entrailles; on dit que ce n'est pas un homme.

Selon deux philosophes, qui d'ailleurs ne se ressemblent guère, Schopenhauer et M. Secrétan, il ne suffirait pas d'une ressemblance de nature : il faudrait l'identité substantielle, entendue à la lettre, pour donner un vrai fondement, soit à la pitié, selon le premier, soit à la charité chrétienne, selon le second. Hors cette identité de substance, tous les deux soutiennent que pitié ou charité, c'est-à-dire l'amour des autres, n'auraient plus raison d'être. Quant à nous, il

nous semble que cette identité n'est pas nécessaire pour servir d'appui à l'amour d'autrui. Nous croyons même qu'il s'y perdrait, en même temps que notre individualité, toute distinction étant supprimée entre ceux qui aiment et ceux qui sont aimés. Pour être uns de sentiments et de cœur, il n'est pas nécessaire d'être uns de substance. On peut être frères sans être unis de la même façon que les frères Siamois ou les sœurs Meg-Merrilies. A défaut de la même substance et des liens de sang et de chair, il y a des liens moraux non moins forts qui nous unissent : la ressemblance de nature, la ressemblance du dehors et du dedans, des organes, des facultés, des sentiments. Comment ne pas aimer ceux en qui nous revoyons notre propre image?

A défaut même d'une complète ressemblance, une simple analogie suffit pour ne pas nous laisser indifférents. Il y a une certaine extension de l'amour des autres qui descend au-dessous même de nos semblables, jusqu'aux animaux, jusqu'à des êtres qui ont en commun avec nous la vie et la sensibilité, même à leur plus bas degré. D'autant plus grande est cette analogie, comme dans les animaux supérieurs, d'autant plus grande est cette petite part d'amour des autres qui rejaillit jusque sur ces demi-semblables.

Ainsi la sensibilité ne se scinde pas en deux

parts opposées à elles-mêmes, comme le pensent quelques psychologues. Elle n'est pas d'un côté égoïste, intéressée, et, par une autre face, sympathique ou altruiste. Elle est tout entière dans l'amour de soi, lequel, nous venons de le voir, comprend dans sa sphère l'amour des autres. Entre ces deux amours il n'y a point de barrière : l'un est la continuation de l'autre. Il n'est pas vrai, comme l'a dit Hobbes, que l'homme soit un loup pour l'homme; l'homme est un homme pour l'homme, c'est-à-dire un autre lui-même, à moins qu'il n'ait perverti sa nature; il lui est même une chose sacrée, parce que dans les autres nous nous retrouvons nous-mêmes, à la condition d'écarter, nous le répétons, tout ce qui vient accidentellement à la traverse de ce sentiment profond du cœur humain.

AMOUR DE SOI, AMOUR DES AUTRES

II

SE METTRE A LA PLACE DES AUTRES

Précepte à suivre pour donner toute son extension à l'amour de soi. —S'exercer par la pensée à se mettre à la place des autres.— Conditions requises pour l'application de ce précepte. — Diverses causes qui lui font obstacle, l'esprit de caste, la passion, les malentendus. — Bien des malheureux ne sont pas plaints parce qu'ils sont incompris. — A leur place aurions-nous fait mieux? — Aurions-nous mieux fait, ou fait autrement à tel ou tel âge, dans telle ou telle condition? — Les ouvriers. — Leurs plaintes, leurs récriminations, leurs fautes elles-mêmes, n'ont-elles point d'excuse? — Les domestiques. — Plaintes universelles des maîtres. — Ne faut-il rien en rabattre? — Des nouvelles conditions de la domesticité. — Que les maîtres se mettent à leur place, ils seront plus indulgents. — Certains criminels eux-mêmes ont droit à quelque sympathie. — De la locution vulgaire: Je voudrais vous y voir. — L'amour de soi se termine à l'amour des autres. — Conséquences psychologiques et morales.

Nous venons de voir que le terme naturel de l'amour de soi est l'amour des autres; mais ce terme ne saurait être atteint si nous ne veillons pas sur cet amour, si nous n'avons pas soin d'écarter ce qui peut le faire dévier ou l'arrêter dans son cours naturel. Les faux jugements sur autrui, les

jugements aveugles ou passionnés et de parti pris, la diversité des classes ou des conditions, voilà les principaux obstacles à l'expansion de ce penchant sympathique que nous avons dans le cœur. Voulons-nous ne pas nous laisser aveugler par l'égoïsme personnel, être justes, ou n'être pas trop sévères à l'égard des autres, mettons-nous à leur place avant de les juger. Demandons-nous ce que nous-même nous aurions fait ou senti, si nous nous étions trouvé dans la même situation. Faisons, pour ainsi dire, passer un instant notre âme dans la leur, ou, suivant l'expression vulgaire, mettons-nous à leur place. Se mettre à la place des autres, c'est la meilleure, c'est la seule manière de nous disposer à les bien juger. Que nous serions plus équitables, plus indulgents, plus sympathiques, plus charitables les uns pour les autres, si nous la mettions en pratique !

Le précepte est vulgaire, mais la pratique sincère n'en est pas commune. Nous sommes empêchés ou par la légèreté, et faute d'y penser sérieusement, ou par ignorance des causes et motifs qui font agir les autres, ou par l'opposition des intérêts, ou par la passion et par un parti pris d'avance, de faire sur nous-même l'effort qu'il exige. Pour se mettre à la place des autres, il faut d'abord savoir quelque chose de leur vie,

se rendre compte des circonstances particulières où ils se trouvent et des conditions d'existence, plus ou moins dures, de la classe à laquelle ils appartiennent.

Il ne suffit pas d'une certaine expérience de la vie, il faut encore être impartial et de sang-froid pour faire cette double comparaison d'eux à nous et de nous à eux, pour regarder les choses de leur point de vue, et non pas du nôtre exclusivement. Se mettre à la place des autres est impossible si la passion et le parti pris s'en mêlent. Nous ne voyons plus dans autrui que ce qu'à l'avance il nous a plu d'y voir, que ce qui justifie notre indifférence, que ce qui confirme ou aggrave l'antipathie, la malveillance et non l'amour. Qu'il est facile de se persuader que ceux qui se plaignent sont dans leur tort, et qu'ils n'ont, après tout, que ce qu'ils méritent !

Nous sommes prompts à chercher intérieurement querelle aux malheureux, comme dit Vauvenargues, pour nous dispenser de les plaindre et surtout de les secourir.

Même chez des personnes bonnes et au cœur excellent, l'amour d'autrui, la pitié pour tous, souffrent parfois certaines exceptions et offrent des lacunes qui ne viennent pas tant d'un défaut de cœur, que de l'esprit de caste, des jugements faux ou superficiels, ou de quelques malentendus. Com-

bien il en est auxquels notre cœur ne se serait pas fermé si nous nous étions mis à leur place, ou si nous avions su mieux les comprendre? Beaucoup se disent incompris, à tort ou à raison, dans le monde des arts et des lettres, mais combien n'en est-il pas davantage dans les conditions les plus ordinaires de la vie, dans les diverses classes de la société, les unes par rapport aux autres, et surtout dans le monde des malheureux?

Parmi ceux qui se plaignent, qui récriminent, qui protestent, qui souffrent, il en est bon nombre dont les griefs et les souffrances nous échappent plus ou moins. C'est ainsi que, quelle que soit d'ailleurs notre sensibilité, nos sentiments sympathiques ne sont pas toujours à l'unisson à l'égard de tous les individus et de toutes les classes, et présentent parfois des sortes d'anomalies ou même de contradictions. Arrêtons-nous à quelques exemples particuliers dont presque tous nous avons à faire plus ou moins notre profit.

Il y a dans le monde bien des femmes généreuses, compatissantes, vraiment chrétiennes, que les misérables n'implorent pas en vain, qui sont secourables aux pauvres et aux malades, et qui cependant, en certaines circonstances, ne semblent pas assez touchées des pénibles conditions d'existence de certaines classes et particulièrement, ce

qui est singulier, des personnes de leur sexe qui vivent du travail de leurs mains. Bien que riches, il leur arrivera de marchander âprement le travail d'une pauvre ouvrière, et de trouver exagéré le mince salaire dont elle a peine à vivre. Ne sont-elles jamais trop exigeantes et un peu dures pour des personnes à leur service? N'arrive-t-il pas qu'elles soient quelquefois bien sévères, impitoyables même, pour des fautes qui mériteraient peut-être plus d'indulgence dans des conditions d'existence, de travail et de famille où il était plus difficile de les éviter?

Selon les positions, il y a des vertus de moindre mérite, et il y a des fautes peut-être moins irréprochables. Combien de filles séduites, avec un peu plus de charité auraient pu être sauvées du déshonneur à tout jamais, peut-être même de l'infanticide? Qu'on soit plus sévère pour des séducteurs perfides et sans cœur; qu'on le soit moins pour de faibles victimes abusées et trahies.

Ne soyons pas sans quelque indulgence pour les mécontents en général, pour ceux que nous entendons, non sans quelque humeur, se plaindre autour de nous. N'aurions-nous pas, avec les mêmes misères et les mêmes souffrances, les mêmes sentiments d'amertume dans la même condition? Aurions-nous mieux résisté à certaines tentations? Serions-nous mieux exempts de haine

et d'envie et trouverions-nous l'ordre social aussi bien à notre gré? Serions-nous meilleurs, en un mot? Méditons davantage, avant de condamner le prochain, les belles paroles de l'Évangile : Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre!

On voit combien serait efficace, pour le développement de l'amour de soi en amour des autres, ce précepte de nous mettre à leur place. Par ce mouvement de va-et-vient de soi aux autres et des autres à soi, par ce double point de vue, auquel nous devrions successivement nous placer, avant de rejeter autrui de notre cœur, notre moi devient plus expansif et plus compréhensif, et les barrières s'abaissent de plus en plus qui semblaient s'élever si hautes entre l'amour de soi et l'amour des autres.

Entrons plus avant dans les exemples et les détails. Ayons grand égard à l'âge et aux conditions sociales. Faisons-nous jeunes avec les jeunes, et même enfant avec les enfants, si nous voulons répartir équitablement notre antipathie ou notre sympathie. Ne soyons pas insensibles, même à la douleur de cet enfant qui pleure à chaudes larmes pour le motif le plus futile, pour un joujou brisé. Le motif nous semble petit, mais son chagrin est grand. On dit souvent d'un enfant qu'il a un gros chagrin; il faut l'entendre à la lettre, et non en plaisanter. Sympathisons avec ses pleurs; le cha-

grin qu'il éprouve n'est-il pas aussi grand que sa petite âme peut en contenir?

De même, s'il s'agit de la jeunesse, il faudra se reporter au temps où soi-même on était jeune. De là, plus de sympathie pour elle, et même plus d'indulgence pour ses écarts, ses entraînements et ses folies. Songeons à nos travers et à nos propres égarements de ce temps-là, quoique peut-être déjà bien loin de nous. Redevenons jeunes quelques instants, par l'imagination et par la mémoire, et ne soyons pas trop sévères pour ceux qui sont aujourd'hui ce que nous avons été nous-même autrefois.

La différence est-elle dans les conditions, et non dans les âges, il faut procéder de la même façon, c'est-à-dire sortir de notre condition pour entrer un moment dans la condition des autres; sinon, nous ne pouvons équitablement juger de la légitimité des griefs réciproques des maîtres, patrons ou bourgeois, et des ouvriers ou serviteurs dans cette grande querelle, déjà fort ancienne et qui n'est pas près de finir. Commençons par les ouvriers, dont les coalitions et les grèves font tant de bruit aujourd'hui. Détestons, cela est juste, ceux qui exploitent leur crédulité et leur misère, ceux qui les excitent à d'iniques et impossibles revendications; détestons ces fauteurs de grèves qui prospèrent et s'élèvent au

milieu de la commune misère, qui vivent de la grève, tandis que les vrais ouvriers en meurent.

Par contre, ayons des trésors de sympathie pour ces pauvres ouvriers qu'on abuse. Ils ne sont pas des heureux de ce monde, ils sont aigris par la diminution d'un faible salaire qui leur suffisait à peine, ils sont excités par l'espoir chimérique de gagner plus et de travailler moins, et par toutes les fallacieuses promesses des chefs socialistes et des entrepreneurs de grèves. Pardonnez-leur ; ce n'est pas leur faute s'ils ne savent pas les lois de l'économie politique, s'ils ne sont pas frappés du caractère sacré et inviolable du libre échange, s'ils ne se résignent pas volontiers aux lois barbares et inexorables de l'offre et de la demande. Ah ! ce qu'ils connaissent bien, c'est la souffrance et la misère !

Ne leur pardonnerez-vous pas quelques sentiments d'envie à l'égard des patrons dont ils voient la vie plus douce et plus confortable, mais dont ils ne voient pas le travail de tête, les soucis, les risques et la responsabilité ? On peut sans doute leur reprocher de n'être pas économes dans les bons jours, d'aller trop souvent chez le marchand de vin ; mais songez combien rude est leur existence, et que toutes ces distractions, si nombreuses, si variées, entre lesquelles vous avez le choix, se concentrent pour lui en une seule, celle

du cabaret. N'exigez pas qu'ils soient des sages pour supporter leur sort sans plainte et sans envie, ni des anachorètes pour ne jamais céder à la tentation de tremper leur pain dans le vin, et d'oublier quelques instants leurs durs travaux et leur misère.

Une classe non moins nombreuse que celle des ouvriers, et qui nous touche encore de plus près, est celle des domestiques. Que de plaintes sur leur compte dans le monde des maîtres ! A qui n'arrive-t-il pas de dire, comme Chrysale :

Et j'ai des serviteurs et ne suis point servi?

C'est un inépuisable texte de lamentations avec mille variantes, en France et sans doute ailleurs. N'y aurait-il rien à rabattre, pour être équitables, de ces plaintes et récriminations perpétuelles?

Les liens étaient plus forts autrefois entre les maîtres et les serviteurs ; les serviteurs étaient de la maison et presque de la famille ; ils y vivaient, ils y mouraient. Rien de plus respectable que ces types de bons serviteurs dévoués, et quelquefois plus attachés aux intérêts, à la dignité de leurs maîtres que les maîtres eux-mêmes. Il y a cependant quelques ombres à ce tableau ; il faut se garder de croire que nos do-

mestiques actuels aient tout à regretter du régime du bon vieux temps. Ces serviteurs d'autrefois se ressentaient de la rudesse des mœurs de ce temps, même dans de bonnes maisons, comme on le voit par le théâtre de Molière. Ils ont une certaine liberté de langage, une familiarité avec les maîtres, qui ne serait guère tolérée aujourd'hui ; mais par contre on ne leur épargne pas les injures, les menaces, même les soufflets et les coups de bâton. Dans *les Femmes savantes*, Philaminte met Martine à la porte « pour un mince sujet ». Faut-il rappeler combien dures étaient les lois faites contre eux dans l'intérêt des maîtres ? Pour un léger vol, que la police correctionnelle ou les jurés d'aujourd'hui ne puniraient que de quelques mois de prison, il y avait la pendaison, comme dans le drame de *la Pie voleuse*. Tous ne leur disaient pas, comme on a coutume aujourd'hui : Allez vous faire pendre ailleurs ! Le domestique infidèle est sans doute congédié, mais il n'est pas pendu, fût-il un récidiviste.

La domesticité actuelle est dans de nouvelles conditions ; il y a plus d'indépendance des maîtres à l'égard des serviteurs, mais aussi réciproquement des serviteurs à l'égard des maîtres. Nous ne pouvons exiger d'eux le même attachement, la même fidélité. On se prend, on se quitte avec plus de liberté, selon qu'on se convient ou ne se

convient plus, selon qu'on trouve ou qu'on ne trouve pas mieux. Le maître n'a plus droit au même dévouement, et le serviteur doit pourvoir lui-même à son avenir. Il faut se mettre à ce double point de vue pour juger de la conduite et des sentiments des uns et des autres.

Quoique tenus à moins envers les serviteurs, les maîtres d'aujourd'hui ne sont certainement pas tous irréprochables. S'ils n'ont pas à la bouche l'injure et la menace, combien ont encore des paroles qui blessent et le ton qui humilie ! Parmi ces formules blessantes, il en est une, celle de mettre à la porte, qui revient trop souvent dans leurs propos, et qui quelquefois s'exécute peut-être trop légèrement. Pour un caprice, dans un moment d'humeur, pour un mince sujet, comme dit Chrysale, pour une assiette en porcelaine brisée, on les met à la porte, sans s'inquiéter de ce qu'ils vont devenir sur le pavé de Paris. Que nous casserions de porcelaines si nous avions aussi souvent à les manier!

Mettons-nous aussi à leur place pour juger de certains défauts qu'on a coutume de leur reprocher ! Ont-ils en effet, comme on le dit, des sentiments d'envie? On le comprendrait peut-être mieux que de la part des ouvriers. Les ouvriers ne voient que de loin, à travers la cour et les murs

de l'atelier, la vie plus douce du maître. Les domestiques, au contraire, sont en continuel contact avec elle. Du matin au soir, ils l'ont sous les yeux, dans tous ses détails, avec tous ses raffinements, toutes ses délicatesses, tous ses plaisirs. En face de tous les mets de la table qu'ils servent, et qui ne sont pas pour eux, comment l'eau ne leur viendrait-elle pas à la bouche? En voyant Monsieur et Madame aller de fête en fête et se reposer à loisir, comment n'auraient-ils pas, eux aussi, quelque désir de s'amuser et de se reposer un peu? Quelle n'est pas leur sujétion de tous les instants du jour et souvent de la nuit! Toujours ils sont à vos ordres, à votre sonnette, à vos caprices. Songez-y, et vous leur pardonnerez plus facilement certains désirs d'une moindre dépendance, ou même si, comme on dit, ils veulent quelquefois faire à leur tête.

Faut-il, sauf en certains cas particuliers, se hâter de leur reprocher de l'ingratitude quand ils quittent des maîtres dont ils n'ont strictement reçu que des gages en échange de leurs services, et avec lesquels ils sont quittes? L'attachement, encore une fois, doit être chose réciproque; d'un jour à l'autre ils sont exposés à être renvoyés, pour une cause ou pour une autre, même par simple convenance et sans nul motif de mécontentement. Comment leur reprocher d'user, de

leur côté, de la même faculté et d'aller chercher fortune ailleurs ?

J'entends dire qu'ils ne songent qu'à leur intérêt. Et vous, à quoi donc songez-vous ? Et qui donc y songerait pour eux, s'ils n'y songeaient eux-mêmes ? Ont-ils une pension de retraite assurée pour leurs vieux jours ? Maîtres et maîtresses, que vous seriez d'humeur plus indulgente à leur égard si vous vous mettiez un peu à leur place !

Je ne voudrais pas prêcher l'indulgence aux magistrats et aux jurés pour les criminels ; cette indulgence a pu paraître trop grande en plus d'une circonstance, et nous-même nous nous en sommes plaint dans un autre chapitre. Mais il y a encore place pour la pitié, sinon pour le pardon, à l'égard de quelques criminels, si l'on veut bien les juger d'après cette même règle. Je ne dis pas, à Dieu ne plaise, que nous eussions été des criminels dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire sans éducation, sans famille et sans moyens d'existence, mais combien nous aurions été exposés à le devenir ?

Entre tous ceux que la morale condamne, et sans vouloir les absoudre, j'ai déjà fait voir ailleurs [1] combien les malheureux qui se tuent

1. *Études familières de psychologie et de morale*, étude sur les sentiments des vivants à l'égard des morts.

sont dignes entre tous de pitié. Mettons-nous à la place de celui qui a médité et exécuté contre lui-même cette terrible résolution ; songeons à tout ce qu'il a dû souffrir pour en venir à cette extrémité, pour vaincre cet amour de la vie qui est si fort en nous, comme dans tous les êtres vivants. Quand bien même nous paraîtrait futile le motif de sa détermination tragique, plaçons-nous au dedans de lui. Que ce motif a dû lui sembler grave pour qu'il se soit résolu à se précipiter dans les flots, à se brûler la cervelle ou à s'enfoncer un poignard dans le cœur ! Représentez-vous l'intérieur de cette âme désolée, et votre pitié sera si grande qu'elle l'emportera peut-être sur les jugements les plus rigoureux de la religion et de la morale. Il y a des coupables, des criminels, sous l'empire de quelque passion violente, l'amour, la jalousie, la vengeance : demandons-nous aussi ce que nous aurions fait nous-même en proie à cette même passion.

Au précepte de se mettre à la place des autres, répond cette locution populaire : je voudrais bien vous y voir, qui en est, chez les autres, comme la contre-partie. C'est de leur part une sorte d'invitation à la mettre en pratique avant de les juger. Je voudrais bien vous y voir, c'est-à-dire je voudrais bien savoir ce que vous eussiez fait étant à ma place; je voudrais bien vous y voir,

c'est-à-dire ne nous jugez que comme vous-même vous voudriez être jugé ; ne nous condamnez pas pour avoir parlé ou agi de telle ou telle façon, alors que peut-être vous n'auriez pas fait autrement à notre place, si vous voulez bien vous examiner sans parti pris, si vous êtes sincère avec vous-même.

Voilà sans doute des considérations morales excellentes et qui viennent à l'appui de la charité chrétienne ou du précepte de ne pas faire aux autres ce qu'on ne voudrait pas qu'on nous fît. Mais n'avons-nous pas dévié, sans nous en apercevoir, dans le cours de cette analyse, par trop d'entraînement à réhabiliter l'amour de soi, si généralement confondu avec l'égoïsme? N'avons-nous pas, chemin faisant, insensiblement et illégitimement substitué l'amour des autres à l'amour de soi, au lieu, comme nous l'avions prétendu, de l'en faire dériver? L'amour de soi porte-t-il bien réellement ces bons fruits que nous avons prétendu lui faire porter ?

En jetant un dernier regard sur la route que nous venons de parcourir, nous nous assurons de plus en plus que nous ne nous sommes pas égarés, et que nous avons été en droite ligne du point de départ au terme où nous venons d'arriver. Non seulement l'amour de soi, non vicié et corrompu, engendre et porte naturellement l'amour des

autres, mais il y aurait contradiction à ce qu'il n'en fût pas ainsi. Citons de nouveau les paroles de Rousseau : « Je m'aime trop moi-même pour haïr les autres ». Si nous ne nous aimions pas, si nous n'aimions rien en nous, nous n'aimerions rien dans les autres. Mais comment ne pas aimer ce que nous retrouvons de nous en eux? Comment l'amour de notre moi ne se portera-t-il pas sur ce qui, au dehors, est à notre image, c'est-à-dire sur nos semblables? Les renier, ce serait nous renier nous-même. Telle est donc l'amplitude naturelle de l'amour de soi qu'il comprend l'amour du prochain dans son plus vaste sens, et qu'à partir de son foyer central, qui est le moi, il rayonne sur tous les êtres doués de vie et de sensibilité comme nous.

Nous avons considéré cette thèse à deux points de vue, au point de vue psychologique et au point de vue moral. Au point de vue psychologique, elle fait disparaître une véritable antinomie de la sensibilité, trop facilement admise par un certain nombre de psychologues. La sensibilité n'est pas divisée en quelque sorte contre elle-même; elle ne se scinde pas en deux tendances opposées : l'une nous repliant et nous concentrant sur nous-même; l'autre, par une direction toute contraire, allant de nous à autrui; l'une pour ainsi dire centripète et l'autre centrifuge. La sensibi-

lité est une; elle se résume tout entière dans l'amour de soi, dont l'amour des autres n'est qu'un prolongement.

Il nous a semblé que de cette vérité psychologique résultaient des conséquences morales que nous avons tâché de mettre en évidence. C'est retremper, pour ainsi dire, la sympathie dans le fond même de notre être, c'est pénétrer, pour les raviver, jusqu'à la source primitive où s'alimentent l'amour du prochain et la charité. Loin d'affaiblir l'amour des autres, nous le fortifions en lui donnant la plus solide des bases, cet amour naturel de soi qui se confond avec l'amour de la vie, avec le sentiment même de notre existence. L'amour des autres, comme l'amour de soi, est donc la loi de nature.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

DE LA JUSTICE HISTORIQUE

I

INDULGENCE POUR LES ANCIENS

En quoi consiste la justice historique. — La justice est une, mais les responsabilités sont diverses pour les peuples comme pour les individus. — Tout historien doit être un moraliste. — L'histoire, selon Schiller, est un jugement. — Une critique à M. Taine. — Peut-on assister impassible aux événements humains comme aux métamorphoses d'un insecte? — Le rôle de la justice historique commence avec l'histoire. — Les sauvages ont eux-mêmes quelque sentiment de la justice. — Méthode à suivre dans les jugements historiques. — Diversité des poids et des mesures selon la diversité des temps et des circonstances. — Du point de vue où doit se placer la justice historique. — Double comparaison avec ceux qui ont précédé et avec ceux qui ont suivi. — L'historien se fera le contemporain de ceux qu'il juge dans le passé. — Circonstances maîtresses dont il faut tenir compte. — Critique des historiens du dix-huitième siècle. — Circonstances où la justice absolue se rencontre avec la justice historique........................ 1

II

SÉVÉRITÉ POUR LE TEMPS PRÉSENT

En quoi la justice historique diffère de la justice absolue. — La responsabilité augmente avec les lumières. — Un verset de l'*Imitation*. — Modifications profondes, d'un siècle à l'autre, dans les idées et dans les mœurs. — Indulgence pour le passé, sévérité pour le présent. — Replacées à leur époque, certaines coutumes paraissent moins déraisonnables et moins odieuses. — Explication que donne Montesquieu des jugements de Dieu. — Malebranche et les procès de sorcellerie. — Comment Guizot juge les massacres du seizième siècle. — L'horreur du sang versé en raison du progrès de la civilisation. — Violation de cette règle par quelques historiens de la Révolution française. — Parallèle des ligueurs et des jacobins. — Cruauté égale des deux côtés, hypocrisie en moins chez les ligueurs. — De la justice historique dans l'ordre des idées. — Une grande règle de critique littéraire. — Distinction de la valeur relative et de la valeur absolue des idées d'écrivains d'un autre siècle......... 23

COMMENT VA LE MONDE, OU ÉTUDE SUR LA LACHETÉ

I

LA LACHETÉ POLITIQUE

De quel monde il s'agit. — Pourquoi ce monde va mal. — Déplorable influence de la lâcheté. — Combien est dangereuse la multitude des lâches ou des faibles. — De la lâcheté en politique. — Petit nombre de ceux qui ont le courage de leur opinion. Pourquoi les violents l'emportent sur les sages. — Les lâches vont par peur aux violents. — Naïfs aveux d'un banquier et d'un concierge. — Pusillanimité chez les électeurs et chez les élus. — Contradictions, changements et conversions sans autre cause que la peur. — Un grand corps de l'État qui s'annule lui-même par la lâcheté. — Comment

les lâches concessions sont la mort d'un parti. — Divers exemples de majorités dont la peur a fait l'appoint. — Faiblesse des chefs du pouvoir en face des violents. — Comparaison de leur attitude entre les partis à celle de Chrysale entre Philaminte et Bélise.................. 47

II

LACHETÉ CIVILE ET MORALE

De la lâcheté dans les diverses classes et fonctions sociales. — Faiblesse des magistrats et des jurés. — La parole n'est plus qu'aux violents dans les réunions publiques. — Les ouvriers et les grèves. — Part de la violence chez les uns et de la faiblesse chez les autres. — Injures et provocations à la foi religieuse du plus grand nombre. — Lois sur l'instruction primaire. — Suppression imminente du budget des cultes. — Croix arrachées, chapelles forcées. — Neutralité dérisoirement imposée aux prêtres dans les élections. — Trop de résignation chez les fidèles et les pasteurs. — Appel aux sentiments généreux, à la force et au courage de la jeunesse. — Qu'elle soit moins timide contre ceux qui la compromettent, contre des poignées de perturbateurs, contre les faux étudiants. — Exemple de la jeunesse dorée. — Un mot de Cousin. — La lâcheté a aussi ses dangers. — Le règne des violents n'est pas éternel............. 69

CORRUPTION DE LA LANGUE PAR LA MAUVAISE FOI INDUSTRIELLE ET POLITIQUE

I

EUPHÉMISMES TROMPEURS

Plaintes de Caton sur la corruption du langage par la corruption de la République. — Il en est de même aujourd'hui. — Affaiblissement général du respect pour la vérité. — D'une locution nouvelle, la *vérité vraie*. — Jusqu'à quel point il faut s'y fier. — Mensonges et pièges de la publicité sous toutes ses formes. — Quelques extraits du moderne vocabulaire de la langue industrielle et fi-

nancière. — Double falsification des mots et des choses. — Le mouillage et les mouilleurs de vin. — Un chapitre d'Addison sur les fabricants de vin de Londres. — Indignation de Mercier contre les empoisonneurs du peuple de Paris. — Protection que leur accordent les hommes d'État d'aujourd'hui. — Quelques euphémismes à l'usage des faiseurs d'affaires et des ministres des finances. — Emprunts, impôts, dettes, qui ne sont ni des emprunts, ni des impôts, ni des dettes. — Quelques autres euphémismes à l'usage des diplomates et des ministres des affaires étrangères. — La guerre qui n'est pas la guerre, la conquête qui n'est pas la conquête.......... 89

II

MAUVAISE FOI POLITIQUE

Suite des mots pris au rebours par la langue officielle. — L'inamovibilité et l'amovibilité. — L'épuration en sens inverse. — Démenti donné à deux proverbes. — Définition nouvelle de l'immoralité. — Désaffectation synonyme de spoliation. — Laïcisation et désaffectation. — De l'abus des trois termes de la devise républicaine, liberté, égalité, fraternité. — Toutes les oppressions déguisées sous le nom de liberté. — Raffinement d'hypocrisie. — La liberté de conscience retournée contre elle-même. — Mensonge de la neutralité. — Guerre à la liberté de conscience dans les écoles, dans les hôpitaux et jusque sur les tombes. — Au pauvre la besace. — Surcroît de souffrances infligées à l'âme et au corps des malades. — Mutilation des honneurs funèbres dus aux membres de la Légion d'honneur. — Sollicitude singulière pour ne blesser en rien la liberté de conscience des soldats.. 111

III

FANATISME IRRÉLIGIEUX

Franchise des persécuteurs d'autrefois opposée à l'hypocrisie des persécuteurs d'aujourd'hui. — La plénitude de la liberté des cultes comme l'entendaient les représentants de la Convention. — Retranchements ou coupures

déjà faits ou à faire dans la langue par les imitateurs fanatiques de 93. — Grattage des noms de saints sur les plaques des rues. — La carte de France ne sera-t-elle pas bientôt laïcisée? — La laïcisation du calendrier ne s'impose-t-elle pas aussi aux copistes de 93? — Affectation de quelques écrivains libres penseurs à supprimer l'épithète de saint. — Le nom de Dieu mis à l'index dans l'instruction populaire. — Expurgation des livres scolaires par la ville de Paris. — Qu'elle voudrait bien expurger de même toute la littérature à l'usage de la jeunesse! — Modifications qui seraient à introduire jusque dans les formules de politesse. — Modifications qui s'introduisent dans la langue de la mendicité. — La langue des jurons dernier asile du nom de Dieu au gré des jacobins du jour........................... 129

DE L'OUBLI

I

DIVERSES SORTES D'OUBLI

De l'oubli et de la mémoire. — De l'oubli volontaire ou faux oubli dans l'ordre moral. — Pourquoi nous sommes sujets à l'oubli. — Du nombre des représentations que la conscience peut embrasser simultanément. — Tout ce qui n'est pas actuellement présent à la conscience rentre-t-il dans l'oubli? — Où commence véritablement l'oubli. — Divisions et degrés dans le domaine de l'oubli. — L'oubli absolu. — L'oubli profond. — L'oubli à la surface. — Jusqu'où remontent les souvenirs de nos premières années. — Circonstances qui conservent et réveillent dans l'esprit les plus lointains souvenirs. — Divers exemples tirés de grands romanciers et des faits de la vie ordinaire. — La mémoire serait-elle possible sans l'oubli? — Divers procédés instinctivement suivis par l'esprit à la recherche d'un souvenir perdu.. 145

II

L'OUBLI ET LES DISTRACTIONS

L'oubli et la distraction. — Deux éléments de la distraction, oubli et inadvertance. — Pourquoi nous sommes tous plus ou moins distraits. — Des distractions purement internes. — Combien difficile de s'en défendre, même aux esprits les plus sérieux. — Différence d'aptitudes à se garantir contre telles ou telles causes extérieures de distractions. — Deux classes opposées de gens distraits. — Les distraits par légèreté d'esprit. — Divers portraits par les moralistes et les auteurs dramatiques. — Théophraste, La Bruyère. — Le distrait à la scène. — Molière et Regnard. — Les distraits par profondeur d'esprit. — Les savants, Archimède et Ampère. — Les poètes. — Racan et La Fontaine. — Étranges distractions de la passion. — Des choses les plus sujettes à l'oubli. — Loi de dégradation de la mémoire. — L'oubli et le temps. — De la mémoire des vieillards. — Pourquoi le nouveau périt avant l'ancien. — Le grand préservatif contre l'oubli. — Du secours de l'écriture. — Opinion de quelques anciens défavorables à l'écriture. — Combien l'avantage est plus grand que le préjudice. 165

CE QUE DEVIENNENT LES IDÉES

Ce que deviennent les idées. — Deux hypothèses, anéantissement ou persistance des idées. — Impossibilité de rendre compte avec la première des deux faits de la reconnaissance et de l'association des idées. — Concordance de toutes les métaphores sur la mémoire en faveur de la conservation des idées. — Nulle idée ne se perd. — Sentiment de Leibniz, d'Hamilton, de Rémusat, de Damiron. — Du mode de persistance des idées. — Idées avec un minimum de conscience ou idées latentes. — Décomposition de nos sensations en éléments infiniment petits. — La mémoire n'est-elle qu'une habitude? — Sentiment de Malebranche et de quelques psychologues contemporains. — Point de rapport entre une habitude et une idée. — Autre chose est la facilité acquise pour reproduire une idée, autre chose cette idée elle-

même. — Impuissance de la physiologie toute seule à expliquer la mémoire avec les traces ou résidus. — La mémoire ne retrouve une idée dans l'esprit qu'autant que cette idée n'en est pas sortie.................... 191

PATRIOTISME ET FÊTES PUBLIQUES, OU ENSEIGNEMENT HISTORIQUE POPULAIRE

UNE FÊTE NATIONALE

Les fêtes publiques. — Ce qu'elles étaient en 1825 et ce qu'elles sont aujourd'hui. — Les fontaines de vin et les mâts de cocagne. — Les illuminations. — Les feux d'artifice. — Nul spectacle plus populaire et plus patriotique que la revue de l'armée. — Projet d'une revue militaire historique. — Grand défilé de la France militaire depuis ses commencements jusqu'à nos jours. — Divers exemples de fêtes partielles du même genre à l'étranger et en France. — Anniversaires de Jeanne d'Arc, de Jeanne Hachette, du siège de Lille. — Des ressources et des facilités pour organiser cette fête historique et militaire. — Concours de l'État, de la Ville, de l'armée et des particuliers. — Utilité morale et patriotique d'un pareil spectacle. — Grand enseignement de choses sous les yeux de la multitude.............. 223

PARIS CARTE DE FRANCE, OU ENSEIGNEMENT GÉOGRAPHIQUE POPULAIRE

CRITIQUE DES NOMS DE RUES

Emprunt à la géographie de la France de la nomenclature de toutes les rues. — Inconvénients pour le commerce et la circulation de l'instabilité des plaques indicatives. — Garantie contre tout changement ultérieur par l'adoption d'une nomenclature purement géographique. — Double origine des noms de rues, l'une populaire et

spontanée, l'autre officielle et administrative. — Diverses catégories de noms des rues. — Noms dérivés de la nature des lieux. — Noms tirés des enseignes et des métiers. — Les enseignes d'autrefois. — Noms tirés d'anciens jeux, d'anciennes coutumes ou légendes. — Noms tirés d'édifices situés sur le parcours ou dans le voisinage. — Noms ecclésiastiques et religieux particulièrement odieux au Conseil municipal. — Quelques noms grossiers ou bizarres........................ 249

II

RÉFORME DES NOMS DE RUES

Suite de la critique de l'*Indicateur des noms des rues de Paris*. — Les noms propres. — A quelles diverses classes ils appartiennent. — Noms d'inconnus qui ne signifient plus rien. — Noms d'hommes illustres répandus au hasard dans tous les quartiers. — Risques qu'ils ont à courir de la censure municipale. — Rapport de M. Mesureur. — Noms historiques déjà effacés ou sur le point de l'être. — Guerre à toutes les gloires de l'ancienne France, à tous les souvenirs monarchiques ou religieux. — Quels noms et quels souvenirs on met à leur place. — Quelques espiègleries du Conseil municipal. — Avantages d'une nouvelle nomenclature stable et méthodique. — Faut-il recourir à l'arithmétique ou à la géographie? Préférence donnée à la géographie de la France sur l'arithmétique. — Dénomination des rues de Paris calquée sur la carte de France. — Chacun pourra s'orienter soi-même. — Chaque chef-lieu reproduirait la carte du département. — Objections des archéologues. — Conservation des vieux et glorieux souvenirs par les plaques commémoratives.... 269

AMOUR DE SOI, AMOUR DES AUTRES

LE MOI, LE MIEN, LES MIENS

Conciliation de ces deux amours. — Différence de l'amour de soi et de l'égoïsme. — Identité de l'amour du moi

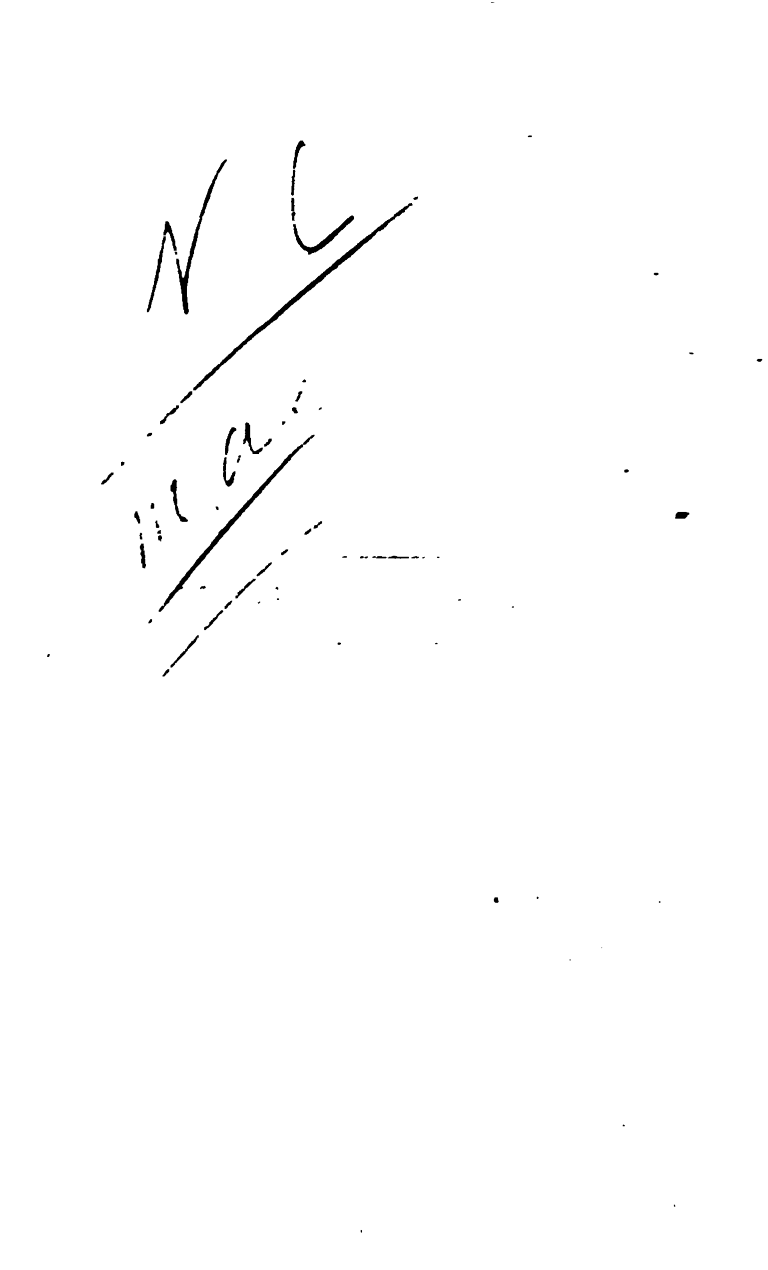
et du sentiment de l'existence. — Énergie essentielle, force d'expansion du moi. — Comment le moi engendre le mien dans le monde matériel et dans le monde moral. — La propriété extérieure rayonnement du moi. — Le corps est le premier mien. — Assimilation progressive par l'empreinte du moi des choses matérielles. — Attachement aux vieilles choses. — La robe de chambre de Diderot. — Un effet d'optique morale. — Du mien dans le monde moral. — Comment ne pas aimer dans les autres ce que nous aimons en nous? — L'amour des autres compris dans l'amour de soi. — Les *miens*. — Amour de la famille, de la patrie, de l'humanité par la seule extension de l'amour de soi. — Les autres sont nos *semblables*, voilà pourquoi nous les aimons. — L'amour de soi principe de la sensibilité tout entière.. 295

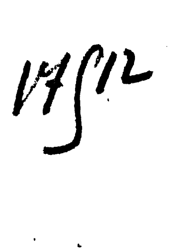
II

SE METTRE A LA PLACE DES AUTRES

Précepte à suivre pour donner toute son extension à l'amour de soi. — S'exercer par la pensée à se mettre à la place des autres. — Conditions requises pour l'application de ce précepte. — Diverses causes qui lui font obstacle, l'esprit de caste, la passion, les malentendus. — Bien des malheureux ne sont pas plaints parce qu'ils sont incompris. — A leur place aurions-nous mieux fait, ou fait autrement à tel ou tel âge, dans telle ou telle condition? — Les ouvriers. — Leurs plaintes, leurs récriminations, leurs fautes elles-mêmes n'ont-elles point d'excuse? — Les domestiques. — Plaintes universelles des maîtres. — Ne faut-il rien en rabattre? — Des nouvelles conditions de la domesticité. — Que les maîtres se mettent à leur place, ils seront plus indulgents. — Certains criminels eux-mêmes ont droit à quelque sympathie. — De la locution vulgaire : Je voudrais vous y voir. — L'amour de soi se termine à l'amour des autres. — Conséquences psychologiques et morales.. 315

BOURLOTON. — Imprimeries réunies, A, rue Mignon, 2, Paris.





BIBLIOTHÈQUE VARIÉE A 3 FR. 50 LE VOLUME

FORMAT IN-16

Etudes littéraires

ALBERT (Paul) : *La poésie*, études sur les chefs-d'œuvre des poètes de tous les temps et de tous les pays. 1 vol.
— *La prose*, études sur les chefs-d'œuvre des prosateurs de tous les temps et de tous les pays. 1 vol.
— *La littérature française des origines à la fin du* XVIe *siècle*. 1 vol.
— *La littérature française au* XVIIe *siècle*. 1 vol.
— *La littérature française au* XVIIIe *siècle*. 1 vol.
— *La littérature française au* XIXe *siècle*, 2 vol.
— *Variétés morales et littéraires*. 1 vol.
— *Poètes et poésies*. 1 vol.
BERGER (Adolphe) : *Histoire de l'éloquence latine*, depuis l'origine de Rome jusqu'à Cicéron, publiée par M. V. Cucheval. 2 vol. Ouvrage couronné par l'Académie française.
BERSOT : *Un moraliste ; études et pensées*. 1 v.
BOSSERT : *La littérature allemande au moyen âge*. 1 vol.
— *Gœthe, ses précurseurs et ses contemporains*. 1 vol
— *Gœthe et Schiller*. 1 vol.
Ouvrage couronné par l'Académie française.
BRUNETIÈRE : *Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française*. 2 vol.
CARO : *La fin du* XVIIIe *siècle ; études et portraits*. 2 vol.
DELTOUR : *Les ennemis de Racine au* XIXe *siècle*. 1 vol.
Ouvrage couronné par l'Académie française.
DESCHANEL : *Etudes sur Aristophane*. 1 vol.
DESPOIS (E.) : *Le théâtre français sous Louis XIV*. 1 vol.
GEBHART (E.) : *De l'Italie*, essais de critique et d'histoire. 1 vol.
— *Rabelais, la Renaissance et la Réforme*. 1 vol. Ouvrage couronné par l'Académie française.
— *Les origines de la Renaissance en Italie*. 1 vol. Ouvrage couronné par l'Académie française.
GIRARD (J.), de l'Institut : *Etudes sur l'éloquence attique* (Lysias, — Hypéride, — Démosthène). 1 vol.
— *Etudes sur la poésie grecque* (Epicharme, — Pindare, — Sophocle, — Théocrite, — Apollonius). 1 vol.
— *Le sentiment religieux en Grèce*. 1 vol.
— *Essai sur Thucydide*. 1 vol.
Ouvrages couronnés par l'Académie française.
LAVELEYE (E. de) : *Etudes et essais*. 1 vol.
LENIENT : *La satire en France au moyen âge*.
— *La satire en France, ou la littérature militante au* XVIe *siècle*. 2 vol.
LICHTENBERGER : *Etudes sur les poésies lyriques de Gœthe*. 1 vol.
Ouvrage couronné par l'Académie française.
MARTHA (C.), de l'Institut : *Les moralistes sous l'empire romain*. 1 vol.
Ouvrage couronné par l'Académie française.
— *Le poème de Lucrèce*. 1 vol.
— *Etudes morales sur l'antiquité*. 1 vol.
MAYRARGUES (A.) : *Rabelais*. 1 vol.
MÉZIÈRES (A.), de l'Académie française : *Shakespeare, ses œuvres et ses critiques*.
— *Prédécesseurs et contemporains de Shakespeare*. 1 vol.
— *Contemporains et successeurs de Shakespeare*. 1 vol.
Ouvrage couronné par l'Académie française.
— *En France*. 1 vol
— *Hors de France*. 1 vol.
MONTÉGUT (E.) : *Poètes et artistes de l'Italie*. 1 vol.
— *Types littéraires et fantaisies esthétiques*. 1 v.
— *Essais sur la littérature anglaise*. 1 vol.
— *Nos morts contemporains*. 2 vol.
— *Les écrivains modernes de l'Angleterre*. 1 vol.
NISARD (Désiré), de l'Académie française. *Etudes de mœurs et de critique sur les poètes latins de la décadence*. 2 vol.
PARIS (G.) : *La poésie au moyen âge*. 1 vol.
PATIN : *Etudes sur les tragiques grecs*. 4 vol.
— *Etudes sur la poésie latine*. 2 vol.
— *Discours et mélanges littéraires*. 1 vol.
PEY : *L'Allemagne d'aujourd'hui*. 1 vol.
PRÉVOST-PARADOL : *Etudes sur les moralistes français*. 1 vol.
SAINTE-BEUVE : *Port-Royal*. 7 vol.
TAINE (H.), de l'Académie française : *Essai sur Tite-Live*. 1 vol.
Ouvrage couronné par l'Académie française.
— *Essais de critique et d'histoire*. 2 vol.
— *Histoire de la littérature anglaise* 5 vol.
— *La Fontaine et ses fables*. 1 vo
TRÉVERRET (de) : *L'Italie au* XVIe *siècle*. 2 vol.
WALLON : *Eloges académiques*. 2 vol.

Chefs-d'œuvre des littératures étrangères.

BYRON (lord), *Œuvres complètes*, traduites de l'anglais par M. Benjamin Laroche. 4 vol.
CERVANTÈS : *Don Quichotte*, traduit de l'espagnol par M. L. Viardot. 2 vol.
DANTE : *La divine comédie*, traduite de l'italien par P. A. Fiorentino. 1 vol.
OSSIAN : *Poèmes gaéliques*, recueillis par Mac Pherson, trad. de l'anglais par P. Christian.
SHAKESPEARE : *Œuvres complètes*, traduites de l'anglais par M. E. Montégut. 10 vol.
Ouvrage couronné par l'Académie française.
Chaque volume se vend séparément.

7830. — BOURLOTON. — Imprimeries réunies, A, rue Mignon, 2, Paris.





